title : Mémoire pour servir à l’histoire de la société polie en France.

creator : Pierre-Louis Roederer

copyeditor : Camille Fréjaville (Stylage sémantique)

publisher : Université Paris-Sorbonne, LABEX OBVIL

issued : 2015

idno : http://obvil.paris-sorbonne.fr/corpusmoliere/critique/roederer\_louisXIV-molière

source : Roederer Pierre-Louis (1754-1835), *Mémoire pour servir à l’histoire de la société polie en France,* Imprimeurs de l’Institut de France, Paris, 1er janvier 1835, 471 pages.

created : 1835

language : fre

Mémoire pour servir à l'histoire de la société en France.

Mémoire pour servir à l’histoire de la société polie en France.

Par P.L. Roedorer.

PARIS.

Typographie de Firmin Didot frères,

Imprimeurs de l’Institut de France,

Rue Jacob, n° 24.

MDCCCXXXV

# PRÉFACE.

[...] Mon but était de prouver que les notions généralement reçues confondaient des personnes, des choses sans relation, uniquement parce qu’on n’avait pas démêlé les temps de leur existence, j'ai voulu rendre aux amateurs d’histoire le service de remettre les choses en leur temps et les personnes à leur place. Si j’avais élevé plus liant mon ambition, j’aurais eu le malheur de me rendre ridicule; j’ai donc évité le *peccet in extremis ridendus*. Il faut de la jeunesse pour donner le fini à un ouvrage du genre de celui-ci. L'histoire de la société polie veut, pour être traitée convenablement, une plume légère qui sème à chaque pas de sa course des traits brillants et gracieux, comme *Le Petit Chien* de La Fontaine qui, en secouant sa patte, en faisait tomber des diamants, des perles et des rubis.

# Chapitre premier.

Idée générale de l'ouvrage.

[p.5] Nous avons vu la corruption des mœurs générales se répandre de la cour de François Ier sur la nation entière[[1]](#footnote-1), et le spectacle de la société infectée de ces mœurs nous a laissé de pénibles impressions.

Mais un dédommagement s'offre à nous ; c'est le tableau d’une société d'élite, qui s’éleva, avec le XVIIe siècle, au sein de la capitale ; unit les [p.6] deux sexes par de nouveaux liens, par de nouvelles affections ; mêla les hommes distingués de la cour et de la ville, les gens du monde poli et les gens de lettres ; créa des mœurs délicates et nobles, au milieu de la plus dégoûtante dissolution; réforma et enrichit la langue, prépara l’essor d'une nouvelle littérature, éleva les esprits au sentiment et au besoin de jouissances ignorées du vulgaire.

Le berceau de celle révolution fut l’hôtel de Rambouillet, cet hôtel regardé, depuis la fin du siècle passé, comme l’origine des affectations de mœurs et de langage, et qui fut dans le grand siècle, et pour tous les grands écrivains qui l'illustrèrent, pour Corneille, pour Boileau, pour La Fontaine, pour Racine, pour Molière même, oui pour Molière, plus que pour aucun autre, l'objet d’une vénération profonde et méritée.

Sans doute, et c'est un malheur fort ordinaire dans la société, au milieu des esprits élégants et délicats que rassemblait l’hôtel de Rambouillet, se trouvèrent des copies chargées et ridicules qui présentaient des affectations mensongères et hypocrites à la place des nobles délicatesses de leurs modèles.

Au milieu du siècle, quand la marquise eut marié sa fille Julie au duc de Montausier, qui était gouverneur de l'Angoumois, sa société se dispersa ; les habituées principales se firent leur [p.7] cercle particulier; elles eurent leur réduit, leur cabinet, leur alcôve ; et là, libres et dégagées de l’autorité des bons exemples, elles donnèrent l’essor à leurs prétentions et entrèrent dans tout leur ridicule.

Il était naturel que l’effronterie des mœurs générales ne distinguât rien dans ce mélange et qu'elle s’élevât également contre les caricatures et contre les modèles, contre la décence et contre la préciosité, contre l'honnêteté et la pruderie, contre la délicatesse et l'affectation ; la licence confondit tout et rendit tout ridicule. Molière vint : Le talent du poète comique suppose une vive sympathie avec le sentiment général des ridicules, sans exclure, sans doute, l’appréciation du fond des choses, mais aussi sans y disposer. Peut-être Molière, entraîné par cette sympathie si vive en lui, ne s'appliqua-t-il pas assez à discerner, dans les mœurs dont le public était disposé à rire, le vrai du faux, l'exagération d’avec le naturel noble et choisi, et les affectations hypocrites d'avec un juste éloignement pour l'impudence du vice. Il est néanmoins certain, et il sera prouvé que la guerre de Molière et de ses amis contre ce qu'ils appelaient les précieuses, a été fort malentendue dans le siècle dernier, qu’elle l’est toujours plus mal, à mesure que nous avançons; il est de fait que l’unique intention de Molière a été d’attaquer les [p.8] affectations et l'hypocrisie des Peckes (ou Pécores) provinciales et bourgeoises; qu’il respectait, non pas l'hôtel de Rambouillet qui ne subsistait plus de son temps, mais les personnages qui en restaient, notamment le gendre de la marquise, ce duc de Montausier, dont il emprunta plusieurs traits pour peindre l'austérité de principes et de goût, et pour en orner le liant caractère de son Misanthrope. Et cependant on nous assure aujourd’hui qu’il en voulait à la société de l’hôtel de Rambouillet, dissoute depuis près de quinze ans, quand *Les Précieuses ridicules* ont paru.

Les écrivains qui accréditent celte erreur ne remarquent pas que si leur opinion était juste, la gloire de Molière, qu'ils croient rehausser, serait au contraire rabaissée : car, s’il était vrai qu’il eut fait la guerre à la marquise de Rambouillet, à sa fille Julie, aux Sévigné, aux La Fayette, aux La Suze, au lieu de la faire seulement aux Scudéry, on pourrait dire qu’il est sorti vaincu d’un côté, étant vainqueur de l’autre, un effet, s'il a purgé la langue et les mœurs des affectations hypocrites et ridicules des Peckes, d’un autre coté les femmes illustres, qui ont survécu à l’hôtel de Rambouillet et en avaient fait partie, ont banni du langage et des mœurs des grossièretés et des scandales qu’il protégeait, et y ont apporté des délicatesses et des larmes dont elles ont eu les premières le sentiment. La gloire de Molière et celle [p.9] des femmes illustres du temps sont intéressées à ce que la postérité reconnaisse la différence de leur tâche, qui n’avait rien d’opposé, l'une étant de purger la société d’un ridicule, l’autre d’y introduire un mérite nouveau ; cette tâche, il faut leur savoir gré de l'avoir également bien remplie.

Il est assez remarquable que ces critiques sans ménagement pour l'Hôtel de Rambouillet, et qui s’accordent à lui imputer Je mauvais goût et les mœurs hypocrites d’une partie du siècle de Louis XIV, font cependant concourir, par une contradiction bizarre, plusieurs causes étrangères au règne de ces deux calamités.

Plusieurs en attribuent une grande part au roman de *L'Astrée* et à la multitude de romans faits sur ce modèle.

Plusieurs au bel esprit de Voiture;

D’autres à la cour de Marie de Médicis et à ses cercles, ou les pointes, les jeux de mots, les *concetti*, que sa cour apporta d’Italie, acquirent de la vogue;

D'autres à la cour d'Anne d’Autriche, belle-fille de Marie de Médicis, qui introduisit, dit-on, en France, l’esprit des romans espagnols.

Dans ces différentes suppositions, l’hôtel de Rambouillet n'aurait eu que le tort de développer et de répandre l’esprit dont il aurait été infecté par des influences étrangères.

Mais il n’est pas plus juste de lui en reprocher [p.10] l’adoption et l’expansion, que de lui en imputer la naissance.

La même méprise, qui fait imputer à l’hôtel de Rambouillet la préciosité des manières et du langage, fait méconnaître les services qu’il a rendus aux mœurs, à a langue même et à la littérature, et lui dérobe une gloire qui lui appartient.

On attribue exclusivement à Molière, à Racine, à Boileau et aux écrivains de leur temps, l’épuration de la langue et sa beauté. La vérité est que madame de Sévigné, dont pas une locution n’a vieilli, Descartes, Pélisson, Pascal, Malherbe, Régnier, Corneille, avaient écrit longtemps avant qu’aucun des écrivains du siècle de Louis XIV eut paru dans la littérature, même avant le règne de ce prince. Nous verrons la part immense que les femmes ont eue à cette formation de la langue. C’est un des objets de cet ouvrage.

Pour faire aux célébrités glorieuses et aux noms ridiculement fameux du XVIIe siècle, la part de louange ou de mépris qui leur est due, il m’a été nécessaire de diviser ce siècle en périodes historiques d’environ dix années.

La Ière comprendra de 1600, époque du mariage de Henri IV avec Marie de Médicis, et de Catherine de Vivonne avec le marquis de Rambouillet, à 1610, époque de la mort de Henri IV et de la formation de la société de Rambouillet.

La 2ème comprendra l’espace de 1610, temps où [p.11] commencent le règne de Louis XIII, la régence de Marie de Médicis, la célébrité et l’éclat de l'hôtel de Rambouillet, jusqu’en 1621, époque du ministère du cardinal de Richelieu.

La 3ème comprendra de 1621, depuis le ministère du cardinal de Richelieu, jusqu'à 1631, époque de son pouvoir absolu.

La 4ème, de 1631 à 1633. Période dans laquelle moururent Louis XIII, Luynes, le cardinal de Richelieu et Marie de Médicis. Pendant sa durée l'hôtel de Rambouillet fut dans toute sa splendeur.

La 5ème de 1643, époque de la minorité de Louis XIV, de la régence d'Anne d’Autriche, et du gouvernement du cardinal Mazarin, à 1652, époque où finit la Fronde et où Louis XIV entra dans sa majorité.

La 6ème de 1652 à 1661, époque de la mort du cardinal Mazarin et du gouvernement de Louis XIV en personne.

La 7ème de 1661 à 1670, qui comprend depuis la nomination de madame de Montausier à la place de gouvernante de M. le dauphin et le commencement du règne des maîtresses du roi, jusqu’à la nomination de madame Scarron à la place de gouvernante des enfants naturels du roi.

La 8ème et dernière, de 1671 à1683, qui comprend le commencement et les progrès de madame de Maintenon dans la faveur du roi ; le retour du roi vers la reine opéré par madame de Maintenon; la mort de la reine.

# Chapitre II.

Notice de la cour dans la période de 1600 à 1610. Mariage de Henri IV avec marie de Médicis. Mariage de Catherine de Vivonne avec le marquis de Rambouillet. L’hôtel de Rambouillet. Première société qui s'y rassemble.

[p.12] Nous n'avons que trop vu, dans un précédent ouvrage, comment la cour de Henri IV a concouru à entretenir la corruption introduite en France par le règne de François Ier.

Cependant il est nécessaire de revenir sur les dix dernières années du règne de Henri IV, ainsi que sur la régence de Marie de Médicis, et de faire connaître avec détail les mœurs de la cour de 1600 à 1620, pour montrer clairement comment s'échappa de celte cour dissolue la grande exception qui donne naissance à une société de mœurs pures et d’esprits délicats, dont la filiation et les traditions sont venues jusqu’à nous, et dont l’existence a été illustrée par le respect des étrangers.

En 1594, la France était pacifiée par la reddition de Paris et de Rouen, et par l'anéantissement de la Ligue. En 1599, Henri IV avait obtenu de la cour de Rome la dissolution de son mariage avec Marguerite de Valois, sœur de Henri III.

L'année suivante, 1600, il épousa en secondes [p.13] noces Marie de Médicis, âgée de 27 ans ; il en avait 46.

Ce mariage n’empêcha pas le cours de ses galanteries. Le règne des maîtresses continua. La marquise de Verneuil était toujours en faveur. La reine, entourée d’italiens soigneux d’exciter sa jalousie, et qui exerçaient pour l’instruire un indigne espionnage, fatigua le roi de ses emportements. Femme d’un esprit médiocre, la reine excusait ces emportements par les infidélités du roi, le roi excusait ses infidélités par les emportements de la reine : c’était l'histoire de tous les mauvais ménages[[2]](#footnote-2).

En 1609, Henri mit le comble aux ressentiments de la reine, et au scandale de la cour et de la ville, par sa passion effrénée pour Charlotte de Montmorency, qu’il avait mariée au prince de Condé, son neveu, et, selon plusieurs, son fils[[3]](#footnote-3).

[p.14] Cette fois ce n'était pas la jalousie seulement qui faisait le tourment de la reine, c’était une fort légitime inquiétude sur son sort, sur le sort de son fils ; et comme Henri IV avait répudié Marguerite de Valois pour l’épouser, elle craignait d’être répudiée à son tour pour faire place à la princesse de Condé : ainsi, au supplice de l’amour négligé se joignaient le tourment de l'orgueil profondément blessé, le sentiment des droits les plus sacrés, outrageusement menacés, un esprit de vengeance sans retenue.

Henri fut assassiné. En pleurant ce prince, on lui reprocha sa mort même ; ce furent en effet son malheureux amour pour la femme de son neveu, la persécution du jeune époux, et les préparatifs d’une guerre sans autre objet que celui de tirer la belle Charlotte de la cour de Bruxelles où le prince de Condé l’avait conduite, qui rallumèrent cet esprit de la Ligue que Henri alors dans [p.15] sa sagesse et dans sa vertu avait pris tant de soin à calmer et à éteindre, cet esprit qui arma un bras fanatique contre lui[[4]](#footnote-4). [p.16]

C'est au milieu de cette cour de Henri IV dont nous venons de parler, que se forma la société de l'hôtel de Rambouillet.

La première année du XVIIe siècle, l’année 1600, époque du mariage de Henri IV avec Marie de Médicis, fut aussi celle du mariage de Catherine de Vivonne, âgée de 16 ans, avec Charles d’Angennes, marquis de Rambouillet.

[p.17] Quelle que soit la corruption générale d’une grande nation, même d’une grande cour, il s’y trouve toujours quelques familles où se conserve l'honnêteté des mœurs, où la raison, le droit sens, la bienséance exercent leur légitime empire, où les bons principes sont héréditaires, comme certaines conformations : ici est d'ordinaire le privilège des familles nombreuses qui s'entretiennent, par les sympathies mutuelles de leurs membres, dans les traditions de vertus où elles sont nées». Tel fut le caractère des familles de Vivonne et d’Angennes.

Catherine de Vivonne était fille de Jean de Vivonne, marquis de Pisani, mort depuis un an. Henri IV, qui aimait et considérait particulièrement Pisani, l'avait chargé de négociations importantes ; ensuite il lui avait confié la surveillance de l'éducation de Henri, prince de Condé. Catherine de Vivonne était petite-fille, par sa mère, de Clarice Strozzi, parente de Catherine de Médicis ; elle était donc alliée des trois derniers Valois[[5]](#footnote-5), alliée aussi de Marie de Médicis, femme de Henri IV.

Charles d’Angennes, marquis de Rambouillet, était d’une famille inébranlable dans sa fidélité à Henri IV. De huit frères qu’ils étaient, aucun n’entra dans le parti de la Ligue[[6]](#footnote-6) ; mérite qui [p.18] appartient peut-être qu’à cette famille, toute nombreuse quelle était.

La marquise de Rambouillet joignait, aux avantages de la naissance et de la jeunesse, une grande fortune. Elle était belle, bonne, spirituelle. Tels furent les premiers fondements de la haute considération qu'elle devait bientôt acquérir.

Les jeunes époux s’établirent, en se mariant, dans l'hôtel du marquis de Pisani, père de la marquise, mort depuis une année. Cette maison, qui s'appelait l'hôtel de Pisani, prit en 1600 le nom d'hôtel de Rambouillet.

On a tant cité l’hôtel de Rambouillet, qu’il faut bien en dire quelque chose. Il était situé entre le Louvre et les Tuileries, près de l'hôtel de Longueville, à peu près dans l'emplacement occupé aujourd’hui par le théâtre du Vaudeville. Lorsque la marquise s'y établit, on y fit beaucoup d'embellissements. Paris alors était plein d’architectes italiens qui, depuis Catherine de Médicis, bâtissaient avec goût et magnificence. Le salon ou cabinet, devenu si fameux par la réunion des hommes célèbres et des femmes illustres du temps, était au rez-de-chaussée. Il était éclairé du côté du jardin par de grandes croisées qui s’ouvraient dans toute la hauteur de l’appartement ; construction alors extraordinaire, et qui, dît Sauvai, servit à la suite de modèle à beaucoup d'autres. A la suite de ce cabinet, il y en avait plusieurs [p.19] autres qui s'ouvraient suivant l'affluence des personnes de la société[[7]](#footnote-7). « C’est la marquise de Rambouillet, dit Segrais, qui a introduit les appartements à plusieurs pièces de plain-pied, de sorte que l’on endroit chez et elle par une enfilade de salles, d’antichambres, de chambres et de cabinets. »

Le grand cabinet ou salon était tapissé de velours bleu, encadré dans des bordures brochées en or. Voiture en parle souvent.

Mademoiselle de Scudéry a fait la description de l’hôtel de Rambouillet dans son roman de C*yrus*, sous le nom de palais Cléonime ; ce détail ne sera pas inutile pour séparer dans l’esprit des lecteurs les cabinets de ce fameux hôtel, des réduits, des ruelles et des alcôves, ou plus tard s’assemblèrent les coteries, bourgeoises pour la plupart, qui singèrent les femmes de distinction[[8]](#footnote-8).

[p.20] Dans ce que nous avons vu de la cour, se présentent les premières causes qui durent déterminer madame de Rambouillet à se tenir éloignée de ce foyer de discorde et de scandale, à se confiner chez elle et à s’y forme une société habituelle.

Il était fort naturel à la jeune marquise de s’intéresser à la reine malheureuse dont elle était l'alliée ; mais il lui était pénible d’avoir a disputer sa confiance aux Concini, qui l'avaient captée par l’espionnage et la délation, et n'étaient occupés qu’à irriter une jalousie trop bien fondée. Il était d’ailleurs naturel à une jeune femme élevée dans une famille de mœurs pures et décentes, de partager le dégoût général pour les amours du roi, qui n’avaient plus l’excuse de la jeunesse. Rien que mariée à l'un de ces fidèles d'Angennes qui servaient Henri IV et ne le jugeaient pas, il lui était difficile de ne pas s’intéresser au prince de Condé dont l'éducation avait été confiée au marquis de Pisani, son père, et qui était indignement persécuté par le roi, follement l'amoureux de la femme qu'il lui avait donnée avec [p.21] l'intention de la lui ravir[[9]](#footnote-9). Telles étaient les raisons qui éloignaient de la cour la marquise de Rambouillet. Les mêmes motifs concoururent à conduire chez elle et à réunir dans sa société celles des personnes de son rang, qui étaient ennemies comme elle du désordre et des intrigues.

Ajoutez ici un grand fait qui mérite d’être observé, c’est qu’à la fin du XVIe siècle et au commencement du XVIIe, un besoin général de communications sociales plus intimes et puis variées se faisait sentir dans les classes aisées de la capitale. Le rapprochement encore nouveau des esprits divisés pendant quarante années par les guerres civiles, semblait solliciter l'épanchement d'affections long-temps contenues ; le progrès des richesses que les discordes intestines n’avaient point empêché[[10]](#footnote-10), le progrès des lumières, les changements des esprits, des imaginations, des ames tout entières, changements inséparables de toute révolution, donnaient une vive curiosité de se considérer sous de nouveaux aspects, inspiraient le pressentiment d’un nouveau genre de communications, de nouveaux points de contact, d’un développement inconnu de cet instinct social qui semble appartenir au Français plus qu'à toute autre nation. A ces causes s’en joignait une autre encore plus pressante, c'était l'émulation [p.22] établie entre les sexes par leur mélange dans les sociétés particulières, depuis que Louis XII et Anne de Bretagne avaient relevé les femmes de cette infériorité qui subsiste encore en Angleterre et en Allemagne ; émulation de mérite et de vertu pour les nobles héritières des traditions d'Anne de Bretagne ; émulation de galanterie pour les élèves de l'école de François trop bien soutenue par ses successeurs. Les discordes civiles avaient interrompu le développement de ces résultats.

Je me figure et c’est peut-être une illusion ridicule, que jamais on n’eut autant besoin de se parler en France ni ailleurs, qua celle époque.

L’inclination mutuelle des sexes est un sujet si fécond et si varié de conversation ; ils ont tant de choses à se dire pour faire entendre ce qu'il leur est prescrit de taire ; il faut tant de paroles pour expliquer cette prière muette[[11]](#footnote-11) qu’ils s'adressent continuellement l'un à l’autre ; il faut partir de si loin, il va tant de circuits à faire pour arriver au but désiré, qu’on ne peut assez multiplier les occasions de se parler, de se communiquer, s'ouvrir assez de chances favorables, étendre la conversation à un assez grand nombre d’objets divers.

Plus les mœurs sont chastes et réservées, plus [p.23] il faut de conversation pour se faire entendre d’un sexe à l’autre. La licence est brusque, le cynisme laconique.

Dans ces sociétés animées par la conversation des femmes, tous les intérêts se placent par la parole entre toutes les frivolités ; la raison la plus solide, l'imagination la plus active y apportent leurs tributs ; les aines les plus sensibles y versent leurs effusions ; les esprits les plus affinés y apportent leurs délicatesses : là, tous les sujets se prêtent aux conditions que la conversation impose ; les matières les plus abstraites s’y présentent sous des formes sensibles et animées, les plus compliquées avec simplicité, les plus graves et les plus sérieuses avec une certaine familiarité, les plus sèches et les plus froides avec aménité et douceur, les plus épineuses avec dextérité et finesse, toutes réduites à la plus simple expression, toutes riches de substance et surtout nettes de pédanterie et de doctrine.

Tout cela est nécessaire chez un peuple où les mœurs ont admis les femmes dans la société en parfaite parité avec les hommes. Admises à partager le plaisir de la conversation, elles l’étaient par cela même à en disputer l’empire, et elles ne devaient pas rester en arrière de cette vocation ; et l’empire de la convention, qui devait leur en assurer un plus étendu, a contribué à étendre le domaine de la conversation elle-même. Elle a [p.24] embrassé en France toutes les connaissances humaines ; elle a rangé sous ses lois les sciences et les savants ; et dans les occasions où ceux-ci n’ont pu avoir les femmes pour interlocuteurs, ils ont voulu les avoir pour témoins de leurs discussions[[12]](#footnote-12).

Les femmes vivant séparées des hommes ont leurs conversations sans doute : c’est pour ces conversai ions qu’ont été inventés les mois de caquetage, de cailletage, de commérage. Les hommes formant des sociétés séparées de celles tics femmes ont leurs conversations aussi : ce sont généralement des dissertations philosophiques chez les Allemands, des discussions politiques, économiques et commerciales chez les Anglais. La pipe, le cigare, la bière, le thé, le vin, mêlent leur excitation et leurs fumées au faible mouvement des esprits et des imaginations. La conversation française, commune aux deux moitiés de la société, excitée, modérée, mesurée par les femmes, est seule une conversation nationale, sociale ; c'est, si on peut le dire, la conversation humaine, puisque tout y entre et que tout le monde *y* prend part.

[p.25] C’était sous l’influence de l'heureux besoin dont les esprits étaient alors pressés, que s’ouvrait l’hôtel de Rambouillet aux gens ri o la cour ennemis des scandales, aux gens du monde poli de la capitale, aux gens de lettres de profession, aux esprits cultivés de toutes les classes ; c’était par cet intérêt que les femmes les plus distinguées y étaient amenées et reçues avec des hommes d’élite, par une des plus belles, des plus jeunes, des plus riches et des plus respectables femmes de la cour.

Je n’ai pu découvrir quelles femmes entrèrent les premières dans la société de la jeune marquise : on apprend seulement de Segrais, que les princesses la voyaient, quoiqu'elle ne fût pas duchesse. Entre les hommes célèbres qui fréquentèrent ses cercles, était Ogier de Gombault, que Marie de Médicis recevait aussi dans les siens, et à qui elle faisait une pension de 1,200 écus : il était âgé de vingt-six ans. En 1600, Vaugelas et Malherbe, tous deux âgés de quarante-cinq ans, étaient aussi des habitués de l'hôtel de Rambouillet, ainsi que e marquis de Racan, élève de Malherbe et âgé de vingt et un ans. La conversation devint bientôt le principal attrait de cette société, et fut placée entre les plus vives et les plus nobles jouissances de la vie : c’était la préparation et le complément de toutes celles qui étaient réservées à l’intimité. Bientôt aussi le talent de converser devînt le but [p.26] d’une émulation vive et générale : on en vint plus tard à mettre par écrit les conversations des sociétés particulières, on les livra à l'impression : on envoya ses conversations à ses amis et à ses connaissances[[13]](#footnote-13). De la multiplicité des conversations naquit celle des correspondances épistolaires. Les lettres étaient la conversation des absents ; on en lit, on en publia d’innombrables recueils[[14]](#footnote-14)... Mais il ne s’agit ici que de l’origine de la chose. Nous en verrons, plus loin le développement.

Malherbe et Racan furent de la société la plus intime de la marquise, Racan devint passionnément amoureux d’elle. Il ne fut point écouté. Il peignit dans une pièce de théâtre et sa passion et l’indifférence de celle qui en était l’objet ; mais il supprima ensuite les deux premiers actes, pour ne pas donner, dit-il, à la marquise le plaisir de voir ses malheureux amours décrits par lui-même. Toutefois, il ne put s’empêcher de placer le nom d’Arthenice dans l'ouvrage: Arthenice était l'anagramme de Catherine [p.27] nom de la marquise. « Je voudrais, dit-il, être capable d’en faire durer la mémoire aussi long-temps que mon amour pour elle. »

L’anagramme du nom de Catherine avait été trouvée par Malherbe. C’est un des griefs du temps présent contre la marquise de Rambouillet d’avoir été appelée Arthenice. Plusieurs écrivains, et en dernier lieu, M. Taschereau, dans son *Histoire de Molière*, y trouvent une première preuve de l'affection dont la marquise devait être le modèle. Cependant, toutes les femmes célèbres du même temps étaient connues et célébrées sous un nom particulier. Et ce temps n’est pas le seul où les poètes aient donné un nom poétique aux femmes qu'ils ont chantées ; depuis Horace jusqu’à nos jours, cet usage a été pratiqué. La Fontaine, dans *Le Songe de Vaux*, donne à madame Fouquet le nom de Sylvie. Quelques années après, il le donna à madame d'Hervart ; « pour la chanter, disait-il, il faut bien lui donner un nom du Parnasse. Comme j’y suis le parrain de plusieurs belles, je veux et entends qu'à l'avenir mademoiselle d’Hervart s’appelle Sylvie dans tous les domaines que je possède sur le double Mont[[15]](#footnote-15). » Boileau, Racine, Molière, Voltaire ont aussi donné des noms du Parnasse aux femmes qu’ils ont chantées.

[p.28] Peu de gens ignorent le mérite des écrivains qui formèrent la société de Rambouillet dans la première période de son existence.

Ce fut l'ode de Malherbe sur la mort de Henri IV, qui éveilla le talent de La Fontaine ; et qui n’a entendu citer ces vers sur la mort de mademoiselle du Périer,

Elle était de ce monde où les plus belles choses

Ont le pire destin ;

Et rose, elle a vécu ce que vivent les roses,

L’espace d’un matin ?

Et qui ne sait par cœur ces autres vers de la même pièce,

La mort a des rigueurs à nulle autre pareilles,

Le pauvre en sa cabane où te chaume le couvre

Est sujet à ses lois,

Et la garde qui veille aux barrières du Louvre

N’en défend pas nos rois ?

Racan, dit Boileau, avait plus de génie que Malherbe, mais il est plus négligé et songe trop à le copier. Dans l'*Art poétique*, il les cite tous deux comme dignes d’éloges dans deux genres différents :

Malherbe d’un héros peut vanter les exploits;

Racan chanter Philis, les bergers et les bois.

Il semble craindre à la suite d’avoir été injuste en bornant le talent du second au genre [p.29] pastoral. Après avoir cité quelques vers du style héroïque, il dit :

Sur un ton si hardi sans être téméraire

Racan pourrait chanter à défaut d’un Homère.

La Fontaine a dit de Malherbe et de Racan :

Ces deux rivaux d’Horace, héritiers de sa lyre,

Disciples d’Apollon, nos maîtres pour mieux dire.

Gombault fut l'un des académiciens qui, dans la période suivante, fut chargé de revoir le jugement de l'Académie sur le *Cid* ;jugement dont Voltaire a confirmé la justesse et loué la décence. Vausgelas est appelé par Boileau le plus sage de nos écrivains.

Tels furent les commencements de l'hôtel de Rambouillet ; tels furent les premiers amis, les premières sociétés de la marquise. Qui verra là la moindre preuve, même le plus léger présage de pruderie dans les mœurs, et de mauvais goût dans le langage ?

# Chapitre III.

*L’Astrée* d’Urfé – Période de 1610 à 1620.

En 1610, pendant que la société de Rambouillet prenait un heureux essor, la publication du 1er [p.30] volume d’un roman nouveau fit évènement dans le monde, et concourut puissamment à déterminer le changement de mœurs qu’amenait le cours des choses, en dirigeant les esprits vers un nouveau genre de la galanterie tout opposé à celui qui régnait en France, depuis François 1er. C’est ainsi que, de nos jours, quand le retour de l’ancienne maison de France imposa l'obligation de renier, de détester tout le passé, quand ce n’était pas assez de le mettre en oubli, qu’il fallait en avoir horreur, les romans de Walter Scott, où étaient peintes des mœurs inconnues, acquirent en France une vogue inouïe et contribuèrent au grand changement qui s'opéra alors dans les idées et dans la littérature. Le roman dont je veux parler ici était *L'Astrée* du marquis d'Urfé. Le 2e et le 3e vol. parurent un an après le premier ; le 4e parut en 1620 ; le 5e, qui ne parut qu'en 1625, n’est pas de d'Urfé[[16]](#footnote-16).

[p.31] Ce roman est une pastorale allégorique dans laquelle l'auteur a décrit ses propres amours dégagés de toute idée grossière, et où, « par plusieurs [p.32] histoires et sous personnes de bergers et d'autres, sont déduits les divers effets de l'honnête amitié. »

La publication de *L'Astrée* fut, selon Boileau, l’époque où l'afféterie précieuse de langage, les conversations vagues et frivoles, les longs verbiages d’amour commencèrent à être en vogue. Cet ouvrage, dit-il, en fit faire une foule d'autres qui enchérirent sur la puérilité du sien.

Toutefois il fallait que *L'Astrée* ne fut pas sans mérite pour opérer cette révolution. Aussi Boileau lui-même y reconnaît-il « une narration également vive et fleurie, des fictions très-ingénieuses, des caractères aussi finement imaginés qu’agréablement variés et bien suivis Il fut fort en estime même des gens du goût le plus exquis[[17]](#footnote-17). » On peut ajouter aujourd’hui que la diction en est correcte et a peu vieilli.

Plusieurs causes ont concouru au prodigieux succès de cet ouvrage, dont la publication dura quinze ans. Un écrit de Huet, le célèbre évêque d’Avranches, et un autre de Patru, nous apprennent les principales de ces causes.

[p.33] Le marquis d’Urfé, né à Marseille, était un homme de qualité, d’origine allemande, dont la famille habitait le Forez : il était allié de la maison de Savoie, et vivait à la cour de Turin où il était bien venu. Ce fut en Piémont qu’il composa l’Astrée. Il était célèbre dans le monde galant par sa beauté, ses grâces, son esprit et son tendre cœur.

Ayant été fait prisonnier de guerre, durant la Ligue, il prit rang entre les amants de Marguerite de Valois, femme de Henri IV, qui, par celle raison, le vit de mauvais œil. Le public connaissait l’intrigue de d'Urfé et l’aversion du roi pour lui.

Le marquis d’Urfé devait en grande partie sa célébrité à sa longue et merveilleuse passion pour Diane de Châteaumorand, personne d’une admirable beauté, d’une grande fortune, toute occupée de ses charmes, et pénétrée du respect pour elle-même, au point d’avoir refusé à un neveu de s’arrêter une nuit dans un château qu’il avait sur une route où elle passait, parce qu’on y avait remplacé des vitres de cristal par du verre. Le frère aîné de d'Urfé avait épousé cette : telle par arrangement de famille ; et d'Urfé, désespéré, s’était fait chevalier de Malte. Mais il apprit bientôt que le mari de Diane ne fêtait et ne pouvait l’être que de nom. En effet, le mariage fut rompu pour cause d’impuissance ; alors d’Urfé obtint à Rome d'être relevé de ses vœux, et il épousa sa belle-sœur. Il se piqua [p.34] de la venger des privations que son premier mari lui avait fait éprouver ; mais de grands chiens avaient pris possession de la chambre et presque du lit de la clame ; il fallut partager avec eux. Cette société ne le rebuta pourtant point : sa femme devint enceinte, une fois, deux fois, même trois fois, mais n'accoucha jamais que de productions informes. Le marquis s’éloigna et alla rêver dans une autre ville aux liens d’un amour exempt de désirs grossiers et au-dessus du danger de si tristes réalités.

Ce fut cet amour idéal qu'il peignit dans *L'Astrée*, durant sa retraite, se rappelant la période de son amour où il était borné aux rêves de l’espérance et du désir. Il sembla, comme on voit, que d’Urfé fut venu au monde pour reproduire les délices de l’amour platonique et dégoûter des grossièretés de l’amour physique.

Cette histoire de d’Urfé était fort répandue, comme toutes les anecdotes scandaleuses. A peine le 1er volume de *L'Astrée* parut, qu’on y reconnut, dit Patru, une pastorale allégorique, un assemblage d’histoires des amours de d’Urfé avec Marguerite de Valois, avec Diane de Châteaumorand, et d’autres amours du temps. L’auteur, dit encore Patru, a mêlé ces histoires de fictions pour les rendre plus agréables, et les a, pour ainsi dire, romancées. Galatée, c’était la reine Marguerite, sœur de Henri III ; Astrée, l'était [p.35] mademoiselle de Châteaumorand ; Céladon, c’était d’Urfé ; Calidon, c’était M. le prince ; Calidée, madame la princesse ; Euric, c’était Henri-le-Grand.

« Le tome Ier de *L'Astrée*, dit Huet[[18]](#footnote-18), fut dédié à Henri IV. Ce présent lui fut fort agréable, quoique fauteur ne le lui fût guère. » Henri IV ne connut que ce premier volume. On voit dans les Mémoires de Bassompierre, que le roi s’en faisait faire la lecture pendant un accès de goutte qui le retenait au lit. C’était peu de temps avant l’assassinat qui l’enleva à la France.

Toutes ces circonstances étaient propres sans doute à mettre en vogue la première publication de *L'Astrée*, sans que personne s'en mêlât.

Les publications successives de *L'Astrée* furent reçues du public avec la même faveur que la première. « Ces ouvrages, dit Huet, furent reçus du public avec un applaudissement infini, et principalement de ceux qui se distinguoient par la politesse et par la beauté de l'esprit. »

Rien ne nous apprend comment le Ier volume du roman du marquis d’Urfé fut accueilli à l'hôtel de Rambouillet, ni si l’auteur s’introduisit dans celle société. Il est fort présumable que le Ier volume, qui était du goût de tout Paris et du goût de Henri IV lui-même, tout éloigné qu’était ce [p.36] prince des amours platoniques, ne déplaisait pas non plus à l’hôtel de Rambouillet. Les gens de lettres doivent bien se persuader que la littérature de tous les temps reçoit des directions inévitables des mœurs régnantes dans la nation, et que c’est une des lois du mouvement en politique et en morale, d’amener à la suite d’une longue période de dissolution, une période de réserve affectée et de pruderie. Soit inconstance naturelle et besoin de nouveauté, soit réaction du présent, toujours en révolte contre un passé dominateur, les contraires se succèdent sans cesse dans les sentiments et dans les opinions de la partie désœuvrée de la nation française.

Les dernières amours de Henri IV, à cinquante-six ans, sa malheureuse passion pour Charlotte de Montmorency, qu’il avait mariée au prince de Condé, les jalousies de Marie de Médicis, les intrigues de sa cour contre les maîtresses du roi, le souvenir d’une guerre qu’on avait vue prête à s'allumer contre la maison d'Autriche pour ravoir la princesse de Condé, que son mari avait conduite à Bruxelles, dans la vue de la soustraire aux poursuites du roi, tout cela avait inspiré à toutes les âmes délicates un profond dégoût pour cette scandaleuse dissolution, dont la cour et la capitale offraient le spectacle, et les avait disposées à favorablement accueillir la continuation de *L’Astrée.* On devait se plaire à la peinture [p.37] d'amours dégagés d'un érotisme grossier, accueillir même l'exagération des plaisirs attachés à des communications purement intellectuelles et morales.

# Chapitre IV.

Agitations et corruption de la cour – Causes d’accroissement pour la société de Rambouillet entre 1610 et 1623.

La régence de Marie de Médicis fut ce qu’elle devait être sous une reine sans esprit et sans dignité : elle fut orageuse et ignoble. L’esprit des Concini, leur dévergondage, leur insolence, leur politique servirent de prétexte aux princes de Condé, aux princes de Vendôme, aux ducs de Mayenne, de Longueville, de Guise, de Nevers et de Bouillon, pour se soulever. Des états-généraux sont convoqués sans fruit, en 1614- En 1635, Louis XIII, majeur, âgé de quatorze ans, épouse Anne d’Autriche, âgée de treize. Alors, aidé de Luynes, qui avait dressé pour lui des pies-grièches à prendre des moineaux et qui était devenu son favori, le jeune roi secoue l’autorité de sa mère. Accusée de honteuses faiblesses pour Concini, qu’elle avait fait maréchal d'Ancre, elle est [p.38] reléguée à Blois, en 1617 ; le maréchal d’Ancre est assassiné ; Galigaï, sa femme, décapitée et brûlée. L’histoire n'a pas expliqué comment Louis XIII, prince si doux, si timide, si jeune encore, a pu se laisser emporter à des partis aussi violents contre sa mère. L’Étoile nous l’apprend, sous la date du 19 mai 1610[[19]](#footnote-19) : sa mère, au début de sa régence, avait cru signaler merveilleusement son pouvoir en lui faisant, donner le fouet pour n'avoir pas voulu prier Dieu. Louis avait neuf ans et il était roi. Les historiens ont-ils pu croire un tel [p.39] fait sans conséquence, un tel outrage sans ressentiment?

Luynes ayant succédé au maréchal d’Ancre, se rend aussi odieux que lui. En 1619, le duc d’Épernon délivre de sa propre autorité Marie de Médicis : Luynes est fait connétable. Le fils et la mère sont en guerre ouverte. Ils sont rapprochés par Armand Duplessis, évêque de Luçon. A la faveur des divisions de la cour, les espérances des protestants se réveillent: ils se cantonnent à Montauban ; ils y sont assiégés. Au milieu du siège, en 1621, Luynes meurt subitement d’une fièvre maligne à l'âge de quarante-trois ans. Ledit de Nantes est confirmé ; les chefs des protestants sont gagnés par l’argent. Marie travaille à reprendre de l’influence, en [p.40] mettant en avant Richelieu, qui devait être à la suite son persécuteur.

Les personnages de la cour et leurs vicissitudes n'étaient pas de nature à y rappeler les esprits sages. La vie intime de Louis XIII avec la jeune reine n'était d’ailleurs pas sans nuages. Louis XIII ne s’attacha point à la reine. En 1620, il avait dix-neuf ans, et la reine dix-huit ; leur jeunesse ne les empêchait pas de vivre ensemble très-froidement. Le roi eut successivement deux passions assez vives, mais réputées chastes, d'ame à ame, et ne s’accordant que des jouissances toutes virginales. La première fut pour madame d’Hautefort, la seconde pour mademoiselle de La Fayette.

Les historiens ont attribué l'indifférence de Louis XIII pour sa jeune et belle reine aux soins que Marie de Médicis et le cardinal de Richelieu, alors en bonne intelligence, prenaient de concert pour l’empêcher de prendre en elle une confiance dont ils étaient jaloux. On l'en contrerait, je crois, plus juste, en l'attribuant à l'esprit du moment, au dégoût généralement répandu pour l'incontinence, l'horreur des scandales, à la profonde appréhension (les conséquences que la vie et la mort de Henri IV avaient répandues dans les ames délicates. On peut aussi en rapporter quelque chose à la vogue que l’*Astrée* avait donnée aux amours exempts de tout intérêt grossier. Et enfin, il n’est pas déraisonnable de penser que l’état d’humiliation où la première jeunesse [p.41] du roi fut tenue par sa déraisonnable mère, lui rendait impossible cette confiance en lui-même et dans les autres, qui est le premier véhicule de l’amour ; qu’il ne voyait dans Anne d'Autriche qu’une femme attachée à lui par le devoir ; qu'il avait besoin d’être relevé de cette dépression par la tendresse de personnes désintéressées. Me reconnaît-on pas un sentiment: de faiblesse dans ces hommages inquiets et timides qu’il rend à ses maîtresses, et qui semblent moins solliciter leur affection que leur appui ? ne demêle-t-on pas un besoin secret d’encouragement, dans cette tendresse suppliante, dont Henri IV, son père, et Louis XIV, son fils, furent si éloignés, dans le sentiment de leur force et de leur gloire ?

Quelle que fût la cause de l'indifférence du roi pour la reine, Anne n’eut pas moins le droit de s’en trouver offensée. Elle a été soupçonnée de s’être entendue avec Gaston, frère du roi, pour le détrôner, et d’être convenue avec ce premier de l'épouser ensuite. Ces soupçons eurent des conséquences que nous verrons plus loin. Ici il suffit de remarquer que le trouble et le désordre étaient dans la maison du roi comme dans l'Etat, et que la manière de vivre adoptée à l'hôtel de Rambouillet s’embellit et s’agrandit par son contraste avec ces désordres et ces petitesses.

Entre 1610 et 1620, la société de Rambouillet reçut un accroissement d'hommes illustres : [p.42] savoir, Balzac, âgé de vingt-cinq ans, Chapelain, moins âgé d’un an que Balzac, Voiture, âgé seulement de vingt ans en 1618.

Vers 1615, Armand Duplessis, âgé de vingt ans, qui avait déjà paru aux états-généraux de 1614 avec distinction, fut aussi introduit à l’hôtel de Rambouillet: il y soutint, dit-on, une thèse d’amour, c'est-à-dire, sans doute, qu'il y exprima une opinion contestée et la défendit en homme du monde. Il trouvait un double avantage à la fréquentation de celle société, celui de satisfaire le goût très-vif qu'il avait pour les jouissances de l'esprit, et de se dérober aux inquiétudes jalouses de Luynes, favori de Louis XIII, et déliant à l’égard de toute espèce de mérite, connue le sont d'ordinaire les favoris.

Voltaire a dit avec justice de Balzac, que la langue française lui avait de grandes obligations: « Homme éloquent, dit-il, qui donna le premier du nombre et de l'harmonie à la prose. »

Chapelain était un mauvais poète, mais il était homme d’honneur et de probité ; il possédait une érudition profonde et judicieuse ; il eut, le premier, l’idée du *Dictionnaire de l’Académie française*. Nous verrons qu’il fut, avec Ménage, des plus empressés à applaudir aux *Précieuses ridicules* de Molière.

Voiture s’était fait remarquer, dès l'âge de quinze ans, par une longue épitre au roi, ouvrage de [p.43] jeune homme, mais où, parmi les antithèses et les jeux de mots, on ne peut s’empêcher de reconnaître de l’esprit, du talent et surtout de l'élévation.

Les écrits du temps n’indiquent pas les femmes qui faisaient partie de la société dans cette deuxième période, à la fin de laquelle la marquise avait atteint sa trente-cinquième année, et sa fille sa treizième. Il y a lieu de croire cependant qu’on y reçut Madeleine de Scudéry, âgée de treize ans seulement, en 1620, mais qui était du même âge que Julie de Rambouillet, et avait assez d’esprit pour être sa compagne.

Remarquons que ces nouvelles recrues en hommes de lettres et en hommes du monde ne déprécient pas plus que les premières l’hôtel de Rambouillet, et n’annoncent pas davantage les ridicules qu'on lui attribue.

Ici je dois remarquer que l’accueil fait aux hommes de lettres par la marquise de Rambouillet ajouta sensiblement à la noblesse de leur condition. .

Depuis la renaissance des lettres, sous Louis XII (non sous François Ier), ils étaient, pour la plupart, attachés à quelque grand, et faisaient partie de sa cour : la société de Rambouillet les fit entrer en société de pair à pair avec tous.

Jean Marot avait été le poète attitré d'Anne de Bretagne

[p.44] Clément Marot, fils de Jean, le poète de Marguerite, sœur de François Ier.

Ronsard, le poète de Charles IX.

Baïf, le poète de Henri III, sous le titre de secrétaire de la chambre.

Desportes lui avait succédé, sous le titre de lecteur.

Bertrand, sous celui de secrétaire du cabinet, et ensuite lecteur du roi.

Henri IV commanda à Malherbe de se tenir près de sa personne ; il eut place à la table du grand-maître de la maison, 1,000 fr. d’appointements, un valet et un cheval à son service.

Racan commença par être page de la chambre du même roi.

Mainard était secrétaire de la reine Marguerite de Valois, femme de Henri IV.

Malleville, secrétaire de M. de Bassompierre.

Théophile (Viaud) était attaché à M. de Montmorency.

Boisrobert était agent d’intrigue et favori du cardinal de Richelieu.

François Tristan l’Hermite, gentilhomme de Gaston, duc d’Orléans.

Voiture commença par se faire poète de Monsieur, frère du roi, qui lui confia d’importants emplois : il le fut aussi du comte d’Avaux.

Sarrazin fut secrétaire des commandements du prince de Conti.

[p.45] Benserade était le poète de Gaston, duc d’Orléans, qui le logeait au Palais-Royal.

Toutes ces places étaient fort honorables, mais elles étaient dépendantes. Dans la société de l'hôtel de Rambouillet, au contraire, l’homme de lettres était dégagé de ses liens personnels ; il n’était plus l'homme ou Fesprit d’un autre homme ; il était devenu maître à son tour de choisir, de placer, de graduer ses préférences entre les grands, comme précédemment les grands l'avaient été de choisir entre les gens de lettres.

Les grands s’é tonnèrent un moment de celte égalité, mais ils s'y firent.

Voiture, dont nous parlerons beaucoup dans la suite, s’en prévalait sans contrainte et peut-être sans mesure ; il poussa très-loin la familiarité avec eux, quand il eut pris pied à l'hôtel de Rambouillet. M. le Prince disait de lui : « si Voiture était de notre condition, on ne le pourrait souffrir. »

Je remarque que nous n’avons rien dit encore que de vague et de banal concernant la personne sur qui pèse aujourd'hui le ridicule de la préciosité de mœurs et de langage ; parlons un moment de ses premières années et des premières apparences de son caractère.

La marquise de Rambouillet, mariée à seize ans, en 1600, était déjà mère de sept enfants en 1610. Sa vie était toute sédentaire ; son amusement [p.46] dessiner ou de peindre. Une lettre que lui adressa Voiture, sous le nom de Callot, fameux graveur du temps, la félicite de son talent pour le dessin. Son plaisir en société était la conversation ; le plaisir extraordinaire qu’elle s’accordait, mais dont elle n'abusait pas, c’était le spectacle[[20]](#footnote-20) ; alors il n'y avait pas spectacle tous les jours, et l'on n'allait pas à la comédie tous les jours qu’on la jouait. Ce fut en 1607 que la marquise eut sa cinquième fille, Julie, devenue depuis si célèbre par la passion du duc de Montausier, et sa guirlande, par ses places à la cour, par sa mort, dont la cause est aussi honorable que le reste de sa vie. Ménage ne parle de madame de Rambouillet qu’avec respect. « C’était, dit-il, une femme admirable. » Voiture l’appelle divine. Ségrais, venu plus tard, en parle en ces termes: «Elle était, dit-il, bienfaisante et accueillante, et elle avait l’esprit droit et juste : c’est elle qui a corrigé les méchantes coutumes qu’il y avait avant elle. Elle a enseigné la politesse à tous ceux de son temps [p.47] qui l'ont fréquentée. Elle était aussi bonne amie, et elle obligeait tout le inonde. »

Mademoiselle de Montpensier, qui certes n’était point une précieuse, s’est plu, dans son histoire allégorique de la princesse de Paphlagonie, à faire le portrait de la marquise de Rambouillet, d’après les témoignages des personnes de la cour qui l’avaient particulièrement connue. Elle l’appelle la Déesse d'Athènes. « Elle était, dit Mademoiselle, révérée, adorée ; c’était un modèle d’honnêteté, de savoir, le sagesse, de douceur. La dévotion que j’ai pour elle fait que je me suis un peu écartée de mon sujet ; mais je me suis assurée que je ne déplairai point à mon lecteur en parlant d’une chose si adorable. »

On voit par les lettres de Voiture que la marquise de Rambouillet et Julie, sa fille, écrivaient fort simplement ; ce qui autorise à penser qu’elles parlaient de même. Dans sa trente-sixième lettre, en 1633, il dit à la mère : « Je devrais craindre, par votre exemple, d'écrire d’un style trop élevé. » il dit à la fille, à l'occasion d’une plaisanterie un peu moqueuse : «Je pense, mademoiselle, vous l’avoir dit quelquefois, vous êtes plus propre à écrire un cartel qu’une lettre. » Mais n’anticipons pas. Nous verrons dans la période suivante la vérité amplement éclaircie.

# Chapitre V.

Conclusion des quatre chapitres précédents qui comprennent les deux périodes de 1600 à 1610, et de 1610 à 1620.

[p.48] Que reste-t-il donc de prouvé sur le caractère de la société de Rambouillet et sur ses effets pendant les vingt premières années de son existence ? le voici :

L’hôtel de Rambouillet nous offre d’abord le spectacle d’une société qui, sons les auspices d’une femme jeune, belle, spirituelle, de naissance illustre, épouse et mère d’une vertu exemplaire, se distingue par la pureté, la décence, la délicatesse de ses mœurs, et se sépare de la cour et des gens du monde de la capitale, tous plus ou moins entraînés dans des habitudes de dissolution et effrontée.

Nous y voyons ensuite se contracter une triple alliance entre les gens de cour du plus d’esprit, les gens du monde choisis, et les hommes de lettres dont plusieurs sont encore aujourd'hui considérés dans la littérature ; alliance qui n'a fait que s’étendre et se resserre jusqu’au temps de la révolution.

Nous voyons en troisième lieu dans cette société d’élite un mélange heureux de personnes des deux sexes ; nous y remarquons la parité, je dirais volontiers la domination ou au moins la supériorité [p.49] s’établir du côté des femmes dans les nouvelles relations dont l'hôtel de Rambouillet est le centre.

Nous voyons en quatrième lieu les nouvelles combinaisons de personnes y produire celte jouissance nouvelle si féconde en autres jouissances, si féconde surtout en talents et en vertus, celte jouissance enviée à la France par foules les nations civilisées, celle de la conversation. Nous la voyons naître à l'hôtel de Rambouillet.

Les périodes suivantes nous apprendront ce que vaut ce bienfait, ici je me borne à insister sur cette vérité, que nous le devons au mélange et à la parité des sexes dans la société dont l’hôtel de Rambouillet donna le premier exemple.

# Chapitre VI.

De 1620 à 1629, époque où Marie de Médicis est éloignée sans retour et Richelieu fait premier ministre.

En 1626 éclata à la cour le grand procès instruit contre le prince de Chalais, accusé comme complice de la conspiration tendante à mettre Gaston sur le trône à la place du roi. Anne fut impliquée dans ce procès. Le roi ne put la condamner comme criminelle, ni l’absoudre comme irréprochable. Il pardonna, mais n’oublia point. Il passa de [p.50] l'indifférence à l’aversion et à la défiance. il interdit aux hommes l'entrée de l'appartement de la reine[[21]](#footnote-21).Gaston fut contraint d’épouser l'héritière de Montpensier, pour rendre impossible son union avec la reine, si elle devenait veuve. *Les Mémoires de Mademoiselle*[[22]](#footnote-22) renferment des détails qui rendent le complot des accusés très-vraisemblable.

Il est cependant fort remarquable qu'à l’époque où Anne fut accusée de conspirer avec Monsieur contre le roi, les mémoires du temps lui imputent une intrigue galante avec le duc de Buckingham, ambassadeur du roi d’Angleterre en France et son favori. Il est probable que les deux intrigues se succédèrent de fort près, si même elles ne marchèrent de front. Selon Voltaire, Anne d’Autriche avait apporté à la cour de France une galanterie noble et fière quelle tenait du génie espagnol, et y avait joint les grâces, la douceur et une liberté décente qui n'était qu’en France: l'anecdote des férets d'aiguillettes en diamants qu’elle avait reçus du ici, et quelle donna presque aussitôt au duc de Buckingham, les vers où Voiture lui parle à découvert de son amour pour ce charmant Anglais et le plaisir qu’elle prit à les lire, le soin quelle mit à les garder, ces détails attestés par madame de Motteville annoncent dans la reine toute [p.51] l'inconsidération d’un goût très-vif, et sortent des bornes de cette galanterie noble et fière et de cette liberté décente que Voltaire lui attribue.

Mademoiselle de Montpensier s’explique assez clairement sur les mœurs de la reine, à l’occasion de l’arrivée du roi d’Angleterre à la cour, où il venait dans l’intention d'épouser la princesse. Les mémoires du duc de La Rochefoucault et ceux de Brienne ne permettent aucun doute sur la légèreté plus que galante d’Anne d’Autriche.

Ces mœurs étaient antipathiques avec celles des familles de Vivonne et d'Angennes, et leur contraste accroissait la considération qui s’attachait à l'hôtel de Rambouillet.

Cette société et la cour étaient deux mondes différents, où les personnes même qui les fréquentaient ne se ressemblaient plus à elles-mêmes, dès qu’elles passaient de l'une à l’autre. Le cloître et le monde ne sont pas plus distincts. En entrant à l’hôtel de Rambouillet on laissait la politique et les intrigues à la porte ; en allant à la cour, les habitudes de l'hôtel de Rambouillet se dissimulaient et cédaient au ton dominant. Plus la cour était agitée et corrompue, plus la société de Rambouillet était recherchée et florissante.

En 1620 on y voit la marquise de Sablé, dame d'un grand esprit et d’un rare mérite, dit Vigneul de Marville ; Voiture était particulièrement lié avec elle et elle lui disait avec une certaine [p.52] supériorité de raison qu'il avait un amour-propre de femme. Cette dame est la même qu'on revoit dans sa vieillesse en grande liaison avec le duc de La Rochefoucault, l’auteur des *Maximes*, et qui en fit corriger plusieurs.

On y voit aussi la princesse de Condé, cette Charlotte de Montmorency, si belle dans sa jeunesse, et pour qui Henri IV fit les plus insignes folies de sa vie et les plus indignes de lui.

Ces dames, nées à la fin du siècle précédent, étaient à peu près du même âge que la marquise, c’est-à-dire de 35 à 40 ans, en 1620.

N’oublions pas de nommer mademoiselle de Scudéry, du même âge que Julie d’Angennes, 17 ou 18 ans.

En hommes, nous retrouvons les mêmes personnages des deux premières périodes :

Malherbe, âgé de 65 ans.

Vaugelas, de 35.

Le cardinal de Richelieu, du même âge que Vaugelas.

Le marquis de Racan, de 31.

Ogier de Gombaut,de 28.

Balzac, de 26.

Chapelain, de 25.

Voiture, de 22.

Nous avons plusieurs fois cité Voiture. Donnons donc quelques détails sur ce personnage si célèbre dans son temps.

[p.53] Ne voulant pas souscrire au jugement porté sur Voiture par une multitude d’écrivains qui ne l'ont pas lu, j’ai courageusement entrepris de le lire, et voici ce que j’ai recueilli de ma lecture :

Voiture, dans sa première jeunesse, écrivit à la manière du temps, avec recherche et affectation. Mais il eut le bon esprit, dès son entrée dans le monde, d’être simple et naturel avec les personnes qu'il savait être ennemies du bel esprit et des pointes, sauf à se dédommager avec les autres. Il est toujours naturel quand il écrit au marquis de Salle, depuis duc de Montausier, à mademoiselle de Rambouillet, à la marquise sa mère, au marquis de Pisani son frère : ses lettres sont l’opposé, quand elles s'adressent à des précieuses[[23]](#footnote-23). Non seulement il eut le bon esprit de se conformer au ton de mesdames de Rambouillet dans ce qu’il leur disait ou leur écrivait, mais il céda même à leur exemple et à leurs leçons dans ce qu’il écrivit à la suite a d’autres. On peut juger de ces leçons et de sa docilité par une lettre adressée au nom de mademoiselle de Rambouillet au marquis de Salle qui était à Strasbourg, et écrite sur le ton qu’elle lui prescrivit. On prendrait cette épitre pour un chef-d'œuvre de trivialité, si l'on n'y voyait un badinage destiné à égayer la sévérité de Montausier aux dépens de Voiture, qu’on mettait, si on peut le dire, au supplice de la simplicité.

[p.54] « Adieu,monsieur, et pour nouvelle

Les Thuileries sont fort belles.

Monsieur prend le chemin de Tours.

Nous aurons tantôt les courts jours.

Jamais on ne vit tant d’aveines,

De foin les granges seront pleines,

Les pois verts sont bientôt passés,

Les artichauts fort avancés.

Le mauvais temps nous importune;

Demain sera nouvelle lune.

L'on prendra bientôt Saint-Omer.

L’on met trente vaisseaux en mer.

Nos canes ont fait sept canettes :

Dieu les préserve des belettes !

Veymar demande du renfort.

Le corbeau de Voiture est mort... »

Les lettres des dernières années de Voiture sont incomparablement plus simples, plus naturelles, et de plus d'esprit véritable que celles de sa jeunesse. On trouve même dans une de celles qu’il écrit à Costart[[24]](#footnote-24), une critique du style précieux, lettre qui est fort remarquable sous sa plume. Il attaque une phrase qu'il croit être de Pline le jeune, dont il se moque comme d'un écrivain affecté. « Ne m’avouerez-vous pas, dit-il, que cela est d’un petit esprit de refuser un mot qui se présente et qui est le meilleur, pour en aller chercher avec soin un moins bon et plus éloigné: Pline est de ces éloquents dont Quintilien dit : *illis sordent omnia quæ natura dictavit* ? »

[p.55] Il n'aimait pas non plus Sénèque. Costart lui en avait cité un passage en style fleuri. Il répond à Costart : « Je veux des fleurs cueillies *per de via rura* et un peu plus naturelles,

*Et flores terrae quos ferunt solutœ.*

Pour vous dite le vrai, je n’ai point grand goût pour cet auteur[[25]](#footnote-25). »

Le changement qui s’opéra dans le goût de Voiture me parait remarquable comme témoignage de celui qui dominait à l’hôtel de Rambouillet, et me semble prouver que les principaux personnages de cette société, au lieu d’être des modèles de mauvais langage, contribuaient à corriger et à épurer les ridicules qui depuis *L'Astrée* s’étaient propagés parmi les beaux esprits.

# Chapitre VII.

Suite de l620 à 1629. Objets des conversations de l'hôtel de Rambouillet. Conversations de Balzac avec la marquise.

Quel était l’objet le plus ordinaire des conversations de l’hôtel de Rambouillet, quel en était le ton, quel en était l’usage ?

Dans tout ce que j'ai lu de histoire littéraire et morale du XVIIe siècle, je n’ai rencontré d’autres [p.56] paroles attribuées à madame de Rambouillet que celles-ci : « Les esprits doux, et amateurs des belles lettres, ne trouvent jamais leur compte à la campagne[[26]](#footnote-26). » Aucune biographie, même la plus riche eu noms inconnus et dignes de l'être, n’a trouvé de quoi faire un article de qu'être lignes sur cette femme dont la maison fut si célèbre: preuve incontestable quelle n'a jamais fait parler d'elle. Son opinion sur la campagne ne regarde point les maisons de campagne, plus qu’urbaines, de notre temps. Elle regarde la vie campagnarde, la chasse, la pèche, et même, il faut l’avouer, l'agriculture, dont il est fort pardonnable à une femme du grand monde de n’être pas charmée. Madame de Staël a dit, dans nos temps d’agronomie et d’horticulture, quelle aimerait assez l'agriculture si elle ne sentait pas le fumier. On ne peut pas dire, pour expliquer cette conformité de sentiments, que madame de Staël fut de deux cents ans en arrière de son siècle, ni madame de Rambouillet de deux cents ans en avant du sien ; elles étaient toutes deux de leur temps, de leur sexe, et toutes deux plus sensibles aux plaisirs de l'ame et de l’esprit qu'à tout autre.

Au défaut d'écrits ou de paroles attribués à la marquise de Rambouillet, j’ai fait des recherches pour connaître l’objet le plus ordinaire de ses conversations intimes. Les œuvres de Balzac me [p.57] l'ont appris. Trois longues lettres de cet écrivain qui lui sont adressées, comme suite des conversations ou entretiens qui ont eu lieu entre elle et lui, la font mieux connaître que tout ce qui aurait pu être écrit sur son compte.

Ces trois lettres, fort étendues et que l'auteur a intitulées *Discours*, sont ce que Balzac a écrit de plus intéressant et a le mieux écrit[[27]](#footnote-27). On n’y trouve ni cette enflure ni ce vide d’idées qu’on lui a reproché. Le style en est simple et noble ; les pensées en sont justes et pleines de raison ; les sentiments en sont vrais, élevés et profonds: on peut dans ces écrits rendre tout à la fois une idée juste de la portée et des directions de la marquise de Rambouillet, et des conversations qui avaient lieu dans son intimité.

Le premier discours est en partie le résumé, et en partie le développement d'une conversation sur la grandeur du caractère romain ; Balzac y peint, d'après Polybe et Tite-Live, l'ame d’un citoyen de la république ; après l'avoir montr*é* impénétrable à la vanité, à la peur, à l'avarice, ensuite [p.58] sensible à la faveur de l’étranger, ou d’un usurpateur, il le fait voir à la dernière épreuve de sa vertu ; c'est l’injustice de la république a son égard. « La république, madame, ne le peut perdre, quelque négligente qu’elle soit à le conserver ; il souffre non seulement avec patience, mais encore avec dignité, ses mépris et ses injustices. Jamais il ne lui est venu dans l’esprit de se venger d’elle par une guerre civile, et il trouve bien plus honnête le nom d’innocent banni, que celui de coupable victorieux. On lui a persuadé dès son enfance, et depuis il n’en a pas douté, qu’un fils ne peut jamais s’acquitter de tout ce qu’il doit à une mère, voire à une mauvaise mère qui est devenue sa marâtre, et qu’un citoyen est toujours obligé à sa patrie, voire à son ingrate patrie et qui l’a traité en ennemi. »

Plus loin, il montre le consul romain à la tête de l’armée. « Considérez comme il la conduit avec les yeux. Un signe de sa tète tient tout le monde en devoir. Tous ses mouvements sont accompagnés de quelque vertu qui le fait aimer. Il serait difficile de dire s’il est plus nécessaire à la république qu’agréable aux citoyens. Il commande bien, mais il lui sied bien de commander ; il a le commandement si beau qu’il y a presse, ambition, volupté sensible à lui obéir. Par ce charme les soldats ne s’attachent pas seulement a lui, mais ils se détachent de tout le reste. Ils ne se [p.59] soucient ni de paye, ni de butin, ni de récompense ; ils ne songent ni aux fêtes de Rome, ni aux délices d'Italie ; ils ne veulent, ils ne demandent que le général ; ils appréhendent la fin de la guerre, de peur de le perdre à la paix ; ils murmurent contre le sénat qui le rappelle, et ne se peuvent consoler de la victoire qui leur ravit le victorieux.

Le respect qu’on lui porte n’est pas moins puissant que l’amour ; il l'est plus que le droit de vie et de mort. Qu’on ne pense pas que ce soient les lois de la guerre et les ordonnances militaires qui empêchent les soldats de faire des fautes. Quand ils ont manqué, ils craignent plus qu’il le sache, qu’ils ne craignent qu’on les châtie. L’appréhension de lui déplaire était la seule chose que craignait l’armée romaine ; jamais les soldats ne méprisèrent autant l’ennemi et ne redoutèrent si fort leurs chefs ; jamais ne furent tous ensemble si ders et si dociles, ne se débordèrent avec tant d’impétuosité à la campagne, et ne reprirent leur place dans le camp avec moins d’apparence d’en être sortis. Après avoir fait des miracles de courage, ces gens-là venaient savoir s’ils avaient bien fait ou non ; ils venaient rendre compte de la victoire de laquelle il fallait quelquefois se justifier, et laquelle était quelquefois punie.

Vous prétendez, madame, que le nous parle de cette autorité inhérente à la personne, distincte de celle qui naît du pouvoir donné par la [p.60] république, et que je vous en dis quelque chose qui n’ait jamais été dite. C'est une certaine lumière de gloire et un certain caractère de grandeur que la vertu héroïque imprimée sur le visage des à omet mes ; elles défendent la solitude et la nudité d'une personne exposée aux outrages de la fortune, accablée sous les ruines d’un parti détruit, abandonnée de ses propres vœux et de sa propre espérance. Ce caractère rend inviolable à des ennemis irrités, lie les mains à des traîtres. C'est ce caractère qui crie : Qui es-tu, malheureux, qui oses mettre la main sur Caïus Marins ? L'autorité de ce caractère survit à celle du pouvoir, elle se conserve dans les ruines de la puissance, elle rend affliction sainte et vénérable. N'est-ce pas une chose bien plus noble que l’indigne prospérité des heureux ? » Plusieurs traits viennent à la suite de ceux-là, qui n’ont pas été dédaignés par Montesquieu, lorsqu’il a composé ses Causes de la grandeur et de la décadence des Romains.

La seconde lettre de Balzac est intitulée : *Suite d'un* *entretien de vive voix*, *ou de la Conversation des Romains*, *à madame la marquise de Rambouillet*. L’auteur annonce, au début, qui y reprend ce qui a déjà été dit entre eux, pour en faire un tout avec ce qu’il va ajouter, « La gloire et les triomphes de Rome, lui dit, l'auteur, ne suffisent pas à votre curiosité ; elle me demande quelque chose de plus particulier et de moins connu ; après [p.61] voir vu les Romains en cérémonie, vous les voudriez voir en conversation et dans la vie commune... Je croyais, en être quitte pour vous avoir choisi des livres et marqué les endroits qui pouvaient satisfaire votre curiosité ; mais vous prétendez que j'ajoute aux livres... La volupté qui monte plus haut que les sens, cette volupté toute chaste et tout innocente, qui agit sur l'ame sans l’altérer, et la remue ou avec tant de douceur qu’elle ne la fait point sortir de sa place, ou avec tant d’adresse qu’elle la met en une meilleure, cette volupté, madame, n’a pas été une passion indigne de vos Romains. Scipion et Laelius en ont usé sans scrupule ; Auguste et ses amis ont été de ces honnêtes voluptueux. Auguste fut la fin du bon temps, Scipion en fut la fleur.

Le sénat et la campagne, les affaires civiles et les actions militaires avaient leur saison. La conversation, le théâtre et les vers avaient la leur. Jamais les plaisirs de l’esprit ne furent mieux goûtés que par ces gens-là.

A qui furent-ils plus nécessaires et plus utiles qu'à Auguste, pour éloigner de son imagination les débauches de sa fille, la défaite de ses légions, la révolte des provinces, et pour apaiser et mettre en repos cette partie impatiente de son ame qui se tourmentait et veillait sans cesse ? Auguste suivait le conseil de la nature, qui veut que tout ce qui travaille se repose, qui [p.62] entretient la durée par la modération, et menace la violence de fin... Ce repos, ces distractions sont des besoins de la vie humaine, quelque riche et suffisante à soi-même qu'elle puisse être d'ailleurs... Ce sont, à proprement parler, les voluptés de la raison et les délices de l'intelligence... Un grand philosophe[[28]](#footnote-28) n’a pas craint de dire que le repos et le divertissement n’étaient pas moins nécessaires à la vie que les repas et la nourriture... Mais il ne veut pas que les sages passent le temps comme le vulgaire. Le commerce des paroles doit être leur plus douce occupation. Il a recherché les habitudes vertueuses qui doivent régler ce commerce et s’étendre à tous les entretiens que les hommes ont les uns avec les autres. Il a découvert entre la mauvaise humeur et la bouffonnerie un milieu approuvé et par la raison, dans lequel lame se dilate par un mouvement modéré, sans s’énerver par la dissolution, c’est la première condition qu’il estime nécessaire. Il veut aussi pour ce commerce une certaine douceur et facilité de mœurs, qui sait être accommodante sans être servile, qui n'approuve pas tout sans choix, qui ne rejette pas tout par dégoût.

Il exige encore une franchise naïve et une coutume de dire vrai, aux choses même indifférentes, sans vaine ostentation, sans retenue affectée.

[p.63] Sans douceur, les assemblées des hommes ne seraient que des troupes d’ennemis, ou des cercles d’admirateurs réciproques.

Sans la franchise, elles seraient ou des écoles de dissimulés qui ne veulent pas dire quelle heure il est, ou des théâtres de capitans qui disent plus qu’ils ne savent et plus qu’ils ne font et peuvent faire.

Sans une certaine mesure dans l’humeur, les assemblées seraient trop tristes ou trop gaillardes ; ce seraient des convois funèbres ou des spectacles licencieux.

Les premiers Romains n’eurent pas les qu'alités nécessaires pour la conversation. Tant que leur éloquence, pour user des termes de Varron, a senti les aulx et les oignons, on n’en devait rien attendre de fort exquis. Mais ils trouvèrent un fonds si heureux, que d'abord le bon esprit fut chez eux une chose populaire. La politesse passa du sénat aux ordres inférieurs, voire au plus bas étage du menu peuple ; et si en leur cause, on doit croire leur témoignage, ils ont effacé ensuite toutes les grâces et toutes ces vertus de la Grèce, et ont laissé son atticisme bien loin derrière leur urbanité. »

Ici Balzac nous apprend que de son temps ce mot d'urbanité n'était pas encore reçu en France : il pense que quand l'usage l'aura mûri, et aura corrigé l'amertume de la nouveauté, nous nous y accoutumerons [p.64] comme à d’autres que nous avons empruntés de la même langue.

Il croit que ce mot, chez les Romains, s’entendait principalement de la science de la conversation et du don de plaire en bonne compagnie ; que les Grecs ont abusé de cette connaissance, et que les seuls Romains, même en Italie, en ont connu le vrai et le légitime usage. Les citoyens romains apportaient de grands avantages dans le monde ; devaient beaucoup à leurs mères et ci leur naissance, savaient quantité de choses que personne ne leur avait apprises. Il n'y a plus de doute que dans leur plus familier entretien, il n’y eut des grâces négligées et des ornements sans art que les docteurs ne connaissent point, qui sont au-dessus de l’art et des préceptes. Balzac pense qu’à l’aménité, ils joignaient cette grandeur dont il leur était impossible de se défaire, parce qu’elle tenait à leur cœur et à leur esprit, parce qu’elle avait racine en eux et n'était pas appliquée sur leur fortune. Pas un de leurs gestes, pas un de leurs mouvements qui fût indigne de la souveraineté du monde ; ils riaient même, ils se jouaient avec une sorte de dignité.»

Ici l’auteur fait un retour vers madame de Rambouillet, pour remarquer qu’elle est de ce caractère, qu'elle descend du même principe, fille de leur discipline et de leur esprit, et ne tient pas moins de l'a magnanimité des César et des Scipion que de l'honnêteté des Livie et des Cornélie.

[p.65] Je crois cet éloge bien mérité : et il est difficile de le croire une plate louange, quand on considère l’homme qui la donne, le fonds de l’ouvrage où il l'a placé, le sentiment qui l'anime en l’écrivant, celui qu’il suppose à la personne pour qui il l’écrit ; et enfin cet éloge vient si naturellement à la place où il se trouve, qu’on ne peut y méconnaître une sorte d’à-propos qui ne serait pas venu à l'auteur pour une femme vulgaire.

L’auteur cite plusieurs exemples de l’urbanité des plus illustres Romains du temps de la république, « même de ce fâcheux et insupportable homme de bien, Caton le censeur. Cette urbanité avait son temps et sa place dans cette république de fer et de bronze, parmi des citoyens d'une simplicité fine, d’une innocence spirituelle... Ils recevaient le soir dans le cabinet, les grâces qu’ils avaient rejetées le malin sur le tribunal ; mais les grâces n’étaient chez eux ni affectées, ni licencieuses ; elles ne fardaient pas la majesté ; et les l'ajustaient de façon à en tempérer l’aspect.

Ces grâces, madame, et cette majesté, se séparèrent à la fin. Les grâces parurent encore sous les empereurs, mais elles parurent seules, car la majesté des paroles se perdit avec la liberté. »

L’auteur rapporte les paroles de Cassius à Brutus avant les ides de mars : «Ces paroles, madame, sont les dernières que prononça la république avant de rendre l'ame C’était le caractère de [p.66] l'esprit de Rome, citait la langue naturelle de la majesté.»

L’auteur finit par des observations sur les monuments qui restent de la conversation et des mœurs privées des Romains ; il exprime ses regrets sur leur rareté.

Cette dernière partie est d'une érudition qui sait choisir les sources auxquelles on peut remonter avec profit. Elle présente aussi des résultats assez piquants des recherches de l’auteur. « Le premier César avait recueilli avec soin ce qui s'était dit et se disait chaque jour de plus remarquable dans Rome. Tyron avait fait un recueil des bons mots de Cicéron ; et un ancien grammairien parle de deux livres de Tacite, qui avaient pour titre *Les Facéties*. »

Le troisième discours de Balzac à la marquise de Rambouillet est intitulé *de la Gloire*. Cet écrit est d’une ame généreuse et soulevée contre la cupidité, qui était la maladie régnante sous le règne du cardinal Mazarin. L’auteur y oppose l’amour de la gloire qui, chez les peuples anciens, à Rome surtout, payait les plus grands services ; il s’exalte de nouveau et avec une éloquente chaleur au souvenir de ces grands hommes de la république romaine, dont il sent si bien la dignité.

Cet écrit est terminé par un nouvel éloge de la personne à qui il s’adresse. « Vous avez dans l'ame, madame, tous les principes de la haute et ancienne [p.67] générosité. Vous croyez que la vertu se tient lieu de digne et de suffisante récompense, mais qu'elle accepte la gloire sans l’exiger ; que la gloire n’est pas tant une dette dont s’acquitte le public, qu’un aveu de ce qu'il doit, et tout ensemble une protestation qu'il est solvable. »

Plusieurs trouveront les conversations rappelées par Balzac d’une gravité qui va jusqu’au ridicule ; les sujets qu'elles traitaient seraient ridicules, sans doute, dans la société d’une bourgeoise de petite fortune qui aurait à soigner elle-même son ménage et ses enfants. Ils seraient ridicules dans les entretiens d'une femme sans esprit, sans jugement, qui aurait la vanité de faire la savante. Ils seraient ridicules dans un pays où tous les esprits seraient tendus aux affaires publiques, soit par la nature de la constitution, soit par une révolution flagrante, ou récente, ou imminente.

Mais dans une monarchie ancienne dont rien ne menaçait l’existence, où les affaires publiques étaient gouvernées par un pouvoir héréditaire, où une grande fortune donnait de longs loisirs, où des études suivies étaient le plus sûr moyen d’éviter les ennuis du désœuvrement, où la culture de l’esprit pouvait seule assurer des jouissances à l’âge mûr et à la vieillesse, les études de la marquise de Rambouillet étaient éminemment raisonnables.

Je demande si la nature de ces études n’était pas noble, élevée, de celles qui se prêtent le mieux à [p.68] la conversation, qui y fournissent et en reçoivent davantage ? n’était-elle pas de celles qui donnent à l'esprit le plus d’étendue et de lumières, qui s'allie ni le plus naturellement et le plus étroitement aux qualités morales, au perfectionnement de la raison, au sentiment du beau et du grand, à la délicatesse du goût, et se prêtent le mieux aux plaisirs d’une imagination sage et réglée ?

Au reste ces conversations particulières de la marquise n’étaient pas les conversations générales et habituelles de sa société tout entière.

Je crois, comme les censeurs de l’hôtel Rambouillet, que les entretiens et les correspondances rendaient la plupart du temps sur la valeur d’un mot ; mais elles ne m’en semblent pas plus méprisables. Mademoiselle de Rambouillet et Voiture eurent plusieurs con versai ions, et s'écrivirent deux lettres assez longues sur le mot car, dont plusieurs membres de l'Académie demandaient la suppression et la radiation dans le Dictionnaire. Et bien, ces lettres judicieuses et spirituelles ont sauvé un mot nécessaire ; nécessaire, dis-je, car on remploie à tout moment.

En tout temps, il vaut mieux, dans le monde, parler des mois que des personnes. La langue y gagne, la société aussi. La passion du bon langage doit être une passion nationale.

Le maréchal de Beauvau, le chevalier de Boufflers, son neveu, à qui l'on ne reproche pas sans doute [p.69] la pédanterie, ni la préciosité, ne laissaient jamais passer dans leur société une faute contre la langue, ni une locution douteuse, sans les relever.

# Chapitre VIII.

Mœurs ton et langage de la société de Rambouillet. Ton et langage de la bonne compagnie des générals peints - Par corneille, dans sa comédie de Mélite. Ton et langage de la société dissolue a la même époque. Distinction entre différents genres de naïveté.

A l'hôtel de Rambouillet régnait une décence extrême. Aucune familiarité, aucune liberté dont la décence pût s’offenser n y était permise. Voiture, après avoir donné la main à Julie pour passer d’un appartement dans un autre, voulut lui baiser le bras ; elle lui témoigna sérieusement que cette hardiesse ne lui plaisait pas. Cependant ce n'était pas une témérité bien grande, s’il est vrai que quelques années plus tard, « madame de Sévigné, » comme le dit son cousin Bussy-Rabutin, « ne tenait pas ses bras trop chers. » Il ajoute à la vérité : « C'était sans doute parce qu'ils ne sont pas beaux. Les prend et les baise qui veut ; elle se persuade qu'il n'y a point de mal, parce qu'elle croit qu'on n'y a pas de plaisir. »Toutefois il paraît que la [p.70] facilité de madame de Sévigné était contraire a l’usage, puisque Bussy-Rabutin ajoute encore ce trait de satire : « Il n'y a guère que l'usage qui la pourrait contraindre ; mais elle ne balance pas à le choquer plutôt que les hommes[[29]](#footnote-29). »

Il paraît que Voiture, après avoir reçu de Julie une leçon de réserve, se crut en droit d’en donner de semblables à d’autres. Godeau, de l'Académie française, évêque de Vence, ayant adressé à Voiture un défi de vers galants en honneur de celle belle personne, Voiture lui adressa ce rondeau fanfaron :

Comme un galant et brave chevalier,

Vous m'appelez en combat singulier

D'amour, de vers et de prose polie;

Mais à si peu mon cœur ne s'humilie,

Je ne vous tiens que pour un écolier;

Et fussiez-vous brave et docte guerrier,

En cas d’amour, n’aspirez au laurier.

Rien ne déplaît à la belle Julie

Comme un galant.

Quittez l'amour, ce n’est votre métier ;

Faites des vers, traduisez le Psautier.

Votre façon d’écrire est fort jolie;

Mais gardez-vous de faire de folie,

Ou je saurai, ma foi, vous châtier

Comme un galant.

L’exception que l'hôtel de Rambouillet faisait, depuis le commencement du siècle, aux mœurs [p.71] dissolues, se soutint, s’étendit, passa en règle, devint exemple et autorité.

Quant au langage, je ne pourrais dire que la société de Rambouillet tout entière se piquât de la même simplicité que la Marquise et sa famille ; mais s’il était un peu plus orné, il n’était pas pour cela affecté et précieux, Nous avons un monument authentique du langage habituel de la haute société dans la comédie de *Mélite*, qui est le premier ouvrage de Corneille. Cet ouvrage fit dans l'art dramatique une révolution dont Molière a eu l'honneur, parce que ce fut son talent qui la signala avec éclat. «Avant *Mélite*, dit Corneille dans sa préface, on n’avait jamais vu que la comédie fit rire sans personnages ridicules, tels que les valets bouffons, les parasites, les capitans, les docteurs, etc. Celle-ci (*Mélite*) a fait son effet par l'humeur enjouée de gens, d’une condition au-dessus de ceux qu'on voit dans les comédies de Plaute et de Térence.» En effet, dans cette pièce, l'auteur ne se bornait pas à produire des personnages décents, au lieu des bouffons de fantaisie: il leur donna, dit-il, un style naïf qui faisait une peinture de la conversation des honnêtes gens. Le succès de cet ouvrage, que l'auteur reconnaît être fort défectueux, « fut, dit-il, surprenant ; il donna lieu à l’établissement d'une nouvelle troupe de comédiens malgré le mérite de celle qui était en possession de s’y voir l'unique. » Toutefois, cet ouvrage qui, selon Corneille, peint [p.72] si *naïvement* la conversation des honnêtes gens, et qui par ce mérite obtint tant de succès, paraîtrait aujourd'hui un peu recherché. Il manque au moins de cette familiarité que l’usage a fait entrer à la suite dans la conversation et qu’on y exige plus que jamais.

La qualification de naïf ; que Corneille donne au style de ses interlocuteurs, style fort différent de celui des personnages de Molière, qui est aussi estimé naïf, m'a paru rendre nécessaires quelques observations sur la naïveté.

Molière et Corneille pouvaient se croire également naïfs. Il y a la naïveté sublime et la naïveté familière. Les naïvetés d'Agnès sont de ce dernier genre. Le fameux qu'il mourût, dans la bouche d'un père moins tendre que citoyen énergique, est une naïveté sublime. On peut reconnaître encore des différences entre la naïveté pastorale, la naïveté comique, la naïveté érotique.

Nous avons eu la naïveté de Boccace, celle de Brantôme, celle de Rabelais. Plus tard, nous avons eu celle de Montaigne, ensuite celle des contes de La Fontaine, ensuite celle de Molière. Toutes ces naïvetés-là ont changé de nuance jusqu’à Voltaire, qui fut libre, leste et gai, mais avec une retenue dont la société de madame Duchatelet lui avait fait sentir la convenance. Aujourd’hui, Voltaire lui-même nous dirait que Brantôme et Rabelais furent sales et orduriers, Montaigne quelquefois [p.73] obscène, La Fontaine licencieux dans ses contes, Molière indécent et grossier dans plusieurs de ses comédies. Voltaire, dans son Commentaire sur Corneille, a relevé comme grossier, un mot employé par l'auteur dans une épigramme contre Scudéry, qui à la suite de quelques débats à l’occasion de la critique du *Cid*, l’avait appelé en duel. Corneille termine son épigramme par un vers qui envoie le ferrailleur Scudéry en un lieu qui rime à duel et à cartel... Ce mot, dit Voltaire, est d’une grossièreté insupportable. Boileau, l’ayant employé depuis en parlant des vers pleins de sel de Régnier, se hâta de le remplacer par ceux-ci :

Heureux si ses discours, craints du chaste lecteur,

ne se sentaient des lieux où fréquentait l'auteur !

Ne nous étonnons pas d’être plus polis que nos pères du XVIe siècle. Ils fêtaient, eux, beaucoup plus que les peuples anciens les plus civilisés. Ce que nous entendons aujourd'hui par décence dans le langage était inconnu aux Grecs et aux Romains[[30]](#footnote-30).

[p.74] Cicéron parle de la décence des paroles dans le traité des *Devoirs*, chap. 35. Il la recommande aux Romains ; la politesse exquise de son esprit en avait conçu les lois: mais la chose était hors des mœurs générales ; le mot décence n’existait même pas ; pour l'en tenir lieu, Cicéron emploie cette locution : *quod decet*. De nombreux passages des odes d’Horace attestent la liberté, pourquoi ne dirais-je pas la grossièreté du langage chez les Romains. Boileau n’a-t-il pas dit :

Le latin dans les mots brave l'honnêteté ?

et quel besoin est-il de preuves pour une vérité qui s’explique si bien par une autre qui n'est pas douteuse ? C'est que chez les Romains, les femmes ne vivaient pas en société avec les hommes ; [p.75] que les dames romaines vivaient retirées ; que recevoir des hommes chez soi, c'était le honteux privilège des courtisanes et des femmes publiques.

Le bel esprit a essayé de nos jours d'accréditer un paradoxe qui me paraît blesser tout ensemble la vérité, la morale et le goût. C’est que où la vertu règne, la bienséance est inutile[[31]](#footnote-31) ; que la pureté des mœurs n’a rien à cacher ni à déguiser ; que la franchise du langage est un des attributs de l'honnêteté des mœurs. Suivant cette doctrine, la bienséance ne serait qu’un voile bon à jeter sur le dérèglement des mœurs, ou tout au plus un palliatif de l’incontinence générale. Sans doute, plus les mœurs sont dissolues, et plus il importe que le langage épargne le dégoût qu’elles inspirent. Mais il n’est pas vrai que n France l'honnêteté des mœurs puisse se passer de la décence du langage.

La bienséance du langage est l’expression naturelle des mœurs honnêtes.

La bienséance du langage est une loi de la morale dans toute société où les femmes sont en parité avec les hommes, parce que c’est un devoir envers elles. Dans la société des femmes, la bienséance du langage est imposée par la double sympathie qui unit l’homme délicat à la pudeur du sexe, et la délicatesse de chaque homme avec celle de tous les autres. Les sympathies et les [p.76] antipathies naturelles sont des lois de la morale, intimées à tous les cœurs bien nés.

La bienséance du langage serait une loi du goût, quand elle ne serait pas une règle de morale, et c’est par celle raison que la bienséance peut être respectée au plus haut point chez une nation où la corruption des mœurs est portée au dernier excès.

La pureté du goût est une qualité de l'esprit ; c'est un tact qui peut, bien que difficilement, s’acquérir par l’affinage de l'intelligence : au lieu que la pureté des mœurs est le résultat d’habitudes sages, dans lesquelles tous les intérêts de l'ame sont entrés et se sont mis d’accord avec les progrès de l’intelligence, C'est pourquoi l’accord du bon goût et des bonnes mœurs est plus ordinaire que l’existence du goût sans mœurs, ou des mœurs sans goût.

Nous reviendrons sur ce sujet dans la quatrième période, en examinant la doctrine de Molière sur l'usage de plusieurs expressions qu’il a voulu maintenir, et que l’usage a écartées de la langue.

# Chapitre IX.

De 1629 à 1640, 4ème période. Etat et mœurs de la cour, vers 1630. Composition de la société de Rambouillet. Montausier : son caractère.

Le temps était venu où Richelieu, réunissant à [p.77] la dignité de cardinal les fonctions de connétable, de grand-amiral et de premier ministre, se rendît terrible aux grands. Il débute par le procès du prince de Chalais. Il se fait donner ou plutôt il se donne à lui-même une compagnie de gardes du corps. Il fait décapiter, sous prétexte de duel, Chapelle et Boutteville, ses ennemis. Il fait décapiter Marillac, aussi son ennemi, sous prétexte de concussions. Il retient prisonnière à Compiègne la reine-mère, et la force peu après à chercher un asile en terre, étrangère ; il exile ou fait arrêter les amis et les domestiques de cette reine proscrite et met Bassompierre à la Bastille, Il fait décapiter Henri de Montmorency. Il étouffe par des exécutions militaires la révolte des nu-pieds de Normandie, soulevés par l’excès des impôts. Il fait trancher la tête à de Thou et à Cinq-Mars. En dix années il parvient au faite du pouvoir, et meurt.

Au spectacle de cette période de terreur, c’est, je pense, une consolation de voir s’élever une autre grandeur que la grandeur de la cour, une autre autorité d’exemple et d’opinion, un autre modèle de société, une autre source de mœurs, d’idées, de principes ; c’est surtout un besoin pour les ames douces et nobles, au milieu tics tourments politiques qui les épuisent, d'entrevoir dans une société nouvelle un asile fermé à l’esprit de faction, et où se retrouvent les principales aménités de la vie civilisée.

[p.78] Dans la période que nous parcourons de 1630 à 1640, l'accroissement de la société de Rambouillet prouva l'éloignement que la terreur avait inspiré pour la cour. On vit en 1635, entre les femmes qui se jetèrent dans cette société, mademoiselle de Bourbon-Condé, sœur du grand Condé et du prince de Conti, la même qui fut depuis l’héroïne de la Fronde sous le nom de duchesse de Longueville. En 1635, elle n’avait que dix-sept ans[[32]](#footnote-32).

Dans le même temps parut aussi à l’hôtel de Rambouillet mademoiselle de Coligni, qui fut depuis la comtesse de la Suze, du même âge que mademoiselle de Bourbon-Gondé, dix-sept ans.

Boileau trouvait ses élégies d'un agrément infini, Voltaire la cite dans le siècle de Louis XIV comme célèbre. C’est elle qui se fit catholique parce que son mari était huguenot, et qui s’en sépara, afin, disait la reine Christine, de ne le voir ni dans ce monde-ci, ni dans l'autre.

Dans le même temps encore fut reçue dans la société madame de Scudéry, femme de George, qu’il ne faut pas confondre avec Madeleine de Scudéry, sœur de ce même George, née en 1607, comme nous l’avons vu, et âgée de vingt-huit ans en 1635. Madame de Scudéry était beaucoup plus [p.79] jeune et a un tout autre esprit que Madeleine, sa belle-sœur. Elle fut fort aimée du duc de Saint-Aignan, et sa correspondance avec Bussy-Rabutin la placée au rang des bons épistolaires de ce temps-là.

On ne voit à l’hôtel de Rambouillet, dans cette période, qu’un seul nom qui soit dans la ligne de ce qu’on a pu appeler depuis les *précieuses.* C’est celui de Madeleine de Scudéry. Mais elle n’avait

encore rien publié alors ; ses premiers écrits n'ont paru qu'après le mariage de mademoiselle de Rambouillet et la mort de Louis XIII, en 1643: elle fut jusque-là accueillie à l’hôtel de Rambouillet, non comme auteur, mais comme fille d’esprit, convenablement élevée, sœur d’un homme de lettres fort répandu, et aussi comme une personne peu favorisée de la fortune, dont la société, agréable à Julie qui était du même âge, n’était pas sans quelque avantage pour elle-même[[33]](#footnote-33).

Au commencement de la période de 163o à 1640, la société de Rambouillet recul avec ses anciens habitués George de Scudéry dont je parlais à l'instant, Costar, Sarrazin, Conrart, Mairet, Patru, Godeau, âgés de vingt-cinq à trente ans.

En 1628, elle avait perdu Malherbe, âgé de soixante-treize ans. Mais à peu près dans le même temps elle reçut Pierre Corneille, dont la vie [p.80] poétique commença en 1625 par la comédie de *M élite* dont nous avons parlé. Il était alors âgé de 19 ans.

Entre 1630et 1635, viennent Rotrou, Scarron, Benserade, Saint-Evremont. Charleval, Menage, plus jeunes de quelques années que les précédents.

En1631, parut à l’hôtel de Rambouillet le duc de la Rochefoucauld, âgé de 18 ans.

Enfin, dans le même temps, on y voit le marquis de Salle, qui fut depuis le duc de Montausier, âgé de 21 ans.

C'est une époque dans l'histoire de 1'hôtel Rambouillet que la première visite de Montausier. Ce nom répond de la considération des maîtres qui l'habitaient, et émousse bien des épigrammes. Nous avons vu qu'en 1361, la peste régna à Paris ; que madame de Rambouillet y perdit son second fils, le vidame du Mans, âgé de 7 ans, et qu’elle et sa fille Julie, alors âgée de 24 ans, ne quittèrent le malade que quand la mort lui eut fermé les yeux, bien que tous les amis de ta maison s’en fussent éloignés. Ce fut le récit de ces soins touchants qui inspira au marquis de Salle le désir de connaître madame de Rambouillet, et d'épouser Julie. Assurément ce n’est pas là le commencement d’un amour romanesque, à moins qu’on n’appelle ainsi un amour né du respect le plus profondément senti et d’une vive sympathie de vertu. Montausier est sans contredit le plus beau caractère qui ait jamais étonné une cour corrompue. Son nom a [p.81] fait long-temps pâlir les courtisans serviles et tressaillir les citoyens. C’était l’ennemi du faux en toutes choses, du faux goût, du faux savoir ; du faux en morale, en politique, en littérature, en conversation ; l'ennemi des esprits faux et des cœurs faux. Boileau regardait son suffrage comme le plus honorable qu’il pût obtenir ; Molière a emprunté son caractère plusieurs des beaux traits de son Misanthrope. Les plus grands orateurs de la chaire sacrée, Kléchier et Bossuet, en ont fait le sujet de leurs plus éloquentes oraisons funèbres ; un siècle après sa mort, l’Académie française aussi appelé sur ses hautes vertus l'éloquence philosophique ; le prix qu'elle offrit au meilleur éloge, fut partagé entre MM. Garat et Lacretelle l’aîné.

Louis XIV avait donné Montausier pour gouverneur à l'héritier du trône, et l’on sait comment Montausier remplit celle éminente fonction. Tel était le prétendant de Julie de Rambouillet.

La nomenclature que nous venons de parcourir, suffirait pour repousser les atteintes du ridicule que nos éditeurs modernes s’efforcent de jeter sur cette maison de Rambouillet.

C’est le sort de toutes les maisons ouvertes par des personnages distingués, de recevoir parmi les gens de mérite, des esprits subalternes, mais obséquieux. On les appelait, il y a soixante ans, des *espèces.* Voltaire avait son P. Adam, qui n’était pas le premier homme du monde. Montesquieu

[p.82] avait son abbé de Guasco. Que dans cette société de Rambouillet il se soit trouvé un certain abbé Cottin, il n'y a rien d’étonnant. L’abbé Cottin était aumônier du roi, prédicateur de la cour, ses sermons furent suivis avec ardeur quinze carêmes de suite. L’estime de Montausier pour lui persuade qu’il n’était pas sans mérite. Voltaire, qui le déclare mauvais poète et prédicateur plat, dit néanmoins qu’il était aimable dans le monde[[34]](#footnote-34).

Remarquez aussi que si l'abbé Cottin était de cette société, Boisrobert, l’ame damnée du cardinal, le plus mauvais sujet de Paris, n’en était pas. Ségrais raconte que le cardinal envoya Boisrobert à la marquise, pour lui demander son amitié, mais à une condition trop onéreuse pour elle, qui ne savait ce que c’était de prendre parti, et de rendre de mauvais offices à personne. Boisrobert lui dit que le cardinal la priait en amie de lui donner avis de ceux qui parlaient de lui dans les assemblées qui se tenaient chez elle : elle répondit qu'ils étaient si follement persuadés de la considération et de l’amitié qu’elle avait pour son éminence, qu’il n’y en avait pas un seul qui eut la hardiesse de parler mal de lui en sa présence, et ainsi qu'elle n’avait jamais occasion de lui donner de semblables avis.

# Chapitre X.

Suite de 1629 à 1640 (4e période) — Naissance de l’Académie française. — Le *Cid* de Corneille. — Critique du *Cid* par l’Académie française. — Opinion de l’hôtel de Rambouillet sur le *Cid.* — Grands ouvrages, mis au jour par corneille dans cette période.

[p.83] De la conversation de l'hôtel de Rambouillet, de l'émulation de bien penser et de bien dire qu’elle avait excitée, est née l'Académie française.

Antoine Godeau, depuis évêque de Vence, Jean Ogier sieur de Gombaud, Jean Chapelain, Claude de Malleville, Valentin Conrart, tous habitués de l'hôtel de Rambouillet, firent partie des neuf hommes de lettres qui, en 1625, se réunirent chez Conrart, opulent financier, le moins docte, mais le mieux logé d'entre eux, pour discourir sur la langue et sur la littérature.

Boisrobert, qui veillait aux intérêts du cardinal dont il était secrétaire, eut l’adresse de se faire admettre à quelques séances de cette société ; il proposa au cardinal de lui donner une forme légale, de l’augmenter, et de s’en établir le protecteur. Le cardinal goûta cette idée. Boisrobert la présenta de sa part aux neuf amis, qui 'a reçurent avec déplaisir, voyant dans l'érection légale de l’Académie [p.84] la perte de la liberté et de li n limité qui faisaient le charme de leur réunion. Boisrobert insista, manœuvra, intrigua ; le cardinal se mit en avant. Pendant ce temps-là, la société s’accrut de dix-neuf membres, et s'éleva à vingt-huit, y compris Boisrobert. Alors la proposition du cardinal obtint sans difficulté la majorité. Du nombre de ces nouveaux académiciens, étaient. Jean Desmarets, sieur de Saint-Sorlin, Guillaume Bautru comte de Serran, le marquis de Racan, Guillaume Colletet, qui étaient aussi des amis de l'hôtel de Rambouillet, puisque leurs noms se trouvent avec les cinq premiers, au nombre des dix-huit auteurs qui firent chacun un madrigal pour la guirlande de Julie, en 1641.En 1634, se fit le règlement de la nouvelle compagnie. Balzac, Vaugelas et Voiture y entrèrent cette année.

En 1635, furent données des lettres patentes pour la fondation légale de rétablissement, et Henri Louis Hubert de Montmor, autre auteur de la guirlande, y fut aussi compris.

À peine l’Académie était-elle formée quand Corneille donna le *Cid*. George de Scudéry en fit une critique offensante et provoqua celle de l'Académie naissante dont Corneille n’était pas membre. Le cardinal, jaloux du poète qui lui échappait, et envieux en même temps de sa gloire, imposa à l'Académie la critique du *Cid*. L'Académie s’honora par [p.85] la sagesse de ses remarques et par une équitable distribution d'éloges et de critique. Voltaire a rapporté cet écrit clans son édition de Corneille. Je ne parie ici d’un fait si connu que pour faire observer quel hôtel de Rambouillet prit chaudement le parti de Corneille, et contre Scudéry, et contre l'Académie elle-même ; ce qui était se déclarer en même temps contre le cardinal, qui aurait voulu voir Corneille humilié.

Lorsque le *Cid* parut, Julie avait vingt-neuf ans. C'était l’époque la plus brillante de l'hôtel de Rambouillet ; c’était aussi l’époque où commença la gloire du grand Corneille. Scudéry lui reprochait d’avoir imité dans le *Cid* un ouvrage du théâtre espagnol ; il ne voyait en lui qu’un traducteur de Guilain de Castro ; il prononçait que Corneille était tout à fait dénué du mérite de l’invention. Corneille répondit à ce reproche en 1639, par les *Horaces* et *Cinna* ; en 1640, par *Polieucte* ;en 1641, par la *Mort de Pompée* ;en 1642, par *le Menteur* ; en 1645, par *Rodogune*.

Tous ces chefs-d’œuvre parurent en dix ans. Corneille lisait toutes ses pièces à l’hôtel de Rambouillet, avant de les mettre au théâtre. Voltaire rapporte, d’après un écrit du temps, que mesdames de Rambouillet trouvaient le christianisme trop exalté dans *Polieucte* ; et Voltaire approuve ce jugement. Il attribue le succès delà pièce aux rôles admirables de Sévère et de Pauline.

[p.86] Quelle prévention que cette qui fait voir un bureau de fade bel esprit dans celle maison, ou le poète le plus mâle de notre littérature et le plus élevé, à qui il n'est arrivé qu’une seule fois de mettre une passion amoureuse sur la scène, allait chercher des conseils et des encouragements, échauffer et exalter son énergique talent, et où il trouvait l'inexprimable bonheur délie goûté, senti, admiré dans son élévation et dans sa profondeur, par des femmes qui s'étaient passionnées dans la noble conversation de Balzac pour la grandeur romaine !

Je me trompe en accusant ici la prévention ; non : c’est simplement le besoin d’écrire qui fait adopter sans examen et sans conviction un texte de déclamations reçues et en fait exagérer l'expression, pour ne pas reproduire les mêmes idées précisément sous les mêmes paroles. On se persuade qu’on peul suppléer à la nouveauté des assertions ou racheter ce qu'elles oui de suranné parle mérite d’une rédaction plus énergique, et qu’on est plus énergique quand on est plus absolu et plus outré.

Quelques écrivains ont fait honneur à l'influence d’Anne d'Autriche et à l’esprit espagnol apporté par elle en France, du premier essor de Corneille. Corneille n’était point reçu à la cour d’Anne d’Autriche ; il suivait celle du cardinal, qui était alors tout opposée. Ce fut à Rouen, sa ville natale, qu’un secrétaire de Catherine de Médicis (nommé [p.87] Chalons) l'engagea à apprendre l’espagnol et à étudier le théâtre écrit en cette langue.

C’est du reste un tic commun à beaucoup d’écrivains, d'indiquer dans nos vieilles cours l’origine du génie en tout genre, comme s’ils étaient aussi sûrs de la trouver cette source qu'ils le sont d'y trouver l'origine des plus grands vices. Nous aurons occasion de revenir sur cette maxime, quand nous serons au temps de Molière, de Racine et des grands hommes qui ont illustré le siècle de Louis XIV. Ici il suffit d’observer qu’il y eut à la cour d’Anne d’Autriche plus de galanterie que de bel esprit, et plus d'intrigues d'amour que d’intrigues littéraires ; et enfin qu’à l'époque dont nous parions, la galanterie des Amadis, qu’on appela très-improprement chevaleresque, était fort en désarroi depuis le *Don Quichotte* qui avait paru au commencement du siècle.

En résumé, durant cette période de 1620 à 1634, quels personnages figurent à l'hôtel de Rambouillet ? Nous y voyons Malherbe, honoré, fêté, chéri, y finir sa carrière ; le grand Corneille, distingué, encouragé, soutenu, y commencer la sienne ; et le sage, le vertueux, le sévère Montausier y fixer les vœux de la mère pour sa fille, et devenir maître de l’esprit et du cœur de Julie. Aucun de ces personnages ne peut donner lieu à l’imputation de préciosité et d'affectation, qu'on a tant répétée contre l’hôtel de Rambouillet.

[p.88] J’observe, en finissant ce chapitre, que vers la fin de la période dont il traite (en 1637) parut le premier ouvrage de Descartes, celui qui l’ait son plus incontestable titre de gloire ; je parle de son *Discours sur la méthode pour bien conduire sa raison et chercher la vérité dans les sciences*. Cet ouvrage écrit en français est d’un style pur et d’une limpidité parfaite. Rien ne m’a appris si Descartes était alors de la société de la marquise. Mais on voit dans les lettres de Mad. de Sévigné et dans d'autres documents que les femmes les plus illustres qui brillaient à l’hôtel de Rambouillet lorsqu’il a fini, étaient disciples et admiratrices passionnées de Descartes.

# Chapitre XI.

De 1640 à 1650 (5e période.) - guirlande de Julie en 1641.— Mariage de Julie de Rambouillet avec le duc de Montausier en 1645— pertes éprouvées par la marquise de Rambouillet. — dissolution de sa société. — naissance de diverses sociétés formées des débris de la sienne. —Naissance dans le même temps du mot de *précieuses.*-Eloges de la société de Rambouillet, par le P. Petit, par Fléchier, par le duc de saint-Simon, par mademoiselle de Montpensier.

[p.89] Ceux qui se sont fait de Julie de Rambouillet une idée romanesque, veulent nous persuader qu'après que le duc de Montausier eut demandé sa main, elle le fit languir treize ans, le soumit à toutes les épreuves imposées aux amours fabuleux des romans du temps, exigea qu’il parcourût, dans toute son étendue, le royaume de Tendre, dont mademoiselle de Scudéry n'eut l’idée et ne publia la carte que dix ans plus tard. Ils en font, en un mot, une mijaurée excessivement ridicule.

Faire de Julie une amoureuse ridicule, c’est faire de Montausier un amoureux plus ridicule encore. Mais le moyen de faire jouer le rôle d’un céladon à l'homme de France le plus antipathique avec toute affectation, avec tout jargon, avec tout ce [p.90] qui était hors de la voie droite et nette de la raison et de la vertu ?

A l’époque de son mariage, Montausier avait à peine trente-cinq ans ; depuis l'âge de vingt ans, il était au service et engagé dans des guerres successives, en Italie, en Lorraine, en Alsace ; en 1638, parvenu au grade de maréchal de camp, bien qu’âgé seulement de vingt-huit ans, il fut nommé gouverneur de l’Alsace, province alors d’une sou' mission équivoque, où le roi avait besoin d’un homme qui réunit l’art et e courage du guerrier au tarent et à la sagesse de l’administrateur ; en 1638, il se signala au siège de Brissac ; revenu à Paris pendant l'hiver de 1641, il fut rappelé à l'ouverture de la campagne par Guébriant devenu général en chef de l’armée d’Allemagne et peu après maréchal de France ; le maréchal, qui avait une grande confiance en Montausier, ayant été tué en 1643, celui-ci fut fait prisonnier, peu de temps après, à la déroute de Dillingen ; il ne recouvra la liberté qu’en 1644 ; alors enfin il lui restait encore un obstacle à franchir pour se marier ; c’était sa religion. Montausier était calviniste ; il lui fallut le temps d’abjurer ; il abjura en 1645, âgé de trente-cinq ans, comme je l’ai dit, et alors il épousa Julie, qui avait trois ans plus que lui. Voilà l’histoire de son mariage, qui n’a rien de remarquable que son opposition avec ce qu’on en raconte.

[p.91] Ce fut pendant son séjour à Paris, dans l’hiver de 1641, que le marquis de Montausier fit à Julie cette fameuse galanterie d'une guirlande peinte sur vélin *in-folio* par Robert et, à la suite de laquelle se trouvent toutes les fleurs dont elle se compose, peintes séparément, chacune sur une feuille particulière, au bas de laquelle est écrit de la main de Jarry, célèbre calligraphe et noteur de la chapelle du roi, un madrigal qui se rapporte à cette fleur.

Dix-huit auteurs ont concouru à l’œuvre poétique, savoir : le duc de Montausier, les sieurs Arnault Daudilly père et fils, Conrard, madame de Scudéry, Malleville, Colletet, Hubert, Arnaut de Corneille, des Réaux Tallemant, Martin, Gombeau, Godeau, le marquis de Briote, Montmor, Desmarets et deux anonymes. Le volume qui contient cette guirlande, célèbre sous le nom de *Guirlande de Julie*, a été vendu 14.510 francs à la vente de M. de la Vallière, il y a quarante ans.

Cet hommage du marquis de Montausier était-il de si mauvais goût ?

La violette disait à Julie :

« Modeste en ma couleur, modeste en mon séjour,

Franche d'ambition, je me cache sous l’herbe.

Mais si sur votre front je puis nie voir un jour.

La plus humble des fleurs sera la plus superbe. »

Toutes les fleurs ne s’expriment pas aussi [p.92] heureusement que la violette ; mais toutes paient un tribut plus ou moins flatteur. Les dix-huit noms propres qui s’étaient associés aux noms de ces fleurs étaient les plus célèbres du temps ; la peinture et la calligraphie, qui fixaient sur le vélin les fleurs y les vers, le nom des auteurs, étaient des chefs-d’œuvre. Quel hommage plus noble peut offrir un amant à l'objet de sa tendresse et de son respect ?

Le mariage de Julie de Rambouillet avec le duc de Montausier est un fait de si peu d'importance historique, qu’il ne mériterait pas qu'on en recherchât les circonstances, s’il ne concourait d’abord à marquer l’époque où la société de l’hôtel Rambouillet commença à se dissoudre, et ensuite à faire tomber les applications que nos biographes modernes lui ont faites, des traits lancés par Molière en 1650 contre les *Précieuses Ridicules*. Il est certain que ce mariage fut la première cause qui mit fin à ce qu’on peut appeler le règne de l’hôtel Rambouillet, c’est-à-dire à ses nombreuses réunions, *à* l’appareil des conversations de haut intérêt, à l’influence, à l’autorité des opinions qui y prévalaient. Après cette cause de dissolution vint la guerre de la Fronde qui divisa toutes les familles de la capitale.

Le duc et la duchesse de Montausier passèrent deux années à Paris et dans l’hôtel de Rambouillet, après leur mariage. Mais, vers 1648, cette guerre [p.93] de la Fronde étant près d’éclater, Montausier se brouilla avec un grand nombre de ses amis qui prirent parti contre l'autorité royale. Il embrassa le parti de Mazarin qu’il méprisait, mais en qui il voyait cette autorité ; se brouilla avec le prince de Condé et sa sœur qu’il aimait, mais en qui il voyait des rebelles. En 1648, il se rendit avec madame de Montausier dans son gouvernement de l’Angoumois pour contenir les habitants dans l'obéissance ; il y réussit[[35]](#footnote-35). En 1649, il revint quelques mois à Paris, pour des affaires personnelles, mais il retourna bientôt avec sa femme dans l’Angoumois, où il se battit et reçut de graves blessures pour la cause royale ; il ne revint dans la capitale qu’en 1653, après la pacification de la guerre civile. Madame de Montausier y fut rappelée quelques mois avant lui par la mort de son père. Pendant ces qu'être années d’absence et de guerre intestine, la maison de la marquise était fort délaissée.

Dirai-je que la mort de Voiture, arrivée dans la même année 1648, cette mort pour laquelle l’Académie française avait pris le deuil, fit aussi un vide dans l'hôtel de Rambouillet ?

En 1652, après la guerre de la Fronde, Madame de Rambouillet, âgée de 72 ans, fut accablée de chagrins. Quelques années avant, elle avait perdu, comme nous l’avons dit, son second fils, mort de la peste entre ses bras. Elle perdit son mari [p.94] en 1653. En 1654 elle perdit son fils ainé, tué à l’âge de 31 ans, à la bataille de Nortlingen. Enfin, en 1658, elle se sépara de sa plus jeune fille, mariée avec ce même comte de Grignan qui épousa ensuite en troisièmes noces mademoiselle de Sévigné.

Ce fut, sans doute, alors qu’elle fit pour elle-même l'épitaphe qu'on trouve dans les *Observations* de Ménage *sur les poésies de Malherbe*.

Ici gist Arthénice, exempte des rigueurs

Dont la rigueur du sort l’a toujours poursuivie ;

Et si tu veux, passant, compter tous ses malheurs,

Tu n’auras qu'à compter les moments de sa vie.

Dès 1645 donc, le temps était venu où cette femme respectable devait voir sa maison se fermer à la jouissance d’une société choisie, mais nombreuse ; jouissance toute noble, toute glorieuse, mais par cela même d'un éclat incommode pour son âge. Cette maison, naguère si brillante, ne devait plus que s'entr'ouvrir aux consolations de l’amitié et à celles que lui apportaient de temps à autre la tendresse de sa fille Julie et le respect de son gendre.

La dissolution de la société de Rambouillet fut l’époque ou commencèrent des sociétés d'un autre ordre, et où s’introduisit dans la langue un mot nouveau, dont la naissance atteste celle de la chose ou de l’espèce de personnes qu’il désigne, le mot précieuse.

[p.95] Ce fut entre 1645 et 1648 que se formèrent ces nouvelles sociétés composées, pour la plupart, des débris de l'hôtel Rambouillet toutes plus ou moins à son exemple. Plusieurs en conservèrent l*e* bon ton et le bon goût. Mais, nous l'avons déjà dit, à l'hôtel de Rambouillet il y avait du mélange, non de mœurs, mais d’esprits ; et quelle est la société où il ne se rencontre pas des gens

de mauvais ton et de mauvais goût, parmi les personnes qui en sont le plus exemptes ?

Quand la société-mère se dispersa, les femmes ridicules qui étaient contenues par le grand nombre les autres, et surtout par la marquise de Rambouillet et sa fille, voulurent avoir à leur tour leur petit empire et leur petite cour. L’anarchie se mit dans le bel esprit et dans les usages de bienséance ; les mauvaises copies de l'hôtel de Rambouillet eurent la prétention de devenir modèles. Pour se faire un renom d’honnêteté, on affecta ta pruderie. Pour signaler la décence de son langage, on prit des précautions si grandes contre l’indécence, et elles désignaient si bien l'écueil, *q*u’elles étaient l’indécence même. Pour faire sentir la propriété de ses expressions, on se hérissa d’un purisme intraitable. Pour faire briller la finesse et la délicatesse de son esprit, on alambiqua toutes ses idées. Enfin, pour faire admirer ses grâces, on se jeta dans la minauderie.

Toutefois, ce serait être injuste et aussi frivole [p.96] que ces écrivains, dont l’observation n'a pas été plus loin que le ridicule des précieuses, de ne pas remarquer qu'elles eurent leur coté estimable, et ne servirent pas médiocrement au progrès de la socialité. On n'a pas le droit de remarquer leur mauvais goût, sans remarquer aussi qu’elles étaient une école de bonnes mœurs dans un temps de dépravation invétérée. Que si elles avaient le défaut de faire de l’amour un délire de l'imagination, elles eurent aussi le mérite d’élever les esprits et les ames au-dessus de l'amour d’instinct, et de préparer cet amour du cœur, ce doux accord des sympathies morales si fécond en délices inconnues à l'incontinence grossière, cet amour qui donne tant d’heureuses années à la vie humaine, appelée seulement à d’heureux moments par l'amour d'instinct.

Madeleine de Scudéry fut une des premières à signaler son indépendance ; elle dut maison. Elle s’arrangea de grandes et de petites réunions. Nous avons la satisfaction de savoir que les petites avaient lieu les samedis. Elle avait fait des romans ; mais tant qu'elle avait été de la société de Julie de Rambouillet, elle les avait publiés sous le nom de son frère. Dégagée de toute contrainte par la séparation d'avec Julie, elle inonda Paris de ses nouvelles productions et les répandit sous son nom.

Toutes ces sociétés naissantes se formaient une [p.97] à une, sans éclat, sans autre prétention dans le principe, que l’indépendance, sans l’intention de former un corps.

Voiture, l'homme le plus à la mode du temps, le bel esprit le plus accrédité de la cour à l'Académie, le plus répandu chez les femmes de qualité, et le plus recherché des femmes de bel esprit, Voiture, en se rendant une fois, une seule fois au cercle d’une femme qui l'en avait prié, illustrait sa société : cette société se trouvait fondée.

La guerre de la fronde était un obstacle à leur développement et à leurs jouissances. Heureusement cet obstacle ne devait pas être long. La guerre finie, leur régné devait commencer, leurs sociétés fleurir et se faire remarquer, prendre un nom et s’attirer tout à la fois deux réprobations, de deux côtés opposés, celle des mœurs dominantes ou des mauvaises mœurs, et celle du goût qui s’épurait malgré la corruption des mœurs, le goût et l’incontinence publique marchant ensemble sous la bannière du goût. Pour que cette double réaction soit bien comprise, il est nécessaire de bien entendre la fronde. En attendant ce progrès et cette importance, le nom de *précieuses* n’existait point encore ; et je prie mes lecteurs de tenir note de ce fait : que quand la société de Rambouillet s’est dissoute, et plusieurs années après sa dissolution, ce substantif n'avait point encore été inventé, et n’existait pas dans la langue même la plus familière.

[p.98] Avant d’aller plus loin et de rechercher ce qui succéda dans la société des gens du monde à l'hôtel de Rambouillet, ce que devinrent les éléments dispersés de sa composition, jetons encore un regard sur celle maison qui a rempli un demi-siècle de son nom.

« Les grands, » dit le P. Petit, dans la vie de Montausier, « venaient y chercher cette noble simplicité et cette liberté honnête qui semblent être bannies du palais des rois. Y être admis, était pour les conditions médiocres un titre qui les relevait. Les savants y trouvaient ce goût exquis et délicat qui fait le prix de la science et sans lequel elle n'offre rien que de rebutant. Les dames y apprenaient que leur sexe ne doit pas les éloigner de la belle littérature. Les jeunes gens s’y formaient à ces manières aimables qui, sans rien sentir de la contrainte, ne sortent jamais des bornés de la plus exacte pudeur. Les étrangers y admiraient cette naïveté, cette aisance, cette délicatesse si naturelle aux Français, jointes à une modestie, à une candeur digne des premiers temps. Tous y accouraient comme à une école de vertu. » C'est ainsi que s'exprimait Petit dans la *Ve de Montausier*[[36]](#footnote-36).

Fléchier a parlé avec le même respect de l'hôtel de Rambouillet dans son *Oraison funèbre de Montausier*. «Souvenez-vous, dit-il, de ces cabinets [p.99] qu'on regarde encore avec tant de vénération, où la vertu était révérée sous le nom de l'incomparable Arthénice, où se rendaient tant de personnes de qualité et de mérite, qui composaient une cour choisie, nombreuse, sans confusion, modeste sans contrainte, savante sans orgueil, polie sans affectation. »

La causticité du duc de Saint-Simon ne l’a pas empêché de rendre justice à la maison de Rambouillet. « L'hôtel de Rambouillet » dit-il dans une note sur Dangeau (10 mai 1690), « était dans Paris une espèce d’académie de beaux esprits, de galanterie (galanterie est là pour élégance), de vertu et de science, car toutes ces choses s’accordaient alors merveilleusement et le rendez-vous de tout ce qui était le plus distingué en condition et en mérite, un tribunal avec qui fallait compter et dont sa décision avait un grand poids dans le monde, sur la conduite et sur la réputation des personnes de la cour et du grand monde, au tant pour le moins que sur les ouvrages qui s'y portaient à l’examen[[37]](#footnote-37). »

# Chapitre XII.

Sixième période de l650 a 1660. — La fronde. — Mœurs de la cour durant la fronde. — Mœurs du parti de la fronde.— Mœurs de la capitale.

[p.100] La période de 1650 à 1660 va nous montrer une triple opposition : celle des mœurs dissolues et débordées de la cour et de la capitale, d’un côté, avec les mœurs retenues de la société spirituelle, décente et polie de l’autre, avec les précieuses ridicules. Pour bien saisir cette opposition d’esprit et de mœurs, il est nécessaire de se faire une idée juste des trois partis opposés, à commencer par celui de la cour et de la Fronde qui servirent de modèle à la multitude ; viendra ensuite l’étude de la société d’élite ; et enfin celle des *précieuses.*

[p.101] Louis XIV, roi à l'âge de 5 ans, sous la régence d’Anne d’Autriche sa mère, assistée du cardinal de Mazarin, avait passé l'intervalle de 1643 à 1648, époque de sa minorité, à écouter chaque jour le récit des victoires que le prince de Condé, âgé seulement de 22 ans, remportait sur les ennemis de la France.

Le roi enfant n’entendait parler que de la gloire de ses armes ; en 1646, à l'âge de huit ans, il était conduit par sa mère à l'armée de Flandre et la passait en revue : alors il n’avait pas encore atteint l'âge où Marié de Médicis faisait donner le fouet à Louis XIII. La différence de ces commencements dut contribuer à celle des caractères qui ont distingué le père et le fils.

En 1648, la paix se fit avec l’Espagne ; mais la guerre civile éclata dans Paris. C'était la guerre de la Fronde : guerre singulière, assez mal observée et fort mal caractérisée par les historiens, qui n’y ont vu qu’un soulèvement à l’occasion d’un accroissement d'impôts, ou une suite de l’esprit de révolte dont la Ligue avait fait une habitude. Entre les éléments de cette guerre, ils auraient dû reconnaître l’esprit de galanterie corrompue, c’est-à-dire, d’incontinence, de vanité et d’intrigue, qui régnait en France et avait fait des gens de cour un assemblage d’intrigants et de brouillons ?

Il est vrai que de nouvelles taxes imposées par la régente et Mazarin furent l'occasion de cette [p.102] guerre. Le parlement en refusa l'enregistrement. La cour fit arrêter les magistrats les plus ardents de l'opposition ; le peuple se souleva. Voilà le commencement de la Fronde. Jusque-là ce n'était qu’une sédition.

Mais des ambitions, des vanités de cour et des intérêts de cœur, si Ton peut donner ce nom à des relations de galanterie, se saisirent des griefs populaires. Une pari le des grands méprisaient la reine et encore plus le cardinal. Ils ne leur pardonnaient aucun refus, aucune résistance, et se faisaient un jeu de les bafouer, de les humilier, de les combattre.

Des femmes de la cour se mirent de la partie. Elles trouvaient la reine et Mazarin assez ridicules pour être justiciables de leur autorité ; les motifs d’une guerre étaient si frivoles, le but des grands qui en parlaient si médiocre, quelles n’y voyaient qu’un amusement de courte durée, une tracasserie armée, un trigaudage travesti en entreprise guerrière, dont elles n’étaient pas indignes de partager la gloire.

Elles se liguèrent donc avec les mécontents, firent corps avec eux, s’armèrent comme eux, partagèrent leurs entreprises. La cour, de son côté, mit sous les armes les femmes dont elle disposait. Pour la première fois on vit une guerre civile tombée en quenouille.

Les premiers Frondeurs qui se déclarèrent en [p.103] 1648, furent le duc d’Orléans, frère de Louis XIII, oncle du roi, âgé de quarante ans ; le prince de Conti, frère puîné du prince de Condé, âgé de vingt-cinq à vingt-six ans ; le duc de Beau fort, fils de César de Vendôme, et petit-fils d’Henri IV, âgé de trente-deux ans ; le duc de Vendôme (César), fils ainé d’Henri IV, père du duc de Beaufort, âgé de cinquante-quatre ans ; le duc de Nemours ; le duc de Bouillon ; le maréchal de Turenne, âgé de trente-sept ans ; le prince de Marcillac, depuis duc de La Rochefoucauld, âgé de quarante-cinq ans ; le coadjuteur, depuis cardinal de Retz ; le maréchal d'Hocquincourt. Dans le principe, la cour eut pour elle le prince de Condé, âgé de vingt-sept ans, le maréchal de Grammont, le duc de Châtillon. Mais des deux parts, il y eut des transfuges qui passèrent d’un coté à l’autre.

Les femmes qui prirent parti contre la cour furent : Mademoiselle de Montpensier, âgée de vingt-un ans ; la duchesse de Longueville, sœur du prince de Condé, âgée de trente-neuf ans ; la princesse de Condé elle-même ; la duchesse de Chevreuse, âgée de quarante-huit ans ; la duchesse de Nemours, fille de la duchesse de Longueville (l'Uranie de Cottin) ; la duchesse de Montbazon ; la comtesse de Fiesque ; la comtesse de Frontenac.

Dans les intérêts du gouvernement étaient les femmes de la maison de la reine, et les sept nièces du cardinal, qu’il avait fait venir d’Italie en [p.104] 1647 : cinq du nom de Mancini ; deux du nom de Martinozzi.

La galanterie régnait à la cour ; elle régnait dans le parti opposé. L'amour, dit Voltaire, faisait et défaisait les partis. Turenne se laissa aller à la révolte, pour plaire à madame de Longueville, qui tenait le duc de La Rochefoucauld dans ses chaînes. Le maréchal d'Hocquincourt se battait: pour madame de Montbazon. Le cardinal de Retz était gouverné par madame de Chevreuse, alors âgée de plus de cinquante ans. Le prince de Conti, originairement un des chefs de la révolte, épousa ensuite Marie Martinozzi, nièce du cardinal Mazarin, et se rangea du parti de la cour. Le prince de Condé lui-même, après avoir défendu la cause du pouvoir, se trouva glorieux de soutenir celle de mademoiselle de Montpensier contre le pouvoir.

La galanterie n'était pas la seule cause des variations qui avaient lieu ; la cupidité, la vanité, la turbulence, enfin l'inconstance naturelle à certains caractères et à certaines situations, y avaient part aussi.

Le duc d’Orléans, père de Mademoiselle, flotta toujours entre les deux partis ; il passa plusieurs fois de l'un à l’autre. L’inconstance était son caractère.

L'esprit de révolte était héréditaire dans la maison de Condé.

Les bâtards de Henri VI, qui n’ont cessé de troubler la France, tant qu’ils ont vécu, ne faisaient [p.105] que suivre la vocation naturelle des bâtards avoués qui, ne pouvant marcher les égaux des princes légitimes, ne veulent cependant point se soumettre à la condition de simples sujets. L’ambition de ceux-ci, leur orgueil, leur turbulence, les poussaient alternativement vers le parti qui leur présentait le plus de chances pour acquérir le pouvoir qui se dérobait toujours à leurs poursuites.

Dans le parti de la Fronde, les sexes, les âges étaient mêlés et confondus. Mademoiselle de Montpensier, madame de Longueville, la princesse de Condé, étaient chargées de commandements militaires. Elles avaient sous leurs ordres et pour aides de camp, d’autres femmes de qualité. Mademoiselle rapporte dans ses Mémoires, une lettre du duc d’Orléans son père à mesdames les comtesses maréchales de camp dans l'année de ma fille contre le Mazarin. Ces comtesses étaient mesdames de Fiesque et de Frontenac dont Mademoiselle a tant parlé dans ses *Mémoires*. Quelles mœurs ce devaient être que celles de la Fronde ! quelle indépendance, quelle légèreté, quelle gaîté, quelle folie devaient régner dans un camp dont les chefs étaient de la jeunesse des deux sexes, dans un camp où les relations étaient toutes militaires, où tous les dangers étaient communs, où le chagrin des revers et l’ivresse des succès étaient également partagés, où régnait la familiarité la plus dégagée des formes habituelles du respect, en un mot dans [p.106] une armée de deux sexes qui, en révolte contre les lois de l’état, ne devaient pas s’assujettir bien strictement à celles de la bienséance !

Le parti de la cour n’en était pas plus esclave. Durant la guerre de la Fronde, Mazarin mit en jeu la séduction de celles de ses nièces qui étaient en âge de fixer les regards. Il maria Laure Mancini au duc de Vendôme. Il fit épouser Marie Martinozzi par le prince de Conti. Il maria au comte de Soissons Olympe Mancini. La maison de la comtesse de Soissons, devenue bientôt célèbre par ses intrigues galantes, réunit les autres nièces du cardinal et fut ouverte à tous les grands.

La guerre de la Fronde finit en 1652, ayant duré quatre ans. Le prince de Condé, qui avait été condamné à mort, se retira à la cour d’Espagne; le roi avait recommencé la guerre contre la France. Mademoiselle vécut dans ses terres, n'ayant pas la permission de rentrer *à* la cour.

De 1652 à 1658. La guerre rallumée avec l’Espagne n’empêcha pas Mazarin de rentrer triomphant à Paris, le 3 février 1653, avec une petite armée qu’il avait levée à ses dépens. Les princes, les ambassadeurs, le parlement, le peuple, tout s’empressa à lui rendre hommage. Il voulut que le roi, alors âgé de 16 ans, se rendît à l'armée ; le jeune prince fit les campagnes de 1653,1654, 1655, à Mouzon, à Stenay, à Landrecies, à Condé, à Saint-Guillain. Il les fit assez durement. Point de table, point d’équipages, toujours à cheval, même en [p.107] en route, il mangeait chez le général. On lui laissait parcourir les tranchées et courir aux escarmouches à travers les balles et les boulets.

Aussi quelle réception l'attendait dans la capitale, au retour de ces campagnes, où il s’était toujours passé quelque chose à son honneur ! Quelle imagination n’a été frappée du récit de ces fêtes somptueuses et magiques où le jeune roi n’était pas simple spectateur et qu’il embellissait par son grand air, sa bonne grâce, et sa galanterie ! Carrousels, cavalcades, courses de bague, beaux chevaux, superbes équipages, habits magnifiques, bannières et devises galantes, tout concourait à rendre enchanteresse cette cour voluptueuse et splendide.

La reine et le cardinal, au milieu de l’enivrement général, ne négligeaient pas de diriger l’esprit et les premières affections du jeune roi. Ils prirent à tâche de le prémunir contre les favoris et de décider son inclination pour quelque maîtresse qui augmentât leur crédit. L’inclination naturelle de la reine la portait à la galanterie ; elle aimait les fêtes propres à l’exalter. Soit quelle voulut éveiller les passions du jeune roi, soit qu’elle voulût satisfaire son propre penchant, et peut-être faciliter son commerce avec Mazarin, qui, dans les règles d’une bienséance sévère, aurait pu paraître trop intime, elle autorisa dans les bals de la cour une liberté dont s’étonnaient les personnes [p.108] habituées au sérieux et au cérémonial rigide qui avaient régné à la cour de Louis XIII. C'est madame de Motteville qui fait cette remarque. La reine-mère trouvait bon que le jeune roi fréquentât la maison de la comtesse de Soissons, sachant bien que Marie Mancini, la plus jeune des trois sœurs, attirait son attention, mais persuadée qu'il n’aurait jamais la pensée d’épouser cette étrangère, et que sa société serait pour lui un amusement sans autre conséquence possible que le déshonneur d'une bourgeoise italienne. Elle fut détrompée de cette opinion quand elle se vit négligée par Mazarin ; elle jugea des vues et des espérances du cardinal par son refroidissement ; c'était à ses yeux un indice certain des progrès de la séduction exercée par Marie Mancini sur le jeune monarque. Enfin Mazarin osa proposer sa nièce à la reine, qui rejeta sa proposition avec hauteur.

Les mœurs de la capitale ne pouvaient pas être plus régulières que celles de la cour. Le débordement était général. Il est peint dans les *Conséquences du règne de François Ier*. Ici il ne s’agit que des mœurs d’exception, de la société dite des précieuses, et de la société d’élite que j'appelle la société polie.

Nous parlerons séparément de ces deux classes de personnes,

# Chapitre XIII.

Suite de la 6e période, de 1650 à l660. - Sociétés d’élite qui prennent la place de l'hôtel de Rambouillet.

[p.109] Après 1645, quand la société de Rambouillet commença à se dissoudre, comme nous l’avons vu, il s’en forma de nouvelles de l’élite des personnes qui la composaient ; il s’en forma de son rebut, il s’en forma de mêlées ; il s’en forma même des partis opposés de la cour et de la ville ; la pruderie et la galanterie se mêlèrent. Le mouvement était donné à l’esprit social ; la conversation était devenue le besoin général ; il fallait à tout prix le satisfaire ; ce besoin remontait à des causes plus anciennes et plus puissantes que l’hôtel de Rambouillet, qui, lui-même, leur dut son origine et ses progrès, et ne il qu’en favoriser le développement et l’éclat. En 1650, la société de tousles rangs, de toutes les opinions, s’était formée en cercles et en coteries. Avant de parler des ruelles et des alcôves établies par les coteries, nous [p.110] chercherons à connaître les cercles de la bonne compagnie qui existèrent entre 156o et 1660 ; mais auparavant disons encore quelque chose de l'ombre qui resta de la société de Rambouillet, après sa dispersion.

Nous avons vu à quoi se réduisait la famille de la marquise de Rambouillet, depuis l’absence de la duchesse de Montausier : toutefois, j’ai omis, par inadvertance, de parler de la plus jeune sœur de la duchesse, Angélique Claire d’Angenne, mariée en i658 au comte de Grignan, le même qui, après un second mariage, épousa en troisièmes noces, en 1669, mademoiselle de Sévigné, avec qui sa mère lia cette correspondance si charmante qui est entre les mains de tout le monde. Nous connaissons très-bien ce comte de Grignan par les lettres de madame de Sévigné à sa fille. C’était un homme de qualité, un homme d’esprit, de belle figure, un homme de cour, mais non un de ces courtisans de profession, qui bornant

leur ambition à obtenir une paroi e ou Un regard du prince, se pâmaient de joie en s'entendant nommer pour un voyage de Mari y ou Ce Fontainebleau. C’était un homme de cour ambitieux de grandes places et de grandes occasions de paraître ou de servir ; au reste, fort dépensier, et propre à faire un magnifique seigneur ; aussi opposé par son brillant et par sa jeunesse, à la préciosité, que [p.111] le duc de Montausier, par la rigidité de son esprit et de son caractère. Les maris que la marquise de Rambouillet donnait à ses filles, prouvent mieux son bon goût que le contraire n’est prouvé par la fréquentation de quelques écrivains ridicules dans sa maison qui était ouverte à tout le monde.

De 1650 à 1660, nous voyons donc la marquise, âgée de 70 à 80 ans, sa seconde fille mariée au comte de Grignan et de temps à autre madame de Montausier ; mais on ne retrouve que rarement, à l'hôtel Rambouillet, madame de Longueville, sa fille, madame de Nemours ; madame de Sablé, les Scudéry même.

Descartes était mort en 1650, Sarrazin et Balzac en 1654. Il ne restait en hommes, à madame de Rambouillet, que ses plus anciens amis, Chapelain, Cottin, Ménage, Vaugelas, Montausier quelquefois ; le comte de Grignan demeurait avec sa belle-mère, mais homme du monde fort dissipé, il n'était nulle part plus rarement que chez elle.

Cette maison n’était plus que la réunion très-bornée de la famille et ces vieux amis ; ce n’était plus le fameux hôtel de Rambouillet, c’était la demeure peu fréquentée d’une femme qui se survit à elle-même, entre la caducité et la décrépitude ; c’était le séjour de ces souffrances et de ces infirmités dont le ciel, dit La Bruyère, a pourvu la vieillesse pour la consolation de ceux qui partent et de ceux qui restent.

[p.112] En nommant Chapelain, Cottin, Ménage entre les amis qui demeurèrent attachés à la marquise octogénaire, je ne m’inquiète guère pour sa mémoire, des satires de Boileau contre les deux premiers, et je suis fort rassuré sur leur compte par les éloges que Boileau lui-même a mêlés à ses épigrammes, par restitue de Montausier, par celle de Voltaire, et surtout par leurs œuvres. C’est en parlant des satires de Boileau contre eux, que Montausier mécontent avait prononcé ce jugement mis en vers par Boileau lui-même :

Tout n’en irait que mieux,

Quand de ces médisants l’engeance tout entière

Irait, la tête en bas, rimer dans la rivière.

Ce fut Chapelain qui attira sur Racine les premiers bienfaits de Louis XIV, rédigea la critique du *Cid*, conçut le plan du Dictionnaire de l’Académie. Il était plein d'érudition. Boileau trouvait fort bon que l'on vantât dans Chapelain, l'honneur, la foi, la probité. Ce qu’il ne pouvait souffrir, c’était qu’il fut le mieux renté de tous les beaux esprits, qu'en tous lieux on vantât ses écrits. Voltaire aussi le déclare mauvais poète, mais homme fort savant, et, ce qui est étonnant, bon critique.

Voltaire s’exprime ainsi sur Cottin : Non moins plat poète (que Chapelain), et, de plus, plat [p.113] prédicateur, mais homme de lettres et aimable dans la société. Il blâme Boileau de l'avoir accablé, ainsi que Chapelain, sous ses satires, bien qu'ils ne lui eusse ni donné aucun sujet de plainte. Voltaire ne tenait donc pas l'hôtel de Rambouillet pour déprécié par la fréquentation de Chapelain et de Cottin.

Cependant je ne puis dissimuler que dans son épitre à Boileau il accuse la société de Rambouillet d’avoir réuni les sots ennemis du poète :

Je veux t’écrire encor sur tes sots ennemis,

A l’hôtel Rambouillet contre toi réunis.

L’auteur dit en note que l'hôtel de Rambouillet se déchaîna long-temps contre Boileau qui avait accablé Chapelain et Cottin par ses satires.

Voltaire est évidemment dans l’erreur : c'est seulement en 1664 et 1665 que Boileau, pour la première fois, a publié des épigrammes contre Chapelain. Or, en cette année 1665, est morte la marquise de Rambouillet, agée de 81 ou 82 ans. On ne voit pas fa possibilité du déchaînement supposé de l'hôtel Rambouillet en représaille des épigrammes et satires de Boileau, durant les derniers jours d’une femme de 82 ans.

C’est pourtant sur cet anachronisme de Voltaire que se sont établis les principaux détracteurs de l'hôtel Rambouillet ; c’est sur la foi du poète, [p.114] inexact chronologiste, que les biographies et les commentaires se sont à qui mieux épuisés en mépris sur l’hôtel Rambouillet.

Revenant à Cottin, je dirai qu’en 1663 il fit imprimer des *Œuvres galantes en vers et en prose*.Cette collection renferme, en grande partie, des lettres qui lui ont été écrites par des dames. « Il les publie, dît-il dans sa préface, pour faire valoir l’esprit de ses illustres amies, et pour ne rien ôter à si reconnaissance et à leur gloire. » Il ajoute : « Je leur dois rendre le témoignage que leurs innocentes faveurs ont adouci tout le chagrin de ma vie et m’ont mis en état de me passer plus aisément de ce qu’on appelle fortune... Les femmes de qualité ont poli mes mœurs et cultivé mon esprit ; et comme je ne leur ai jamais eu d’obligation pour ma fortune, je n'ai jamais souffert auprès d’elles de servitude ni de contrainte. » Ces paroles ne sont pas d’un homme méprisable.

Ici l’ordre des faits amène sur la scène une personne dont le nom rappelle les plus agréables souvenirs, c’est madame de Sévigné. Elle fit son entrée dans le monde dans cette même année 1654, où l’abbé d’Aubignac et Molière faisaient la guerre aux précieuses, l’un *à* Paris, l’autre en province. Orpheline depuis l'âge de 5 ans, élevée par un oncle respectable, instruite par Ménage, mariée à [p.115] 18 ans, veuve à 26, retirée pendant deux années qu’elle emploie à l'éducation de ses enfants et à l’arrangement de leur fortune, sachant le latin, l’espagnol, l'italien et la littérature, ses premiers pus dans la société se tournent vers l’hôtel de Rambouillet ; la marquise, âgée, isolée par le mariage de sa fille, désolée de la mort de son mari et de celle d'un fils de 31 ans arrivées à un an de distance, fut la première personne dont madame de Sévigné, belle, brillante de jeunesse, d’esprit et de savoir, rechercha la société et ambitionna la confiance. Elle se dévoua à consoler de respectables douleurs, au lieu de rechercher des plaisirs ou des avantages personnels : en entrant dans le monde, elle sembla vouloir s'y placer sous un vénérable patronage qui la préservât des écarts et des calomnies. L'entrée à l’hôtel Rambouillet de cette femme charmante, dont l’esprit et la grâce n’ont pas vieilli depuis deux siècles, dont la vertu a été aussi souvent citée que sa grâce et son esprit, n'est pas moins un hommage à la pureté de principes et de goût de la marquise de Rambouillet, que ne l’ont été la noble sagesse et l’austère vérité de Montausier, quand il s'y est établi.

On a peu de lettres de madame de Sévigné antérieures à 1661. Les anciens recueils ne commencent même qu’à 1661. On doit aux recherches de M. de Monmerqué les lettres qui ont précédé ; et [p.116] celles-ci nous apprennent qu’une multitude d’autres sont perdues. On pourrait assurer, sans les connaître, que ce sont les plus curieuses, les plus piquantes, les plus variées, les plus charmantes. Dans les lettres publiées on voit un peu trop peut-être la mère de madame de Grignan ; et malgré le charme des narrations, la justesse des observations, la finesse naïve des expressions, la grâce des tours, et enfin la solidité des pensées que répand en courant sa plume légère, on ne peut se dissimuler qu’il y règne au fond un peu de monotonie. Au contraire, les lettres qui nous manquent nous montreraient madame de Sévigné livrée à elle-même, jetant ses premiers regards sur la société, sur ses connaissances, sur ses amis ; réglant son esprit à mesure qu’il se développe, sa conduite, à mesure qu'elle avance entre les écueils du grand monde ; répandant l'admiration, faisant naître l’amour dans tout ce qui l’entoure, et restant attentive et vigilante sur elle-même. Qui ne serait charmé de voir les lettres quelle écrivait étant encore mademoiselle de Chantai, à Ménage, son maître de latin et d’italien, qui était devenu amoureux d’elle, et dont elle ne voulait ni enivrer la folle passion ni rebuter les soins dignes de sa reconnaissance ? Quelles devaient être ses lettres à son cousin le comte de Bussy-Rabutin, qui avait aspiré à devenir son amant et quelle avait amené à se contenter de son amitié ? [p.117] Il lui écrivait le 3o juillet 1654 : « Mon Dieu, que vous avez d’esprit, ma belle cousine, que vous écrivez bien, que vous êtes aimable !» Le 7 octobre1655, à propos de l'estime que M. de Turenne lui avait témoignée pour elle: « Il faut que je vous dise, madame, que je ne pense pas qu’il y ait au monde une personne si généralement estimée que vous... On s’accorde à dire qu’il n’y a point de femme de votre âge plus vertueuse et plus aimable que vous. Je connais des princes du sang[[38]](#footnote-38), des princes étrangers[[39]](#footnote-39), de grands seigneurs façon de prince, de grands capitaines[[40]](#footnote-40), des gentilshommes, des ministres d’état[[41]](#footnote-41), des magistrats et des philosophes qui fileraient pour vous, si vous les laissiez faire. »

Quelles devaient être les lettres de madame de Sévigné au surintendant Fouquet, lorsqu’en 1654, il se mit en tête de la séduire ! Elle était veuve depuis 1651, et avait 27 ans. Elle ne voulait point Fouquet pour amant ; elle ne voulait point s’en faire un ennemi. N’être ni prude ni coquette avec un surintendant : quelle difficulté ! Qu’il serait curieux de voir comment elle lui écrivait ! En [p.118] 1661, quand Louis XIV fit arrêter Fouquet, on saisit une cassette où l'on supposait renfermées des preuves des délits qui lui étaient imputés. On n’y trouva une des lettres d’amour, parmi lesquelles étaient celles de madame de Sévigné. « Le roi prit un grand plaisir à les lire, parce qu’elles contrastaient avec les douceurs fades des autres lettres. » Letellier, qui les avait lues avec le roi, dit que le surintendant avait mal à propos mêlé l'amour et l’amitié[[42]](#footnote-42).

L’entrée de madame de Sévigné dans la société intime de la marquise de Rambouillet la lia d’une étroite amitié avec la duchesse de Montausier, qui revenait son vent faire des visites à sa mère et faisait à chaque visite un séjour de quelque temps à Paris.

Je remarque ces circonstances pour que le lecteur ait une idée juste de l’état de la maison de Rambouillet depuis plusieurs années, Lorsque Molière mit ses *Précieuses* au théâtre de la capitale.

Dans la période de 1650 à 1660, nous ne revoyons plus que dans d’autres sociétés, la marquise de Sablé, âgée de 42 à 52 ans, la comtesse [p.119] de la Suze, âgée de 38 à 48, madame de la Fayette, âgée de 18 à 28.

Les deux maisons principales qui s'ouvrirent à la bonne compagnie, quand l’hôtel de Rambouillet se ferma au grand monde, furent l'hôtel d’Albret et l'hôtel de Richelieu, vers 1655.

Le duc de Saint-Simon parle de l’hôtel d'Albret comme d'une maison somptueuse, où affluait la meilleure compagnie, et il en suppose l'existence du vivant de Scarron, mort en 1660. Ce fut chez Scarron que le maréchal d’Albret fit la connaissance de madame Scarron, et l’attira chez lui. Ce fait est attesté par madame de Caylus. «Madame d’Albret, dit-elle, eut le secret de s’attacher madame Scarron, que le maréchal avait connue chez son mari. » La maréchale d'Albret était une excellente personne de peu d’esprit, très-dévote ; mais sa bonté jointe aux dignités du maréchal, à sa passion pour le bel esprit, au grand état de sa maison, y attirait la meilleure compagnie.

Madame de Caylus parle aussi de l'hôtel de Richelieu : « Monsieur et madame de Richelieu avaient l’un et l'autre du goût pour les gens d'esprit. Ils rassemblaient, dit-elle, chez eux, comme le maréchal d’Albret, ce qu'il y avait de meilleur à Paris en hommes et en femmes ; et c’étaient à peu près les mêmes gens, excepté que l’abbé Testu, [p.120] intime ami de madame de Richelieu, dominait à l’hôtel de Richelieu et s’en croyait le Voiture, Madame de Scarron y allait souvent, désirée partout également. Madame de Coulange en augmentait la bonne compagnie Monsieur de Barillon, amoureux de madame Scarron, mais maltraité comme amant, fort estimé comme ami, n’était pas ce qu'il y avait de moins bon dans celle société.

Le cardinal d’Estrées, monsieur de Guilleragues, aussi amoureux de madame Scarron, faisaient partie des cercles de Richelieu. »

On voit tous ces détails dans les Souvenirs de madame de Caylus, p. 140 et 141.

On y lit aussi que l’hôtel d’Albret et l'hôtel de Richelieu « étaient une suite et une imitation de l’hôtel de Rambouillet, quoiqu’avec des correctifs, et qu’il leur manquât un Voiture pour en faire passer à la postérité les plaisirs et les amusements. »

Avant les hôtels d’Albret et de Richelieu, j’aurais dû citer en première ligne les cercles de mademoiselle de Montpensier. Huet, évêque d’Avranches, était attaché à sa personne ainsi que Ségrais. Ils nous apprennent que «dans le palais de Mademoiselle, ou faisait accueil au mérite, et que tout ce qu'il y avait de beaux esprits, y trouvaient leur place comme chez Mécénas. »

[p.121] Les mémoires de la princesse et son petit roman allégorique de la princesse de Paphlagonie renferment les portraits d’une multitude de personnes célèbres par leur esprit. Mademoiselle affectionnait particulièrement madame de Montausier, et le désir de mériter son estime, comme femme spirituelle, est entré pour beaucoup dans le motif qui l'a déterminée à composer son petit ouvrage. Elle paraît avoir aussi fait grand cas de la marquise de Sablé et de la comtesse de Maure, fort recherchées alors comme beaux esprits.

Dans la période de 1650 à 1660, Mademoiselle était âgée de vingt-trois à trente-trois ans. Ségrais, âgé de vingt-six à trente-six ans, était son secrétaire, sous le titre de son gentilhomme ordinaire, il parait qu'il a revu les écrits de la princesse, sans en avoir fait néanmoins disparaître les imperfections et les négligences qui caractérisent d'ordinaire les ouvrages venant de si haut.

Le duc de La Rochefoucauld, âgé de quarante-huit ans en 1661, époque où madame de Longue ville commença à se retirer du monde, fréquemment attaqué de la goutte, réunissait chez lui, au moins quand la goutte l'y retenait, des personnes de son affection particulière, avec celles qui fréquentaient les maisons d’Albret et de Richelieu, et qui se partageaient entre elles et lui.

En 1660, madame de Longueville était âgée de quarante-deux ans. Ses habitudes d’intrigue [p.122] finirent en 1661, à la mort du cardinal Mazarin. Elle devint dévote. En 1663, quand elle perdit son mari, elle se voua à la retraite, ne conserva des liaisons d’amitié qu’avec mesdames de Rambouillet, fort retirées elles-mêmes ; elle les réunit quelquefois à l'hôtel quelle acheta alors rue Saint Thomas du Louvre, et qui prit le nom d'hôtel de Longueville. Après avoir perdu son fils au fameux passage du Rhin du 12 juin 1672, elle s’établit à Port-Royal-des-Champs. Là, les Arnauld, les Nicole, les de Sacy s’assemblaient chez elle et formèrent toute sa société.

En 1655, une nouvelle maison s'ouvrit ; ce fut celle de madame de La Fayette, de qui Boileau a dit : C'était la femme de France qui avait le plus d'esprit et qui écrivait le mieux[[43]](#footnote-43). A l’époque de son mariage, elle était âgée de vingt-deux ans.

Du moment qu’elle fui établie, elle se plut à rassembler chez elle des hommes distingués dans les lettres, du nombre desquels était La Fontaine, que son goût portait vers toutes les femmes agréables, et qui leur savait plaire. Ségrais y trouva plus tard un asile, quand mademoiselle de Montpensier l'éloigna d’elle comme désapprobateur de sa passion pour le duc de Lauzun. Le savant Huet, [p.123] évêque d’Avranches, fut aussi de sa société habituelle ; niais l’ami le plus ancien et le plus intime fut le duc de La Rochefoucauld. Madame de la Sablière disait de lui : « Il m’a donné de l’esprit, mais j’ai réformé son cœur. » C’était à l’occasion des *Maximes*, publiées en 1665, qu’ils faisaient l’utile échange de leurs sentiments et de leurs pensées. Plus tard, M. de La Rochefoucauld étant devenu goutteux et madame de La Fayette maladive, leur mauvaise santé les rendit nécessaires l’un à l’autre. « Je crois, disait madame de Sévigné, que nul amour ne peut surpasser la force d’une telle raison. » Madame de Sévigné date des lettres à sa fille, tantôt de chez M. de La Rochefoucauld où était madame de La Fayette, ou de chez madame de La Fayette où était M. de La Rochefoucauld. Quelquefois les trois amis se trouvaient ensemble à l’hôtel de Longueville. M. de La Rochefoucauld appelait madame de La Fayette la vraie. Ce fut pour elle que ce mot fut employé originairement comme désignation d’un caractère. En 1671, madame de Sévigné écrit à sa fille qu’elle a la première place dans son cœur, madame de La Fayette la seconde. Elle écrivait à madame de Guittaut, après la mort de madame de La Fayette, que leur amitié de quarante ans n’avait jamais eu le moindre nuage, que son goût pour madame de La Fayette avait toujours été vif et nouveau. Mais nous anticipons ici sur la période suivante.

[p.124] Madame Cornuel, née en 1609, en 1650 avait quarante-un ans. Son mari était trésorier de l'extraordinaire des guerres, grand emploi de finance. Elle est morte en 1694 à quatre-vingt-cinq ans. Chaulieu nous apprend, par son épitaphe, que

« On vit chez elle incessamment

Des plus honnêtes gens l’élite. »

Voici ce qu’il dit de sa personne :

« Dans ses mœurs quelle politesse !

Quel tour, quelle délicatesse

Eclatait dans tous ses discours !

Ce sel tant vanté de la Grèce

En faisait l'assaisonnement;

Et malgré la froide vieillesse, \*

Son esprit léger et charmant,

Eut de la brillante jeunesse

Tout l’éclat et tout l'enjouement. »

Vigneul de Marville en parle ainsi : « Elle écoutait avec une attention qui débrouillait toutes choses, et répondait encore plus aux pensées qu’aux paroles de ceux qui l'’interrogeaient. Quand elle considérait un objet, elle en voyait le fort et le faible, et l'exprimait en des termes vils et concis, connue les habiles dessinateurs, qui, en trois ou quatre coups de crayon, ont voir toute la perfection d’une figure. » (*Mém. de litt*., t.I, p. 341.)

Nous avons vu madame Cornuel dans la [p.125] société du maréchal d’Albret, qui en fut amoureux. Plus tard nous en verrons beaucoup d’autres du même genre.

On peut ajouter aux femmes de bonne compagnie de cette période madame de Scudéry, personne si différente de sa belle-sœur Madeleine et de George de Scudéry son mari, âgée de 19 à 29 ans.

Ses lettres au comte de Bussy-Rabutin la placent entre les talents épistolaires ; elle avait des amis d’un rang et d’un mérite très-distingués. Sa fortune ne lui permettait pas de tenir une maison, mais elle était accueillie dans les meilleures, et y figurait convenablement.

# Chapitre XIV.

Suite de la 6e période, de 1650 à l660.—Des *Précieuses*.— naissance du mot substantif précieuse. Différentesclasses de précieuses. — Leur caractère général. —Ecrits relatifs aux précieuses. — L'abbé d'Aubignac, l'abbé de Pure, Somaise, Molière.

Nous avons dit dans un chapitre précédent, qu’en 1648 la guerre de la Fronde ayant commencé, elle restreignit beaucoup, si elle n’interrompit tout à fait, les relations de société privée. L’essor des précieuses en fut arrêté. Mais lorsque la pacification eut lieu, en 1652*,* la vie licencieuse de la Cour [p.126] et de la capitale recommencèrent et allèrent jusqu'au débordement. La Fronde, en se dégageant des lois, s’était aussi dégagée des bienséances : ces écarts se suivent inévitablement. Les précieuses reprirent, comme toutes les coteries, une nouvelle vie; elles se multiplièrent ; les cercles où elles se réunissaient devinrent aussi plus nombreux, plus animés, plus brûlants, mais aussi marquèrent plus sensiblement par leur opposition avec les mœurs générales. Ce fut alors que le mot de précieuses commença à trotter dans toutes les bouches, chacun le prenant dans le sens qui s’accordait avec l'idée qu’il avait des personnes. Entre les gens du monde, les uns applaudissaient à ces mœurs d’exception, le grand nombre en était blessée.

Il s’agit ici de déterminer l’époque précise où les *précieuses* s’établirent et furent désignées sous ce nom dans la société; comment ce mot changea de signification, à quelle époque on distingua entre les précieuses, et on eut besoin d’adjectifs pour déterminer le sens de ce mot.

Pour savoir ces choses, j’ai eu le courage de dépouiller quatre écrits du temps qui concernent les personnes ainsi qualifiées : travail fastidieux à l’excès, mais qui atteignait au but que je n'avais pas cru indigne de ma curiosité, bien que je ne me flattasse pas qu’elle fût jamais partagée. Le premier est *Le Royaume de Coquetterie*, de l’abbé Daubignac publié en 1654 ; le second est le roman de l'abbé de [p.127] Pure, intitulé *La Précieuse*, ou *Les Mystères des ruelles*, publié en 1656, un vol. in-8° ; le troisième est le *Dictionnaire des Précieuses*, publié en 1660 par Somaise, secrétaire de la princesse Colonna, un vol. in-18 ; le quatrième est le *Grand Dictionnaire des Précieuses*,publié par le même Somaise en 1661, deux volumes in-12. Je pourrais ajouter en cinquième lieu une notice composée par Ségrais et imprimée à la suite des Mémoires de mademoiselle de Montpensier, dont il était secrétaire.

L’ouvrage de l'abbé Daubignac est une satire grossière, rédigée par l’auteur pour plaire à la cour et à la masse corrompue de la société de Paris. L’incontinence générale ne pouvait souffrir patiemment cette réserve de langage et de manières qui faisait ressortir son effronterie ; la décence gracieuse, du genre de celle de la marquise de Rambouillet, de Julie, des Sévigné, des La Fayette, importunait la cour, foyer de la dissolution générale, choquait les personnages importants de la capitale. Le ridicule des précieuses de mauvais goût et de bas étage fournit le prétexte et les moyens d’essayer contre celles-ci une réaction, qu’on aurait été bien aise de voir étendre à toutes les autres par l’opinion publique.

Daubignac était petit-fils par sa mère de cet Ambroise Paré, chirurgien de Charles IX, qui hacha si cruellement, avec de mauvais ciseaux, le doigt de l'amiral Coligny fracassé par la balle de son [p.128] assassin. Après avoir été le précepteur du duc de Fronsac, il se fit le champion des gens du monde contre les précieuses de toutes les classes ; ne mettant entre elles aucune distinction, les tenant toutes pour galantes et hypocrites, sottes et beaux esprits. Dans sa satire, il décrit leurs usages, leurs mœurs, leur conversation ; il indique le quartier, les rues, les maisons qu’elles habitent, leur rang, leur qualité. Son écrit plat et grossier n’épargne personne : il met tout en pièces. Ce sont les ciseaux de son oncle.

*Le Royaume de Coquetterie* est un tableau de mœurs débordées, mais quel tableau ! on ne peut rien lire de plus misérable. Pourquoi faut-il que ce soit un document ? « Le prince qui règne sur le pays, c’est l’amour coquet, frère de l’amour, mais frère bâtard, enfant de la nature et du désordre, dont les dérèglements et la débauche sont plus habituels que la raison. A l’entrée de la ville capitale, est une place, nommée Cajolerie, ouverte de trois côtés, et qu’on a rendue spacieuse par la ruine du temple de la pudeur.

Le plus beau quartier de la ville de Coquetterie est la grande place, qu'on peut dire vraiment royale[[44]](#footnote-44). Elle est environnée d'une infinité de réduits, où se tiennent les plus notables [p.129] assemblées de coquetterie, et qui sont autant de temples magnifiques consacrés aux nouvelles divinités du pays ; car, au milieu d’un grand nombre de portiques, vestibules, galeries, cellules et cabinets richement ornés, on trouve toujours un lieu respecté comme un sanctuaire, où sur un autel fait à la façon de ces lits sacrés des dieux du paganisme, on trouve une dame exposée aux yeux du public, quelquefois belle et toujours parée ; quelquefois noble et toujours vaine ; quelquefois sage et toujours suffisante ; et là, viennent à ses pieds les plus illustres de cette cour pour y brûler leur encens, offrir leurs vœux et solliciter la faveur envers l’amour coquet pour en obtenir l'entrée du palais de bonnes fortunes.»

On lit dans un autre passage, que dans le royaume, « il n’est pas défendu aux belles de garder le lit, pourvu que ce soit pour tenir ruelle plus à son aise, diversifier son lieu, ou d’autres intérêts que l’expérience seule peut apprendre[[45]](#footnote-45).»

En donnant un extrait du livre de l'abbé d’Aubignac, je me suis mis dans la fâcheuse nécessité de dire quelque chose des ruelles, des alcôves, des réduits, dont il parle, et dont on ne parlait pas antérieurement aux précieuses*.*

Pour se faire une idée des ruelles et des alcôves, il faut savoir que dans le XVIIe siècle, et longtemps encore dans le XVIIIe, les lits ne se [p.130] rangeaient pas comme aujourd'hui, le long d’une des laces de l’appartement. Le chevet du lit s’appuyait au mur du fond, le pied venait en avant, et l’on avait accès de trois côtés. Cette disposition était plus commode que celle qui a lieu de nos jours, laquelle ne rend le lit accessible que d’un coté, et rend très-difficile le service des malades. L’espace qui restait libre de chaque côté du lit, jusqu’au mur de côté, s’appelait la *ruelle,* quelle qu’en fût la largeur. C'est ainsi que dans les ordonnances du palais de Louis XIV et de Louis XV, s'appellent les deux côtés du lit. C’est ainsi que cet espace s’appelait du temps de Henri IV, qui jouait de son lit avec ses courtisans dans la ruelle à droite, et donnait ces audiences dans la ruelle à gauche[[46]](#footnote-46).

[p.131] Ce qui avait lieu dans les chambres sans alcôves, avait lieu dans celles où se trouvaient des alcôves ; elles étaient de toute la largeur de l'appartement.

Quant aux réduits et aux cellules, qui sont aujourd’hui représentés par nos boudoirs, Boileau en a parlé deux fois ; la première dans *L'Art poétique* :

Ne vous enivrez pas des éloges flatteurs

Qu’un amas quelquefois de vains admirateurs

Vous donne en ces réduits, prompts à crier : Merveille !

Il a encore employé ce mol dans une petite préface qu’il lit en 1670, au-devant des œuvres posthumes de Gilles Boileau son fière, de l'Académie française. « La traduction du quatrième livre de *l'Enéide*, »dit-il, « a déjà charmé une partie de la cour, par la lecture que l'auteur, de son vivant, a été comme forcé d'en faire en plusieurs réduits célèbres. »

Ce que l'abbé d’Aubignac appelle tenir ruelle, est, comme nous l’avons vu, un moyen employé quelquefois par une précieuse coquette, pour diversifier son jeu ou d'autres intérêts que l'expérience seule peut apprendre. Une insinuation est renfermée dans ces paroles, mais elle s’évanouit par l’énoncé même qui suppose la personne tenant ruelle, exposée à la vue de tonie sa société. [p.132] Cependant elle a servi de texte à un biographe moderne de Molière, pour imputer positivement à toutes les précieuses, comme une des habitudes qui leur étaient communes, les plus ridicules exercices. Selon lui, «la précieuse devait se mettre au lit à l'heure où sa société habituelle lui rendait visite. Chacun venait se ranger dans son alcove, dont la ruelle était ornée avec recherche, Il fallait y être présenté par les introducteurs en titre des ruelles. Outre ces introducteurs, un individu, revêtu du titre d'alcoviste, était le chevalier servant de la dame: il l’aidait à faire les honneurs de sa maison et à diriger la, conversation ; rôle sans conséquence, parce que, selon Saint-Evremont, une précieuse faisait consister son principal mérite il aimer tendrement son amant sans jouissance, et à jouir solidement de son mari avec aversion. »

Ce tableau ne serait que ridicule, si l’auteur s’était borné à la prétention d’en faire une facétie littéraire. Mais il veut que ce soit un tableau historique ; il le fait à l’occasion de l’hôtel Rambouillet et comme tableau de ses usages. Nous verrons plus loin ce que cette prétention a d’absurde et d’odieux. Reprenons ici l’ordre tics faits.

En 1654, pendant que la satire de l'abbé d’Aubignac courait Paris et répandait le ridicule sur les précieuses, Molière égayait la province aux dépens des précieuses ridicules*,* qui s'y étaient

[p.133] façonnées à l’exemple de Paris. Il était alors avec sa troupe à Béziers. Les romans de d’Urfé, de la Calprenède, des Scudéry, frère et sœur, y avaient semé la galanterie précieuse et vaniteuse, jusque dans la petite bourgeoisie. Molière et sa troupe étaient dans cette ville, comme comédiens de M. le prince de Conti, qui y présidait les états de Provence. La princesse de Conti, et sa cour, y étaient venues avec le prince pour ajouter à l’éclat de sa présidence ; c’était Marie Martinozzi, l’aînée des sept nièces que le cardinal Mazarin avait appelées de Florence pour faire leur fortune et assurer la sienne. Le mariage de Marie avec le prince était le premier fruit de l’école de séduction et de plaisir ouverte à la cour durant la minorité de Louis XIV, et où le jeune roi avait été presque entraîné à épouser Hortense Mancini, la même qui depuis fut la connétable Colonna, et courut le monde en chercheuse d’aventures, avec sa sœur la duchesse Mazarin, comme elle galante sans retenue.

Toute la famille du cardinal, le prince de Conti et sa femme plus que tout autre, étaient intéressés à rendre ridicule la galanterie sentimentale. Molière, poète de la cour de Conti, avait donc beau jeu pour mettre sur le théâtre de Béziers sa comédie des *Précieuses ridicules*. Il prit ses personnages en province, parce que ce fut là qu’il les trouva ; il les prit dans une condition médiocre, parce [p.134] qu’elle faisait mieux ressortir la vanité de leurs prétentions.

Cette pièce des *Précieuses ridicules* est la même que Molière fit représenter à Paris cinq ans plus tard, en 1659, et qui fit tant de bruit. Plusieurs de nos biographes modernes ont contesté quelle eût jamais été jouée en province, et faite contre des femmes de province : ils affirment qu’elle a été faite à Paris, contre l'hôtel de Rambouillet qui n’existait plus, contre la marquise de Rambouillet qui, selon eux, venait de changer son nom en celui d’Arthénice qu'elle portait depuis plus de 50 ans, et Molière la désigne, disent-ils, par sa Madelon qui veut absolument être appelée Polixène. .

Pour soutenir ce système, qui calomnie Molière et la maison Rambouillet tout ensemble, on a besoin de persuader que la pièce a été faite à Paris, pour Paris, et non en province, pour la province. Mais la représentation de cet ouvrage à Béziers en 1654, durant la tenue des états de Provence, est indubitable. Grimaret, auteur d'une Vie de Molière, rédigée sur les témoignages de Baron, et publiée en 1710, l’affirme. Il n’a été alors contredit par personne. Bret, le plus ancien commentateur de Molière, le confirme. Voltaire n’en doutait pas. Personne entre ceux qui le nient aujourd'hui ne donne la moindre preuve du [p.135] contraire. Le fait est de ceux qui ne s'inventent point, parce qu'il aurait pu être trop facilement démenti, et parce qu’il n’était bon à rien ni bon à personne de I inventer. Il n’en est pas de même de la dénégation d’écrivains qui ont cru se faire une place distinguée au temple de mémoire, en accusant de mauvais goût, des personnages de liante célébrité ; ils ont un grand intérêt à mettre à couvert leurs accusations sous une autorité telle que celle de Molière, et ont de bonnes raisons pour nier que *Les Précieuses* aient été représentées à Béziers, cinq ans avant de l’être à Paris.

Quand nous parlerons de cette comédie à la date de sa première représentation dans la capitale, nous verrons que, quelle qu’ait été l’époque de sa composition, elle ne peut s’appliquer le moins du monde à l’hôtel de Rambouillet.

La satire de Daubignac et *Les Précieuses* de Molière, deux ouvrages de la même année 1654, prouvent l’existence des *Précieuses* dans cette même année, et aussi leur nouveauté. En voici une autre preuve. En 1606, parut le roman de Pure, intitulé *La Précieuse* ou *Les Mystères des ruelles*. Cet ouvrage ne ressemble pointa celui de Daubignac ; il ne peint les précieuses, ni comme des folies, ni comme des hypocrites ; il ne les exalte pas non plus comme toutes et toujours merveilleuses : il les présente plutôt comme singulières, rivant du bon et du [p.136] mauvais. Ce n’est point une apologie ; ce n’est point une satire : c’est une narration plus ou moins suivie, plus ou moins fidèle d’une multitude de faits et d’anecdotes qui concernent cette classe de la société, distincte du reste. « C'est, dit-il, la vanité et la coquetterie qui ont amené eu France la mode des précieuses. La guerre et la pauvreté ont empéché et beaucoup diminué leur négoce. Mais la paix a tout ranimé ; et il n’est pas facile de dire comment elles sont devenues si communes. Les premiers beaux jours que la paix nous a donnés, ont fait cette heureuse production. » La guerre dont parle l’auteur, c’est la Fronde, qui a éclaté en 1648, et fini en 1652.

Aussi de Pure dit-il dans ce même roman, publié en 1656, que le mot de précieuse « est un mot du temps, un mot à la mode, qui a cours aujourd'hui, comme autrefois celui de prude ou de feuillantine, et qui s’applique à certaines personnes du beau sexe qui ont su se tirer du prix commun, et ont «acquis une espèce et un rang tout particulier. Elles sont, dit-il, une secte nouvelle. »

Somaise vient encore à l’appui de ces dates. Il dit au mot Antiquité du *Dictionnaire des précieuses,* que Voiture « a donné commencement aux ruelles.» Il répète au mot Prédiction, qu’en 1647 Voiture fut le fondateur de l'empire des précieuses. Il dit ailleurs, sous la date de 1661 : « On en parle de plus [p.137] en plus depuis cinq ou six ans, c'est-à-dire depuis 1655 ou 1656. »

Somaise est donc d’accord avec de Pure sur l'époque où les précieuses firent grand bruit et où le mot de *précieuse* acquit de la vogue.

Retenons donc qu’en 1656, temps où l'hôtel de Rambouillet était dispersé, le mot de précieuse était un mot nouveau, un mot du temps, un mot à la mode. Nous allons voir ce qu'il devint, et, en apprenant le sort du mot, nous apprendrons celui des personnes qu’il désigne.

En 1656, l'abbé de Pure fit jouer à Paris une comédie des *Précieuses*, qui donna lieu à des troubles inattendus. Les femmes de rang se crurent attaquées et jetèrent les hauts cris. Pour les faire cesser, l’auteur déclara n’avoir voulu jouer que *Les fausses Précieuses* ;qu'il fallait distinguer entre les grandes et les petites précieuses, entre les illustres, qui étaient au-dessus de toute atteinte, et les ridicules, qui étaient un véritable objet de satire ; il assura que ces dernières seules étaient représentées dans sa comédie. Alors, dit l'auteur, les fausses précieuses furent en déroute et les autres se calmèrent[[47]](#footnote-47).

Il paraît par ce fait que le mot de précieuse, usité [p.138] jusqu'en 1656 comme substantif exclusivement, et d'abord entendu diversement par les gens du monde, selon l’estime qu'ils avaient pour les mœurs et le bel esprit, pouvait également servir à l’écrivain satirique pour déprécier, et au bel esprit bienveillant pour louer. Il parait aussi avoir été employé dans la comédie de de Pure, comme un moi équivoque également applicable à des bourgeoises ridicules et sans mérite et à des femmes distinguées par le rang et les qualités. Ce fut par la rumeur des précieuses de haut rang ou de mérite considérable, et par la nécessité où se trouva l'auteur de faire une distinction entre les précieuses, que ce mot cessa d’exprimer seul une idée déterminée. Il eut besoin d’un adjectif exprimé ou sous-entendu pour distinguer trois classes de précieuses : les précieuses ridicules ou caricatures ; les grandes précieuses ou femmes de rang, sans ridicules, mais de la coterie ; et les précieuses illustres, qui faisaient bande à part, et n’étaient l'auteur de précieuses que pour faire passer la distinction des grandes ou véritables précieuses et des précieuses ridicules. Pour les unes, précieuse était synonyme de prisée, l'opposé de méprisée, ou femme de grand prix, opposée à femme commune ; pour les autres, le mot était synonyme de femme qui se prise beaucoup, surfait son mérite, fait la renchérie, et n’est au fond [p.139] qu'une hypocrite bel-esprit, Une seule idée commune aux précieuses de tout genre resta attachée à ce mot, ce fut celle de femmes qui se sont tirées du pair par des mœurs irréprochables, par un esprit plus ou moins cultivé. Ce titra se donne, dit de Pure dans La Précieuse, page 26, aux personnes du beau sexe qui ont su se tirer du prix commun des autres.

Dans *Le grand Dictionnaire des Précieuses*, on plaça comme illustres modèles, la marquise de Rambouillet, qui avait près de 80 ans et touchait à sa fin, madame de Montausier, sa fille, mesdames de Sablé, de La Fayette, de La Suze et de Sévigné.

Moyennant les distinctions de de Pure, le titre de précieuse fut accepté par les femmes les plus distinguées du parti que j’appelle de la décence et de l’honnêteté.

Voilà donc une distinction marquée entre la cour et la partie dissolue de la capitale d'une part, et de l'autre les femmes de mœurs réglées, qu'on désignait en général par le mot de précieuses ; et celles-ci subdivisées en illustres, en grandes précieuses, en précieuses ridicules. Ainsi on ne disait une précieuse simplement, que quand il s'agissait de l'opposera femme vulgaire ou commune ; on disait une illustre, quand il s’agissait de l'opposer à grande précieuse, ou à précieuse [p.140] ridicule. Nous voyons, par ces détails, pourquoi Molière intitula sa pièce, non *Les Précieuses* indéfiniment, mais *Les Précieuses ridicules*. Il l'aurait intitulée simplement *Les Précieuses*, si ce mot n’eut désigné dans le monde que des personnes ridicules.

Voici, au reste, d’autres exemples de ce mot pris, en bonne part.

Ségrais a dit de madame de Châtillon :

Quel serait le brutal qui ne l'aimerait pas ?

Obligeante, civile, et surtout précieuse.

En 1654, le comte de Bussy-Rabutin écrivait à Madame de la Trousse, tante de madame de Sévigné, au bas d'une lettre adressée à celle-ci : « Madame, en vous rassurant sur des lettres trop tendres que le pourrais écrire à ma cousine, j’ai honte d’en écrire de si folles, sachant que vous les devez lire, vous, qui êtes, si sage et devant qui les précieuses ne font que blanchir. Il n’importe ; votre vertu n’est point farouche, et jamais personne n'a mieux accordé Dieu et le monde que vous ne faites. »

Le 26 juillet 1671, madame de Sévigné écrit à sa fille : « Hier, comme j’étais toute seule dans ma chambre avec un livre précieusement à la main... »

[p.141] Le 21 octobre suivant, elle écrit à sa fille : « L'honnêteté et la préciosité de mon long veuvage. ...»

La langue, le bon sens et madame de Sévigné s'accordent très-bien à consentir que précieuse soit entendu par la bonne compagnie comme signifiant qui a du prix, du mérite, de la valeur, et par opposition aux femmes communes, sans valeur et sans mérite, de toutes les conditions.

Je n'ai pu me procurer la comédie des *Précieuses* de de Pure. Cependant, avant d’en venir à l’année 1659, où *Les Précieuses ridicules* de Molière furent mises sur la scène à Paris, recueillons dans le roman de *La Précieuse*, ou du *Mystère des meurs*, et dans les Dictionnaires de Somaise, les traits généraux qui peuvent s’appliquer aux grandes précieuses et aux précieuses ridicules.

*Le grand Dictionnaire des Précieuses* renferme environ 1200 noms de beaux-esprits des deux sexes ; de ce nombre sont huit cents précieuses de tout genre, depuis les illustres jusqu’aux plus ridicules. Il s'en trouve de toutes les conditions, hormis la pauvreté, qui n’a point de temps à perdre. Point de roturière, dit Somaise, dans *L'Empire des Précieuses*, les sciences et la galanterie n avant rien que d'illustre et de noble. De Pure dit d'elles : Ce sont des beautés, ce sont des muses.

Elles ne font point corps, elles ne font point [p.142] agrégation ; mais elles sont une société libre, ou, comme le dit Somaise, un état libre dont le gouvernement n'est pas monarchique. C'est en effet une aristocratie que la société où le pouvoir passe d’une main à l’autre, comme la beauté passe d’un visage vieilli à un plus jeune, et comme l'éclat du bel esprit d’hier passe au bel esprit du jour.

La plupart d’entre elles ont un jour pour recevoir les autres. Ces jours sont connus : on a le calendrier des ruelles, C’est une nymphe du siècle, dit Somaise, qui a inventé cet usage. Il parle probablement de mademoiselle de Scudéry. Rien ne dispense de l’assiduité. On admet comme excuse la maladie du père et de la mère, et point celle du mari et de ses enfants.

Ces dames, qui se recherchent si exactement les unes les autres, sont aussi fort recherchées des sociétés de la capitale. « Il n’est plus de femme dans Paris qui ne veuille avoir une précieuse dans sa société, ou pour se mettre en réputation d’esprit, ou pour avoir droit de censurer autrui. La précieuse a un rang dans un cercle, comme une duchesse à la cour. On ne peut prendre sa place sans profanation.»

Somaise observe au mot Maxime, que la morale des précieuses est d’attirer dans leur parti toutes tes personnes de qualité, pour primer sur les autres cercles. C’est un point d’émulation entre elles.

[p.143] Voilà ce que nous apprennent les écrits du temps sur les précieuses en général : je ne dois pas oublier les quartiers de Paris qu’elles habitaient. *Le Dictionnaire* de Somaise nous l’apprend et il est d’accord avec l'abbé Daubignac. Ces quartiers étaient le faubourg St.-Germain, appelé la petite Athènes ; la place Royale, appelée la place Dorique ; le marais du Temple, appelé le quartier de Scolie, et enfin l’île Notre-Dame, dite la place de Délos. Il n'est question dans aucune de nos chroniques, du quartier du Louvre, où était situé l’hôtel de Rambouillet.

Maintenant, voyons quels documents nous sont restés sur l’esprit des précieuses et sur l’usage qu’elles en faisaient ; sur leurs mœurs et sur l'usage qu’elles faisaient de leur beauté.

«La première partie d’une précieuse, dit Somaise, est d’avoir de l’esprit, ou la prétention d’en montrer.» «Une précieuse, dit de Pure, est un précis de l’esprit et un extrait de l'intelligence humaine. Il n’est rien d'obscur à ses yeux. Ses yeux ont des rayons de lumière qui pénètrent jusqu'aux pensées et jusqu’aux secrets des cœurs. Rien ne peut se dérober à leur curiosité, ni se soustraire à leur connaissance. »

Une autre condition de la préciosité, c'est d'appliquer son esprit à la lecture des romans et des vers galants ; c’est de l'exercer à écrire, à critiquer, [p.144] à corriger ce que les autres écrivent. « Elles censurent les mauvais vers, dit de Pure, et corrigent les passables. Elles jugent des beaux discours et des beaux ouvrages ; elles eu font elles-mêmes. »

Voici quelques exemples fournis par de Pure, de leurs conversations et de leurs discours. On examine à qui, des sciences ou de la poésie, est due la prééminence. On agile la question de savoir si l'histoire doit être préférée aux romans, ou les romans à l'histoire. On demande quelle est la liberté dont les femmes jouissent, et ont droit de jouir dans la société et dans la vie conjugale : la liberté préconisée à celle occasion est plus près de la domination que de l'indépendance ; il semble, dit la discoureuse, que les soupçons du mari donnent à la femme le droit de faillir. Une précieuse fait l'éloge de Corneille, une autre qui préfère Benserade, poète plus galant et homme de cour, line troisième prend le parti de Chapelain. Chez les Scudéry, on disserte sur Quinault ; et l’on est partage sur son mérite : il est, selon les uns, un bon auteur, selon les autres un mauvais. Il arrive une autre fois qu’une précieuse pleure un ami, et se met tout-à-coup à disserter sur la douleur ; elle prétend que la douleur doit avoir pour objet de faire revivre le plaisir qu’on a goûté avec le défunt. Une antagoniste s’élève contre ce système, dans lequel elle ne trouve que de la barbarie.

[p.145] Les questions sur la langue sont innombrables ; elles viennent à tout propos. Je ne sais qui de Somaise ou de de Pure cite une belle précieuse qui ne permet pas de dire j'aime le melon, parce que c'est prostituer le mot j'aime, et qui n'autorise pas au-delà du mot j'estime pour cet usage.

*Le petit Dictionnaire des Précieuses* est un recueil de néologismes bons et mauvais, attribués aux précieuses du temps. Les discours de Cathos et de Madelon, dans *Les Précieuses* de Molière, renferment les plus ridicules, une partie des autres a passé dans la langue et ne la dépare point.

Somaise dit dans sa préface, que tâchant de bien parler, elles disent quelquefois des mois nouveaux sans s’en apercevoir, et quelles les font passer avec toute la légèreté et la délicatesse imaginables. Ces mots qui naissaient du travail de la pensée et du mouvement de la conversation, n’étaient sûrement pas les plus mauvais.

De Pure diffère à cet égard de Somaise : «L’objet principal de leurs soins, c’est, dit-il, la recherche des bons mots et des expressions extraordinaires, pour conserver dans l’empire de la conversation, un juste tempérament entre le style rampant elle pompeux. » Mais ce but n’était pas condamnable.

Au reste, il assure «qu’elles font solennellement vœu de pureté de style, d’extirpation des

[p.146] mauvais mots, de guerre immortelle aux pédants et aux provinciaux.»

Somaise leur attribue un notable changement dans l'orthographe. Voici comment il s’exprime : «Quand la renommée des précieuses fut l’objet de tous les entretiens d’Athènes (de Paris), les nouvelles précieuses voyant que chacune d’elles inventait de jour en jour des mots nouveaux et des phrases extraordinaires, voulurent aussi faire quelque chose digne de les mettre en estime parmi leurs semblables ; enfin, s’étant trouvées ensemble avec Claristène (M. Leclerc, de l’académie française), elles se mirent à dire qu'il fallait faire une nouvelle orthographe, afin que les femmes pussent écrire aussi assurément et aussi correctement que les hommes. Roxalie (madame Leroi), qui fut celle qui trouva cette invention, «avait à peine achevé de la proposer, que Silénie (madame de Saint-Loup) s’écria que la chose était faisable. Didamie (madame de Ladurandière) ajouta que c’était même facile et que pour peu que Claristène (monsieur Leclerc) leur voulût aider, elles en viendraient bientôt à bout. Il était trop civil pour ne pas répondre à leur prière en galant homme.

Rosalie (madame de Leroi) dit qu’il fallait faire en sorte que l’on pût écrire de même que l'on parlait ; et pour exécuter ce dessein, Didamie [p.147] (madame de Ladurandière) prit un livre, Claristène (M. Leclerc) prit une plume, et Rosalie (madame Leroi) et Silénie (madame de Saint-Loup) se préparèrent à décider ce qu’il fallait ajouter ou diminuer dans les mots. On décida qu’on ôterait de tous les mots les lettres superflues. Je vous donne ici une partie de ceux quelles corrigèrent :

|  |  |
| --- | --- |
| Teste, *tête.*  Prosne, *prône.*  Autheur, *auteur.*  Hostel, *hôtel.*  Extresme, *extrême.*  S'esleve, *s'élève*.  Esloigner, *éloigner.*  Seureté, *seûrté.*  Resjouïssances, *réjouissances.*  Escloses, *écloses.*  Flustes, *flûtes.*  Tousjours, *toujours.*  Goust, *goût.*  D’esclat, *d’éclat.*  Escrits, *écrits.*  Solemnité, *solennité*  Estale, *étale.*  Raisonne, *résonne.*  Supresme, *suprême.*  Meschant, *méchant.*  Troisiesme, *troisième.*  Establir, *établir.*  Masles, *mâles.*  Eschantillon, *échantillon*.  L’aisné, *l’aîné.*  Effarez, *éfarez.*  [p.148] Veu, *vû.*  Chrestien, *chrétien.*  Paroist, *parêt.*  Esclairée, *éclairée.*  Extraordinaire,*extraordinaire.*  Efficace, éf*icace.*  Respondre, *répondre*.  Accomode, *acomode.*  Grands*, grans.*  Defferat, *déferat.*  Thrésors, *trésors.*  Entousiasm*e*, *entousiâsme.*  Huictiesme, *huictieme.*  Escuelle, *écuelle.*  Jeusner, *jûner*.  Blesmir, *blêmir.*  Effroy, *éfroy.*  Empesche, e*mpêche.*  Aage, *âge.*  Plaist, *plaît.*  Crespules, *crépules*.  Coustoit, *coûtait.*  Mesler, *mêler.*  Chaisne, *chaîne.*  Mesconnaissante, *méconnaissante.*  Paroistre, *parètre.*  Eslargir, *élargir.*  Espoux, *époux.*  Vostre, *vôtre.*  Mesme, *même.*  Apostre, *apôtre.*  Estre, *être.*  Fleschir, fléchir.  Mettre, *mètre.*  Tantost, *tantôt.*  Unziesme, *unzième.*  [p.149] Attend, a*tten.*  Sçait, *sait.*  *A*isles, *ailes.*  Aspre, *âpre.*  Vistres, *vîtres* | Plust, *plût.*  S’esriger, *s’ériger.*  Nostre, *nôtre.*  Mareschal, *maréchal.*  Des-ja, *dé-ja.*  Estrange, *étrange.*  Espanouïr, *épanouir.*  Aussi-tost, *aussi-tôt.*  Tesmoigner, *témoigner.*  Eclaircissement, *éclaircissement.*  S'esvertuë, *s’évertuë.*  Deffunct, *défunct.*  Patenostre, *patenôtre.*  Dis-je, d*it-je.*  Pressentiment, *présentiment.*  Treize, *tréze.*  *.* Esvaporés, *évaporés.*  Sixiesme, *sixième.*  Desbauchez, *débauchez.*  Taist, *tait.*  Diadesme, *diadème.*  Estoit, *étoit.*  Adjouste, *adjoûte.*  Lasches, *lâches.*  Esblouïs, *éblouis.*  Menast, *menât.*  Chasteau, *château.*  Laschement, *lâchement*.  Reconnoistre, *reconnètre*.  Maistre, *maître.*  Tasche, *tâche.*  Caresme, carême*.*  Déspit, *dépit.*  Catéchisme, *catechîme.*  Descouvre, *découvre.*  Folastre, *folâtre.*  Advis, *avis.*  Naistre, *naître.*  Brusle, *brûle.*  Doutast, *doutât.*  Connoist, *conoit*,  Souffert, *soûfert.*  Gastoit, *gâtoit.*  Vouste, *voûte.*  Batit, *bâtit.*  Quester, *quêter.*  Roideur, *rédeur.*  Nopces, *nôces.*   Faicts*t faits.*  L'esté, *l’été.*  Dosme, *dôme.*  Opiniastreté, *opiniâtreté.*  Qualité, qu*alité.*  Froideur, *frédeur.*  Vieux, *vieu.*  Effects, *éfets.*  Desplust, *déplût.*  Brusle, *brûle.*  Coustume, *coutume.*  Fantosmes, *fantômes.*  Avecque, avé*que.*  Indomptable, *indontable.*  Triomphans, *trionfans*.  Advocat, *avocat.*  Pied, *pié.*  Reprend, *repren.*  Sçavoir, *savoir.* |

Les changements opérés dans la langue française durant la période des précieuses ne sont pas le premier exemple qu'on puisse citer du pouvoir de la conversation. Le règne de Henri III nous montre aussi une révolution produite dans la langue par la conversation ; et quelle conversation ; ce n’était pas celle de personnes de deux sexes qui désirent de se plaire : c'était le cailletage d'une cour toute remplie de jeunes hommes plongés dans la plus infâme corruption.

Il nous en reste un monument irrécusable dans *Les Dialogues concernant le nouveau langage français italianisé et autrement déguisé, principalement entre les principaux courtisans de ce temps : de plusieurs nouveautés {dans les usages) qui ont accompagné cette nouveauté de langage : de quelques courtisanismes modernes et de quelques singularités courtisanesques*. Cet ouvrage est de Henri Etienne, le second des fameux imprimeurs de ce nom, savants auxquels la France doit les premières belles éditions de nos auteurs grecs et latins, et le *Thésaurus*, ouvrage auquel aucun autre du même genre ne peut se comparer. Les dialogues ont été imprimés en 1579. Henri [p.150] Etienne remarque que le commerce de la cour de France avec Thalie prit une grande activité pendant les trois régences de Catherine de Médicis, au commencement des règnes de François II, Charles IX et Henri III. Les Italiens affluaient à Paris, et il devint à la mode d'aller visiter Rome et l’Italie. La jeune noblesse se fit particulièrement un point d’honneur de porter ses premières armes en Piémont sous le lieutenant général du royaume, Brissac, grand et illustre capitaine, qui affectait dans son gouvernement Fa magnificence d’un souverain. Au retour, on se piquait de rapporter des locutions, des mots, et surtout l’accent italiens, en preuve et en témoignage du séjour qu’on avait fait en ce pays-là.

Or le Piedmont donna commencement

A ce vilain et poure changement (de langage).

Jeunes François qui alloient là combattre

Vouloient aux mots italiens s’esbattre ;

Puis quand quelqu’un en France retournoit

Tous ces beaux mots à ses amis disoit.

Ces mots servans comme de témoignage

Qu’il avoit fait de Piedmont le voyage.

Je crois aussi que Brissac, lieutenant

De notre roi en Piedmont gouvernant,

Quand il voyoit

... ces François au combat francoiser,

D’armes parlans, italianiser,

Il appella souvent un badinage

..........ce nouveau langage.

(Epître de Cettophile à la tête des Dialogues.)

[p.151] Ce ne fut pas seulement dans la nomenclature que l'italianisme s'introduisit : ce fut surtout dans la prononciation[[48]](#footnote-48). A des articulations fortes, et à des diphthongues éclatantes, il substitua la mollesse des élisions et la monotonie des voyelles simples. Henri Etienne déplore, en nombre d’occasions, la perte de ta diphthongue, qu’on remplace par le ouvert. La diphthongue oi venait probablement des Celtes, comme le gaulois, et elle n’avait pas rebuté les Francs venus de la Germanie : les autres langues de l’Europe ne l'admettaient pas.

La diphthongue oi rend sonores, ennoblit les monosyllabes. Elle donne force à la loi, à la foi, au roi, à cet autre mot qui est l’abrégé de toutes nos pensées, le mot moi ; enfin elle donne sa force à la voix.

Les vers les plus nobles, les plus doux, les plus sublimes de la langue, se terminent par des monosyllabes formés de cette diphthongue. Tel est le moi de Médée :

Moi,

Moi, dis-je, et c’est assez.

[p.152] Telle est la réponse de Porus à Alexandre

Comment faut-il que je vous traite ?

En roi.

Tels sont les vers de César au sénat :

Un bruit trop confirmé se répand sur la terre

Qu’en vain Rome aux Persans ose faire la guerre;

Qu’un roi seul peut les vaincre et leur donner la loi.

César va l’entreprendre, et César n’est pas roi.

Tels sont ces vers de Titus parlant de Bérénice :

Depuis trois ans entiers, chaque jour je la vois,

Et crois toujours la voir pour la première fois.

Au lieu de moi, dites mé ; au lieu de voir, dites ver ; au lieu de roi, dites ré ; et vous verrez s'évanouir l'énergie et le charme des vers cités. Remarquez au reste, comme preuve de la force ajoutée par la diphtongue oi aux mots foi, mi, foi, qu’elle exige une plus forte émission de la voix que lé, ré, fé qu’elle oblige à desserrer les dents et les lèvres pour s’ouvrir un passage plus libre et comme pour donner aux paroles plus de solennité.

Henri Etienne avait grande raison de dire qu’on enlevait à langue ses robustes et viriles accents pour lui en donner de mignards et efféminés.

[p.153] Mais les mignons de Henri III trouvaient trop pénible d’ouvrir la bouche jusqu’à pouvoir prononcer les mots de royne au lieu de reine, et de roi au lieu de ré. La royne succomba et l'on dît la reine ; mais le roi résista malgré la réprobation de la vocale oi, réprobation à laquelle cédèrent une multitude de substantifs, et de plus, toutes les terminaisons de l'imparfait des verbes. Elle s’arrêta devant plusieurs mots auxquels était attachée une haute considération. Le roi sauva le Valois, quoique le François, né Gaulois, fût sacrifié à Francès italien, La loi échappa aussi, parce qu'à la cour on n’en parlait pas ; la foi fut sauvée,parce qu'elle était un mot de ralliement dans ces temps de guerre intestine.

Plusieurs mots furent aussi sauvés de l'italianisme par la confusion qu'ils auraient faite avec des mots d'un sens tout opposé, et par la bizarrerie de leur identité de consonnance. La poix serait devenue la paix, la poire aurait été désignée par la paire, la croix par la craie, la paroisse par la paresse, un pays boisé aurait été un pays baisé.

J’espère que cette digression sera pardonnée au besoin de prouver une des puissances de la conversation et de revendiquer pour elle un droit qui n’a été reconnu qu’aux lettres. L'histoire de l'esprit humain ne consiste pas uniquement dans celle des livres et dans celle des doctrines, comme [p.154] le croient le vulgaire des faiseurs de livres et échafaudeurs de doctrines.

Il me reste à parler de la morale des précieuses.

De Pure nous a dit d’elles : Ce sont des beautés, ce sont des muses. Voyons la morale qu’elles observent comme beautés.

«On voit dans Somaise, au mot Mariage, que leurs alliances sont fort spirituelles et détachées de la matière. Au mot Morale, qu’elles ont pour maximes de s'interdire tous les dehors de l'amour vulgaire, et de rechercher J’estime par la beauté des ouvrages ou des discours ; de se donner aux plaisirs d'imagination, la réalité seule pouvant blesser la morale. Celles qu'on appelle simplement des beautés, ont pour but principal de charmer les veux. Mais comme l'approbation des veux est d'un ordre inférieur au mérite de ces belles, elles s’élèvent par la raison et par l'esprit, et tâchent de fonder en droit les passions quelles peuvent faire naître Il y a les beautés fières et les beautés sévères : les premières souffrent les désirs accompagnés de respect : le respect n’adoucit pas les sévères ; ni les unes ni les autres ne sont invincibles. » De Pure ajoute qu'elles font solennellement vœu [p.155] de subtilité dans les pensées, et de méthode dans les désirs.

Somaise dit plus simplement, qu’il y a deux espèces de précieuses : les précieuses galantes ou du second ordre, et les véritables précieuses. Mais, par le mot Galantes, il entend parler d’un esprit tourné vers les idées et les sentiments romanesques et vers les ouvrages de galanterie, et non des habitudes désordonnées d’une vie galante. Ainsi il dit au fond la même chose que de Pure.

Mademoiselle de Montpensier s’exprime sur les mœurs des précieuses en ces termes : « Si elles sont coquettes, je n'en dirai rien, car je fais profession d’être un auteur fort véritable et point médisant ; ainsi, je ne toucherai point à ce chapitre, étant persuadée qu'il n'y a rien à en dire. Elles sont en amitié comme elles font profession d'être sur l'amour ; car elles n’en ont pour personne. Elles ont la bonté de souffrir celle des autres, et d’agréer leurs services quand elles en ont besoin. Elles sont fort railleuses et moqueuses, même des gens qui ne leur en donnent pas de sujet. » Huet, évêque d'Avranches, a publié, en 1659, les portraits écrits par Mademoiselle, portraits dont celui des précieuses fait partie. Ce recueil a été imprimé à Caen. Il n'en a été tiré que soixante exemplaires.

De Pure nous apprend (p.260) que «plusieurs précieuses ont un homme d'esprit pauvre et [p.156] malheureux, auquel elles donnent un dîner par semaine et un habit par an. Elles les font travailler tout leur soûl, sur toutes les pensées qui leur tombent dans l'esprit. D'autres en ont de riches qui ne leur coûtent lien ; et d'autres en ont de propres et galants qui sont à deux mains, font des vers, des chansons, quelquefois des cadeaux, donnent la comédie, l'assemblée et les marionnettes. Ils corrigent les vers médiocres, et font à ces dames des réputations d’esprit. »

«Une précieuse, » dit-il ailleurs, « doit avoir l’adresse de donner du prix à ses sentiments, de la réputation à ses ouvrages, d'assurer approbation à ses railleries, force à ses sévérités. »

Les auteurs soudoyés étaient les ilotes de la république ; aussi se rencontrait-il des précieuses de mauvais caractère qui, oubliant la politique du corps, se donnaient habituellement le plaisir de mettre les auteurs et les beaux-esprits de ce genre à la gène, et de mortifier leur vanité ; et elles se vantaient de cette habitude : mais leur sévérité, dit de Pure, était combattue par d’autres précieuses.

Mademoiselle de Montpensier en a remarqué parmi elles qui font les dévotes par politique, et cette remarque rappelle qu’en 1667, la reine-mère, vieillie et mécontente du cardinal Mazarin qui désormais comptait moins sur elle pour sa fortune que sur ses nièces, et surtout sur l'inclination du jeune roi pour Hortense Mancini, était devenue [p.157] dévote : de ce moment, il y eut des dévotes à la cour.

« Dans le monde, dit Mademoiselle, et les affectent de paraître fort retirées, quoiqu’elles cherchent fort le inonde, ne bougeant de toutes les maisons de qualité où il va le plus d’honnêtes gens ; et cela même ne leur suivit pas, puisqu’elles vont dans celles où la marchandise est la plus mêlée et qui reçoivent toute sorte de gens sans distinction. Elles voient les plus coquettes et les plus évaporées femmes de Paris. Pour la cour, elles y vont rarement, parce qu’elles n’y sont pas bien venues. Mais cela ne regarde que quelques-unes des précieuses, car il y en a qui ne se mettent pas tant à tous les jours. »

Mademoiselle de Montpensier les représente dans la société des gens du monde, comme « fort sottes et fort niaises quand elles y sont seules de leur genre, comme fort insolentes quand elles y sont plusieurs. Isolées, elles disent des niaiseries, dont elles rient aux éclats quand on les leur fait remarquer...—Ah ! madame, c'est qu’on ne songe pas à ce qu’on dit!—Jésus! est-il possible!—Sont-elles deux ensemble ou un plus grand nombre, elles rient au nez des gens, trouvent à redire à tout ce qu’on dit.... Ce sont les plus insupportables personnes du monde. »

Mademoiselle de Montpensier fait une description assez grotesque de leur figure, et surtout de leurs minauderies. « Elles penchent, dit-elle, la tête sur [p.158] l’épaule, font des mines des yeux et de la bouche, ont une mine méprisante et une certaine affectation en tous leurs procèdes, qui est extrêmement déplaisante. » La princesse ajoute : « Il y en a peu qui dansent, parce qu’elles dansent mal. Mais plusieurs jouent pour être en quelque chose à la mode. »

Nous n’avons rien à dire les années 1656 et, suivantes, jusqu'à l’année 1659, où Molière donna à

Paris la première représentation des *Précieuses ridicules*. Toutefois, dans l'intervalle de 1652 à 1657, les mœurs de la cour éprouvaient un changement notable. Ce fut dans cette période que la reine, âgée de 50 ans, dépouillée du pouvoir de la régence, brouillée avec le cardinal depuis l'inclination du roi pour Marie de Mancini, subit la destinée ordinaire des femmes galantes, et devint dévoie et jalouse. Ce sont les mémoires de Mademoiselle qui nous apprennent ce chargement[[49]](#footnote-49).

[p.159] Au mois de novembre 1659, la paix fut conclue aux Pyrénées, et au mois de juin 1660, le roi épousa l’infante d’Espagne.

L'arrivée de la jeune reine en 1660, la réforme de la reine-mère, obligèrent la cour à plus de décence et de réserve ; mais le fond des mœurs était le même.

Venons à la comédie de Molière.

Il importe beaucoup aux historiens qui, comme M. Taschereau, veulent que la comédie d*es Précieuses* ait été faite contre l'hôtel de Rambouillet, qu'elle n'ait pas débuté en province cinq ans avant de paraître à Paris. Quoique la pièce entière résiste à l’application qu’on en veut faire, nous ajouterons à nos précédentes observations que la pièce semble donner elle-même la date du temps et du lieu de la première représentation. C’est dans la scène d'exposition de son sujet. Un de ses interlocuteurs dit à l’autre, en parlant des héroïnes qui vont y figurer: «A-t-on jamais vu, dites-moi, deux peckes[[50]](#footnote-50) provinciales plus ridicules que celles-là ? L’air précieux, » dit-il plus loin, « n’a pas seulement infecté Paris, il s’est aussi répandu dans les provinces ; et nos donzelles ridicules en ont humé leur bonne part.»

Si ces paroles ne prouvent pas positivement [p.160] que la pièce ait été faite en province, elles ne détruisent pas non plus les témoignages qui prouvent qu’elle l’a été. Mais il nous suffît qu’elles annoncent la pièce comme dirigée contre le ridicule des provinciales qui se donnent des airs de la capitale. La maison de Rambouillet ne pouvait être atteinte de ce ridicule-là. Toutefois, ne nous arrêtons pas à une phrase de l’exposition : quelles sont les provinciales que la pièce met sur la scène ? Ce sont des bourgeoises du dernier ordre, qui veulent éprendre le ton des femmes de qualité. Il n'y a encore rien ici qui soit applicable aux dames de Rambouillet. Ces bourgeoises sont de plus des pécores (peckes) sans éducation, sans esprit, de manières ignobles, qui prétendent à l’élégance du ton, des manières et du langage. Ceci nous éloigne toujours plus de l’application supposée, et ces pécores, ces bourgeoises, ces provinciales sont tellement privées d'usage, de tact, de discernement, quelles prennent de plats et de grossiers laquais pour des seigneurs du meilleur ton, de l'esprit le plus distingué. Certes, il ne viendra dans l’esprit de personne que cela regarde la maison de Rambouillet

Molière, dans la préface de la pièce, exprime positivement une intention opposée aux applications de nos biographes modernes : «Les vicieuses imitations de ce qu’il y a de plus [p.161] parfait, ont été de tout temps, dit-il, la matière de la comédie ; les plus excellentes choses sont sujettes à être copiées par de mauvais singes. *Les véritables précieuses* auraient tort de se piquer lorsqu'on joue les ridicules qui les imitent mal.»

Suivant les biographes et commentateurs, ces paroles sont une précaution contre les clameurs de l’hôtel de Rambouillet[[51]](#footnote-51). Mais comme c'est une vérité de l’art littéraire ou poétique observée par Voltaire, que ce qui fait rire au théâtre, ce sont les méprises des personnages, et que c’est une autre vérité recueillie par l’observation, que lu méprise lu plus risible et la plus ridicule consiste essentiellement dans *La Prétention manquée*, il faut avoir plus d'esprit qu'il ne m'en appartient, pour reconnaître que Molière, ce grand maître de l'art dramatique, cet observateur profond, n'a exprimé ou sous-entendu ces vérités dans la préface des [p.162] *Précieuses* que pour masquer un gros et plat mensonge sur ses intentions relativement à l'hôte de Rambouillet.

Il y avait peut-être lieu pour Molière à prendre quelques précautions d'après les avanies faites à l'abbé de Pure, cinq ans auparavant. Mais ces précautions ne pouvaient regarder que les précieuses subalternes, qui avaient pu se croire atteintes par l'auteur, et c’est ce que Molière a eu l’attention de faire en séparant les intérêts des véritables précieuses, des précieuses ridicules, c'est-à-dire les honnêtes femmes beaux-esprits, des hypocrites pleines d'affectation. C’est de leur propre autorité que nos biographes appliquent à madame de Rambouillet une précaution qui regardait des précieuses d'une autre classe.

Je comprendrais nos commentateurs et nos biographes, si, au lieu d’affirmer que Molière en voulait précisément à l'hôtel de Rambouillet, ils s’étaient bornés à dire : « Il en voulait indistinctement à toutes les personnes, à toutes les coteries où l'on faisait profession de mœurs plus réservées, plus chastes que les mœurs générales, où l'on parlait un langage analogue, où l’on s’abstenait de locutions grossières, où l’on en recherchait d'alambiquées. Il n’avait pas plus en vue la maison de Rambouillet que d’autres, mais il ne l'avait pas moins ; il ne l'attaquait [p.163] pas nommément, mais il ne l’exceptait pas de ses attaques. Elle n'avait pas fixé son attention, il ne la connaissait pas, elle ne faisait plus autorité ni bruit dans le monde, quand Molière est venu à Paris ; mais il avait entendu parler d’elle, comme de l'origine de ces mœurs et de ce langage qui faisaient exception dans les mœurs et le langage de la capitale. Il pouvait savoir par le prince et la princesse de Conti, dont il avait été le poète et le directeur des spectacles, que la cour avait été importunée du bruit elle nouvelle école si opposée à ses traditions et à ses habitudes. Il eut donc l’intention de laisser venir sous ses pinceaux toutes ses réminiscences et de les exprimer ; sauf à écarter les plaintes et les vengeances par des phrases de précaution, par des protestations dont personne ne serait dupe que ceux qui les auraient rendues nécessaires. » Tout cela aurait pu passera la faveur du vague nés conjectures et surtout étant dit sur le ton modeste du doute. Molière, intéressé comme poète et comme comédien à plaire aux gens de cour et aux gens du monde, avait pu se laisser aller à leur aversion pour les mœurs opposées aux leurs : cette facilité était l'esprit de son état. Il avait pu être lui-même subjugué par l'exemple de ses approbateurs, et atteint de leur corruption : c’était la destinée commune. Il avait pu se persuader [p.164] que les mœurs de la cour, les mœurs générales, ne pouvaient pas avoir tort, et que la dissolution, grand péché contre la religion, n’était qu'un tort d'opinion à l’égard de la société : cette opinion irréfléchie était pardonnable à un jeune homme qui n’était pas et ne pouvait encore être un grand moraliste. Il avait pu croire aussi l’autorité de l’exemple si puissante que personne n’y ait échappé, et qu’ainsi toute apparence contraire était hypocrisie, et que le poète comique qui démasquerait cette hypocrisie, servirait les mœurs et la justice. Enfin, ayant déjà mis sur le théâtre plusieurs ouvrages où le langage et les actions étaient aussi libres que dans la société dont le théâtre est l’image, il avait pu se croire personnellement intéressé à faire tomber des usages nouveaux qui étaient sa condamnation, et pouvaient ruiner son théâtre et la considération acquise par son talent. Il pouvait se croire très-autorisé à défendue, comme licite et comme convenable, ce qui, dans ses pièces, était conforme à l’usage et aux mœurs de la société du temps, et encore trouver licite de jeter le ridicule indistinctement sur tout ce qui avait concouru à amener la révolution qui le menaçait, et de lancer ses traits au hasard sur le parti, sans s’embarrasser sur qui ils tomberaient.

Mais ce n’est pas là ce que disent nos éditeurs ; ils prétendent que Molière a précisément et [p.165] principalement eu en vue l’hôtel de Rambouillet, et ils se prévalent de son autorité pour mettre en crédit leurs fastidieuses répétitions contre les personnes à qui cette maison doit sa célébrité.

Remarquez d’abord qu’en 1609, quand parurent *Les Précieuses* de Molière, la marquise valétudinaire avait près de quatre-vingts ans. Est-ce dans une femme de cet âge qu'on peut voir le principe et l’autorité d’une mode régnante, et qu'on peut se croire obligé, qu'on peut même avoir le courage d’attaquer un ridicule dominant dans le public ? Et n’y aurait-il pas eu autant d'inhumanité que d'insolence, et surtout de sottise, à diriger en plein théâtre des traits de satire contre une octogénaire qui, ne disposant plus de la puissance de la vogue et de la mode, n’avait point à répondre de leurs écarts?

Mais ce qui n'admet point de réplique, c'est ce fait, attesté par Ménage, que madame de Rambouillet voulut réchauffer et réjouir sa souffrante vieillesse du spectacle des *Précieuses,* à leur première représentation, bien assurée sans doute de rire un moment à leurs dépens, et qu’il ne viendrait dans l’idée de personne de rire aux siens ; et en effet, elle et ses vieux amis y applaudirent de tout leur cœur[[52]](#footnote-52). Il faut se persuader que la satire du poète [p.166] répondait au goût et aux opinions de madame de Rambouillet, loin d’effleurer sa personne ; à moins qu'on n’aime mieux croire nos biographes doués de plus de discernement et de tact quelle n’en avait sur ce qui la concernait elle-même.

Pour achever d’éclaircir la vérité sur la maison de Rambouillet, et écarter d’elle toute application de la comédie de Molière, il faut revenir à mademoiselle de Scudéry, et montrer que c’est à elle et à ses cercles qu’en voulait Molière, s'il en voulait à quelqu’un.

Entre 1645 et 1650, après le mariage de Julie [p.167] d'Angennes, sa contemporaine, mademoiselle de Scudéry se mit à tenir ruelle. Avant cette époque elle avait fait des romans, mais elle sciait bien gardée de les publier sous son nom. En 1641, elle fait paraître, sous le nom de George de Scudéry, son frère, *Ibrahim* ou l'*Illustre Passa*. En 165o encore, elle publia, toujours sous le nom de son frère, *Artamène* ou *le Grand Cyrus*, en 10 vol. Mais quand sa ruelle fut bien accréditée, elle publia sous son nom le roman de *Clélie,* en 1656, 1650, 1660. Vint ensuite *Almahide* ou *L'Esclave reine*, en 1660 ; et ensuite... une infinité d’autres ouvrages du même genre.

Ce fut une grande gloire pour les précieuses du second ordre que la suprématie romancière dont fut alors investie mademoiselle de Scudéry. Sa ruelle devint pour le parti le centre de ralliement, l’école normale, le château fort des précieuses de mauvais goût. Que disait-on, que faisait-on dans ce fameux cercle ? On mêlait un travail manuel aux conversations ; on composait des habits sur des mannequins pour servir de règle à la parure, pour créer une mode[[53]](#footnote-53). On y conversait d’une [p.168] manière si alambiquée, que sur quelque sujet que ce fût, on finissait toujours par ne pas s’entendre. On faisait assaut d’impromptus et de madrigaux ; on a des recueils pleins de ces fadaises. On en chercherait vainement de pareils provenant de l’hôtel de Rambouillet.

Cependant beaucoup d'honnêtes gens suivaient les cercles de mademoiselle de Scudéry : entre [p.169] autres, le bon duc de Saint-Aignan, que madame de Sévigné appelait le paladin par éminence, le vengeur des torts, l’honneur de la chevalerie, M. et madame Duplessis-Guénégaud, Sarrazin, Godeau, qui chez mademoiselle de Scudéry était le mage de Sidon, et à l'hôtel de Rambouillet n’était que le nain de Julie, tant les proportions étaient différentes entre lui et chacune de ces deux femmes. Madame de Sévigné allait aussi voir mademoiselle de Scudéry ; mais elle se moquait tout doucement de ses romans éternels*,* quand elle écrivait à madame de Grignan[[54]](#footnote-54), comme elle se moquait de ceux de La Calprenède[[55]](#footnote-55).

Au fond, mademoiselle de Scudéry avait de l'esprit, de l'imagination, une ame délicate et noble. Tout cela était gâté par son mauvais goût ; mais elle n’aurait pas été reçue trente années à l'hôtel de Rambouillet, si le mauvais goût n’avait laissé habituellement percer en elle un bon naturel. Le quatrain quelle fit au château de Vincennes en voyant des œillets que le prince de Condé y avait cultivés durant sa prison, a été souvent cité[[56]](#footnote-56). Sa [p.170] lettre à l’évêque de Vence sur la détention du prince est intéressante et noble. Mademoiselle de Scudéry était bonne, indulgente, généreuse, dévouée à ses bienfaiteurs et il ses amis : témoin son zèle pour le surintendant Fouquet, et son attachement pour Pélisson pendant leur disgrâce. «C’était, à tout prendre, comme l’a dit Boileau, une fille qui avait beaucoup de mérite, et passait pour avoir encore plus d’honneur et de probité que d’esprit. » Un certain mérite est toujours nécessaire à qui veut être à la tête d’un parti ; et, après tout, le ridicule de la préciosité n’était pas ignoble.

Dans un siècle frivole, de bel esprit, de mauvaises mœurs, sous un gouvernement absolu, la satire, la comédie satirique, devaient être en grand honneur ; les bonnes qualités ne rachetaient pas le ridicule ; après le besoin de parler était venu le besoin de rire. On pouvait aussi se croire eu droit de s’amuser aux dépens de quelqu’un, dans un temps où le mérite des individus n’était pas la propriété de tous comme il l’est de nos jours, et où il est, d’un moment à l'autre, employé à l’utilité générale. L’estime de Boileau pour mademoiselle de Scudéry ne l’avait pas empêché de parodier ses écrits dans ses héros de roman. Le cas qu’il faisait de Chapelain ne l’avait pas empêché de te sacrifier à la risée générale :

Qu'on vante eu lui la foi, l’honneur, la probité,

Qu’on prise sa candeur et sa civilité.

[p.171] Qu’il soit doux, complaisant, officieux, sincère;

On le veut : j’y souscris et suis prêt à me taire.

Mais que pour un modèle on montre ses écrits,

Qu’il soit le mieux renté de tous nos beaux esprits,

Comme roi des auteurs qu’on l'élève à l'empire,

Ma bile alors s’échauffe et je brûle d’écrire.

De même Molière était sans pitié pour mademoiselle de Scudéry et ses semblables.

C’est certainement bien elle qu’il a voulu désigner par le nom propre de Madelon, et par le nom usurpé de Polixène ; mademoiselle de Scudéry se nommait Madeleine, et son nom du Parnasse était Sapho.

C'est certainement bien elle qu’il désigne dans la quatrième scène des *Précieuses*, lorsqu'il met dans la bouche de Madelon des plaintes contre l'incongruité de demander tout crûment une personne en mariage ; lorsqu’il lui fait dire que le mariage ne doit jamais arriver qu’après les autres aventures, et après que l'amant a parcouru la carte du tendre, suivant l’exemple de Cyrus et de Mandane, d’Aronce et de Clélie, héros des deux premiers romans que mademoiselle de Scudéry publia sous son nom après la dispersion de l'hôtel de Rambouillet.

S'il résulte de ce qui précède, que Molière, non-seulement n’en voulait pas à l’hôtel de Rambouillet, mais en voulait à mademoiselle de Scudéry, les arguments des commentateurs de Molière contre [p.172] la société de Rambouillet s'évanouissent, et l'abus qu'on a voulu faire de l’autorité de ce grand homme contre cette société célébré, blesse le bon sens ainsi que la justice.

Quoique le secret d’ennuyer soit celui de tout dire, et que j’aie déjà dit beaucoup plus qu’il n’était nécessaire pour détourner de l’hôtel Rambouillet l’application des *Précieuses ridicules*, je ne puis m’empêcher de revenir sur l'opinion des écrivains qui donnent pour une adroite précaution contre les plaintes des personnes de cette société la préface où Molière déclare que sa pièce regarde uniquement les mauvais singes, les ridicules copies des illustres précieuses. Je demande ici, dans l'intérêt de Molière, de quel droit ses commentateurs, lui imputent un plat et bas mensonge, de quel droit ils lui donnent un démenti sur l'intention qu’il déclare avoir eue en composant sa comédie. La licence qu’ils ont prise de lui imputer un outrage gratuit envers une société qu’il respectait, les autorise-t-elle à lui imputer un désaveu honteux d’une faute qu’il n’a pas commise ? Si l'injure avait eu quelque réalité, le mensonge de la préface au lieu d'être une consolation, aurait été, comme dit La Fontaine, surcroît d'afflictionpour la maison de Rambouillet ; et enfin si l’accusation d'une offense gratuite est une calomnie contre Molière, cette calomnie ne peut être justifiée par celle d'une rétractation déguisée.

[p.173] Dans le système auquel je résiste il n'y a pas moins de ridicule que d’odieux. Les inventeurs de ce système ont eu deux prétentions fort bizarres : la première, de donner de l’esprit à Molière dans sa préface, et la seconde, de lui ôter tout celui qu’il a mis dans sa pièce. N'est-ce pas une présomption souverainement ridicule de prêter à Molière l’artifice d’une préface mensongère pour sauver l'offense d’une pièce qu'il a faite inoffensive ? et n’est-ce pas une étrange témérité de supposer offensive pour la maison de Rambouillet une pièce qui, dirigée contre les peckes, est pleine de sel, de verve et de comique, et qui serait un contre-sens fort plat d'un bout à l’autre si elle avait la direction qu’on lui suppose ? N'est-ce pas faire payer cher au poète l'esprit qu’on veut bien lui prêter, que de le dépouiller de celui qu’il a ? N'y aurait-il pas eu effet de l’absurdité à choisir deux provinciales, pour attirer la risée sur deux femmes de la cour ; deux bourgeoises pour représenter le ridicule de femmes de haute naissance ; deux vieilles folles de petite condition, dont la vanité est de se faire une cour d'hommes de qualité, pour ridiculiser des femmes du premier rang, dont les hommes de la plus haute condition sont la société nécessaire, habituelle, sont les amis la famille ? Ne serait-il pas absurde de mettre sur la scène deux vieilles filles qui s’émancipent, et qui sont rappelées aux soins d’un petit ménage et [p.174] aux habitudes d'économie la plus minutieuse par un père né et vivant dans la médiocrité, et fort éloigné de vouloir se méconnaître et être méconnu de ses enfants, pour faire une leçon d'économie à des femmes dont les pères et les maris sont comblés de richesses héréditaires ? En un mot, y aurait-il eu du bon sens à prendre deux pécores, bourgeoises, provinciales, presque canailles, qui ont si peu d'usage du monde qu’elles traitent, en hommes de distinction, des laquais travestis, mais affublés de manières propres à leur condition, pour donner une leçon de discernement à les femmes contre lesquelles le grief de Molière aurait été d’avoir un esprit trop raffiné et une délicatesse trop pointilleuse ?

Quelle précaution pouvait plus sûrement empêcher l'application de la pièce à la maison de Rambouillet, que la pièce elle-même, et avoir un autre effet que celui de la blesser ?

# Chapitre XV.

Observations générales sur les six premières périodes du XVIIe siècle.

A la période précédente, qui comprend les dix années de 165o à 1660, va succéder un nouvel ordre de choses dans l’état, dans les mœurs, dans [p.175] les lettres. En 1661, Louis XIV, délivré du cardinal Mazarin, se mit en tête de régner par lui-même ; il avait vingt-trois ans ; il était marié. Il lui manquait d'être roi de fait ; il le fut. Il étendit à tous les intérêts publics son attention, son pouvoir et son influence. Il l’étendit même à toutes les vanités et à tous les plaisirs qui peuvent entrer dans l'existence d’une nation. Son règne n'autorisa pas à nommer le XVIIe siècle le siècle de Louis XIV, car ce siècle était déjà illustre avant Louis XIV ; mais il en augmenta l'éclat et la grandeur.

Avant d’entrer dans ce brillant avenir, je crois à propos de dire avec quelque précision quel était en 1660 l'état de la langue et de la littérature française.

Il résulte, je crois, de ce qui précède, qu'on peut regarder la révolution opérée dans la langue comme l'ouvrage de deux sociétés distinctes qui se partageaient la société générale des femmes honnêtes.

Je vois y concourir pêle-mêle, qu’on me passe cette expression, la société dite des précieuses, et séparément la société choisie. Je parlerai d’abord du concours général.

Laissant donc à part la distinction des précieuses de bon et de mauvais goût, des précieuses de mœurs chastes et délicates, et des précieuses hypocrites ; les considérant ensemble confusément et comme de simples instruments de conversation [p.176] quelconque pendant un demi-siècle, il est indubitable pour moi qu'elles ont puissamment concouru aux progrès de la langue, à son enrichissement, même à son épuration par la répudiation de mots grossiers qui étaient usités. Je considère les 800 précieuses ou alcovistes, dont Somaise a donné le nom et la demeure en 1661, comme 800 personnes académiques qui se partageaient en différentes sociétés mixtes de galanterie décente et de langage soigné. Qu'on se ligure la multitude de tours, d’images, de mouvements qui ont dû naître de ces conversations, où les sens, l'imagination, le cœur, étaient en jeu ; où l'émulation de plaire et d’étonner excitait les amours-propres ; où la critique n'était pas moins exaltée par les rivalités que le besoin de produire par l'émulation de plaire! Quelle académie a pu jamais faire pour la langue ce que fit cette ardeur générale de conversation ? L’académie était partout. Tout était académie : académie ne se bornant pas à lire, à écouter, à disserter ; mais académie en action, en inspirations, en conceptions, en création ; jugeant aussi, corrigeant, rebutant au moins les plus grosses erreurs de goût, et réprimant les écarts et les bizarreries.

Quelque mauvais que soit le goût de gens liés par une conversation habituelle, il faut qu’ils se forment un langage raisonnable, toute conversation est une épreuve par laquelle chacun essaie son langage à l'intelligence, au goût, aux [p.177] affections des auditeurs ; là, ce n'est pas la critique qui éclairé, c'est l’impression que fait la parole sur ceux à qui elle s'adresse. C’est leur physionomie qui apprend si l'on est clair ou obscur, diffus ou laconique, naturel ou plat, élégant ou grossier. Là, l’émulation de plaire fait qu’on se reprend, qu'on se corrige à l'instant même qu’on est en faute, et que la leçon n’est pas sitôt donnée qu’elle profite. Sans doute des mots bizarres, des tours forcés, des locutions étranges, furent hasardés dans les premiers temps ; mais qu'importe ? Comme on se parle pour s’entendre, et que plus on est de gens à se parler, plus s’entendre est chose difficile, au travail de chacun oui succéder le travail de tous pour se faire un langage commun. Il en fut de la langue comme il en serait de la monnaie, si tout le monde avait la liberté d’en frapper : d’abord on en mettrait beaucoup de mauvaise en circulation, avec une certaine quantité de bonne : mais bientôt celle-ci aurait la préférence. De même, dans l'anarchie du langage, il s’introduit une multitude de locutions de mauvais aloi ; mais ce qui ne s’entendra pas, ce qui s’entendra difficilement, ce qui ne peut s'entendre avec convenance, sera bientôt mis au rebut. Voilà l'histoire de la langue dans les académies des précieuses.

Je passe au second travail dont j’ai parlé : celui de la société choisie, c’est-à-dire de bonnes mœurs, de bon ton, de bon goût.

[p.178] Balzac, Pascal et Corneille avaient à peu près fixé la langue. Une langue est fixée quand elle se prête à tous les langages, à tous les tons ; quand elle peut fournir à toutes les parties de la littérature ; quand elle offre aux sciences une clarté parfaite ; qu’elle fait plus : qu'elle l’impose à tel point, que toute obscurité du discours est une faute qualifiée confie la langue. La langue, ai-je dit, était à peu près fixée ; mais les tons, les styles, les différentes formes du langage, ne l'étaient pas : ce fut l'ouvrage de la société polie. Par sa conversation, la vie sociale s’était perfectionnée ; les personnes s’étaient classées ; les sympathies d’esprit, de cœur, de caractère, même de conditions sociales, s’étaient rencontrées, reconnues, agrégées ; les existences se touchaient diversement ; les distinctions les plus faiblement marquées entre les personnes, mettaient des nuances dans leurs relations réciproques. De là naquit la diversité des tons, des styles, des formes de langage qui s'approprièrent à tous les usages de l'art de parler et de Fart d’écrire. Les grands écrivains eurent alors leur style propre ; de grandes et d’heureuses variétés de style charmèrent les esprits polis, surtout par leur appropriement aux choses, aux temps, aux personnes. Alors la langue suffisait à tout. Oui, avant 1661, avant les beaux temps de Boileau, de Racine, de Bossuet, les genres étaient démêlés dans notre littérature. Le [p.179] goût avait déjà distribué aux arts, aux sciences, à la chaire, au barreau, à l'histoire, à la morale, à la poésie, à la scène comique, à la scène tragique, le ton, le style convenables à chacune de ces parties. Déjà on sentait la nécessité de s’exprimer comme il convient à la chose dont on parle, â celui qui en parle, à ceux devant qui on en parle. Descartes ne fit point entrer de poésie dans sa méthode ; Corneille point de métaphysique dans son théâtre. Molière ne mit rien de tragique dans ses comédies ; Corneille rien de comique dans ses tragédies, rien de tragique dans ses propres comédies. Molière même, à qui Boileau reprochait d’avoir partagé son talent entre Térence et Tabarin, entre Scapin et le Misanthrope, Molière n'a rien laissé percer de Sganarelle ni de Scapin dans le *Tartufe* et *Le Misanthrope*, ni des beautés sérieuses de ces deux chefs-d’œuvre dans les badinages de son théâtre.

C’est par cette distinction des genres et des tons que notre littérature acquit la pureté qui fit sa force et son élévation, et qui la distingua si honorablement de celle des autres nations.

De notre temps (de notre temps qui, selon les uns fait époque, et selon les autres lacunes dans la littérature française) on pense que les genres en se démêlant se sont appauvris, que les tons en se soutenant se sont affaiblis. On veut, par exemple, qu’en démêlant les styles, la France se soit [p.180] privée pendant près de deux siècles de la sagacité, de la naïveté et de l’énergie de Montaigne. Ne peut-on répondre que les qualités de Montaigne, en se distribuant entre La Bruyère, La Fontaine, Montesquieu et d'autres, ont acquis chacune un développement qu’elles n'auraient pas eu en lui ? Il en est des talents dans es lettres comme des professions manuelles : la division en amène la perfection. On ne peut disconvenir que les talents mêlés, qui se laissent aller à leur naturelle abondance, n’aient d’ordinaire plus de variété, plus de grâce et de charme ; mais on ne peut douter que les talents distincts ou qui savent se concentrer, ont plus de caractère, de vigueur et d’essor.

Je n’ai pas la présomption et la témérité de m’élever ici contre le retour de la littérature vers le mélange de genres, de tons et de style que l'on a regardé, du temps des précieuses et depuis, comme de la barbarie.

Aujourd'hui la séparation des genres dans les écrits littéraires est devenue à peu près impossible ; elle ne peut plus être une règle de l’art d’écrire, au moins une régie aussi sévère qu’avant la révolution. La raison de celle différence est que la littérature d’une nation est l'expression de ses mœurs.

Pourquoi les genres se démêlèrent-ils à la naissance de notre littérature sous Louis XIII et [p.181] Louis XIV ? Pourquoi se remêlent-ils aujourd'hui ?

C’est que sous les deux rois que je viens de nommer, la France était gouvernée par des habitudes de respect, qui sont aujourd'hui perdues sans retour.

Quatre objets, qui se représentaient sans cesse aux yeux ou à la pensée sous la monarchie ancienne, et surtout dans la littérature, avaient fait contracter ces habitudes de respect : les femmes, les prêtres, les grands, les rois. Aujourd'hui, aucune illusion n'entoure ces objets du culte qui était autrefois général.

Les gradations des rangs qui procédaient du monarque, avaient produit celles du respect dans le langage des hautes classes, en avaient nécessité l’étude, en avaient amené le discernement et le tact, et avaient fait de ce discernement un point d’honneur et de bienséance.

Les formes usitées dans le langage des inférieurs envers les supérieurs étaient autrefois les seules qui fussent permises aux enfants en parlant à leurs père et mère. Cette habitude de respect a été remplacée, dans la famille, par la familiarité plus tendre, qui a autorisé le tutoiement réciproque entre les enfants et leurs parents.

Aujourd’hui Racine ne regarderait pas comme héroïque cette réponse de Porus à Alexandre qui lui demande comment il veut être traité : En roi. Ce serait peu demander aujourd'hui. Sous le règne d*e* Louis XIVe, c’était une grande prétention. [p.182] Aujourd’hui Racine ne mettrait pas dans la bouche d’un jeune prince déclarant son amour à une captive, cette humilité religieuse :

Peut-être le récit d’un amour si sauvage

Vous fait, en m’écoutant, rougir de votre ouvrage;

D’un cœur qui s’offre à vous, quel farouche entretient

Quel étrange captif pour un si beau lien !...

L’adoration pour les femmes n’est plus assez exaltée, pour prêter à ce langage l’accent de vérité qu'il avait dans des temps de galanterie.

Des vers qui étaient entendus avec frémissement comme les blasphèmes d’un insensé contre les prêtres,

Les prêtres ne sont pas ce qu'un vain peuple pense,

Notre crédulité fait toute leur science.

attireraient aujourd'hui l’assentiment d’une multitude dégagée du respect qui alors était encore dans les âmes pour le sacerdoce.

Le respect de moins dans nos mœurs, le reste éprouve une détente qui se prête à tous les tons, à tous les langages.

La littérature anglaise n’a jamais présenté cette séparation des styles qui a été si rigoureusement observée en France, parce qu'elle n'a jamais connu comme les Français ce quadruple culte des prêtres, des grands, des rois et des femmes.

On pourrait croire que l’unité de ton était, au moins pour notre théâtre, la conséquence [p.183] nécessaire de celle loi de l’art qui établissait l’unité de lieu, de temps, d’action :

Qu’en un lieu, qu'en un temps, un seul fait accompli

Tienne, jusqu’à la fin, le théâtre rempli.

En effet, on ne peut méconnaître la convenance de l'unité de ton dans une crise d'un moment, entre les mêmes personnes, dans un même lieu.

Mais renfermer l'espace accordé à une pièce de théâtre en du temps, en un lieu, c’est imposer une sujétion qui se conçoit mieux dans la littérature d’une nation alignée et symétrisée par des habitudes de respect que dans celle d'un peuple moins ordonné et à qui il prendrait de fréquents accès d'anarchie.

Revenons à l’état historique de la langue et des lettres à la fin de la 6e période du XVIIe siècle.

La Bruyère qui a publié ses *Caractères* en 1687, mais qui a passé vingt années à les écrire, nous dit en peu de mots quel était l’état de la langue au milieu du siècle, à l’époque des *Provinciales* et des écrits de Port-Royal. « L’on est, dit-il, esclave de la construction ; l'on a enrichi la langue de nouveaux mots, secoué le joug du latinisme, et réduit le style à la phrase purement française. L’on a presque retrouvé le nombre que Malherbe et Balzac avaient les premiers rencontré, et que tant d’auteurs depuis eux ont laissé perdre. L’on a mis enfin dans le discours tout l’ordre et toute la [p.184] netteté dont il est capable : cela conduit insensiblement à y mettre de l’esprit[[57]](#footnote-57).»

Ce n’est pas sans raison que La Bruyère dit : L’on a enrichi la langue de nouveaux mots. Les curieux qui font des recherches sur les locutions dont on veut nous persuader que le bon goût s’indignait du temps de Molière, sont fort surpris de rencontrer parmi ces locutions prétendues précieuses, une foule de mots qui sont aujourd'hui dans la bouche de tout le monde.

Le mot d'obscénité, rebuté par Molière, est aujourd'hui vulgaire. On voit dans la première lettre de Balzac à la marquise de Rambouillet, qu’il a le premier hasardé le mot d’urbanité, pour opposer un caractère de la civilisation romaine à l'atticisme qui caractérisait l'esprit des Grecs.

*Le petit Dictionnaire des Précieuses* de Somaise renferme, parmi une multitude de locutions rebutées, un grand nombre d'images qui, de son temps, étaient réputées précieuses, et qui sont aujourd'hui réputées justes et heureuses.

On réputait précieux ce vers de Corneille concernant le crime de Laïus, et la peine que les dieux en ont porter à ses enfants :

Et s’il faut après tout qu’un grand crime n’efface

Par le sang que Laïus a transmis à sa race....

Sans doute il aurait fallu dire: par le châtiment des enfants de Laïus ! mais Corneille n’écrivait pas en prose.

[p.185] On relevait aussi dans Corneille

Un concert éclatant de rares qualités.

On remarquait comme précieux dans un autre ouvrage : que Daphné avait toute son ame dans ses jeux ;

Dans un autre : qu'un malheureux avait le front chargé d'un sombre nuage ;

Dans un autre : qu’un grand homme voit les troubles des petites ames du haut de sa vertu...

qu’il échappe un sourire de son sérieux que la frayeur court dans une assemblée.

On lisait avec étonnement dans un autre ouvrage cette phrase : cet homme laisse mourir la conversation, cet autre la tyrannise.

On rejetait ici la turbulence de la cour ; ailleurs, une ame paralytique.

On consentait difficilement à entendre dire : cet homme-là est des gens de bon sens qui ne divertissent guère.

On souffrait à l’idée de revêtir ses pensées d'expressions nobles et vigoureuses, ou de voir quel' qu'un pénétré des sentiments d'une personne.

Vomir des injures, qui est du même temps, était aussi réprouvé.

On souriait avec dédain à l'idée qu’on pût se permettre de dire : qu'une poésie est bien châtiée ; qu'un souris est fin, qu'un souris est amer ; qu'un mauvais poète est un bâtard d'Apollon ; que les [p.186] peintres sont des poètes muets ; que le soleil est l'époux de la nature.

On trouvait ridicule qu’un amant dît à sa maîtresse : Je ne fais des vers qu'en rêvant, mais je vous aime avec étude et de tout mon sens. Enfin, on citait comme locution précieuse, cette modeste phrase : Je sais bien ce que je veux dire, mais le mot me manque.

L’usage, arbitre suprême entre l'innovation et la résistance de l’habitude, a consacré ces locutions.

Voici la liste des principaux ouvrages dont la France était en possession au milieu du XVIIe siècle, quand le règne de Louis XIV a effectivement commencé.

Il existait un grand nombre de lettres de Sévigné, modèles de style épistolaire ; on en avait de son cousin Bussy-Rabutin, homme de mauvais cœur, de mauvais esprit, mais d’assez bon goût ;

En morale, on avait les nobles écrits de Balzac ;

En métaphysique, la méthode de Descartes ;

En didactique et en polémique, les Lettres provinciales ;

En critique, plusieurs bons écrits de Port Royal, la critique du Cid ;

En poésie, les belles odes de Malherbe, quelques ouvrages de Racan, de Ségrais, de Benserade ; les chefs-d’œuvre de Corneille, le *Cid*, les *Horaces*, *Cinna*, *Polieucte*, *La Mort de Pompée*, *Le Menteur*, *Rodogune*.

Nous avions plusieurs comédies de Molière :

[p.187] Plusieurs ouvrages de La Fontaine.

Ce n’étaient pas encore les chefs-d’œuvre de ces deux poètes, s’en étaient les prémices.

Telles étaient les richesses qui entouraient la naissante autorité de Louis XIV, en 1661.

# Chapitre XVI.

Années 1660 et 1661 (commencement de la septième période). Mœurs de la cour. — Mœurs des précieuses. Mœurs De la société d’élite. Madame de Montausier, gouvernante de M. Le dauphin. — mademoiselle de la Valliere, maitresse du roi.

Dans le commencement de cette période, l’esprit, les mœurs, le langage de la cour et des gens du monde de la capitale, sont plus que jamais en opposition avec les mœurs, l'esprit et le langage de la coterie dite des Précieuses. Ce n’est plus un simple contraste, c’est une guerre vive et déclarée. La satire et la comédie se rangent du côté de la cour ; la littérature tout entière se consacre à la célébrer. La coterie se défend avec les faibles secours d4une vogue que le ridicule a ralentie, que poursuit la risée publique. L’hôtel de Rambouillet est tout à fait hors de ces débats: l’ombre encore vivante de la marquise octogénaire plane fort au-dessus ; et la duchesse de Montausier est habituellement retenue à la cour par sa place de [p.188] gouvernante. Les sociétés formées des débris de l'hôtel Rambouillet, les femmes de bonne compagnie, voient sans déplaisir Molière ramener au naturel les affectations de pruderie et de bel esprit ; mais elles continuent à mettre en honneur l'honnêteté, la décence des mœurs, la pureté et l'élégance du langage, et elles parviennent à en assurer le triomphe.

La duchesse de Montausier n’aura pas la satisfaction de voir ce triomphe et de le partager. Un chagrin mortel l’atteindra dans cette période, et elle y succombera quelques années plus tard, victime d’une perfidie du roi et de sa maîtresse. Mais son malheur même aura accéléré la victoire de l’honnêteté et de la décence.

Nous avons vu, le 6 juin 1660, Louis XIV époux, à l'âge de 22 ans, de Marie-Thérèse d'Autriche, qui avait quinze jours de moins que lui. En souscrivant à ce mariage, le jeune prince avait sacrifié son inclination pour Marie Mancini, sœur de la comtesse de Soissons, qu’il avait aussi eue pour sa maîtresse. Marie, délaissée, avait épousé le connétable Colonna.

Nous verrons le sacrifice du roi, célébré à la suite par Racine dans sa tragédie de *Bérénice.*

Des fêtes magnifiques et continuelles signalèrent le mariage du jeune roi. Le 9 mars 1661, et elles sont suspendues par la mort de Mazarin.

Ce ministre laissa en mourant ses sept nièces [p.189] mariées. Quoique j’aie déjà parlé de l'établissement de plusieurs, je vais reproduire leurs noms dans une liste complète. Anne Martinozzi épousa, comme on l’a vu, le prince de Conti, frère puîné du grand Condé ; Laure Martinozzi épousa le duc de Modène ; Laure Mancini, le duc de Vendôme, Olimpe Mancini, le comte de Soissons, Marie Mancini, le connétable Colonna, Hortense Mancini, le duc de La Meilleraye, qui prit le nom de duc de Mazarin. Après la mort du cardinal en 1662, le duc de Bouillon épousa Marie-Anne Mancini. Toutes ces femmes furent galantes, au point de se faire bonté les unes aux autres par le scandale de leur conduite. Le cardinal laissa un neveu, le duc de Nevers, qui figurera plus tard entre les beaux esprits de mauvais goût fêtés par les précieuses.

Le 1er avril 1661, Monsieur, frère du roi, épouse Henriette d’Angleterre, et les fêtes, les plaisirs, la magnificence, la galanterie renaissent et s’augmentent encore.

Madame était belle, aimable, coquette. Monsieur était un prince efféminé, de petit esprit, de petite stature, d'une galanterie fade et misérable ; madame de Fienne lui disait : Vous ne déshonorez pas les femmes qui vous hantent, ce sont elles qui vous déshonorent. Le roi négligea pour Henriette la jeune reine qui était enceinte. Henriette devint bientôt galante.

Le 1er novembre, la reine donna à la France un [p.190] héritier de la couronne : grand événement qui imposa au roi une obligation sérieuse ; c’était de nommer une gouvernante à ce précieux enfant, et de penser d’avance au gouverneur qui la remplacerait après la première enfance. Ces personnes auront à répondre à la France entière du dépôt qui leur sera confié ; et le monarque est en quelque sorte chargé de lui répondre de leur convenance. Sur qui jettera-t-il les yeux ?

Louis, malgré son peu de respect pour les mœurs, était ami des bienséances. Les bienséances, dans une monarchie, sont une barrière de plus autour du pouvoir, et le besoin, l'amour du pouvoir étaient le fond du caractère de Louis, Sa conduite habituelle offensait la morale, mais il n'avait pas l'intention de l'affronter. L’exemple de François Ier, celui des quatre successeurs de ce prince, celui de Henri IV, lui avaient persuadé que la France voyait sans scandale des maîtresses attitrées à ses rois, et regardait l’usage qui les avait introduites comme un dédommagement destiné à racheter ce qui manque à la liberté de leur choix quand ils se marient ; mais il n’oubliera pas ce qu’il doit à sa couronne dans le choix des personnes qui seront chargées d’élever son héritier. Louis se permettra de fréquentes distractions dans la vie conjugale, mais il repoussera les mœurs équivoques, les mœurs de rigidité affectée. Il ne souffrira, près du berceau de son fils, ni [p.191] vice, ni ridicule. La considération de la gouvernante lui paraît déjà nécessaire pour préparer les peuples à respecter un prince appelé à es gouverner.

Il nomme la duchesse de Montausier gouvernante de M. le Dauphin, et le duc de Montausier est désigné d’avance pour être son gouverneur, quand, âgé de sept ans, le prince passera des mains des femmes en celles des hommes. Si quelque biographe imprimait aujourd'hui cette phrase dans une vie de Louis XIV : « Le 1er novembre 1661, le roi nomme pour gouvernante de M. le Dauphin, une des personnes de la société représentée par Molière, dans ses *Précieuses ridicules*, et bafouée par le public depuis deux ans,» ne croirait-on pas que cet écrivain est tombé en imbécillité ou en démence ? C’est pourtant là ce qui résulterait de la nomination de madame de Montausier si les déclamations tant répétées contre les dames de Rambouillet étaient fondées.

Si la liaison du roi et de Madame fut très-intime, elle fut du moins très-courte. Madame, disent les uns, trompait le roi pour le comte de Guiche. Selon d’autres, le roi trompait Madame pour mademoiselle de La Vallière, qui était du service de Madame.

Ce qu'il y a de certain, c’est que quatre mois ou environ après l’arrivée de Madame en France, vers le milieu de la grossesse de la reine, commença l’intimité du roi avec madame de La Vallière. C’était certainement plus d’un mois avant le 5 septembre 1661, jour où il fit arrêter Fouquet, puis [p.192] que celle disgrâce fut attribuée à la témérité du surintendant qui avait tenté de séduire cette jeune favorite[[58]](#footnote-58). On voit que le prince n'était point en retard de marcher sur les traces de Henri son aïeul, dans la carrière de la galanterie.

Toutefois, ce dérangement de mœurs ne le détournait pas de ses affaires. Depuis la mort de Mazarin, il voyait tout, il faisait tout au dedans et au dehors.

# Chapitre XVII.

Années l662 et 1663 (suite, de la septième période - concours de Molière, La Fontaine, Boileau et Racine, pour exalter les brillantes qualités du roi. Ils favorisent le règne naissant de la galanterie.

En 1662, le roi se ligue avec la Hollande pour l’invasion des Pays-Bas ; il punit une insulte que sa diplomatie a reçue à Rome. Il fait restituer Dunkerque à la France, il contracte une triple alliance avec l’Angleterre et la Hollande contre l’Autriche. Il donne à la France le spectacle d’un carrousel, ou se déploie une magnificence sans exemple.

En 1662 et 1663, son activité n'est pas moins grande dans l'administration intérieure qu’au dehors. Il donne dix-neuf professeurs au Collège [p.193] de France ; il loge au Louvre les artistes illustres. Il étend ses largesses sur les savants étrangers ; il établit l’Académie des inscriptions et belles lettres, l’Académie de sculpture et de peinture ; il fonde le Cabinet des médailles. En 1664, il entreprend le canal de Languedoc. En 1665, on commence la façade du Louvre ; en 1666, s’élève l’Académie des sciences. En 1667, on publie cette fameuse ordonnance concernant la procédure civile, qui est encore le fond de notre législation actuelle sur la matière.

Et toujours le soin des fêtes se mêle à celui des affaires, et ces fêles sont toujours des spectacles qui mettent la royauté en évidence et en honneur. En 1663, les fêtes de Versailles font oublier le carrousel de l’année précédente. Le roi fait concourir à leur éclat et à leur charme, la magie des arts de l'imagination, la puissance des talents. Molière y est employé. Benserade, esprit galant, y concourt avec Molière, l’un en poète du roi de France, autre en poète du roi jeune et galant. Le roi comble Molière de faveurs. En 1660, il fut avait donné la salle du Palais-Royal ; en 1663, il le comprend pour une gratification annuelle de mille francs entre les hommes illustres dans les arts. En 1664, nous le verrons tenir sur les fonts de baptême avec Madame, le premier enfant du poète.

Comment l’opinion publique contestera-t-elle à un tel roi le droit d’avoir une maîtresse, quand il [p.194] y a peu de femmes qui ne désirassent de l'être ? Néanmoins, quand la maîtresse du roi ne fait pas scandale dans la société, la société est plus corrompue que le roi, parce que, en l'imitant, elle n’a pas comme lui l'excuse de mariages formés par la politique, au lieu de l’être par les convenances morales. L’exemple du roi produisait donc un désordre pire que le sien, en autorisant au plus haut degré le dérèglement général.

Cet exemple reçut encore un accroissement de force par le concert des éloges que donnèrent au roi quatre poètes à jamais célèbres : Molière et La Fontaine, Racine et Boileau. La Fontaine était de Château-Thierry ; Racine de La Ferté-Milon, petite ville peu éloignée de Château-Thierry. Le voisinage les mit souvent à portée de se voir. La duchesse de Bouillon, Marie-Anne Mancini, habitait Château-Thierry : c’était une femme douée ou affligée, comme ses sœurs et ses cousines, d'une imagination vive et sans frein, et de mœurs très-libres. La Fontaine fut reçu dans sa société, Ce fut le genre de conversation à laquelle elle se plaisait qui inspira au jeune poète ces contes auxquels on reproche une liberté plus que gaie. Bientôt il conduit Racine, son ami, chez la duchesse, et Racine, qui d’un autre côté s’était lié avec Boileau, l’y amena aussi. La duchesse de Bouillon trouvait du plaisir dans cette société ; elle présenta nos poètes à ses sœurs, la duchesse de Mazarin et la comtesse [p.195] de Soissons, qui tenaient de grandes maisons à Paris. Établis dans la capitale, ils se lièrent avec Molière, valet de chambre du roi, fort aimé de ce prince, et dispensé de faire la cour aux dames.

En 1661, Molière était âgé de 41 ans, La Fontaine de 40, Boileau de 25, Racine de 22.

Molière et La Fontaine étaient alors les seuls qui eussent signalé leur talent dans le public. Mais Racine et Boileau avaient déjà attiré les regards de Louis XIV et l'attention des connaisseurs ; le premier par son ode aux Nymphes de la Seine, au sujet du mariage du roi ; l’autre, par sa première satire, où il invite la munificence royale à se répandre sur les poètes. Colbert, d’après le rapport de Chapelain, avait fait donner cent louis à Racine, pour récompense de son ode.

Aujourd'hui que nous possédons les œuvres de ces quatre poètes, nous pouvons nous figurer quelle était la force de leur alliance par leur position dans le monde, par la puissance de leurs talents divers, par le besoin de produire dont ils étaient pressés, par l'émulation qui naissait de leur concours, par la combinaison de leurs efforts pour mériter la bienveillance d’un roi galant et la protection des femmes les plus séduisantes et les plus voluptueuses de sa cour.

Molière, le plus âgé des quatre amis, le seul à portée de connaître les secrètes dispositions du roi ; La Fontaine, le plus répandu parmi les dames du [p.196] grand monde, donnaient à leurs jeunes amis, l'un l'exemple de plaire au roi, l'autre celui de plaire aux femmes qui plaisaient au roi : ce qui ramenait toujours à plaire au roi.

Molière et Boileau avaient besoin de la protection immédiate du roi ; ils en avaient besoin pour le plus noble et le plus cher de leurs intérêts : l'intérêt de leur talent. Poètes satiriques l'un et l’autre, il leur importait d’être défendus contre les ennemis qu’ils se faisaient, et protégés, non par le pouvoir royal, mais par l'approbation d’un prince dont le règne brillant dominait l’opinion générale, et faisait une mode de tout ce qui était de son goût. L’essor des deux poètes étant plus libre d’appréhensions, leur talent en acquérait plus d’éclat.

La Fontaine et Racine avaient besoin, l’un de l’imagina lion des femmes de la cour pour faire passer ses con tes, l’autre de leur ame pour faire sen tir plus vivement le pathétique dont la sienne renfermait le secret ; tous avaient besoin du roi pour obtenir la vogue, objet ordinaire de l’ambition des talents, et souvent leur unique récompense. Tous aussi avaient besoin l'un de l'autre, et pour se soutenir contre l*es* malveillances particulières, et pour se fortifier réciproquement dans la bienveillance royale.

Ces quatre hommes n’ont jamais été considérés que sous leurs rapports avec la gloire littéraire de la France, et avec celle des branches de l’art que chacun d’eux a le plus particulièrement cultivée.

[p.197] à mes yeux, ils ne sont pas moins remarquables que Louis XIV dans l'histoire des mœurs, et n'ont pas moins ajouté à son influence par leur concours, qu’il n'a ajoute à leur gloire par sa protection.

Voilà donc un véritable quatrumvirat constitué à la cour, et par cette raison, constitué défenseur du système de galanterie qui régnait dans toutes ses habitudes.

En 1662, La Fontaine publie *Joconde*, ouvrage composé pour l’amusement de la duchesse de Bouillon. Boileau, ce Boileau qui depuis affecta des mœurs si rigides, fit l’apologie de *Joconde*.

En 1664, on voit la société des quatre amis devenir plus étroite, à mesure que leur talent se développe. Elle a des réunions habituelles. Trois fois la semaine, elle s’assemble à la rue du Vieux-Colombier, chez Boileau. Les amis soupent ensemble. Chapelle est admis parmi eux comme homme d'esprit, comme bon convive, pour ajouter à leur attrait mutuel la joie et la gaîté qu’il portait partout avec lui.

Mais n'anticipons pas sur les temps.

# Chapitre XVIII.

Suite de l'année 1663 (continuation de la septième période). Molière met au théâtre *L'Ecole des Femmes*. Observations sur cette pièce.

En 1663, Molière mit au théâtre *L’École des femmes*. [p.198] Il n'entre pas dans mon sujet d'examiner si le fond de cette comédie est moral. Quelques-uns le croient, parce qu4elle apprend aux vieillards qu’aucune ruse, aucun artifice, aucune contrainte ne servent à la vieillesse pour faire illusion sur les disproportions d’âge, même à la villageoise la plus simple. D'autres, tels que Fénelon et Rousseau, estiment que la pièce blesse la monde, en ce qu'elle semble autoriser toutes les ruses d’une jeune femme pour se soustraire aux honnêtes désirs d’un vieillard. Je me bornerai à remarquer dans cet ouvrage quelques sorties contre les précieuses, des mots grossiers qui reproduisent vingt fois une idée grossière, une scène licencieuse depuis longtemps interdite au théâtre,

Arnolphe (c’est le vieillard), après un entretien avec Agnès dont la simplicité l’enchante, adresse cette apostrophe aux précieuses :

Héroïnes du temps, mesdames les savantes,

Pousseuses de tendresse et de beaux sentiments,

Je défie à la fois tous vos vers, vos romans,

Vos lettres, billets doux, toute votre science,

De valoir cette honnête et pudique ignorance.

Cela est sans contredit juste et parfaitement écrit ; mais à la suite, quand Agnès déclare à son tuteur qu’un jeune homme, malgré tous les obstacles, a trouvé le moyen de s’introduire près d’elle et de lui plaire, le tuteur se plaint d’avoir perdu tous les soins qu’il a pris pour lui plaire lui-même ; Agnès lui répond :

[p.199] Vraiment, il en sait donc là-dessus plus que vous,

Car à se faire aimer il n’a pas eu de peine.

Alors il se dit à part :

Voyez comme raisonne et répond la vilaine!

Peste ! *une précieuse en dirait-elle plus ?*

Ceci est une injure contre les précieuses dans l'intention du personnage ; mais elle porte à faux, parce que ce n'est pas le défaut d’une précieuse d’être ingénue.

Ce qui décrédite dans cet ouvrage les paroles dirigées contre les précieuses, ce sont des in décences pires que les plus ridicules affectations.

La question est de savoir si un vieillard pourra réussir à s'assurer ta tendresse et la fidélité d'une jeune tille qu’il épousera ; Molière réduit le problème à cette simple expression : sera-t-il cocu ou non ? portera-t-il des cornes, sauvera-t-il son liront de la maligne influence ? Arnolphe a, pour se rassurer, l'innocence d’Agnès qui demanda un jour,

Avec une innocence à nulle autre pareille,

Si les enfants qu’on fait se faisaient par l’oreille.

Dans les scènes VIIIe et IXe du quatrième acte, les mois de cocu et de cocuage sont six fois répétés. Mais ce qui paraît aujourd'hui le plus étonnant dans la pièce, c’est la scène VI du 2e acte, où Arnolphe, informé des visites que le jeune amant a faites à Agnès pendant son absence, veut savoir les [p.200] particularités de leurs entretiens. Après quelques questions générales, il en vient aux détails.

ARNOLPHE.

Ne vous faisait-il point aussi quelques caresses?

AGNÈS.

— Oh tant ! il nie prenait et les mains et les bras,

Et de me les baiser il n'était jamais tas.

—Ne vous a-t-il point pris, Agnès, quel qu’autre chose?

—Il m’a...—Quoi ?—Pris...—Eh ! —Le...— Plaît-il ? — Je n’ose. Et vous vous fâcherez tout de bon contre moi,

—Non.— Si fait. — Mon Dieu, non. — Jurez donc votre foi.

—Ma foi, soit.—Il m’a pris... vous serez en colère ! —Qu’est-ce qu’il vous a pris ?—Il... — Je souffre en damné.

—Il m’a pris le ruban que vous m’avez donné.

On conçoit difficilement aujourd'hui que l'interrogatoire qu’on vient de lire ait passé à la représentation. Elle fut reçue avec de grands applaudissements par une partie des spectateurs, et excita de la rumeur dans l’autre. Dans le monde, on en par la diversement suivant les habitudes de chaque société.

Dans ce conflit peu étonnant de diverses opinions, Boileau se déclare aussitôt le défenseur de la pièce, par des stances adressées à Molière : il la loue sans restriction, et en déprime tous les censeurs sans exception. Ce service d'ami se conçoit. Ce qui le rend plus compréhensible, c’est que la cour donna hautement son approbation à la pièce: la cour, dis-je, toute la cour. Madame en accepta la dédicace. Le roi la fit jouer dans un divertissement [p.201] qu'il donna à la reine et à sa mère devenue dévote depuis que Mazarin s’était refroidi pour elle.

On lit dans *La Muse historique* de Loret ces vers :

Le roi festoya l'autre jour

La plus fine fleur de sa cour,

Savoir sa mère et son espouse.

Pour divertir seigneurs et dames,

On joua l'*Ecole des Femmes,*

Qui lit rire leurs majestés

Jusqu’à s’en tenir les côtés.

Ce n’est pas tout. Molière, soutenu de ces autorités, donna bientôt *La Critique de l'Ecole des femmes*, c’est-à-dire mit en scène et livra au ridicule les censures qui avaient été faites de sa pièce, dont il aggrava les indécences, se targuant de l'approbation de la cour. La reine-mère, malgré sa dévotion, à la vérité de fraîche date, mais qui ne devait en être que plus sévère, permit que cette nouvelle comédie lui fût dédiée.

La ligue du roi, de la cour, de Molière et de ses amis, était donc manifeste non-seulement contre les exagérations et la pédanterie des précieuses, mais aussi contre la bienséance de tous les temps et de tous les pays.

Racine, celui des quatre amis dont le caractère avait le plus d’élévation, celui à qui les autres étaient le moins nécessaires, celui dont la marche était la plus sûre à la cour, n’aidait de son talent, ni même n’accréditait par une approbation [p.202] éclatante, ni la satire directe, ni la comédie satirique ; mais s’il n’était pas celui qui se fît le plus craindre de l’ennemi, c’était celui qui flattait le plus noblement le maître, celui dont l’éloge avait le plus de poids, et qui donnait à l’agrégation des quatre amis le plus de sûreté et de stabilité, parce qu’il était celui qui affectionnait le plus les autres et avait au plus haut degré leur confiance.

*La Critique de l'École des femmes*, qui avait été plus justement intitulée *Apologie de l'Ecole des femmes contre la critique*, porte sur une étrange doctrine.

«Je ne vois, dit l'auteur de la pièce, rien de si ridicule que cette *délicatesse d’honneur q*ui prend tout en mauvaise part, donne un sens criminel aux plus innocentes paroles, et s'offense de l'ombre des choses. Croyez-moi: celles qui font tant de façons n’en sont pas estimées plus femmes de bien. Au contraire, leur sévérité mystérieuse et leurs grimaces affectées irritent la censure de tout le monde contre les actions de leur vie. On est ravi de découvrir ce qu’il y peut avoir à redire ; et, pour tomber dans l’exemple, il y avait l’autre jours des femmes à cette comédie, vis-à-vis de la loge où nous étions, qui, par les mines qu’elles affectèrent durant toute la pièce, leurs détournements de tête, et leurs cachements de visage, firent dire de tous côtés cent sottises de leur conduite, que l’on n’aurait pas dites sans cela ; et [p.203] quelqu'un même des laquais cria tout haut, qu’elles étaient plus chastes des oreilles que de tout le reste du corps[[59]](#footnote-59). »

L'autorité que je reconnais à Molière ne m’empêchera pas de dire qu’il y a peu de bonne foi à reprocher aux critiques d'avoir donné un sens criminel aux plus innocentes paroles et de s'offenser de l'ombre des choses. Ce n’est pas criminelles qu’on a estimé ces paroles, c’est indécentes. Pour n’être pas criminelles, elles ne sont pas irréprochables. Les choses criminelles sont punissables, les indécences sont blâmables. Dans le temps de *L'Ecole des Femmes*, la bonne compagnie n’avait d’autre tort que celui d'exercer son droit de blâmer. Une preuve qu’elle l'exerça justement, c’est que, pendant plus d’un siècle, la pièce fut éliminée du théâtre : et certainement ce ne fut pas faute d’esprit, de gaîté, de talent, car la scène de l’interrogatoire est, indécence à part, une des plus comiques du théâtre de Molière.

Que plusieurs des femmes scandalisées eussent les oreilles plus chastes que leur corps, cela ne justifierait pas la scène dont il s’agit. D’abord toutes les femmes qui assistent à un spectacle, ne sont pas du même genre et de la même conduite. Il se trouve des femmes honnêtes parmi celles qui ne le sont pas ; il y a des filles innocentes à coté de mères fort déréglées. On doit s’interdire, par [p.204] respect pour les premières, ce qu’on pourrait se permettre par mépris pour les secondes. Le droit de refuser le respect à ce qui est méprisable ne donne pas celui de traiter avec mépris ce qui est digne de respect.

D’ailleurs, la galanterie n'autorise pas la licence du langage ; l'irrégularité des mœurs n'autorise pas leur impudence. Dire que la chasteté du langage ne doit pas aller au-delà de celle des mœurs, quelque corrompues qu'elles soient, c’est prétendre que la société de mœurs honnêtes est condamnée à entendre et à parler un langage qui respire le mépris de l'honnêteté et de la morale ; c’est avancer que le langage peut mettre à découvert des mœurs que la morale oblige à cacher ; c'est aussi établir en principe que des esprits délicats et polis n'ont pas le droit d’exclure de leur langage des expressions grossières et brutales, et j’observe ici que si la décence est une loi de la morale, c'est aussi une loi du goût. Bien que les bonnes mœurs soient la plus sûre garantie du bon goût, cependant le bon goût a ses lois à part ; elles procèdent d’un instinct qui se développe dans la société avec la politesse des esprits, avec la délicatesse des âmes, avec l’élégance des manières, et s’exalte dans les douceurs des communications habituelles des esprits. Cet instinct c'est la pudeur. Le cynisme prive de tous les charmes qu'elle répand dans la vie sociale à tous les degrés des liaisons et des intimités quelle procure, Le goût veut donc, [p.205] comme la morale, que moins les mœurs sont pures, et plus on les déguise sous un langage exempt de leur souillure.

«Agnès, si l'on en croit Molière, ne dit pas un mot qui de soi ne soit fort honnête, et si vous voulez entendre dessous quelque chose, c'est vous, dit-il, qui faites l'ordure et non pas elle, puisqu’elle parle seulement d’un ruban qu’on lui a pris. » Il y a peu de bonne foi dans cette réponse. D’un autre que Molière, on dirait qu'il y a de l'impudence. Si la scène ne roulait pas sur une équivoque et sur une équivoque fort claire, elle serait la plus plate du monde, au lieu d’être une des plus comiques.

Disons-le franchement: une telle excuse n’était bonne que pour un public devant lequel Molière, approuvé par la cour et autorisé par la licence générale des mœurs, n’avait pas besoin d’excuse. Molière devenu nécessaire au roi pour mes fêtes de Versailles et du Louvre, poète de tous les divertissements de la cour, était absous d'avance de toutes les libertés qu'il prenait avec le public. Le 1er juin 1663, jour où *La Critique de l'École des femmes* fut jouée à Paris, n’était pas loin du 14 octobre, jour de la grande fête projetée pour Versailles, et où devait être joué *L'Impromptu de Versailles*, pièce où les marquis sont l’objet du plus sanglant outrage et du plus direct qu’on puisse imaginer. Tout était permis à Molière. Ce n’est point assez dire, tout ce qu'il faisait était récompensé ; ce qui trois mois après *L’Impromptu* *de Versailles*, que le roi et Madame durent sur les fonts de baptême le fils qui lui était né quelque temps auparavant.

# Chapitre XIX.

Année 1664 (suite de la septième période) caractère moral du quatrumvirat de Molière, La Fontaine, Racine et Boileau.

Le roi était tout-puissant sur la nation par sa gloire, par le noble usage qu’il faisait de sa gloire même : Molière était tout-puissant près du roi par le plaisir qu’il donnait à la cour, par la louange, par le concert de louanges que Racine et Boileau, ses jeunes amis, guidés par ses conseils et son exemple, prodiguaient à l’envi au monarque. Racine, en 1664, dans *La Renommée aux muses*, Boileau, en 1665, dans son *Discours au roi*, avaient porté l'art de louer au plus haut degré.

Cette réunion de quatre grands poètes, leur concert pour favoriser les mœurs de la cour, célébrer les maîtresses, exalter, sous le nom de magnificence royale, des profusions ruineuses, étaient au grand préjudice des mœurs générales. On faisait tomber les ridicules, mais on les immolait au vice, et l'honnêteté des femmes était traitée d’hypocrisie, comme si le désordre [p.207] eut été une règle sans exception. Cependant, il m’est impossible de passer sur ces noms illustres en n'y laissant que du blâme, comme si rien n’eût racheté les fautes où ils ont été entraînés, et j’encourrais moi plus que le blâme public, si aucun hommage ne rachetait la témérité de ma censure.

Molière, La Fontaine, Boileau et Racine, furent des courtisans sans doute. Mais il y a des courtisans de plus d’un genre.

On peut distinguer dans les courtisans, comme dans toutes les classes de la société, l’élite, le vulgaire et la lie.

La lie se compose de ceux qui, nés avec un instinct de bassesse, sont toujours courtisans par nécessité, le sont en tout, toujours, à tout prix.

Le vulgaire des courtisans comprend les hommes dénués de mérite et pétris de vanité, qui, tourmentés du besoin d’importance à défaut de considérai ion, sollicitent, et se contentent de recevoir à genoux quelques reflets delà puissance suprême.

L'élite des courtisans se compose d'hommes puissants, au moins indépendants ou par leur fortune, ou par leur rang, ou par l'éminence de leurs talents, même par l'éminence de leurs vertus, l'élévation de leur caractère, et la grandeur de leurs desseins. Les courtisans de ce genre ont eux-mêmes leurs courtisans parmi les hommes du plus haut rang. Les hommes de génie dans les lettres peuvent [p.208] être courtisans des rois, et avoir eux-mêmes des rois pour courtisans. Ils peuvent être considérés comme les notables les plus éminents d'une république souveraine et puissante, dont les rois ont besoin ; la république des lettres, Voltaire fut courtisan de Frédéric, mais Frédéric le fut de Voltaire.

Napoléon disait de Corneille : S'il eût vécu de mon temps, je l'aurais fait prince. Napoléon faisait la cour aux poètes de son temps, en déclarant qu’il l’eût faite à Corneille.

Pour les hommes vulgaires, les rois sont des sources de fortunes particulières et rien de plus. Pour les hommes a grandes pensées, ils sont des instruments d’une puissance incomparable pour l'accomplissement d’illustres desseins. La philosophie du XVIIIe siècle tenait pour maxime que c’était par l’amélioration des rois qu’il fallait commencer l'amélioration du sort des peuples, et j’ai entendu d’Alembert excuser par ce motif les paroles adulatrices de Voltaire au grand Frédéric et à l’impératrice de Russie.

Le trait commun à tous les courtisans, c’est le désir de plaire, c'est au moins la crainte de déplaire ; mais ils sont tous jetés dans des moules différents. Les courtisans de Louis XII n’étaient pas de la même espèce que ceux de François 1er. Les courtisans de Henri IV ne ressemblaient pas aux mignons de Henri III. Les courtisans de Napoléon n’étaient pas ceux de Barras ; ceux de Napoléon [p.209] premier consul n'étaient pas toujours ceux de l’empereur. De même, ceux de Louis XIV n’avaient rien de commun ni avec ceux de Louis XI, ni avec ceux de Louis XIII.

Sully et Montausier n'ont voulu plaire ni au roi guerrier, ni au roi galant et dissolu. Ils ont évité de déplaire sans raison au roi honnête homme ; ils ont voulu lui plaire même quand il l'a fallu pour le servir utilement et honorablement.

Nos quatre poètes ont voulu plaire au roi galant et magnifique ; ce fut leur tort. Ils n’ont pas voulu plaire au roi ambitieux et guerrier ; c'est leur mérite. Une utile censure fut souvent renfermée dans leurs éloges ; d’utiles conseils passèrent souvent à la faveur de leurs louanges. Un de leurs artifices de courtisan fut de condamner les vices du roi par l’éloge de ses propres vertus. Tout cela est louable. D’ailleurs désirer de plaire à un roi galant, mais vaillant et glorieux, est le faible le plus pardonnable à un poète courtisan. C’est céder eu même temps à trois séductions, celle de la puissance, celle de la gloire, celle des femmes. Trop souvent même, c’est sympathiser avec le sentiment général ; c'est au moins imiter quelque noble exemple. Enfin, c’est se laisser aller à l’imagination, faculté dominante des poètes, qui n’accorde pas toujours à la réflexion la liberté de se mettre sur ses gardes. [p.210] Molière, courtisan dans l'*Amphitryon,* était grand citoyen dans le *Tartufe*.

Il était grand citoyen encore quand il profitait du redoublement de faveur obtenu par l'*Amphitryon*, pour obtenir du roi la permission de jouer ce *Tartufe*, prohibé par arrêt du parlement, et dont le roi lui-même avait refusé pendant deux années de permettre la représentation.

Il était grand citoyen aussi quand il livrait à la moquerie publique la manie de se faire noble, de se donner des titres, de se séparer du commun état.

Il l’était enfin quand il dégageait la profession de médecin de son avidité sordide et de sa funeste charlatanerie, lui imposait de saines études et un désintéressement sans lequel cette profession honorable est ignoble et pernicieuse à la société.

La Fontaine était courtisan quand il disait d’un bâtard né d’un double adultère :

Le fils de Jupiter devait, par sa naissance,

Avoir un autre esprit et d'autres dons des cieux

Que les enfants des autres dieux.

C’était encore un courtisan quand il disait, dans une dédicace, à la mère de cet enfant adultérin :

Le temps qui détruit tout, respectant votre appui,

Me laissera franchir les ans dans cet ouvrage,

Sous vos auspices, ces vers Seront jugés, malgré l’envie,

Dignes des yeux de l’univers.

[p.211] C’était encore un courtisan quand il mettait dans la bouche du comte de Fiesque, parlant au roi, ce vers d’adulation inouïe :

Jupiter prend de vous des leçons de grandeur.

Mais il était ami plus fidèle que courtisan habile, quand il écrivait son élégie aux Nymphes de Vaux, en faveur de Fouquet, il implorait pour lui la clémence de Louis XIV, sachant très-bien, et son élégie même en contient la preuve, qu’il avait à défendre, non, comme le croyait le public, le ministre prévaricateur, mais le galant magnifique et téméraire, qui avait osé prétendre au cœur de la maîtresse du monarque et essayé de la séduire.

Il était sage conseiller du roi quand il lui montrait ses flatteurs à *La Cour du Lion*, leur lâcheté envers *Le Lion devenu vieux*, leur bassesse dans *Les Animaux malades de la peste* ; le danger des maîtresses dans *Le Lion amoureux ;* l’esprit des courtisans, les uns à l’égard des autres, dans *Le Lion*, *le Loup et le Renard ;* le danger des petits ennemis dans *Le Moucheron et le Lion* ;la dissimulation des gens prudents à la cour des rois méchants, dans *La* *cour du Lion*. Toute fable de La Fontaine, où vous voyez un lion, vous présente aussi, soyez-en sur, quelque utile leçon pour Louis XIV.

La Fontaine était un citoyen quand, après les [p.212] ravages du Palatinat, il mettait dans la bouche du paysan du Danube ces vers énergiques:

Craignez, Romains, craignez que le ciel quelque jour.

Ne transporte chez vous les pleurs et la misère,

Et mettant en nos mains, par un juste retour,

Les armes dont se sert sa vengeance sévère,

Il ne vous fasse, en sa colère,

Nos esclaves à votre tour.

.........Les immortels

Ont les regards sur vous. Grâces à vos exemples,

Ils n'ont devant les yeux que des objets d’horreur,

De mépris d’eux et de leurs temples,

D’avarice qui va jusques à la fureur.......

C’était un sage politique quand il montrait dans la fable du *Vieillard et l'Ane*, que le pouvoir ne doit point compter sur l'obéissance sans affection. L'âne répond à son maître poursuivi par des voleurs et qui veut remmener,

Eh ! que m’importe donc, dit l’âne, à qui je sois ?

Sauvez-vous et laissez-moi paître,

Notre ennemi, c'est notre maître.

Boileau était courtisan quand il disait à Louis XIV:

Grand roi, cesse de vaincre, ou je cesse d’écrire.

Mais il était moraliste, et surtout moral, quand il disait au roi dans sa première épître:

...........Laissons là les sièges, les batailles;

Qu’un autre aille en rimant renverser les murailles,

[p.213] Et souvent sur tes pas, marchant sans ton aveu,

S'aille couvrir de sang, de poussière et de feu ;

A quoi bon d’une muse au carnage animée

Échauffer ta valeur déjà trop allumée ?

Jouissons à loisir du Fruit de tes bienfaits

Et ne nous lassons point des douceurs de la paix.

Il était citoyen et précepteur habile quand, à ces vers, il ajoutait ce charmant apologue de Cynéas et Pyrrhus:

Pourquoi ces éléphants, ces armes, ce bagage,

Et ces vaisseaux tout prêts à quitter le rivage?

Disait au roi Pyrrhus un sage confident,

Je vais, lui dit ce prince, à Rome où l’on m’appelle.

—-Quoi faire?—L'assiéger - L’entreprise est fort belle,

Et digne seulement d'Alexandre ou de vous :

Mais Rome prise enfin, seigneur, où courons-nous?

Pyrrhus répond, qu’après avoir pris Home, il conquerra le pays latin, la Sicile, Carthage, la Libye, l’Egypte, l’Arabie. Alors Cynéas reprend :

Mais de retour enfin, que prétendez-vous faire?

—Alors, cher Cynéas, victorieux, contents,

Nous pourrons rire à l'aise, et prendre du bon temps.

—Hé, seigneur, dès ce jour, sans sortir de l'Epire,

Du matin jusqu'au soir qui vous défend de rire ?

Racine était courtisan quand Titus, se séparant de Bérénice, retraçait à Louis XIV le courage

qu’il avait montré, l'empire qu’il avait eu sur lui-même, en éloignant Marie Mancini, dont il était fort amoureux et qu’il avait en la fantaisie [p.214] l’épouser ; mais par cet acte de courtisan, il remplissait habilement un devoir de citoyen, et concourait avec Bossuet à dégager le jeune prince des chaînes de madame de Montespan, et à l’armer de sa propre vertu contre une passion désordonnée.

# Chapitre XX.

Année1665 (suite de la septième période).— Mort de la marquise de Rambouillet. La duchesse de Montausier nommée dame d’honneur de la reine – Injuste accusation du duc de saint-Simon à ce sujet.

Le quatrumvirat, place sous les créneaux de Louis XIV, obtint une victoire facile sur le ridicule, mais il succomba devant l’honnêteté, parce qu’elle était appuyée sur la haute société, qui joignait le bon goût à la délicatesse des mœurs. Cette société faisait cause commune avec la cour contre le mauvais langage et les mauvaises manières, et eut peut-être la plus grande part à leur réprobation ; mais elle faisait cause commune avec les bonnes mœurs de sa préciosité contre la licence de la cour et contre celle des écrivains nouveaux et elle eut la plus grande part à leur défaite.

Avant de parler de cette révolution, l’ordre chronologique nous oblige à passer en revue plusieurs

[p.215] événements qui affligèrent le parti honorable.

En 1664, la comtesse de Grignan mourut, laissant deux enfants, dont il est plusieurs fois question dans les lettres de Sévigné. Celle mort acheva ce qui restait de l'ancienne maison de Rambouillet.

Un an après avoir perdu sa fille, la marquise de Rambouillet, âgée de quatre-vingt-deux ans, succomba elle-même à sa douloureuse vieillesse. Elle mourut en 1665. Sa mort ne fut pas un grand événement. Son existence dans le monde était finie depuis long-temps ; les traditions de sa société étaient dispersées et en faisaient fleurir de nouvelles ; la duchesse de Montausier, sa fille, était employée à la cour ; des honneurs de cour remplaçaient, clans ce reste de sa famille, les honneurs personnels que la marquise avait obtenus ; on ne connaissait plus qu’une gloire, celle qu’on tenait de la faveur de Louis XIV. Quand un peu de terre eut couvert la marquise de Rambouillet, le roi ne laissa pas à la duchesse de Montausier le temps de pleurer sa mère : il la fit passer de la place de gouvernante des enfants de France, à celle de dame d'honneur de la reine, la première dignité du palais.

Funeste promotion ! qui compromit cette femme illustre, lui fit souffrir un long tourment, et finit par lui causer la mort.

Le duc de Saint-Simon, dans une de ses notes [p.216] sur les mémoires de Dangeau, sous la date du 10 mai 1690, reproche à madame de Montausier d'avoir accepté la place de dame d’honneur de la reine, dont la duchesse de Navailles avait été dépouillée pour avoir, dit Saint-Simon, fait murer une porte secrète par où le roi se rendait de nuit dans la chambre des filles de la reine.«On eut lieu, dit Saint-Simon, d’être surpris de ce qu'un élève de l’hôtel de Rambouillet, et pour ainsi dire l'hôtel de Rambouillet en personne, et la femme de l’austère Montausier, succédât à madame de Navailles si glorieusement chassée.»

Le reproche d’avoir succédé à madame de Navailles, si glorieusement chassée pour avoir fermé au roi la porte des visites nocturnes, est absolument dénué de fondement, cette clôture, vraie ou supposée, n'a point été la cause de la disgrâce de madame de Navailles : ce fut l’imputation d'un fait qui, par sa gravité, était de nature à motiver la disgrâce et non à la rendre glorieuse. Le roi croyait que la duchesse avait fabriqué une lettre fausse au nom du roi d’Espagne, pour informer la reine de France, sa fille, des amours du roi avec madame de la Vallière. L’imputation fut reconnue fausse par la suite ; mais personne à la cour n’était juge des preuves sur lesquelles le roi se décida au renvoi de madame de Navailles ; bien d'autres y auraient été trompés, et, certes, le fait était grave.

[p.217] Les coupables étaient le marquis de Vardes et le comte de Guiche. Voulant éloigner madame de la Vallière qui s’était refusée à solliciter des faveurs pour eux, ils composèrent ensemble une lettre en espagnol, par laquelle le roi d’Espagne était supposé instruire la reine de France de l'infidélité du roi. Le comte de Guiche glissa celle lettre dans le lit de la reine, où elle fut trouvée par la Molina, une de ses femmes, qui, au lieu de la lui remettre, la porta au roi[[60]](#footnote-60). Le roi, très irrité, demanda à Vardes, qu’il traitait avec faveur, de qui pouvait venir celle méchanceté ; et il conjectura que la duchesse de Navailles, femme scrupuleuse, pourrait bien avoir imaginé ce moyen de rétablir la fidélité conjugale. Vardes, qui était le coupable, appuya le soupçon du roi, et le roi ne douta pas qu’il ne fût bien fondé.

«Celle calomnie, dit le président Hénault, en parlant de la lettre glissée dans le lit de la reine, fit perdre au mari et à la femme leur emploi... La duchesse fut obligée de se défaire de sa charge de dame d’honneur de la reine en faveur de madame de Montausier, pour 150,000 liv.» Hénault ajoute que le duc et la duchesse de Savailles étaient les plus honnêtes gens de la cour. Cela était vrai ; aussi le roi fut-il détrompé [p.218] à la suite, et ne laissa-t-il pas sans réparation son injustice involontaire. En 1669, on voit le duc de Navailles au siège de Candie. On le voit à Gray en 1674. Il se trouve en qualité de maréchal de France à Puycerda en 1678. Enfin, en 1683, il est fait gouverneur du duc de Chartres, et meurt l’année suivante dans cette place.

Il résulte de ce qui précède : 1° que Saint-Simon s’est trompé sur le motif qui fit renvoyer madame de Navailles, et qu’ainsi son accusation contre madame de Montausier tombe ; 2° que la cause du renvoi de la maréchale fut une intrigue issue de main de courtisan, avec de telles circonstances, que ni le roi, ni les personnes instruites de ses motifs, ne pouvaient douter de la faute grave qui était imputée à la dame d'honneur, et qu'ainsi, madame de Montausier, en achetant sa charge, ne fit que partager le sentiment général qui la condamnait.

Cette place de dame d’honneur attira à la suite à la duchesse de Montausier des imputations plus graves, qui eurent une fatale influence sur le reste de sa vie, dont elles abrégèrent la durée par mi profond chagrin. Mais suivons le cours des temps.

Dans l’année 1665 parurent les *Maximes* de La Rochefoucauld.

Boileau publia dans le même temps son *Discours au roi*, dont j'ai déjà parlé : c’est un de ses meilleurs écrits.

[p.219] Molière obtint pour sa troupe le brevet de comédiens du roi, au lieu du titre de troupe de Monsieur. Il obtint de plus une pension de 7,000 liv.

# Chapitre XXI.

Année 1666 (suite de la septième période). Comédie du *Misanthrope*. Motif de cet ouvrage.

En 1666, Molière donna *Le Misanthrope*. On s’accorde à voir dans le personnage d’Alceste le duc de Montausier ; dans Oronte, bel esprit qui fait de mauvais vers, le duc de Saint-Aignan, que madame de Sévigné appelait le paladin par éminence, et qui était le grand ami de madame de Scudéry.

*Le Misanthrope* est sans doute un caractère élevé. Le duc de Montausier ne se tenait pas pour offensé des applications qu'on lui faisait des principaux traits du rôle. Cependant, en considérant la position de Molière, et le plaisir que le roi prenait à diriger son talent, on se persuaderait sans peine qu’en approchant l'oreille des rideaux du roi, on sur prendrait quelques paroles dites à demi-voix, pour désigner à Molière ce caractère qui, bien que respecté au fond du cœur, avait quelque chose d’importun pour les maîtresses et pour les femmes qui aspiraient à le devenir.

Toutefois, la conception du Misanthrope peut [p.220] avoir eu un autre principe : ne serait-ce pas l'intérêt commun de la société des quatre amis. Le duc de Montausier aimait Chapelain, protégeait Cottin, maltraités par Boileau et par Molière même. Dans une boutade il avait dit qu'il faudrait jeter dans la rivière les faiseurs de satires : paroles que Boileau a parodiées dans ces vers que j’ai déjà cités :

Et tout n'irait que mieux

Si de ces médisants l'engeance tout entière

Allait la tête en bas rimer dans la rivière.

La considération de Montausier avait le pouvoir d'émousser la satire qu’il condamnait. Il imposait au poète, il refroidissait sa verve. Boileau surtout avait besoin que Montausier joignît son suffrage à ceux qu’il obtenait de la cour. Les choses étant ainsi, Molière put croire que ce serait un coup de maître de faire maltraiter les mauvais auteurs par Montausier sous le nom d’Alceste, de la même manière que Boileau et lui en usaient dans leurs ouvrages, c'est-à-dire de le montrer faisant la guerre au mauvais goût sans la faire aux personnes.

C’était en effet un coup de maître pour Molière, de représenter Montausier, ce censeur énergique, sous les couleurs les plus nobles, et d'opposer son caractère même aux prétentions de bel esprit sans esprit, et le poète sans talent ; de le montrer intraitable pour un mauvais ouvrage, [p.221] quelque honnête, quelque estimable que fut l'auteur, en respectant en lui l'homme de bien et de mérite ; précisément comme Racine et Boileau prétendaient en user avec Chapelain, Cottin et leurs semblables. Ils espéraient placer leur excuse près de Montausier, dans Montausier même ; ils voulaient peut-être de plus le dissuader de continuer une protection indéfinie aux amis qu’il avait défendus contre la satire.

Plaire au roi, servir ses propres amis, assurer un libre essor à leurs talents et au sien, plaire à Montausier même, furent trois succès que Molière me paraît s’être promis d’allier, en faisant le bel ouvrage dont nous parlons ; et j’aime à penser qu'il se proposa une alliance si difficile, parce que l’accomplissement de ce dessein ajoutait le mérite de la difficulté vaincue au mérite du talent le plus élevé.

Je reviens à l’histoire galante de la cour.

# Chapitre XXII.

Année 1667 (suite de la septième période). Madame de Montespan supplante madame de la Vallière. Jalousie du marquis de Montespan. Insulte à madame de Montausier.

Au milieu des fêtes mémorables de l’année 1666, c’était toujours madame de la Vallière que la

[p.222] la cour regardait comme l’heureuse maîtresse du maître. Ce fut néanmoins dans cette année qu’elle cessa d'être l’unique objet de ses désirs. Bussy-Rabutin, dans ses *Amours des Gaules* [[61]](#footnote-61), raconte comment il arriva que madame de Montespan, sous les yeux, dans la société intime de madame de la Vallière, devint sa rivale préférée, long-temps avant que cette amante passionnée s’en doutât, long-temps encore après quelle en eût la certitude ; le roi se trouvant alors partagé entre la maîtresse qu'il n’aimait plus, celle qu’il commençait à aimer, et la reine, dont il affligeait la tendresse, toutefois sans déserter sa couche. Cette complication fit que le public sut fort inexactement l’époque où cessa l’intime liaison du roi avec madame de la Vallière, et où de vint exclusive celle qu’il eut avec madame de Montespan.

Les mémoires de Bussy-Rabutin présentent l’étrange tableau du roi faisant à la fois la désolation de la reine par les honneurs publics décernés à madame de la Vallière, et celle de madame de la Vallière par la faveur secrète accordée à madame de Montespan. «La possession de madame de la Vallière commençait, dit Bussy, à lui donner du dégoût, malheur inséparable des longues possessions. Elle cherchait à se décharger sur quelque bonne amie, du déplaisir qu’elle avait de la tiédeur [p.223] des feux du grand Alcandre. Les avances de madame de Montespan à madame de la Vallière lui ayant plu, il se lia une espèce d’amitié entre ces dames Le grand Alcandre fut ravi de la voir tous les jours avec madame de la Vallière, qui en était charmée pareillement, parce qu’elle entrait dans tous ses intérêts. Elle blâmait le grand Alcandre de son indifférence ; elle lui fournissait les moyens pour le faire revenir, sachant bien qu'il est impossible de rapprocher des amants dégoûtés l’un de l'autre. Le grand Alcandre, pour avoir le plaisir de voir madame de Montespan, allait plus souvent chez madame de la Vallière, et madame de la Vallière, se faisant l’application de ces nouvelles assiduités, en aimais davantage encore madame de Montespan... Mais enfin... elle s’aperçut bientôt de la vérité, elle se plaignit au grand Alexandre, qui lui dit qu’il était de trop bonne foi pour l'abuser davantage ; qu’il aimait madame de Montespan ; mais que cela n'empêchait pas qu'il ne l'aimait comme il devait, et qu'elle devait se contenter de ce qu'il faisait pour elle... Nouveaux pleurs, nouvelles plaintes... Mais le grand Alcandre n’en étant pas plus attendri, lui dit une seconde fois que si elle voulait qu'il continuât de l’aimer, elle ne devait rien exiger de lui au-delà de sa volonté ; qu’il désirait quelle vécut avec madame de Montespan comme par le [p.224] passé, et que si elle témoignait la moindre chose de désobligeant à cette dame, elle l'obligerait à prendre des mesures. La volonté du grand Alcandre servit de loi à madame de la Vallière. Elle vécut avec madame de Montespan dans une concorde qu’on ne devait point attendre d'une rivale.»

Il importe, à la suite de cette histoire, de déterminer approximativement l’époque du changement du roi. Voltaire l’indique à l’année C’est plus de deux ans trop tard, «Dès l'an 1669, dit-il, madame de la Vallière s'aperçut que madame de Montespan prenait de l'ascendant sur le roi.» Si la liaison du roi avec madame de Montespan n’avait commencé qu’en cette année, deux événements principaux de la période que nous parcourons, perdraient leur caractère et leur importance, savoir: la maladie dont est morte madame de Montausier, et la représentation de l'*Amphitryon* de Molière. Je prie donc qu’on me passe des détails qui n'ont d’autre intérêt que celui de fixer des dates contestées et nécessaires.

Les mémoires de mademoiselle de Montpensier nous apprennent que jusqu’à la mort de la reine-mère, arrivée le 20 janvier 1666, «le roi avait gardé quelques mesures de secret sur son amour pour madame de la Vallière, pour ne point donner de chagrin à la reine-mère ; mais que quand il fut [p.225] hors de cette appréhension, cette affaire devint publique ; » et Mademoiselle ajoute que dans ce temps-là... madame de Montespan, qui était une des dames de la reine, «commença à aller chez madame de la Vallière, qui était ravie de la voir chez elle pour amuser le roi. » C’est cet amusement du roi qui commença l'intrigue dont Bussy-Rabutin raconte si bien l’origine.

Les mémoires de mademoiselle de Montpensier nous apprennent plus loin que, dans le commencement de la campagne de Flandre, au mois de mai 1667, le roi étant en marche pour l’armée, accompagné de la reine, de mesdames de Montespan et de la Vallière, dames de la reine, et d’elle, Mademoiselle, on s'arrêta trois jours dans une ville dont le nom est resté en blanc, et que là s'établit la liaison intime du roi et de madame de Montespan, Mademoiselle explique très-distinctement la disposition qui fui faite pour assurer la communication secrète de l’appartement du roi à la chambre de madame de Montespan, et la manœuvre de l’un et de l’autre pour se trouver ensemble le plus long-temps qu’il était possible. Cela précédait la prise de Douay qui eut lieu le 24 juin 1667, et fut suivie de celle de Tournay, le 6 juillet suivant.

Après la prise de Tournay, le roi vint passer quelques jours à Compiègne. Pendant ce séjour, dit Mademoiselle, il voyait tous les jours madame [p.226]de Montespan dans sa chambre, qui était au-dessus de celle de la reine.

De Compiègne, la cour revint à Versailles, et là le roi, dit toujours Mademoiselle, continua les mêmes visites particulières à madame de Montespan.

Au commencement d’août, le roi retourne à l'armée ; la reine le suit, accompagnée de madame de Montespan, dont elle était loin de suspecter la conduite. Elle fait un séjour à Arras, pendant lequel le roi assiège Lille, qui fut prise le 21 août 1667. Pendant ce temps-là (c’est-à-dire dans le mois d’août), une lettre adressée à a reine par la poste lui découvre l'intrigue du roi avec madame de Montespan, et accuse madame de Montausier de la favoriser. Mademoiselle rapporte que la reine ne voulut point croire l'imputation faite à madame de Montespan, l'attribua à madame d'Armagnac, et néanmoins crut à la calomnie qui regardait madame de Montausier, celle de seconder les vues du roi, et lui en témoigna son mécontentement.

On peut donc tenir pour positif, que depuis le mois de mai 1667, jusqu’au mois d'août de la même année, Mademoiselle reconnut et suivit l’intrigue des deux amants.

Les faits postérieurs ont bien prouvé sa clairvoyance. En effet, on voit bientôt, dans la suite de ses mémoires, le marquis de Montespan se déchaîner contre sa femme et contre le roi.

[p.227] «Monsieur de Montespan, dit-elle, qui est un homme fort extravagant, et peu content de sa femme, se déchaînant extrêmement sur l’amitié que l’on disait que le roi avait pour elle, allait par toutes les maisons faire des contes ridicules. Un jour, il s’avisa de m’en parler. Je lui lavai la tête. J’étais plus en droit de le faire qu’un autre, parce qu'il est mon parent. Je lui fis comprendre qu’il manquait de conduite par ses harangues dans lesquelles il mêlait le roi avec des citations de la Sainte-Ecriture et des Pères. Il a de l'esprit et peu de jugement ; il disait quantité de sol lises et les débitait agréablement ; il voulait faire entendre au roi, qu’au jugement de Dieu, il lui serait reproché de lui avoir ôté sa femme. Le lendemain, étant sur la terrasse avec la reine, j'appelai madame de Montespan pour lui dire que j’avais vu son mari «qui était plus fou que jamais, que je lui avais fait une violente correction. Elle me répondit: Il est ici qui fait des relations épouvantables «dans lesquelles il mele madame de Montausier. Elle n’eut pas achevé cela, qu’on vint lui dire qu’elle (madame de Montausier) la demandait, que monsieur de Montespan venait de sortir de chez elle. Nous nous séparâmes ; elle s'en alla trouver madame de Montausier. Je la suivis d’assez près pour m’être trouvée en tiers lorsqu’elle (madame de Montausier) lui conta que son [p.228] mari était venu lui dire mille injures, dont elle paraissait si outrée, qu’elle tremblait de colère sur son lit. Elle me dit qu’elle louait Dieu de ce qu’il ne s’était trouvé chez elle que ses femmes, parce que s’il y avait eu des hommes, elle l’aurait fait jeter par les fenêtres ; qu'elle avait été obligée d’en avertir le roi, qui le faisait chercher pour l’envoyer en prison. Cette affaire fit un grand bruit dans le monde, parce que l’outrage était extraordinaire à supporter pour une femme qui jusque-là avait eu bonne réputation. Monsieur de Montausier était à Rambouillet, il n’apprit pas cette affaire. »

Le duc de Saint-Simon a aussi parlé des avanies du marquis de Montespan ; mais, né seulement en 1673, il n’en a parlé que plus de vingt années après, et sur des traditions fort suspectes ; l’on verra même qu’il en a adopté de fabuleuses ; il n’aimait pas M. de Montausier, et n’était pas fâché de trouver la duchesse de Montausier digne de reproches auxquels son mari n’aurait pas été étranger.

Après avoir parlé avec peu de ménagements de la condescendance de madame de Montausier à acheter la charge de madame de Navailles, si glorieusement chassée*,* disait-il, il ajoute: « Ce qui surprit bien davantage, ce fut la protection que madame de Montausier donna à madame de Montespan, au commencement de son éclat [p.229] avec son mari, pour les amours du roi et l’asile que le roi lui-même lui donna, en choisissant M. et madame de Montausier pour retirer madame de Montespan chez eux, au milieu de la cour, et l’y garder contre son mari, Il y pénétra pourtant un jour, et voulant arracher sa femme des bras de madame de Montausier, qui cria au secours de ses domestiques, il lui dit des choses horribles. » Tous les détails de ce récit sont inexacts. Le roi ne donna point asile à madame de Montespan chez M. et madame de Montausier. L’appartement de madame de Montespan faisait partie de celui de la duchesse, qui, comme dame d’honneur, était chef des autres dames. Saint-Simon dit ensuite que le marquis de Montespan trouva sa femme chez madame de Montausier, quand il vint faire avanie à celle-ci : et au contraire le récit de Mademoiselle prouve qu’alors elle et madame de Montespan étaient ensemble sur la terrasse du château. Enfin, Saint-Simon dit que madame de Montausier cria au secours de ses domestiques ; et selon mademoiselle de Montpensier, madame de Montausier lui dit que si ses gens eussent été près d’elle, elle eût fait jeter le marquis par les fenêtres.

Il est vraisemblable que l’époque où mademoiselle de Montpensier raconte comme récentes les premières plaintes du marquis de Montespan contre sa femme et en même temps contre madame de [p.230] Montausier, est la même que celle où des avis conformes furent donnés à la reine, c’est-à-dire l'époque du voyage de Compiègne, en 1667. Les yeux qui veillaient pour éclairer la reine n’étaient pas plus pénétrants que ceux du marquis de Montespan depuis que sa femme, enivrée de la passion du roi, était devenue dédaigneuse et insolente pour ce n tari jaloux. Ce serait donc vers le milieu de l’année 1667, que Montespan se serait laissé aller à la fougue de sa jalousie, et aux plus violents outrages envers 1a duchesse de Montausier, comme complice de la séduction exercée par le roi sur sa femme.

Il est fâcheux, ce me semble, que l’ordre chronologique amène à la suite du premier éclat que fit l’intrigue du roi avec madame de Montespan et de la colère du mari, la première représentation de la comédie d'*Amphitryon*, qui eut lieu le 3 janvier 1668.

Que l'auteur, après avoir dit qu’il n’avait plus besoin d’étudier son art ailleurs que dans la société, et après avoir produit plusieurs chefs-d’œuvre de cet art ainsi étudié, ait néanmoins eu la fantaisie d'imiter une comédie fort immorale de Plaute, je le veux croire. Mais qu’il n’y ait pas trouvé quelque rapport avec ce qui se passait à la cour ; qu'il n’ait pas vu, pas soupçonné que la situation du marquis de Montespan eut quelque rapport avec celle d’Amphitryon, celle de Louis XIV [p.231] avec celle de Jupiter, qu’il n’ait eu aucune intention en disant dans sa pièce :

Un partage avec Jupiter

N’a rien du tout qui déshonore,

c'est ce qu’il est difficile de croire d'un homme qui était au courant de toutes les aventures galantes de la cour, et ne négligeait, que dis-je ? ne laissait passer, sans un éclatant tribut de son zèle et de son talent, aucune occasion de divertir et de flatter le roi, et qui enfin avait cela de particulier, qu’amant malheureux, mari trompé, il était poète sans pitié pour les victimes d’un désordre qui faisait son tourment.

Je n insisterai pas sur ce rapprochement qui restera toujours affligeant pour les nobles admirateurs du grand poète, si de nouvelles lumières ne viennent en détruire l'effet.

Et il sera plus fâcheux encore pour Molière, si une dernière scène faite à madame de Montausier par une personne inconnue, qui ne pouvait être que Montespan travesti, était antérieure à la représentation d’*Amphitryon*. Mademoiselle de Montpensier rapporte à la page déjà citée que peu après les propos dont elle réprimanda Montespan, « madame de Montausier étant dans un passage derrière la chambre de la reine, où l’on met ordinairement un flambeau en plein jour, elle vit une grande femme qui venait droit [p.232] à elle, et qui, lorsqu’elle en fut proche, disparut à ses yeux, ce qui lui fit une si vive impression dans la tête et une si grande crainte quelle en tomba malade. »

Le duc de Saint-Simon raconte ce fait singulier et mystérieux d’une manière plus significative. Selon lui, quelque temps après la scène que fît Montespan à madame de Montausier, «cette dame descendant, avec son écuyer et ses gens, un petit degré pour aller de chez elle chez la reine, elle trouva une femme assez mal mise qui l'arrêta, lui fit des reproches sanglants sur madame de Montespan, et lui parla même à l’oreille. Elle empêcha ses gens de la maltraiter, et tout éperdue remonta chez elle, s’y trouva mal, et tomba incontinent dans une maladie de langueur qui lui fit fermer sa porte à tout le monde. On prétendit que sa tête se troublait souvent, et l’on ne sut si cette femme qui lui avait parlé en était une ou un fantôme. »

On conçoit pourquoi mademoiselle de Montpensier a l’air de croire à a simple apparition d’un fantôme de femme qui s’évanouit sans rien dire à madame de Montausier. Mademoiselle ne voulait pas, par respect pour le roi, paraître savoir ni ce que c’était que le prétendu fantôme, ni ce qu’il avait à dire de si terrible à madame de Montausier. Saint-Simon rapporte clairement le motif et l’objet de l'apparition, et c’est plus qu’il [p.233] n’en faut pour indiquer la personne déguisée.

Il semble assez simple d’imaginer que cette femme mal mise, qui ressemblait à un fantôme, qui attendait madame de Montausier dans un passage obscur, pour lui faire des reproches sanglants sur madame de Montespan, n’était autre que Montespan lui-même, pressé du besoin de se venger, par un nouvel outrage sur la dame d’honneur, qu’il avait accusée hautement chez elle-même de son malheur. Probablement il avait alors acquis la preuve d’une infidélité dont jusque-là il n’avait eu que l’appréhension, et il voulait en faire rougir madame de Montausier.

La suite prouverait qu’alors les yeux de cette femme respectable furent dessillés sur les relations du roi avec madame de Montespan ; qu’elle fut épouvantée de l’idée d’avoir opposé de la résistance à un mari qu’elle croyait follement jaloux d’une femme irréprochable : il est du moins certain, par le témoignage de mademoiselle de Montpensier, par celui du duc de Saint-Simon, qu'à la suite de l’apparition qui eut lieu dans le passage de l’appartement de la reine, madame de Montausier rentra chez elle malade, ne sortit plus de sa chambre que pour quitter la cour et rentrer dans sa propre maison, à Paris, où elle languit, ne recevant qu’un petit nombre d’amis particuliers- La reine, première victime de l’infidélité conjugale, allait la voir et la consoler. On lit dans les mémoires [p.234] de Montpensier « qu’immédiatement après la mort de Madame (le 20 juin 1670), le roi et la reine allèrent à Saint-Cloud pour jeter de l’eau bénite sur le corps de Madame ; de là au Palais-Royal pour rendre visite à Monsieur. La reine y laissa aller le roi, pour aller diner aux Carmélites de la rue du Bouloir. Elle alla à son retour voir madame de Montausier qui était malade à Paris depuis longtemps ; l’origine de son mal venait d’une peur qu’elle avait eue dans un passage derrière la chambre de la reine » Mademoiselle continue à dissimuler que la véritable cause de la maladie de madame de Montausier fût la certitude acquise inopinément de la trahison dont la reine et elle avaient été les dupes, et la honte d’avoir inconsidérément protégé l’outrage fait à un mari malheureux. Cette faute avait eu pour cause l’honnêteté trop confiante de la duchesse, cl c’était son honnêteté même qui en était accablée. Les visites que la reine lui faisait durant sa maladie prouvent assez combien elle en honorait la cause ; peut-être même qu’elle croyait avoir contribué à la déception de madame de Montausier, par son propre aveuglement sur madame de Montespan.

Pendant que la reine et le marquis de Montespan languissaient de jalousie, et que madame de Montausier se mourait d'humiliation, l'*Amphitryon* de Molière, c’est-à-dire le malheureux Montespan, divertissait la partie corrompue de la cour et de la ville.

[p.235] Le 13 avril 1671, madame de Montausier mourut à l'âge de 64 ans. La nouvelle de cette mort,

arrivée à la suite de trois années de retraite et de maladie, se perdit dans le mouvement et dans le bruit de la cour et du monde. Son honorable cause n’était pas de nature à être comprise parle vulgaire ; elle n’était pas non plus de celles qu’on divulgue. Celait ou ce devait être le secret du roi,

de la reine, de madame de Montespan, de son malheureux mari ; cependant elle fut, aux yeux de sa société choisie, un grave incident de cette scandaleuse union, de ce double adultère du roi et de madame de Montespan[[62]](#footnote-62).

Combien cette mort fait perdre de son esprit et de sa gaîté à l'*Amphitryon* de Molière ! et quelle condamnation la pure vertu dont la société de Rambouillet avait été l'école, prononça par cette [p.236] mort sur la conduite de Louis XIV ! Les admirateurs du génie de Molière ont besoin de chercher des excuses à son *Amphitryon*, dans son désir immodéré de plaire au prince qui Pavait subjugué par sa gloire et ses bienfaits, da us la corruption générale qui demandait au poète comique de faire rire le public aux dépens des époux malheureux, peut-être même dans l’espèce d’héroïsme auquel le poète avait voulu s’élever en se rangeant du côté des rieurs, lui à qui les désordres de sa femme avaient couté tant de larmes amères.

C’est dans les mêmes principes qu’il faut chercher l’esprit qui, deux ans après, lui a dicté les *Femmes savantes*, ouvrage dont il sera question dans la période suivante.

# Chapitre XXIII.

Annexes l670 (suite de la septième période). Revue de la société polie de 1660 à 1670. Hommes et femmes célèbres de cette société.

L’intérêt attaché à madame de Montausier, dernier reste de la maison de Rambouillet, nous a fait anticiper d’une année sur la période de 1670 à 1680, il nous a fait assister à sa mort, arrivée le 13 avril 1671 ; à sa mort, grand événement dans l’histoire des mœurs du XVIIe siècle. [p.237] Maintenant, il est nécessaire de revenir sur la société des femmes d'élite, durant les dix années que nous venons de parcourir, d’en reconnaître l’état et de voir ses progrès.

Nous avons vu depuis 1645 jusqu’en 1660, quelles maisons s'ouvriront à la haute société, quand la maison de Rambouillet commença à se désunir. Nous avons vu à sa place s’élever la maison de mademoiselle de Montpensier, l'hôtel de Longueville, l’hôtel d’Albret, l’hôtel de Richelieu, l'hôtel de la Rochefoucauld. Nous avons vu dans ces maisons, mademoiselle de Pons, madame de Martel, madame de Montespan, madame de Chalais, qui fut depuis princesse des Ursins, madame Scarron, qui fut depuis madame de Maintenon, madame de Cornuel, madame de Coulanges. Ce fut chez la maréchale d’Albret que madame de Montespan, mariée en 1663, à l'âge de 22 ans, fit connaissance avec madame Scarron. Elle fréquentait cette maison bien avant d'être en faveur près du roi ; et les premiers amusements quelle essaya de lui donner chez madame de la Vallière, furent aux dépens des personnes de cette société dont elle contrefaisait le langage et les manières.

« On se moquait à la cour, dit madame de Caylus, de ces sociétés de gens oisifs, uniquement occupés à développer un sentiment et à juger d’un ouvrage d’esprit. Madame de [p.238] Montespan elle-même, malgré le plaisir qu'elle avait trouvé autrefois dans ces conversations, les tourna après en ridicule pour divertir le roi[[63]](#footnote-63). »

Il était fort naturel sans doute qu’à la cour, où tant d’intrigues étaient toujours en action, soit pour la galanterie ou pour la fortune, on regardât comme oisifs les gens qui faisaient les plaisir de la conversation, et que le roi et madame de Montespan, dans les ébats d’un double adultère, eussent besoin de donner un nom ridicule aux personnes spirituelles de mœurs régulières et décentes.

Durant la période de 1660 à 1670, plusieurs des personnes que nous avons citées, d’autres encore, ouvrirent elles-mêmes leur maison.

Telles furent madame de Cornuel et madame de Coulanges. Le cardinal de Retz, habituellement retenu chez lui par la goutte, y recevait la plus aimable et la plus spirituelle société. Madame de Sévigné en était lame : elle était aussi fréquemment chez le duc de La Rochefoucauld et dans une étroite liaison avec madame de La Fayette,

Le comte de Brancas réunissait aussi du monde aimable chez lui, malgré cette infirmité de distractions continuelles dont madame de Sévigné cite des exemples fort divertissants, et dont La Bruyère a rassemblé une étonnante collection [p.239] sous le nom de Menalgue dans ses *Caractères*.

Aux noms de La Rochefoucauld, du cardinal de Retz, de Francas et des femmes de leur société, je me hâte de dire que Molière et Despréaux, si follement accusés de diriger leurs traits satiriques contre elle, s’empressaient de lire leurs ouvrages. On voit en 1672, M. de La Rochefoucauld prier madame de Sévigné de venir entendre chez lui une comédie de Molière. Au mois de mars de la même année, c’est elle-même qui écrit à sa fille, qu’elle a ménagé au cardinal de Retz, pour le samedi suivant, la lecture des *Femmes savantes* et *Le Lutrin* de Despréaux. Louis Racine nous apprend que ce même Despréaux fut sa satire sur le *Festin,* publiée en 1665, chez le comte de Brancas en présence de madame Scarron et de madame de La Sablière, dont nous parlerons dans un moment.

Dans la même période, on revoit la société et l’esprit de celle madame de Sablé qui était de la société de Rambouillet dans son premier éclat, à qui Voiture écrivait des lettres si flatteuses en 1638, qui le traitait, malgré ses louanges, avec une grande supériorité de raison, et lui reprochait d'avoir un amour-propre de femme. Nos biographes n’en parlent point ; mais les mémoires de Tallemant-des-Réaux, qui viennent d'être publies, la vengent de cet oubli, à la vérité de manière à faire désirer qu’un autre chroniqueur [p.240] la venge de ses injures. Tallemant parle d’elle comme d’une insigne catin, d’une intrigante fieffée, d'une janséniste outrée, d’une gourmande, d’une visionnaire, d’une maniaque. Il ne lui connaît que des vices et des ridicules[[64]](#footnote-64). Cependant, on voit par une multitude de lettres adressées par le duc de La Rochefoucauld à madame de Sablé, dans le temps qu’il complétait, corrigeait, soumettait à la critique tes Maximes qu’il a publiées en 1665, que madame de Sablé les jugeait, et les modifiait très-judicieusement ; on voit de plus qu'elle les soumettait au jugement d’autres femmes célèbres, de ses amies, notamment à la maréchale de Schomberg, Marie d’Hautefort, alors âgée d’environ 49 ans, anciennement l’objet de cette passion religieuse de Louis XIII, qui a été tant célébrée, et à son amie la comtesse de Maure ; qu’elle rédigeait elle-même des maximes, ou, pour parler plus exactement, des observations sur la [p.241] société et sur le cœur humain, observations dont il paraît que le recueil de La Rochefoucauld renferme quelques-unes ; et enfin que cette dame avait de la fortune, une bonne maison, une excellente table, citée alors pour son élégante propreté ; qu'elle donnait des dîners dans la maison qu’elle occupait à Auteuil ; et que le duc de La Rochefoucauld allait souvent l’y voir. Cette dame, alors âgée au moins de 60 à 65 ans, d’une santé très-délicate, ne voyait du monde que chez elle, et c’est sans doute pour cette raison qu’il en est peu parlé dans es écrits concernant les grandes sociétés de cette époque.

Disons quelque chose de La comtesse de Maure, qui était l'amie de madame de Schomberg et de madame de Sablé.

On lit dans les mémoires de mademoiselle de Montpensier, qu’en 1658, pendant le séjour que fit la cour à Bordeaux, les beaux esprits ne bougeaient de citez ta comtesse de Maure. Le marquis de Sourdis a fait d’elle un portrait merveilleux qui se trouve à la suite des mémoires de Mademoiselle parmi beaucoup d’autres portraits, dont la composition faisait partie des amusements de sa société. Mademoiselle a fait elle-même un autre portrait de la comtesse de Maure sous le nom de reine de Misnie, dans *l'histoire allégorique de la princesse de Paphlagonie*. « C’était une femme grande, de belle [p.242] taille et de bonne mine. Sa beauté était journalière par ses indispositions. Elle avait un air distrait et rêveur, qui faisait croire qu’elle méprisait ceux qu’elle regardait ; mais sa civilité et sa bonté raccommodaient en un instant de conversation ce que les distractions pouvaient avoir gâté. Elle avait de l'esprit infiniment, un esprit capable, instruit, extraordinaire en toute chose, il fallait une grande politesse pour être de sa cour ; car tout ce qu'il y avait d'honnêtes gens de tout sexe s’y rendait de tous côtés.

Elle ne vivait point comme le reste des mortels ; elle ne s’abaissait point à se régler sur les horloges Elle était ennemie du soleil... Elle ne sortait jamais en plein midi ; elle ne se levait qu’au coucher du soleil, elle ne se couchait qu’à son lever.

Elle craignait extrêmement la mort, et avait ce sentiment commun avec la princesse Parthénie son amie (madame la marquise de Sablé), qui avait des frayeurs de la mort au-delà de l’imagination.

Leurs conférences (de la comtesse de Maure et de la marquise de Sablé) ne se faisaient pas comme celles des autres. La crainte de respirer un air trop froid ou trop chaud, l’appréhension que le vent ne fût trop sec ou trop humide, étaient cause qu’elles s'écrivaient d’une chambre à l'autre. Si on trouvait leurs lettres, on en tirerait [p.243] de grands avantages... On apprendrait toute la politesse du style et la plus délicate manière de parler sur toute chose Elles ont su les affaires de tous les états du monde, toutes les intrigues des particuliers, soit de galanterie ou d’autres choses où leurs avis ont été nécessaires... C’étaient des personnes par les mains desquelles le secret de tout le monde avait à passer. La princesse Parthénie madame de Sablé) avait le goût aussi délicat que l'esprit ; rien n’égalait la magnificence des festins quelle faisait : tous les mets en étaient exquis, et sa propreté a été au-delà de tout ce qu’on peut imaginer. C'est de leur temps que l'écriture a été mise en usage. On n’écrivait que les contrats de mariage ; de lettres, on n'en entendait pas parler.»

Vers 1665, parut dans le monde une femme d’un autre genre, moins brillante, mais probablement plus aimable. C’était madame de La Sablière. Mariée à l’âge de 17 ans avec un homme riche, spirituel et fort répandu ; belle, spirituelle elle-même et bien élevée, sa société fut bientôt recherchée. Quelques écrivains du temps l'ont qualifiée de marquise ; c’est sans raison. Elle était née dans la finance, et se nommait mademoiselle Hesselin. Son mari était Antoine Rambouillet, fils d'un financier, qui n’avait de commun avec les d’Angennes, marquis de Rambouillet, qu’une grande fortune, amassée dans les affaires [p.244] du domaine, et dont il dépensa une partie à construire une maison dite la Folie de Rambouillet, sur le terrain de Reuilly, autrefois séparé du faubourg St.-Antoine, et dont il ne subsiste plus que la porte d’entrée.

Cette maison réunit bientôt la meilleure compagnie. Le duc de Lauzun en faisait partie. Quand il fut nommé colonel général des dragons, il prit le frère de madame de La Sablière pour secrétaire. C’était aussi un garçon d’esprit. Lauzun l'employa utilement aux affaires politiques dont il était chargé. Quand mademoiselle de Montpensier commença à sentir de l'inclination pour Lauzun, elle s’informa de ses habitudes au comte de Rochefort dont il était l’ami : et « elle apprit, dit-elle, que Lauzun allait quelque-fois chez une petite dame de la ville, nommée madame de La Sablière. Il fallait, dit la princesse, que madame de La Sablière fut bonne à quelque intrigue, parce qu'elle était vieille, laide, et avait eu quelque galanterie[[65]](#footnote-65).» Rochefort avait sans doute ajouté ces particularités mensongères pour ne point inquiéter Mademoiselle ; car à cette époque, madame de La Sablière n’avait que 23 ans, était d'une beauté remarquable, pleine d’esprit. Quant à la galanterie, sa première jeunesse se ressentit les distractions de son mari, et l’on cite sa réponse à son oncle [p.245] qui lui disait : Quoi ! toujours et toujours des amours : mais les bêles même n’ont qu’un temps pour cela ; elle répondit : C'est que ce sont des bêtes. Mais bientôt, à cette effervescence ou à cette légèreté que a mode favorisait, succéda une de ces passions qui placent les femmes hors des lois générales, sans les mettre au-dessus. Madame de La Sablière s’attacha de toute son ame au marquis de La Farre, qui ne devint pas moins amoureux d’elle. Son amour dura plusieurs années avec une telle exaltation, que personne, dans sa société la plus intime, n’eût osé lui adresser un mot de la plus légère galanterie.

Madame de Sévigné l'appelait la tourterelle Sablière*[[66]](#footnote-66)*. Dans une lettre du 4 août 1677 à madame de Grignan, elle rapporte la réponse de son fils à quelqu’un qui doutait de la persévérance de la belle Sablière. « Elle aime toujours son cher Philadelphe ; il est vrai qu’afin de faire vie qui dure, ils ne se voient pas si souvent : au lieu de douze heures, par exemple, il n’en passe plus chez elle que sept ou huit. Mais la tendresse, la passion, la distinction et la parfaite fidélité sont toujours dans le cœur de la belle, et quiconque dira le contraire aura menti. »

La tendresse de madame de la Sablière n’empêcha pas l’infidélité de La Farre. Madame de Sévigné [p.246] écrivait à sa fille, le 14 juillet 1680 : «Vous me demandez ce qui a fait cette solution de continuité entre La Fare et madame La Sablière : c’est la bassette ; l'eussiez-vous cru ? C’est sous ce nom que l'infidélité s'est déclarée ; c’est pour cette prostituée de bassette qu’il a quitté cette religieuse adoration. Madame de La Sablière regarda d’abord cette distraction, cette désertion ; elle examina les mauvaises excuses, les raisons peu sincères, les prétextes, les justifications embarrassées, les conversations peu naturelles, les impatiences de sortir de chez elle, les voyages à Saint-Germain où il jouait, les ennuis, les ne savoir plus que dire ; enfin, quand elle eut bien observé cette éclipse qui se faisait, et le corps étranger qui cachait peu à peu tout cet amour si brillant, elle prit sa résolution, le ne sais ce qu'elle lui a coûté. Mais enfin, sans querelle, sans reproche, sans éclat, sans le chasser, sans éclaircissement, sans vouloir le confondre, elle s'est éclipsée elle-même ; et, sans quitter sa maison, où elle retourne encore quelquefois, sans avoir dit qu'elle renonçait à tout, elle se trouve si bien aux Incurables, quelle y passe quasi toute sa vie, sentant avec plaisir que son mal n’était pas comme celui des malades qu’elle sert. Les supérieurs de la maison sont charmés de son esprit, elle les gouverne tous. Ses amis vont la voir ; elle est toujours de très-bonne compagnie. La Farre joue à la bassette. Voilà la fin de cette grande affaire qui attirait l'attention [p.247] de tout le monde. Voilà la route que Dieu avait marquée à cette jolie femme... »

Madame de Sévigné ne savait pas tout. La bassette n'était pas la seule cause du délaissement de madame de La Sablière. On voit dans une lettre de La Fontaine à mademoiselle Champmêlé, de 1678, que La Fare se partageait entre elle et le jeu. « Tout sera bientôt à la France, dit La Fontaine, et à mademoiselle de Champmêlé. Mais que font vos courtisans ? car pour ceux du roi, je ne m’en mets pas autrement en peine. Charmez-vous le malheur au jeu, toutes les autres disgrâces de M. de La Fare ?...»

Je me suis un peu trop étendu peut-être sur les amours de madame de La Sablière, mais de telles amours, décrites par madame de Sévigné, ne sont pas des longueurs.

D’ailleurs, il s'agit ici de cercles, de conversations ; et madame de La Sablière tient un rang considérable dans leur histoire : sachant ce qu’en pensait madame de Sévigné, nous entendrons mieux ce qu’en dit La Fontaine[[67]](#footnote-67) :

Le nectar, que l’on sert au maître du tonnerre...

C’est la louange, Iris. Vous ne la goûtez point ;

D'autres propos chez vous récompensent ce point.

Propos, agréables commerces,

[p.248] Où le hasard fournit cent matières diverses ;

Jusque-là qu’en votre entretien

La bagatelle a part : le monde n’en croit rien.

Laissons le monde et la croyance.

La bagatelle, la science,

Les chimères, le rien, tout est bon ; je soutiens

Qu’il faut de tout aux entretiens :

C’est du parterre où Fore épand ses biens;

Sur différentes fleurs l’abeille s'y repose,

Et fait du miel de toute chose.

Voici l'idée que le poète nous donnera de la société de madame de La Sablière [[68]](#footnote-68) :

Je vous gardais un temple dans mes vers....

L’apothéose à la voûte eût paru :

Là, tout l’Olympe en pompe eût été vu

Plaçant Iris sous un dais de lumière.

Les murs auraient amplement contenu

Toute sa vie......................

Au fond du temple on eût vu son image,

Avec ses traits, son souris, ses appas,

Son art de plaire et de n’y penser pas....

*J’aurais fait voir à ses pieds, des mortels,*

*Et des héros*, *des demi-dieux encore*,

*Même des dieux : ce que le monde adore*

*Vient quelquefois parfumer ses autels.*

Les mortels, les héros, les demi-dieux, les dieux dont parle La Fontaine, comme composant la société de madame de La Sablière, étaient les Chaulieu, les Lauzun, les Rochefort, les Brancas, les [p.249] La Fare, les de Foix, et, entre plusieurs étrangers illustres, Jean Sobieski, lequel fut depuis roi de Pologne. Corbinelli disait d’elle et de l’abbesse de Fontevrault : Elles entendent Horace comme nous entendons Virgile. Madame de Sévigné nous apprend[[69]](#footnote-69) que Sauveur et Robervalle, membres de l’Académie les sciences, lui enseignèrent les mathématiques, la physique et l’astronomie, Bayle lui rend ce témoignage, quelle était connue partout pour un des esprits les plus extraordinaires et pou e un des meilleurs. Perrault et d’Olivet, l’un dans ses hommes illustres, et dans son Apologie des femmes, l’autre dans l'Histoire de l’Académie ; Fontenelle, dans ses OEuvres diverses ; Amelot de La Houssaye, dans sa préface des Maximes de La Rochefoucauld, ont t'ait à l’envi son éloge. Avant sa liaison avec La Farre, elle se rencontrait habituellement en société avec mesdames de Sévigné, de La Fayette, Scarron, Coulange. Louis Racine nous apprend qu’elle était chez le duc de Brancas quand Boileau y fut sa satire du *Festin,* en 1665. C’était l’année de son mariage. Elle eut depuis, en 1674, un démêlé littéraire avec le poète satirique, en qui se décela, d’une manière peu honorable, le *genus irritabile*.

La maison de madame de Coulange était ouverte à moins de monde que celle de madame de Richelieu, mais elle recevait une société plus choisie parce quelle était moins nombreuse. Née vers [p.250] 1641, nièce de la femme du chancelier Letellier, cousine germaine du ministre Louvois, mariée fort jeune à un homme de robe devenu célèbre par des bons mots et des chansons, riche, spirituelle et gracieuse au plus haut degré, alliée et amie de madame de Sévigné, qui était son aînée de quatorze ans, amie de madame Scarron, elle réunit chez elle l'élite du monde poli, durant l'intervalle de 1660 à 1770. Madame de Sévigné, dans sa lettre du 6 janvier 1671, rappelle à sa fille une conversation qui eut lieu chez madame de Coulange, plusieurs années avant son mariage, qui se lit en 1669. « On était hier, dit-elle, sur votre chapitre chez madame de Coulange, et madame Scarron se souvint avec combien d’esprit vous avez soutenu autrefois une mauvaise cause, à la même place et sur le même tapis où nous étions. Il y avait madame de La Fayette, madame Scarron, Segrais, Caderousse, l’abbé Testu, Guilleragues, Brancas. »

Nous aurons peut-être occasion de parler plus lard de l’étrange passion de ce comte de Brancas pour madame de Coulange ; passion qui, lorsque le roi passait insensiblement de la galanterie à la piété, c'est-à-dire de madame de Montespan à madame de Maintenon, prit une couleur de dévotion bizarre, dont il n’appartenait qu'à un courtisan de concevoir l’alliage avec la galanterie, et à la plume de madame de Sévigné de faire la peinture.

# Chapitre XXIV.

Suite de 1660 à 1670 (continuation de la septième période). Influence de la société polie sur les mœurs générales et sur le langage - Mots qu'elle élimine de la langue.

[p.251] Nous venons de passer en revue une nombreuse société qui n est pas moins en opposition avec celle de la cour qu’avec les précieuses ridicules de la ville. Quels furent ses mœurs, son esprit, son langage dans la période de 1660 à 1670 ? quel empire exercèrent sur elle les mœurs de la cour, l’esprit et le langage des hommes de lettres alliés de la cour ; ou quel empire exercèrent-elles sur ces mœurs, cet esprit et ce langage ? quels furent les avantages remportés, quels furent les sacrifices consentis de part et d’autre ? quel fut, en un mot, le résultat du conflit dont ce temps fut témoin ?

Les réponses sont renfermées dans ce qui précède.

Toutes les femmes que nous avons citées étaient honnêtes, spirituelles, aimables, de bon goût, exemptes de pruderie et d’affectation. Madame de Sévigné en était le modèle. Toutes [p.252] n'étaient pas comme elle sans faiblesse ; mais celles à qui on pouvait en reprocher étaient au-dessus de la galanterie, par une de ces passions que leur durée, leur sincérité, leur empire sur la réflexion et la volonté, font pardonner. Elles n’en étaient pas moins l’opposé des comtesse de Soissons, des princesse Colonna, des duchesse de Mazarin, des comtesse d’Olonne, des maréchale de la Ferlé, et autres héroïnes célébrées par Bussy-Rabutin dans ses *Amours des Gaules*.

Que pouvait sur des femmes d'élite l’exemple des femmes perdues ? Entre les premières et celles-ci, était tout l'intervalle qui sépare l'aversion et le dégoût, du penchant à imiter et à ressembler.

Que pouvaient sur elles ces tableaux satiriques qui représentaient des habitudes misérables auxquelles elles étaient absolument étrangères, l’affectation dont elles étaient exemptes, et que leur excellent ton rendait si clinquante par le contraste ?

Elles laissèrent user le cynisme de ces tableaux, cynisme que ne sauvaient pas la gaîté et la verve du poète comique. Par cela seul qu’elles en détournaient leur attention, elles en éloignaient les esprits bien faits, comme aujourd'hui le dégoût du public pour les abominables farces, qu’on appelle le théâtre moderne, en amène sensiblement la chute et l’oubli.

Que pouvait sur elles le prestige de la cour ? Pour [p.253] elles, la cour était sans prestige. La plupart d’entre elles en faisaient partie ; elles ne la voyaient pas avec les misérables préventions d'une bourgeoisie toujours émerveillée de ce qui vient de ce côté.

Et tandis que les mauvaises mœurs et le langage grossier constataient leur impuissance contre la société polie, celle-ci prenait sur elles un invincible ascendant ; elle le prenait sans discussion, sans dispute, uniquement par la force de son exemple, par la séduction propre à son langage spirituel, élégant et gracieux ; peut-être aussi par un effet naturel du progrès des lumières, et de l'affinage des esprits dans l'exercice continu de la conversation, dont la société de Rambouillet avait eu le mérite de fournir le premier modèle. Elle partagea avec Molière l'honneur de faire tomber les affectations et tous les ridicules de la préciosité ; triomphe qui ne fut ni long ni difficile à obtenir ; car les précieuses avaient commencé en 1651, et, Boileau disait déjà, en 1677, en parlant d’une précieuse : reste de ces esprits jadis si renommés, que Molière a diffamés. Mais elle eut sur Molière l’avantage de réformer les mœurs et la grossièreté du langage. Elle corrigea non-seulement la capitale et Molière lui-même, mais aussi la cour et le monarque que Sa jeunesse n’avait pas enlevé pour toujours aux lois de la bienséance et de la morale.

Une circonstance déjà remarquée favorisa cette [p.254] influence : à la tête du parti des mœurs était madame de Montausier, appelée à la cour de Louis XIV comme la représentante de la société des honnêtes femmes, avec laquelle le jeune monarque avait voulu se mettre en bonne intelligence, dont il voulait être l’allié, en attendant qu’il se sentit la force d’en devenir l'ami.

Et qui pourrait affirmer que l’espèce de trahison du roi envers cette même madame de Montausier, lorsqu’il trompa la reine et elle sur ses relations avec madame de Montespan, l'incurable maladie qui accabla madame de Montausier lorsqu'elle fut détrompée, et enfin sa mort, qui arriva pendant que l’Amphitryon de Molière amusait la cour et le public par le spectacle d’un mari malheureux ; qui oserait assurer, malgré les apparences, que ces faits n’eurent aucune influence sur l’esprit du roi ?

Je suis dans la persuasion que la bonne compagnie aurait suffi pour purger la société des affectations ridicules, et que sans elle la France aurait conservé long-temps encore une grossièreté de langage que Molière protégeait connue naïveté et franchise.

Madame de La Fayette et madame de Sévigné se moquaient ensemble des conversations alambiquées où elles se rencontraient par hasard. Madame de La Fayette racontait plaisamment à madame de Sévigné qu’on discourut tout une après-dînée chez [p.255] Gourville, sur les personnes qui ont le goût au-dessus ou au-dessous de leur esprit. Nous nous jetâmes, dit-elle, dans des subtilités ou nous n'entendions plus rien ; et madame de Sévigné se rit avec madame de Grignan de cette échappée.

Les amphigouris, les métaphores recherchées, les locutions alambiquées, leur étaient antipathiques, par cela seul qu’elles étaient femmes de la cour. À la cour on n'a ni le droit ni le moyen de se faire écouter, de se faire étudier, de se faire admirer. L’attention, l’étude, l'admiration sont réservées pour une seule personne. Dans le grand monde, tant de gens ont le désir de parler, tant de paroles attendent avec impatience le moment et l’occasion de se placer entre tant de paroles, qu’on fait taire ceux qui parlent longuement ou obscurément, en ne les écoutant pas.

Quant à la grossièreté de certaines expressions prétendues naïves, qui n’auraient point trop révolté l'incontinence de la cour, on peut dire qu’elles y étaient ignorée. Ce qui distingue le langage des femmes du grand monde et de la cour, du langage commun, c’est moins l’usage de certains tours, de certaines formes et de certaines expressions réputées nobles et élégantes, que l’ignorance parfaite des paroles et des locutions grossières, qui ont pris naissance dans le peuple. Pour savoir celles-ci a la cour, il aurait fallu les apprendre, et à la cour on apprend le moins qu’on peut.

[p.256] Quoi qu’il en soit, la vanité de la haute bourgeoisie qui veut toujours ressembler à la cour, finit par imiter à la longue sa réserve dans l’usage de la parole, son ignorance des locutions liasses, ainsi que ses actions et ses manières.

Mon opinion sur le pouvoir des sociétés choisies n’est pas fondée uniquement sur cette observation générale : elle l'est sur des faits positifs. Nombre de mots que Montaigne, Rabelais, Fromenteau ont employés couramment les mots que Molière, La fontaine et Boileau même ont employés à leur tour, et que Molière a prétendu maintenir dans le langage des honnêtes gens, sont, malgré leur autorité, bannis aujourd'hui du langage du monde poli[[70]](#footnote-70) : personne ne les souffrirait maintenant, ni dans un ouvrage de littérature, ni au théâtre, ni dans la conversation.

Bayle qui, dans ses articles de critique historique, a souvent été obligé de les employer, fut accusé d’obscénité par Jurieu. Il se défendit par la nature de son ouvrage ; mais il avoua que ces mots dont on lui reprochait l'usage, étaient justement bannis de la conversation, et il souscrivit à leur réprobation.

Molière et Boileau ont eux-mêmes rayé dans leurs ouvrages quelques-uns de ces mots, d’après [p.257] la critique qu'en avaient faite les gens du monde.

Boileau, en parlant de Regnier, avait dit :

Heureux si, moins hardi dans ses vers pleins de sel,

Il n'eut jamais mené ses muses au bordel.

Il a changé ces vers en ceux-ci :

Heureux si ses discours craints du chaste lecteur

Ne se sentaient des lieux que fréquentait l’auteur.

Dans *le Malade imaginaire,* de Molière, le malade disait à un apothicaire : « Allez, monsieur, on voit bien que vous avez coutume de ne parler qu'à des culs. » A la représentation suivante, il changea ainsi ce passage : « On voit bien que vous n'avez pas coutume de parler à des visages. »

P. Corneille, dans sa querelle contre Scudéry au sujet du *Cid*,répondit par un rondeau à un cartel que Scudéry lui avait proposé. Il finit ainsi ce rondeau :

Paris entier ayant vu son cartel,

L’envoie au diable et sa muse au bordel.

Ce terme grossier, dit Voltaire, n’est pas tolérable[[71]](#footnote-71).

Remarquons, à cette occasion, qu’avant le milieu du XVIIe siècle, le mot obscénité n'était pas français. Molière le prête à une précieuse, dans sa *Critique de l'Ecole des femmes*, au sujet de la scène [p.258] où Arnolphe interroge Agnès sur ce que son galant lui a pris : « il y a à, dit Climène, une obscénité qui n’est pas supportable. » Elise est étonnée du mot : « Comment dites-vous ce mot-là?—Obscénité, madame. — Ah ! mon Dieu ! obscénité : je ne sais ce que ce mot veut dire, mais je le trouve le plus joli du monde. » Pourquoi ce mot, aujourd'hui un peu vieilli, était-il nouveau du temps de Molière ? C’est qu'il venait de se faire un changement dans la langue, c’est que l’usage de la bonne compagnie en avait récemment banni nombre de mots et de locutions auxquelles il avait fait donner un nom distinctif qui en marquât la réprobation. Jusque-là, les choses obscènes n’avaient été réprouvées que par la morale religieuse, qui les avait qualifiées d’impudiques. Quand l'honnêteté de mœurs se constitua aussi un tribunal et une juridiction, ce qui s’appelait impudicité à L'église, s’appela obscénité dans la société polie.

Et pourquoi Molière était-il mécontent de l'introduction du mot qui exprimait la réprobation de certains autres mots ? c’est qu’il était mécontent de les voir éliminés de la langue. La bonne compagnie avait donc exercé sur la langue une autorité à laquelle l'autorité de Molière n’avait pu la soustraire.

# Chapitre XXV.

Année 1670 (suite de la septième période). - madame de Maintenon destinée à assurer le triomphe de la société polie. Commencement de madame de Maintenon. Son éducation. — Son mariage avec Scarron. Naissance de son amour pour le roi.

[p.259] Nous touchons à la fin de cette guerre élevée entre la politesse sociale où la société polie, et le dévergondage de la société corrompue, et les affectations de la société précieuse.

La victoire paraît vouloir se décider pour la première, mais l'exemple du roi, et le désordre de la cour, et les habitudes générales, la suspendent encore.

Bussy-Rabutin, historien trop véridique de son siècle, nous a transmis les noms des principales héroïnes de la galanterie qui commençait à fatiguer la cour par ses excès, et qui amena un nouveau genre de dissolution. «La facilité de toutes ces dames, dit-il, avait rendu leurs charmes si méprisables, qu’on ne savait plus ce que c'était que les regarder. » De là ces amours à l’italienne décrits par le même auteur, ces amours dont [p.260] Dangeau a aussi parié dans ses mémoires, et qui ont été longuement décrits dans ceux de la princesse Palatine, d'après les monuments de l’époque : ce sont ces mêmes amours contre lesquels l’éloquence de Bourdaloue a tonné le jour de Noël 1687, dans un sermon prêché devant le roi, qui le lendemain exila plusieurs jeunes gens de la cour : ait cité dans l’Abrégé chronologique du président Hénault. Il serait difficile peut-être de concevoir comment les mœurs de la capitale seraient revenues de leur débordement, lorsque le désordre de la cour avait passé toutes les bornes. Mais l’excès de ce désordre même avait concouru à en amener le terme, et la société polie avait marqué le moment d’une réforme, pour les mœurs générales comme pour celles de la cour et du monarque même, dont l’exemple leur était si funeste.

Entre les femmes honnêtes, spirituel les et polies, que nous avons remarquées à la fin de la période précédente, une doit faire la gloire des autres et assurer leur triomphe. C’est Françoise d'Aubigné, qui fut depuis madame Scarron, et finit sous le nom de marquise de Maintenon.

En 1670, son histoire et celle de la bonne compagnie se confondent avec l’histoire des mœurs de la cour et celle du roi lui-même. Il est, ce me semble, curieux de savoir comment l’autorité de la société polie, la considération qu’elle donnait aux personnes qu'elle distinguait, celle [p.261] qu'elle en recevait, celle qu’y sut acquérir madame de Maintenon, parvinrent, à l’aide des agréments personnels et par la conversation de cette femme célèbre, à opérer un changement total dans les mœurs de la cour ; changement qui eut été trop heureux si l’ambition des ministres n’eut jeté l'esprit du roi dans une extrémité opposée ; je veux dire dans l'aveugle dévotion. L'histoire de madame de Maintenon comprend celle de sa société. Elle a de l'intérêt par elle-même ; il n’est pas indifférent à la morale, de voir comment cette femme, née dans une prison, d’un père protestant, qui se ruina au jeu et mourut à la Martinique, où elle fut laissée en gage à un créancier par sa mère obligée de venir chercher du pain en France ; renvoyée à sa mère, à quatorze ans, par ce créancier qui trouvait trop onéreux de la nourrir ; devient à quarante-cinq ans l'amie, la confidente d'un roi galant, parvient à le détacher de ses maîtresses, ne voulant prendre la place d'aucune, et à quarante-huit ans devient la femme de ce roi, plus jeune quelle de trois ans. La marche d'une telle fortune m’a paru digne d’être étudiée. Elle ne peut être l'effet d’une ambition vulgaire, ni d’aucun des secrets qui sont à son usage, de l’hypocrisie, de l’intrigue, de la coquetterie, il faut en chercher la noble cause ailleurs.

Pour avoir une idée juste de madame de Maintenon, j’ai commencé par mettre en oubli tout [p.262] ce que j’avais lu ou entendu sur son compte, les histoires de La Beaumelle, de Laus de Boissy, de madame de Genlis, de madame Suard, d’Auger, de Voltaire même, et jusqu'à la biographie écrite par le biographe le plus exact que je connaisse, M. Monmerqué : ai, dis-je, écarté tout cela pour étudier les documents épars dans les Mémoires de Saint-Simon, dans les diverses correspondances de madame de Sévigné et de madame de Maintenon elle-même[[72]](#footnote-72).

Le duc de Saint-Simon, dans sa juste animadversion pour l’injure que lit aux pairs, aux princes, à la nation entière, à son droit public, à ses mœurs, l'élévation du duc du Maine, fruit d’un double adultère, mais devenu digne d’une haute destinée par les soins de madame de Maintenon ; le duc de Saint-Simon, dis-je, comparant la naissance du duc du Maine avec les honneurs démesurés dont cet enfant fut comblé, se laissa aller au plus cruel et au plus injuste mépris pour madame de Maintenon, à qui le jeune prince devait le mérite précoce et distingué qui avait favorisé son élévation.

« Que penser, dit-il, d’une créole publique, [p.263] veuve à l’aumône de ce poète cul-de-jatte(Scarron), et de ce premier de tous les fruits du n double adultère, rendu à la condition des autres hommes, qui abusent de ce grand roi au point qu’on [p.264] le voit, et qui ne peuvent se satisfaire d’un groupe de biens, d’honneurs, de grandeurs, si monstrueux et si attaquant de front l’honnêteté publique, toutes les lois et la religion, s'ils attentent encore à la couronne même ? et se peut-on croire obligé d'éloigner, comme jugement téméraire, la pensée que le prodige de cet édit qui les appelle à la couronne après le dernier prince du sang, et qui leur en donne le nom, le titre, et tout ce dont les princes du sang jouissent et pourront jouir, n’ait pas été, dans leurs projets, un dernier échelon, comme tous les précédents n’avaient été que la préparation à celui-ci ; un dernier échelon, dis-je, pour les porter à la couronne, à l’exclusion de tous autres que le dauphin et sa postérité ? Sans doute il y a plus loin de tirer du non-être par état, et de porter après car ténébreux enfants au degré de puissance qu'on voit ici par leurs établissements et a l’état et rang entier des princes du sang, avec la même habileté de succéder à la couronne ; sans doute il y plus loin du néant à cette grandeur, que de cette grandeur à la couronne. Le total est à la vérité un tissu exact et continuel d’abus de puissance, de violence, d’injustice ; mais une fois prince du sang en tout et partout, il n’y a plus qu’un pas à faire ; et il est moins difficile donner la préférence à un prince du sang sur les autres, pour une succession don ton se prétend maître de disposer, puisqu’on se le croit de faire [p.265] des princes du sang par édit, qu'il ne l'est de fabriquer de ces princes avec de l'encre et de la cire, et de les cendre ainsi tels sans la plus légère contradiction.[[73]](#footnote-73) »

Madame de Maintenon ne fut ni créole, ni créole publique, ce qui signifie femme publique, ni à l’aumône.

Elle est née le 27 novembre 1635, dans la prison de la conciergerie de Mort, où son père était renfermé.

Son père, Constant d’Aubigné, était protestant ; et sa mère, Jeanne de Cardillac, fille du commandant du château Trompette, était catholique.

Elle fut tenue sur les fonts baptismaux par François de La Rochefoucauld, et la comtesse de Neuillan, femme du gouverneur de Niort.

Son aïeul était ce Théodore-Agrippa d’Aubigné, célèbre par son esprit et sa bravoure, par ses écrits et ses actions, illustré par la confiance et l'amitié de Henri IV, prix d’un dévouement sans réserve, et par la familiarité que le prince lui permettait avec lui, au risque de voir quelquefois Agrippa sortir des bornes du respect, et se permettre les saillies d’un camarade[[74]](#footnote-74). Il vécut et mourut zélé protestant, sans que la conversion de Henri le détachât de ce prince.

Il était fils d’un protestant d’un grand caractère, qui lui fit jurer, sur les cadavres suspendus aux [p.266] potences d’Amboise, sous peine de sa malédiction, de ne point épargner sa tête pour venger les généreuses victimes de la plus abominable trahison. Le nom d’Agrippa fut joint à celui de Théodore, non, comme on l’a tant de fois répété, parce que sa mère était morte en lui donnant le jour, et qu’il était *œgrè partus,* mais par l’analogie de sa condition de posthume et de proscrit avec t-elle du Romain Marcus Julius Agrippa, surnommé le posthume, lequel fui proscrit par Tibère et tué à l'âge de vingt-six ans: cet Agrippa était petit-fils d’Auguste et le dernier de sa descendance mâle ; le père de d'Aubigné voulut que son nom rappelât à son fils sa propre condition et son serment.

Ce nom, ce serment, les souvenirs de persécution religieuse attachés à ces circonstances avaient tait sur l'ame du jeune Agrippa une de ces impressions qui dans les familles se transmettent de général ton en génération, forment dans l’esprit des enfants qui se succèdent une idée fixe autour de laquelle les premières notions et les premiers [p.267] sentiments de morale se rangent et s'impriment en caractères ineffaçables[[75]](#footnote-75).

D'Aubigné était d’ancienne noblesse et connu pour tel[[76]](#footnote-76).

La sœur de Constant d’Aubigné, madame de Villette, tante de Françoise, la tira de la prison de Niort ; elle l’emmena dans son château et l’éleva dans la religion protestante.

Constant d’Aubigné ayant été transféré au château Trompette, sa femme l'y suivit, et y fit venir Françoise leur fille, pour la ramener à la religion catholique.

En 1639, d'Aubigné sortit de prison, et n’ayant pas voulu abjurer, il alla à la Martinique. Il s’y ruina au jeu. Il y mourut. Sa veuve revint en France, laissant en gage, comme je l’ai dit, sa fille, âgée de sept ans, à un créancier de son mari, qui se lassa bientôt de la nourrir et la renvoya à sa mère.

Sa mère continua à l'élever dans le culte qu’elle professa, elle lui donna d’ailleurs la meilleure éducation qu’elle put dans l’état de pauvreté auquel elle était réduite. Elle lui faisait lire Plutarque. Mais [p.268] ce n’était pas assez pour cette ame avide d’instruction et pressée du besoin de s’agrandir.

Sa tante de Villette la retira une seconde fois chez elle, et la ramena au culte protestant, moins, il est vrai, par renseignement de sa doctrine que par l’exemple de ses vertus et de sa piété.

Madame de Neuillan, sa marraine, catholique zélée, se crut obligée de la tirer de la maison de sa tante hérétique ; elle la trouva imbue des principes des protestants, et voulut la forcer à se convertir. Frnnçois résista. Madame de Neuillan n’épargna aucun moyen de l’humilier pour la réduire à la soumission ; elle chargea sa filleule des services les plus bas de sa maison. « Je commandais la basse-cour, a dit depuis madame de Maintenon, et c'est par ce gouvernement que mon règne a commencé. »

Madame de Neuillan plaça ensuite Françoise d’Aubigné au couvent des ursulines de Niort. Les ursulines ne la gagnèrent point au catholicisme.

Madame de Neuillan l’amena à Paris et la confia aux ursulines de la rue Saint-Jacques, à qui elle croyait plus le talent de convertir qu’à celles de Niort. Là on traita ce jeune esprit avec ménagement. Nulle contrainte pour les exercices du culte ; on l'a laissa libre sur ce point. L’orgueil étant désintéressé, elle se laissa aller à ce que pensait et pratiquait le couvent, soit par cette disposition à sympathiser avec des opinions générales, disposition qui formait un des traits de son caractère, soit par cette [p.269] ambition d’estime, d’affection, de considération qui lui était propre aussi, et qui commençait à se développer en elle. Elle avait alors quatorze ans.

En se prêtant aux exhortations des personnes qui la pressaient de se convertir, elle disait : « J'admettrai tout, pourvu qu’on ne m’oblige pas de croire que ma tante de Villette sera damnée. »

Madame de Neuillan la faisait venir chez elle de temps en temps, et la conduisait dans quelques maisons de sa société, entre autres chez Scarron, où elle fit connaissance avec mademoiselle de Lenclos, qui n’était pas alors galante, et qui, née riche et noble, voyait encore la bonne compagnie.

Françoise perdit sa tante ; quelque temps après, elle perdit sa mère. Madame de Neuillan, à la charge de qui elle restait, chercha à s’en débarrasser par un établissement.

Scarron l'épousa en 1651. Elle avait alors seize ans. Elle passa neuf années avec lui, dans une liaison qu'elle ne regardait pas comme un mariage ; depuis la mort de Scarron, elle écrivit à son frère : « Je n’ai jamais été mariée : dans mon union avec Scarron le cœur entrait pour peu de chose, et le corps, en vérité, pour rien[[77]](#footnote-77). » Et Scarron, avant de l’épouser, disait à ses amis : Je lui apprendrai bien des sottises, mais je ne lui en [p.270] ferai point. Scarron était d'une famille parlementaire ; il recevait chez une bonne compagnie. Sa femme en attira une meilleure encore, se fit aimer et admirer par des personnes du premier rang, qui l’attirèrent dans leur maison, notamment le maréchal d’Albret ; il était devenu amoureux d’elle n’étant encore que comte de Miossens ; il la fit connaître à la maréchale, dont elle gagna la confiance et la tendre estime.

A la mort de Scarron, sa veuve se trouva dans le besoin. Il n'est pourtant point vrai qu’elle fut réduite à la charité de la paroisse Saint-Eustache, comme le dit le duc de Saint-Simon, qui ne lui épargne aucun outrage. Les amis qu'elle s'était faits dans le premier rang de la société, lui restaient. Le maréchal d’Albret, alors comte de Miossens, lui avait fait la cour et n’avait pas réussi ; mais il avait conçu pour elle une estime et une tendresse qui ne finirent qu’avec sa vie, plus de vingt ans après. Le duc de Saint-Simon a lui-même remarqué madame Scarron dans la maison de cet ami, la meilleure et la plus grande maison de Paris, dit-il, et où abondait la compagnie de la cour et de la ville, la plus distinguée et la plus choisie. Madame d'Albret avait aussi la plus tendre affection pour madame Scarron, et voulait qu'elle fût toujours avec elle. Madame Scarron accompagnait habituellement la maréchale au spectacle. À la mort de Scarron madame d’Albret et madame de Richelieu offrirent à l’envi un logement dans leur hôtel a sa [p.271] veuve, qui préféra de se retirer dans un couvent.

Il paraît qu’après y être restée quelque temps, elle prit un petit logement rue Saint-Jacques, et qu’elle y fut meublée par ses amis. Elle parle, dans son XIe entretien, du temps où elle n était meublée que de meubles d'emprunt, et dans le IVe on voit pourtant que les gens de sa société allaient la visiter. « Quoique j'aie éprouvé de la pauvreté et passé par des états bien différents de ceux où vous me voyez, j’étais contente et bienheureuse, j’étais libre, j'allais à l'hôtel d'Albret ou de Richelieu, sûre d’être bien reçue et d’y trouver mes amis rassemblés, ou bien de les attirer chez moi, en les faisant avertir que je ne sortirais pas[[78]](#footnote-78)... »

Quelques mois après la mort de son mari, elle refusa d’épouser un homme de qualité, à qui ses amis lui conseillaient de s'unir. Dans ce temps-là aussi, le cardinal d’Estrées, célèbre par ses galantes magnificences, lui avait déclaré de tendres sentiments, auxquels elle refusa toute attention.

Ce fut dans cette situation quelle connut par expérience ce que vaut la considération. Ce fut alors que le désir de la conserver et de retendre devint en elle une passion qui a formé le trait saillant de son caractère.

Nous verrons en plusieurs occasions qu'elle déclare cette ambition ; qu'elle s’accuse d’être une glorieuse ; que madame de Sévigné se sert de cette [p.272] expression pour peindre son caractère. Elle était en effet une glorieuse ; il est sûr quelle l’était, parce qu’elle devait l'être, parce que c’était une des conséquences nécessaires de la position où elle s'était long-temps trouvée dans le monde. Petite- fille d’Agrippa d’Aubigné, gentilhomme français, compagnon et familier de Henri IV, mais dénuée de toute fortune, son nom lui ouvrit les meilleures maisons: devenue veuve, sans parents, ce n’était pas assez de son nom pour s'y soutenir au rang que son nom lui marquait ; il fallait y être aimable. Elle ne manquait d'aucun moyen de l’être ; elle le fut, et au suprême degré. Il ne suffisait pas encore d’y être aimable, il fallait l’être pour la société entière, et ne l’être pour personne en particulier ; il fallait aimer tout le monde, pour être aimée de tout le monde ; ne pas avoir d’amant, pour n'avoir pas d’ennemis ; ne pas faire un heureux, pour ne pus faire vingt jaloux et mille détracteurs. C’est à ce prix qu’était la considération pour elle, cette considération qui, dans le monde, devait lui tenir lieu de la fortune si nécessaire pour en concilier un peu aux gens sans mérite, cette considération qui sans doute ne met pas absolument au-dessus du besoin, mais du moins aide puissamment à en sortir, en lait toujours sortir sans déshonneur, parce quelle intéresse l’honneur même d’un grand nombre de nobles amis à préserver de tout avilissement l’objet de leur affection et de leur estime.

Le secret de la prodigieuse fortune à laquelle [p.273] s'éleva madame de Maintenon n’a pas été pénétré par tous ceux qui se sont ingérés de nous l’apprendre ; ce secret n’a pas été, connue tant d’écrivains l’ont supposé, une excessive ambition de richesses, de vains honneurs, de grandeur et de pouvoir, aidée par une dévotion hypocrite, par une intrigue savante et quelques charmes, dont une coquetterie raffinée augmenta l’influence. On fait trop d'honneur à un but si commun et à des moyens si vulgaires, en leur attribuant cette prodigieuse élévation: c’est aussi méconnaître le pouvoir d'un excellent esprit, d’une ame parfaite, jointe aux charmes de la ligure. Toutefois, le secret de madame de Maintenon ne réside pas uniquement dans son mérite et dans ses charmes ; il faut aussi reconnaître en elle deux autres principes de conduite qui mirent en valeur tous ses avantages : ce furent deux passions que madame de Maintenon ressentit au plus haut point ; savoir :

Un amour vif pour Louis XIV, et un grand respect pour elle-même.

Voilà ce qui donna du charme à sa beauté, de la grâce et de la vie à son esprit éminemment sage et éclairé, et une puissance infinie à sa conversation.

L’amour de la considération est, comme l’amour de la gloire, une passion peu définissable, La considération, comme la gloire, n’a ni bornes, ni contour, ni confins, ni domaines déterminés. La gloire promet beaucoup et ne garantit rien. Elle offre des [p.274] dons sans mesure aux plus longues distances de temps et de lieux, dans des pays où vous n irez jamais, dans des temps que vous ne verrez point, et ne vous assure pas un verre d’eau pour le moment où vous aurez soif : et cependant on a foi dans ses promesses. La considération, plus réservée, promet moins, mais elle sert mieux ; elle s’étend moins, mais elle veille sur vous. Toutefois l’une et l'autre vous donnent des espérances indéfinies ; c’est à peu près comme si et les donnaient infinies ; et c’est ce qui fait qu'on les ambitionne non-seulement comme moyen, mais comme but. Si elles n’assurent pas toujours des jouissances, il semble qu'elles les représentent, et que le mot qui les exprime est l’abrégé de toutes. L’amour d’une femme qui plaît et se respecte a des charmes incomparables avec ceux de toute autre, et une puissance sans égale. Il inspire les passions profondes. Il leur impose la durée malgré le temps qui hâte toujours leur fin. Il offre tant de sympathies diverses à satisfaire, il soumet les sympathies physiques à tant de sympathies morales et intellectuelles, il présente tant de points de défense et d’attaque en même temps, il fait naître tant désirs au-delà du désir même, il offre tant à conquérir au-delà de la dernière conquête, il donne tant de jeu aux craintes, aux espérances, il arrête les progrès si près du but et y rappelle si puissamment par l’effort même qui en éloigne, enfin il y a tant de distance entre les voluptés que l’art le plus exercé ou le naturel le [p.275] plus aimable peuvent donner à l'abandon et le charme de cette retenue mystérieuse qui arrête les mouvements d'un cœur passionné, que rien n’est impossible à une grande passion dans le cœur d'une telle femme.

Donnez à un soldai du talent, du courage, l'amour de la gloire, et une occasion : voila un maréchal de France. Donnez à une femme le don de plaire, un peu d'amour, un grand respect d’elle-même affermi par l’ambition d’être considérée, et voilà une impératrice de Russie et une femme légitime du plus puissant roi de l’Europe.

La première fois que madame Scarron vit le roi, elle fut frappée de sa beauté, de son air de grandeur. C’était lorsqu'il fit son entrée à Paris après son mariage, en 1660. Elle était alors âgée de vingt-deux ans, et mariée à Scarron. Elle écrivit une relation de cette entrée à madame de Villarceaux. Lorsqu'elle y vient à parler de la personne du roi, elle remplit trois pages de détails. Ces détails ont été remplacés par des points dans la lettre imprimée. On peut y supposer un peu d’exaltation, d’abord parce qu'ils ont été supprimés ; en second lieu, parce qu’on trouve, dans le peu de lignes que les dévotes dépositaires des lettres de madame de Maintenon y ont laissées, une expression que je n’aurais sûrement pas été le premier à remarquer. « La reine, dit-elle, dut se coucher hier au soir assez contente du mari qu'elle a choisi. »

Scarron avait une pension de 1200 fr. ; sa veuve, [p.276] après en avoir inutilement sollicité la continuation près du cardinal Mazarin et du surintendant Fouquet, en obtint une de 2000 fr. de la reine-mère. Elle la perdit en 1666, à la mort de cette princesse.

Elle en sollicita vainement du roi la contiuation par des placets que rédigeait l’abbé Testu, qui se croyait l'héritier de Voiture. Elle prit alors la résolution d’aller en Portugal, ou elle trouvait une place à la cour. Elle alla faire ses adieux à madame de Montespan, qu’elle avait connue chez la maréchale d’Albret, parente de la marquise. Madame de Montespan la détourna de son dessein, et se chargea de faire réussir près du roi la demande d’une pension.

La pension fut rétablie dans l’été de 1666, par la protection de madame de Montespan. Madame Scarron, annoncée au roi comme une femme agréable, fut admise à lui faire ses remerciements. Le loi lui dit ces paroles qui me paraissent dignes de remarque : « Madame, je vous ai fait attendre long-temps ; mais j’ai été jaloux de vos amis : j'ai voulu avoir seul ce mérite auprès de vous. »

Le compliment, dit Auger, était délicat, mais il n'était pas sincère. C’est, dit-il, une singularité de plus dans la vie de madame de Maintenon, quelle a commencé par déplaire au monarque qu'elle a captivé.

Je crois, au contraire, et la suite apprendra qui d’Auger ou de moi a raison, que madame de Scarron a plu très-sensible me ni au roi dans sa [p.277] première visite ; que le compliment qu'il lui adressa non seulement fut sincère, mais même inspiré par une secrète inclination pour elle, et fut une première amorce, jetée par des espérances confuses de possession plus ou moins prochaine, à un cœur qu’il jugeait disposé à lui céder. De son coté, madame Scarron dut être émue des paroles du roi, de ces paroles qui ne purent être proférées sans l’accent et sans les regards qui en étaient l'accompagnement naturel. Il me parait présumable qu’elle ne les avait pas entendues sans émotion ; déjà la vue du roi l’avait frappée et peut-être disposée à un sentiment profond. On peut, je crois, regarder la première entrevue du roi et de madame Scarron comme l’époque de la naissance d'un vif désir de se plaire réciproquement, désir qui n’a cessé de faire des progrès jusqu'à la certitude du succès, tout en traversant les nombreuses intrigues de galanterie, même d’amours, dont le roi fut occupé dix années.

En 1666, quand madame Scarron eut sa première entrevue avec le roi pour le remercier de sa pension, elle était âgée de trente-un ans : c’étaient trois ans de plus que madame de Montespan. Mais une vie toujours chaste et réglée qui avait conservé la fraîcheur de la jeunesse. Elle avait tous les traits du visage agréables et surtout la bouche, des veux et un regard enchanteurs, u ne taille élégante, qu’elle conserva belle et noble jusqu'à cinquante ans. En [p.278] 1650, quand elle parut dans le monde, à son retour de la Martinique, âgée de quatorze ans, on la citait sous le nom de la belle Indienne. A sa beauté elle joignait la grâce qui faisait passer dans ses traits, dans ses mouvements, dans sa parole quelque chose de l'ame la plus douce, la plus sensible, et de l’esprit le plus sage et le plus délié.

Telle était madame Scarron quand e le reçut du jeune roi la réponse galante dont il me semble qu’il serait raisonnable de suspecter le désintéressement plutôt que la sincérité, et dont on ; ieu t croire qu’elle fut émue, et peut-être un moment enivrée. Nous verrons plus loin ce qu’il faut penser d’un moment de froideur témoignée plus tard par le roi à madame Scarron.

# Chapitre XXVI.

Suite de l'année 1670 (continuation de la septième période). Madame Scarron chargée de l’éducation des enfants naturels du roi et de madame de Montespan. - Habitudes de madame Scarron. Sa société quand elle fut nommée gouvernante. .

Des amours du roi et de madame de Montespan, commencés, comme nous l’avons vu, en 1667, était née, en 1669, une fille, que le duc de Saint-Simon appelle madame la Duchesse, et qui ne vécut que trois ans.

Le 30 mars 1670 naquit le duc du Maine. La [p.279] naissance des deux enfants fut tenue secrète pendant plusieurs années.

Dès 1669, le roi et madame de Montespan avaient employé des négociateurs importants près de madame Scarron pour la déterminer à se charger de l’éducation de madame la Duchesse. C’étaient le duc de Richelieu, le duc de Vivonne, le marquis de Louvois.

En 1670, à l’approche de l'accouchement qui devait donner le jour au duc du Maine, les négociations devinrent plus pressantes. Madame de Thianges, sœur de madame de Montespan, et madame d’Heudicourt, amie commune de la favorite et de madame Scarron, s’en mêlèrent aussi ; elles écrivirent l’une et l’autre à madame Scarron. Voici la réponse que celle-ci fit à madame d’Heudicourt, le 24 mars 1670, six jours avant la naissance de M. le duc du Maine : « M. de Vivonne m’a déjà parlé[[79]](#footnote-79). Je suis fort sensible à l’honneur qu’on veut me faire. Mais je vous avoue que je ne m’y crois nullement propre. Je vis tranquille ; me convient-il de sacrifier mon repos et ma liberté ? D’ailleurs ce mystère, ce profond secret qu'on exige de moi, sans m’en donner positivement la clef, peuvent faire penser à mes amis qu'on me tend un piège. Cependant, si les enfants sont au roi, je le veux bien[[80]](#footnote-80). Je ne me [p.280] chargerais pas sans scrupule de ceux de madame de Montespan : ainsi Il faut que le roi me l'ordonne. Voilà mon dernier mot. J’ai écrit à peu près la même chose à madame de Thianges, et c’est une précaution que m’inspire la prudence. Il y a trois ans que je n aurais pas eu cette délicatesse ; mais depuis, j’ai appris bien des choses qui me la prescrivent comme un devoir. Et vous, me blâmerez-vous aussi ? »

Cette lettre, bien expliquée, jette un grand jour sur l'histoire de madame Scarron ; tâchons donc de l’expliquer clairement. Les personnes qui, jusqu'au 24 mars 1670, avaient parlé à madame Scarron de l'éducation qu’on voulait lui confier, n’étaient que des parents ou les amis particuliers de madame de Montespan. Le duc de Richelieu, le marquis de Louvois, étaient ses amis ; le duc de Vivonne était son frère, madame de Thianges était sa sœur. Ces personnes n’avaient proposé que l'éducation d’enfants nés de madame de Montespan. On faisait mystère du nom du père ; on voulait que l'éducation fut secrète. Tout cela était fort intelligible et n’exigeait pas toute la sagacité de madame Scarron pour être fort clair dans son esprit. Il s’agissait évidemment des enfants naturels du roi et de madame de Montespan. On faisait mystère de leur existence pour ne pas avouer un double adultère, mai 1669, elle est évidemment du 24 avril 1670, puisqu’en 1669 madame de Montespan n’avait qu’un enfant du roi, et que le duc du Maine ne naquit que six jours après la lettre [p.281] parce que l'on craignait les avanies du marquis de Montespan, et parce que les lois s’opposant a la reconnaissance d’enfants nés d'un commerce doublement adultère, il fallait avoir le temps de préparer par quelques exemples une éclatante infraction de ces lois en faveur des enfants de madame de Montespan, qui ne devaient pas rester au-dessous de ceux de madame de La Vallière. Madame Scarron démêlait certainement ces particularités à travers les obscurités dont on essayait de les enveloppera ses yeux. Mais il était aussi très-clair pour elle que ce qu'on lui proposait était un office de domesticité près de madame de Montespan ; qu’elle serait à ses gages et à sa merci. Cette condition ne pouvait convenir à la petite-fille d’Agrippa d’Aubigné, le compagnon de Henri IV, qui osait dire de ce prince, sans le fâcher, qu’il était un ladre verd, parce qu’il n’était pas prodigue pour ses amis. Il était aussi très-clair pour madame Scarron que l'issue de cette éducation clandestine d’enfants réprouvés par les lois, qui, peut-être, ne seraient pas avoués par leur père, pourrait être de la dégrader, au moins de la déconsidérer, aux veux de cette noble société par qui elle était honorée et chérie.

Enfin, et c’était là le point le plus sensible, cet état de domesticité qu'elle accepterait dans la maison de madame de Montespan ,1a placerait au-dessous des regards du roi, de ces regards qu'elle avait trouvés si doux, et qu’elle se sentait autorisée a rappeler sur elle, par l’aveu secret de ce [p.282] prince pour l’éducation de ses enfants naturels.

C’est dans ces considérations qu’il me semble raisonnable de chercher les vrais motifs des suppositions bizarres que renferme la lettre à madame d’Heudicourt, et des expressions pleines d'humeur sans conviction qui la caractérisent.

Et, d’abord, comment madame Scarron, certainement bien instruite des relations établies entre le roi et madame de Montespan, aurait-elle pu se persuader que madame de Montespan, séparée de son mari, avait d’autres enfants à faire élever que ceux de son commerce avec le roi ?

Et ensuite, comment madame Scarron aurait-elle pu croire que si la maîtresse du roi avait eu des enfants d’un autre que lui, on se fût adressé à elle pour élever ces enfants destinés à être les rebuts Ce tout le monde ; que les ducs de Richelieu et de Vivonne, et le marquis de Louvois se fussent entremis pour procurer une gouvernante comme elle à d’ignobles bâtards?

Et les choses qu’elle dit avoir apprises depuis trois ans sur le compte de madame de Montespan, avaient-elles réellement occupé son attention ? Ces choses étaient la liaison de la favorite avec Lauzun, des bras duquel elle passa, selon Bussy-Rabutin, dans ceux de Louis XIV. Il y avait deux ans que le bruit de cette liaison avait cessé, quand on proposa les deux enfants de madame de Montespan a madame Scarron, et l'un de ces enfants n’était pas encore né.

[p.283 ] Ici je remarquerai encore une phrase, qui parait de peu de sens, et à laquelle j’en trouve beaucoup : « Il y a trois ans que le n'aurais pas vu cette délicatesse. » Ces paroles signifient : « Il y a trois ans, quand madame de Montespan vivait bien avec son mari, j’aurais consenti volontiers à élever ses enfants : ainsi qu’on ne croie pas que c’est l'orgueil ou l’ambition qui me font demander un ordre du roi ; qu’on croie encore moins que c’est le désir d’attirer sur moi les regards du prince. » Ici la précaution me semble d’autant plus marquée, que madame Scarron pouvait à bon droit trouver au-dessous d'elle l'éducation des enfants légitimes du marquis de Montespan, bien qu'ils fussent au-dessus des bâtards de la marquise.

Je remarque enfin dans la lettre de madame Scarron une espèce de contre-sens comme il s’en trouve souvent dans les écrits qui ne sont pas francs : « Si les enfants sont au roi, je veux bien m’en charger ; je ne me chargerais pas sans scrupule de ceux de madame de Montespan. » Ces mots signifient, je veux bien me charger des enfants du roi et de madame de Montespan, si le roi me l’ordonne. Mais ma conscience aurait trop à souffrir, si j’avais à élever des enfants de madame de Montespan, qui ne seraient pas du roi. La conscience aurait pourtant été moins chargée d’élever les enfants de madame de Montespan et de Lauzun qui était garçon, que de ceux [p.284] de madame de Montespan et du roi qui était marié. Le mot de scrupule est donc employé à contre-sens dans la phrase de madame Scarron. Il est difficile de dire avec justesse ce qu'on sent n’être ni vrai, ni conforme à la raison.

Il me paraît donc évident que madame Scarron n’avait nullement la crainte qu'elle exprime, celle qu’on lui tendit un piège. Elle voulait voir le roi, elle voulait recevoir sa mission de la bouche du roi, et apprendre, dans une nouvelle entrevue, le prix qu’elle pouvait espérer d’un heureux accomplissement de cette mission ; tous ses doutes étaient simulés pour arriver à ce but.

Et ce n’est pas tout : comme la condition absolument imposée par madame Scarron aurait été désagréable à madame de Montespan, si elle-même n’avait eu intérêt à ce que le roi préludât, par l’ordre demandé, à la reconnaissance de ses enfants, il est présumable quelle avait autorisé, peut-être même excité madame Scarron à l’exiger. Mais cela prouverait quelle connaissait l’intérêt que le roi portait à madame Scarron et son désir de lavoir pour gouvernante de ses enfants, ne prévoyant pas sans doute qu’un joui’ cet intérêt irait fort au-delà de l’estime et de la bienveillance.

Le dernier mot de madame Scarron fut rapporté au roi. On ne sait par qui. Le roi la reçut pour la seconde fois en particulier, lui demanda ses soirs pour ses enfants, et elle devint leur gouvernante.

[p.285] Je n'ai trouvé aucun document sur ce qui se dit de part et d’autre dans celle nouvelle entrevue. Mais elle avait lieu trois ans après celle où madame Scarron était venue remercier de sa pension. Ces trois années n'avaient point altéré cette figure dont le premier aspect n'avait pas été indifférent au roi.

Le nouveau bienfait quelle recevait, la confiance et l’estime dont ce bienfait était le témoignage, ne durent pas affaiblir la reconnaissance qu'elle avait gardée du premier, et le roi n’eut pas besoin de donner à ses paroles un accent d’affection extraordinaire pour accroître ce tendre sentiment dans l'ame de madame Scarron. Je vois donc, de ce moment, l'amour pour le roi s’unir en elle à son autre besoin, celui de la considération : je vois ses deux idoles se confondre en une seule dans son cœur et dans son imagination : je vois ses deux affections dominantes se réduire à une seule passion, celle d'obtenir l’estime du roi et sa confiance.

Il n'est guère de cœur de femme qui ne comprenne cette passion une et multiple, une, par l'objet auquel elle s’attache, multiple, par les diverses raisons de son attachement. Les premières impressions que le roi avait faites sur madame Scarron, à son entrée dans Paris, étaient peut-être de celles que la beauté et la jeunesse font sur les sens d’une femme jeune et sympathique ; mais l'auréole de gloire qui environnait cette belle tète [p.286] de Louis XIV, la douce et noble fierté de son attitude soumirent aussitôt les sympathies physiques aux sympathies morales. La pompe, l'appareil dans lequel le jeune roi se montrait, cette grandeur empreinte sur toute sa personne, manifestaient en lui cette passion de gloire, ce besoin de respect et d'admiration qu’il est si agréable aux Français de satisfaire dans leur prince. Combien de séduction pour cette femme dont la considération, seule gloire des femmes, avait été la première idole ! Les bienfaits du roi, ses regards, unirent tous les sentiments de madame Scarron dans celui de la reconnaissance et dans l’espérance confuse d’obtenir du monarque sa confiance, plus précieuse que ses plus grands bienfaits. Madame Scarron voyait dans l'estime et la confiance, du roi la pleine satisfaction de sa passion native et de celle que l'instinct de la jeunesse y avait associée. Elle sentait d’avance que fixer les regards d'un roi aimable et aimé des français, d’un roi amant de la gloire, gage de leurs respects et de leur admiration, ce serait trouver lotis les bonheurs en un seul. C'est ainsi que ses passions diverses n’en firent qu’une.

Un amour sage, élevé, éclairé, est d’une autre puissance que les amours fougueux, délirants, convulsifs ; le foyer d’une passion élevée éclaire en même temps qu’il échauffe : elle mesure sa marche sur celle des circonstances qui assurent les espérances de succès. Une telle passion ne perd [p.287] jamais de vue le but quelle veut atteindre, elle marche toujours ; sans se presser, mais sans se détourner ; elle sait attendre, mais ne néglige rien ; elle n’avance pas toujours d'un pas égal, mais ne recule jamais. Si elle n’avance pas vile, c’est pour se ménager le moyen d’aller loin. Ainsi marcha la passion de madame Scarron.

Persuadé que l’inclination du roi pour elle a été le premier motif de sa nomination à la place de gouvernante d'enfants naturels qu'il avait l'intention de reconnaître et d’élever au niveau de ceux de madame de La Vallière, je le suis aussi que le choix fut déterminé par un motif plus sérieux, et qu’il fut fait dans le même esprit que celui de madame de Montausier pour la place de gouvernante des enfants de France. Le roi trouvait dans madame Scarron une femme qui lui plaisait et une femme qui lui convenait. Pour la seconde fois, il choisissait en prince qui se respecte et veut assurer le respect public à sa famille ; pour la seconde fois, il se décidait par l’estime ; il rendait hommage aux principes d’honnêteté que sa conduite semblait braver. On voit en cela le fond de ce prince. La position de madame Scarron était honorable dans une société honorée. Elle était une des plus remarquables personnes de cette société d’élite qui avait remplacé la société de Rambouillet. Elle avait fait connaissance avec madame de Montespan chez la maréchale d’Albret, et n'avait pas cessé d’avoir quelque relation [p.288] avec elle. Elle était intimement liée avec madame de Coulanges, madame de Sévigné, madame de Grignan, madame de La Fayette, avec toute la société de La Rochefoucauld. C’étaient mêmes idées, mêmes principes, mêmes habitudes ; dans tontes une vie régulière et décente, des mœurs chastes, un esprit orné, une raison cultivée, également opposée aux mœurs de la cour, à la pédanterie des précieuses outrées, et à la dévotion feinte ou réelle qui était le refuge de la galanterie repentante ou répudiée. Son mari lui avait fait connaître mademoiselle de Lenclos, quand celle-ci était encore répandue dans la bonne compagnie ; elle n’avait pas cessé d’avoir des relations de société avec elle ; elle en avait d’habituelles avec mesdames d’Heudicourt, de Saint-Géran. Telle était la position de madame Scarron dans le monde. Sa nomination à la place de gouvernante fut donc honorable pour elle, pour la société dans laquelle elle vivait, et pour le roi qui l'y distingua. Ce fut un témoignage de l’honnêteté de mœurs, de la sagesse d’esprit, de la pureté de principes et de goût qui régnaient dans cet te société, de la considération qu’y avait acquise madame Scarron, et du fonds de raison qui caractérisait Louis XIV.

Ici se place une observation essentielle : c’est qu’en 1669, quand le roi autorisa de premières démarches pour engager madame Scarron à se charger de ses enfants naturels, aucune apparence de dévotion ne se rencontrait dans la société qu'elle [p.289] fréquentait ; et j'ajoute qu’aucune apparence de dévotion n’avait atteint ni le roi, ni madame Scarron ; de sorte que la gloire de sa désignation appartient tout entière à l’honnêteté des mœurs et à la bonne compagnie.

Je prends à tache de fixer l’attention sur cette vérité et sur la date précise de 1669, parce que postérieurement aux négociations, à la fin de 1669 et en 1670, nous voyons madame Scarron en correspondance suivie, et toute pieuse, avec un directeur spirituel, nommé Gobelin, que quelques dévotes regardaient comme un saint, mais que madame Scarron traitait comme un sot.

Plusieurs ont attribué cette piété de madame Scarron aux calculs dune ambition hypocrite ; plusieurs l’ont attribuée aux sermons prêches pendant le carême de 1669 à Paris, par le jésuite Bourdaloue. Ce sont deux erreurs.

D’abord, il n’y eut point de changement dans madame Scarron. Elle ne se livra point aux pratiques et aux momeries de la dévotion. Elle s'avoua, se déclara attachée aux principes de la morale religieuse plutôt que pieuse, et surtout et le ne se fil point dévote. Les sermons de Bourdaloue servirent tout au plus d'à-propos à cet aveu de piété qu’on ne peut appeler un changement. Se donner un directeur, était, pour les femmes du monde de la capitale, un usage, une mode ; pour madame Scarron, c'était quelque chose de plus, du moment qu’elle devait avoir des relations avec la cour, c'était une [p.290] convenance de signaler son esprit de religion par le choix d’un directeur. La réputation de piété était une garantie contre les dangers de la contagion, et contre les soupçons qu'encourent les personnes qui s’y exposent. Elle avait besoin de cette garantie contre le reproche de s’être dévouée à la maîtresse du roi, et d'être entrée en quelque sorte au service de ses amours. Elle en avait besoin dans l'exercice de son office de gouvernante, pour conserver la liberté de se retirer et en trouver un prétexte dans ses devoirs religieux, si la mère des enfants qu’elle allait élever lui rendait la vie désagréable, et que le roi ne la dédommageât point de ses disgrâces. Elle en avait besoin pour se défendre des jalousies de la favorite, si la bienveillance que le roi lui accorderait venait à l’exciter. Elle en avait besoin enfin comme d’une précaution contre elle-même, contre son inclination pour le roi, dans le cas où la bienveillance de ce prince, réputé si galant, viendrait à passer avec elle les bornes de la protection.

Voulant être distinguée du roi, lui être agréable, parce quelle l’aimait, mais voulant son estime et conserver le respect d’elle-même, pouvait-elle employer des moyens à l’usage des femmes ordinaires, mettre en pratique cet art de plaire, cet art de la cour, qui comprend l'art de nuire à tout ce qui n’est pas soi ; à intriguer contre une favorite a qui et le doit sa place ; à lui tendre des pièges, à lui opposer d’autres femmes dont elle pourra avoir [p.291] bon marché, à rechercher les occasions de s’introduire près du maître, de surprendre ses regards, de les attirer par des soins et des parures qui déguisent son âge ; à se faire vanter, célébrer par des prôneurs ; à se distinguer tantôt par la finesse de la louange, tantôt par son enthousiasme, toujours par l’à-propos ; à rappeler d'une dis tract ion, à faire revenir d’un caprice par des bouderies, par des querelles, par des minauderies ; en un mot, à pratiquer le manège d’une coquetterie subalterne ? Non, il ne faut pas s’attendre ici à l’emploi de semblables moyens. Non, rien de vulgaire ne convient à un esprit de cette distinction, à l’honnêteté de ce caractère, à la grandeur et à la noblesse du but qu’il s'est proposé.

Se montrer pieuse et attachée à ses devoirs de religion n était point un calcul d'ambition, la une hypocrisie. Je le répète, c’était une sage précaution pour conserver tout ensemble et sa réputation d’honnêteté et son honnêteté même.

Par la piété, il est vrai, elle put à la suite combattre la faiblesse du roi pour madame de Montespan ; mais par l’emploi de ce moyen, elle s’interdisait de profiter de ses succès, en combattant l'habitude des maîtresses par la religion, et ne prenait pas le chemin de le devenir.

Et sans la piété comment aurait-elle pu repousser la jalousie de la favorite et éviter des reproches d’ingratitude de sa part ? Et comment aurait-elle pu se défendre elle-même de la séduction du roi et [p.292] prévenir le danger de se voir en quelques semaines favorite, et ensuite disgraciée ? A quoi aurait servi d’opposer son honneur aux désirs d’un prince, source de tous es honneurs, et habitué à croire qu’il élève les femmes par les fautes mêmes où il les abaisse ? Comment opposer l’intérêt de cet honneur au prince qui donne son propre honneur pour garant d’un inviolable secret ? Autant vaudrait lui déclarer l’indifférence la plus offensante, du mépris, même de l'aversion, et provoquer sa haine quand on souhaite avec ardeur obtenir de lui un sentiment contraire. Pour conserver l'affection du prince en même temps que son estime, pour ne pas mentir au sentiment qu’il avait inspiré sans y céder, il fallait qu’en résistant à ses désirs, on laissai voir une pressante disposition à y céder, mais en même temps une soumission profonde à une puissance qui ordonne d’y résister ; il fallait, en faisant souffrir de sa résistance, qu'il fût certain qu’on en souffrait soi-même. La religion seule donnait le moyen de se défendre sans déplaire, de refuser sans offense, de rester inflexible sans paraître indifférente. La religion offrait un secours que honneur ne pouvait donner. Madame Scarron n’était pas plus hypocrite quand elle invoquait la religion au secours de l’honnêteté de ses mœurs que Bossuet n’était un charlatan et un mondain, quand, plus tard, voulant ramener le roi à la soumission aux lois de l’Eglise, il invoquait, en faveur de la foi conjugale violée parce [p.293] prince, les lois de l'honneur elles intérêts de la gloire qu’il s’était acquise.

Au reste, La Bruyère nous apprend ce que c'était dans ce temps-là qu’un directeur, et la correspondance de madame de Maintenon avec le sien nous apprend ce que c'était que Gobelin.

Un directeur était un parasite, « jaloux d’obtenir le secret des familles, aimant à trouver les portes ouvertes dans les maisons des grands, à manger souvent à de bonnes tables, à se promener en carrosse dans une grande ville, et à faire de délicieuses retraites à la campagne, à voir plusieurs personnes de nom et de distinction s’intéresser à sa vie, à sa santé, et à ménager pour les autres et pour lui-même tous les intérêts humains... couvrant tous les intérêts du soucieux et irrépréhensible prétexte du soin des ames. » Un directeur était, au reste, autre chose qu’un confesseur, et La Bruyère pense « que si certaines femmes pouvaient dire à leur confesseur, avec leurs autres faiblesses, celle qu'elles ont pour leur directeur, peut-être il leur serait donné pour pénitence d’y renoncer.» Ceci ne se peut appliquer à madame de Maintenon ; il lui fallait un sol docile à ses instructions, et qui eut l’air de la mener, et toutefois la menât comme elle voulait aller ; et Gobelin était cet homme-là. De capitaine de cavalerie, il était devenu docteur de Sorbonne, et d’homme du monde, chrétien rigide. Il s’était fait [p.294] un nom par sa sévérité. C'était pourtant au fond une ame assez basse, et pleine de vénération pour les grandeurs humaines ; d'ailleurs tracassier et processif. La Beaumelle dit qu’il plaida, prêcha et rampa toute sa vie. Tous les biographes[[81]](#footnote-81) s'accordent, avec raison, à dire, d'après la correspondance de madame de Maintenon ,que, « parvenue aux grandeurs, elle se trouva si importunée des respects que son nouvel état inspirait au directeur, qu'elle crut devoir donner sa confiance à un autre. » En effet, elle la donna à Godet des Marets, évêque de Chartres. Il faudrait supposer madame de Maintenon une femme sans jugement et tout à lait vulgaire pour croire qu’elle ait pu être dupe d'un aussi petit esprit et d’un caractère aussi ignoble que Gobelin : et pour faire une telle supposition, il faudrait ne pas lire sa correspondance avec le directeur dont elle dirigeait les directions. Elle se jouait de sa morgue, de sa sottise et de sa bassesse. Elle réglait, elle déterminait la conduite qu’il aurait à lui prescrire suivant les circonstances où elle se trouvait. Elle notait, elle mesurait, pour ainsi dire musicalement, le ton de sévérité ou des douceur qu’il prendrait avec elle au gré de convenances dont elle était l’arbitre. Elle se faisait ordonner, au nom de la religion, de demeurer à la cour, ou d'annoncer quelle [p.295] avait intention de la quitter, suivant qu’elle avait à se plaindre ou à se louer du roi ou de madame de Montespan.

La première question que madame Scarron avait donnée à résoudre à Gobelin, quand elle le prit pour directeur, était de savoir si elle pouvait, sans scrupule, se charger de l'éducation proposée.

Cette question, elle l'avait résolue d’avance, et elle était déterminée à l’acceptation. Le roi lui avait imprimé, au fond du cœur, la réponse qu'elle devait lui faire. Comment Gobelin aurait-il pu lui fermer le chemin que le roi avait lui-même ouvert à la fortune ambitionnée par madame Scarron ? Aussi, sa réponse à une consultation faite sur une résolution arrêtée, fut quelle pouvait, sans scrupule, se charger de l’éducation secrète des enfants de l’adultère, parce que c'était jeter un voile charitable sur les fautes du roi et de madame de Montespan ; il ne voyait pas que c’était aussi jeter un voile d’officieuse complicité sur une habitude condamnable et contribuer à l’entretenir. Gobelin était fort aise d’avoir une pénitente initiée dans les secrets de la vie privée du roi et de sa favorite, et qui pouvait s'avancer et l’avancer lui-même[[82]](#footnote-82). Ceci nous ramène à la suite des faits.

[p.296] Les arrangements qui eurent lieu pour l'éducation des deux premiers enfants du roi et de sa maîtresse, en 1670, ne doivent pas être confondus avec ceux qui, comme nous le verrons, se firent deux ans plus tard, en 1672, lorsque leur nombre fut double. Le 11e entretien de madame de Maintenon nous apprend que pour cacher l'existence des premiers enfants qui lui furent confiés, on les plaça avec leur nourrice, chacun séparément, dans une petite maison hors de Paris ; elle n’allait les y voir qu’à la dérobée ; elle profitait de tous les moments dont elle pouvait disposer pour se montrer dans sa société, afin que la curiosité ne cherchât pas l’emploi du temps qu’elle aurait dérobé à ses amis. Elle nous apprend qu’elle travailla à meubler elle-même au [p.297] moins une de ces petites maisons. « Je montais à l'échelle pour faire l'ouvrage des tapissiers, parce qu'il ne fallait pas qu'ils entrassent. Les nourrices ne mettaient la main à rien, de peur d’être fatiguées et que leur lait ne fût moins bon. J’allais souvent l’une à l'autre, à pied, déguisée, portant sous mon bras du linge, de la viande, et je passais quelquefois les nuits chez un de ces enfants malades dans une petite maison hors de Paris. Je rentrais chez moi le matin par une porte de derrière, et après m’être habillée le montais en voiture par celle de devant, pour aller à l’hôtel d’Albret ou de Richelieu, afin que ma société ordinaire ne sut pas seulement que j'avais un secret à garder. De peur qu’on ne le pénétrât, je me faisais saigner pour m’empêcher de rougir. »

On voit qu’une des précautions de cette vie mystérieuse consistait à lui ôter tout air de mystère, et voilà pourquoi jusqu’en 1672, la société de madame Scarron contiuait à la voir habituellement. Elle était obligée, si on peut le dire, de se prodiguer elle-même pour mieux cacher le secret qui lui était confié.

# Chapitre XXVII.

Année 1671 (huitième période) séparation du roi et de Madame de Montespan sous prétexte de religion. Premier symptôme de lassitude. — Mort de la duchesse de Montausier. -— Rapport singulier entre madame de Maintenon et elle - La duchesse de Richelieu nommée dame d’honneur.

[p.298] Une lettre de madame de Maintenon à madame de Saint-Géran, sans date, mais probablement du mois d’avril ou de mai 1671, fait connaître un incident survenu dans les amours du roi et de madame de Montespan. « Ce que vous me demandez n’est plus un mystère qu’en province. Je vous dirai le fait tel que je le tiens de madame de Noailles. La belle dame (madame de Montespan) ayant été à confesse à un prêtre qui lui a refusé l’absolution, elle en a été extrêmement surprise ; elle s’en est plainte au roi, qui très-surpris lui-même, n’a pas voulu condamner ce prêtre sans savoir de M. de Montausier, dont il respecte la probité, et de M. Bossuet, dont il estime la doctrine, ce qu’ils en pensaient. M. Bossuet n’a pas hésité à dire que le prêtre avait fait son devoir. Montausier a parlé pins brusquement. Bossuet a repris la parole et a parlé avec tant de force, [p.299] a fait venir si à propos la gloire et la religion que le roi, à qui il ne faut que dire la vérité, s'est levé fort ému et serrant la main au duc, lui a dit : Je vous promets de ne plus la revoir. Jusqu’ici il a tenu parole. La petite[[83]](#footnote-83) me mande que sa maitresse est dans des rages inexprimables, elle n'a vu personne depuis deux jours. Elle écrit du matin au soir ; en se couchant elle déchire tout. Son état me fait pitié. Personne ne la plaint, quoiqu’elle ait fait du bien à tout le monde. La reine envoya hier savoir des nouvelles de sa santé. Vous voyez, répondit-elle au gentilhomme, que, quoique aux portes de la mort, je me porte encore trop bien. Toute la cour est chez madame de Montausier. Reste à savoir si le roi partira pour la Flandre sans dire adieu. Ce jour-là est décisif. On l'attend avec impatience[[84]](#footnote-84) ».

[p.300] Rien ne ma appris ce qui était arrivé au départ du roi pour l’armée de Flandre. Mais ceci un fait généralement reconnu que la fin de la campagne le ramena dans les bras de madame de Montespan. Ainsi, la conversation des deux amants ne fut pas longue. Toutefois, l’accès de piété, éprouvé par le roi, plus vivement que par madame de Montespan, était déjà une de ces alternatives qui marquèrent si long-temps le refroidissement de son amour. Le respect du roi très-chrétien pour la religion et le soin de sa gloire que Bossuet avait réveillés, s'accroissaient à mesure que l’ardeur de l’amant satisfait diminuait ; et ce qu’écrit à ce sujet madame Scarron à madame de Saint-Géran, indique qu’elle connaissait le point par où le crédit de son ennemie était attaquable et peut-être le cœur du roi accessible.

Une autre circonstance est remarquable dans [p.301] la lettre de madame Scarron, c’est cet empressement de la cour à se rendre chez madame de Montausier malade, presque mourante, au moment où chancelait la favorite qui avait causé sa maladie. Il semble que l'on regardât L'éloignement de madame de Montespan comme une consolation, une satisfaction, une vengeance qui était due à madame de Montausier : ce dernier tribut de l’estime et de l'affection des gens de bien arrivait trop tard. Le mal était devenu incurable. Madame de Montausier mourut le 15 novembre 1671. Louis XIV parut peu touché de cette mort qu’il avait causée. Cependant madame de Caylus dit, au sujet de la première espérance de conversion que donna le roi, que madame de Montausier avait aussi contribué à son retour vers la religion et les mœurs.

Observons encore ici que madame Scarron, en apprenant à madame de Saint-Géran l'honorable intérêt témoigné par la cour à madame de Montausier, avait déjà plus d’une raison pour se croire destinée à hériter de sa considération. Elle avait été appelée à l’éducation des enfants naturels par les mêmes motifs qui avaient fait confier à madame de Montausier celle des enfants légitimes. Elle était distinguée dans la société, généralement regardée à Paris comme héritière de l'hôtel de Rambouillet : je parle des hôtels d’Albret et de Richelieu. Elle était un des premiers sujets de l'école de Julie d’Angennes ; il y avait [p.302] de la différence sans doute entre la place de gouvernante des enfants de France et celle des enfants naturels: il y avait aussi de la distance entre Julie d'Angennes, duchesse de Montausier, et Françoise d’Aubigné, veuve Scarron ; mais les traditions de la cour, depuis François Ier, l’élévation et l'insolence des maîtresses avouées, l’élévation, l'insolence et la turbulence des bâtards avaient habitué à regarder les légitimations de ceux-ci comme à peu près équivalentes à la légitimité. Le roi avait légitimé les enfants qu’il avait de madame de La Vallière ; madame Scarron était donc fondée à prévoir le même sort pour ceux de madame de Montespan ; et elle s’était mis dans l'esprit que les fils de Louis XIV, confiés à ses soins, ne devaient pas être les tourments de la France comme l’avaient été les bâtards de Henri IV, et qu'elle devait rendre ses élèves dignes de leur haute destinée, par leur moralité et leur esprit. L’accomplissement de ce noble projet devait rapprocher sa condition de celle de la duchesse de Montausier, et c’est ce qui arriva dès que le duc du Maine eut annoncé ses heureuses qualités. Elle devait même monter plus haut que madame de Montausier ; mais c’est une singularité de sa fortune que la première circonstance par où elle fut signalée, fut l’acquisition de la terre de Maintenon qui appartenait à la maison d’Angennes, dont le marquis [p.303] de Rambouillet était le chef ; et que, quand le roi donna à madame Scarron, comme on le verra en suivant l’ordre des faits, le titre et le nom de marquise de Maintenon, ce titre et ce nom étaient portés par un des fils d’Angennes ; de sorte qu’elle succéda à un domaine, à un titre, à un nom de l'hôtel Rambouillet, en même temps qu’à la réputation d’esprit et de mœurs, et à la considération de la duchesse de Montausier, dernier rejeton de cette maison.

Enfin, madame de Richelieu succéda à madame de Montausier, dans la place de dame d'honneur de la reine, et madame de Richelieu était aussi de l'école de l’hôtel de Rambouillet. Ce fut madame de Montespan qui la fit préférer à madame de Créqui, présentée par Lauzun ; mais ce fut madame de Scarron qui pressa madame de Montespan de solliciter pour l’amie commune chez qui elles s'étaient connues et liées l’une à l'autre.

Madame de Sévigné écrivait à sa fille, le 6 décembre 1671 : « Madame de Richelieu est assez « bien placée ; si madame de Scarron y a contribué, elle est digne d’envie. Sa joie est la plus solide qu'on puisse avoir dans ce monde. » Ces mots sont très-significatifs sous la plume de madame de Sévigné, qui affectait toujours quelque chose d’énigmatique dans ce qui regardait la cour. Elle veut dire : Sa position est solide, ayant dans madame de Richelieu une protectrice près de la reine, ses propres services pour recommandation [p.304] près de la favorite et les bonnes dispositions du roi.

On ne peut douter de la part qu’eut madame Scarron à l'avancement de madame de Richelieu quand on la doit dans l’intime confiance de la duchesse immédiatement après sa nomination. Madame de Sévigné écrivait à sa fille, le décembre 1671 : « Voilà madame Scarron qui a soupé avec nous. Elle dit que de tous les millions de lettres que madame de Richelieu a reçues, celle de M. de Grignan était la meilleure, qu’on ne saurait écrire ni plus galamment, ni plus noblement, ni plus tendrement pour feu madame de Montausier. »

# Chapitre XXVIII.

Année 1672 (suite de la huitième période). Molière, voyant les progrès des femmes de bonne compagnie - fait *Les Femmes savantes****.*** Cette pièce n’a pas de succès. Les commentateurs modernes qui ont pris sur eux de faire des applicatifs de cette pièce à la société de Rambouillet. Exemples curieux et récents de méprises à l’égard de mesdames de Sévigné, de la Fayette et Deshoulières. — L'indignation de La Bruyère sur les clefs des caractères.

Au commencement de 1672 on ignorait encore [p.305] dans le public l'existence des enfants de madame de Montespan, et par conséquent on ignorait que madame Scarron fût leur gouvernante ; mais quelques amis, au nombre desquels était madame de Sévigné, la voyaient de temps en temps.

Nous avons lu, dans la lettre de madame de Sévigné, en date du 6 janvier 1672, que madame Scarron allait voir quelquefois madame de Coulanges, et que la veille elles s'y étaient trouvées ensemble avec madame de La Fayette, Ségrais, Caderousse, l’abbé Testu, Guilleragues, Brancas.

Le 13 janvier 1672, elle écrivait encore : « Nous soupons tous les soirs avec madame Scarron. Elle a l’esprit aimable et merveilleusement droit. C’est un plaisir que de l'entendre raisonner sur les horribles agitations d'un certain pays qu’elle connaît bien... (la cour) ... c’est une plaisante chose que de l’entendre causer sur tout cela... Nous parlons très-souvent de vous. Elle aime votre esprit et vos manières, et quand vous nous retrouverez ici, vous n’aurez point à craindre de n’être pas à la mode. »

Cette continuation de société intime avait lieu malgré la vie mystérieuse des pet il es maisons de nourrices.

Cependant, Molière, qui voyait le train de la cour continuer, l'amour du roi et de madame

de Montespan braver le scandale, imagina d'infliger un surcroît de ridicule aux femmes dont les

[p.306] mœurs chastes et l’esprit délicat étaient la censure muette mais profonde et continue de la dissolution de la cour. Il ne doutait pas que ce ne fut un moyen de plaire au roi et à madame de Montespan : en conséquence, le 11 mars 1672, il remit sur la scène, sous le nom de *Femmes savantes*, les prudes bourgeoises et beaux esprits qu’il avait si joyeusement travestis en 1669, sous le nom de *Précieuses ridicules*.

La pièce des *Femmes savantes*, jouée pour la première fois, en 1672, est une dernière malice de Molière, à double fin : d'abord pour se défendre de la réprobation de quelques mots de son langage et de quelques erreurs de sa morale ; ensuite pour servir les amours du roi et de madame de Montespan, qui blessaient tous les gens de bien et dont la mort récente de madame de Montausier était une éclatante condamnation. A cette époque le bel esprit avait perdu de son importance, la mode avait amené le goût de l’étude et des sciences. Les femmes les plus considérables par l’honnêteté de leurs mœurs, et à qui leur fortune et leur rang laissaient un loisir dont elles ne pouvaient faire un meilleur usage que de s’instruire, s’étaient appliquées à l’étude du grec et du latin, à la métaphysique de Descartes, aux sciences physiques et mathématiques, quelques-unes particulièrement à l’astronomie. C'étaient là les femmes dont les mœurs inquiétaient Molière, et offensaient [p.307] la cour. C'étaient ces femmes-là que le poète voulait attaquer sous le nom de *Femmes savantes.*

Mais le ridicule d'étaler de la science ne pouvait être assez général pour être connu du public, pour le blesser et lui causer du plaisir sur la scène. Un travers de ce genre, qui ne peut exister que dans des conditions élevées, n'est d'aucune importance pour ces pères de famille que la médiocrité de fortune autorise à blâmer toute occupation qui distrait leur femme du soin de leur ménage : ajoutons qu'attaquer simplement les *femmes savantes,* c’eut été s'exposer à de dangereuses inimitiés. Il convint donc à Molière de supposer que des femmes, qui joignaient à quelque instruction la pureté et la décence des mœurs, étaient nécessairement une transformation de ces précieuses qui professaient l’amour platonique,

où l’on tient la pensée

Du commerce les sens nette et débarrassée,

Cette union des cœurs où les corps n'entrent pas.

Aussi dans *Les Femmes savantes* reproduit-il, en vers bien frappés, ce qu’il a fait dire, en prose, avec une trivialité exagérée, aux *Précieuses ridicules*,en 1669. Il les rétablit aussi dans l'horreur convulsive du mauvais langage, et surtout des expressions qui se rapportent à l’amour vulgaire et grossier ; il leur fait un supplice

du barbare amas

[p.308] De mots estropiés cousus par intervalle

De proverbes traînés dans tes ruisseaux des halles.

Il leur prête le projet d’une académie qui fera dans la langue des remuements ; une fondatrice ose dire :

Par nos lois, prose et vers tout nous sera soumis,

Nul n’aura de l’esprit hors nous et nos amis.

Ces nouvelles précieuses sont d'un esprit un peu plus élevé que Cathos et Madelon, et portent plus loin leurs prétentions. Mais ce sont au fond les mêmes personnages. Ce sont des précieuses modifiées, prises dans la vie bourgeoise, à qui un mari peut dire fort raisonnablement :

Qu’on n'aille pas chercher ce qu’on fait dans la lune,

Et qu’on se mêle un peu de ce qu’on fait chez soi.

Ce sont de sottes créatures qui méritent à peine cette leçon :

Former aux bonnes mœurs l’esprit de ses enfants,

Faire aller son ménage, avoir l’œil sur ses gens,

Et régler la dépense avec économie

Doit être son étude et sa philosophie.

*Les Femmes savantes*, ai-je dit, sont *Les Précieuses ridicules* reproduites avec un ridicule de plus, celui de la science supposée par le poète dans une condition qui ne laisse point de loisir pour les études scientifiques, ce qui était absolument contraire à la réalité.

[p.309] Cette dégradation des femmes savantes sauvait Molière du danger d’essayer le ridicule contre des personnages sur lesquels le ridicule ne mordait point, et du danger des inimitiés puissantes, mais il n'allait point au but, qui était d'affaiblir la considération des gens du monde, dont le poids était incommode pour la cour et dangereux pour le spectacle de Molière ; et d'ailleurs il avait peu de succès à attendre d’un ouvrage qui reproduisait la préciosité au moment ou elle venait de rassasier le public, et où, par l'influence du théâtre même, elle cessait d’exister dans le monde. Le ridicule des précieuses était usé et ne se rajeunissait pas par son alliance avec le savantisme, qui ne pouvait être reproché qu’à un nombre infiniment petit de personnes opulentes ; il n’y avait pas là de quoi assurer le succès des *Femmes savantes*, aussi n’en eurent-elles point.

Le vice du sujet, et la manière dont Molière l'a traité, annoncent assez que l’opinion de la haute société pesait tout à la fois sur la cour et sur le poète, et n’embarrassait pas moins celui-ci qu’elle n’importunait l’autre. Il est évident par le travail de cette comédie qu’elle n’a été ni inspirée par le spectacle de la société, ni avouée par l’art. C’est une œuvre de combinaison politique, invita Minerva. Le besoin de vengeance pour la cour et pour lui-même, et de précaution contre des malveillances au moins incommodes, se montrent fort à [p.310] découvert dans des scènes où paraissent les deux savants et surtout dans celle où Clitandre, homme de la cour, les traite avec le plus insultant mépris. Ce mépris n’a rien de l'homme de lettres supérieur, il est tout orgueil de cour. Il descend des hauteurs du pouvoir offensé. On l'entend sortir des appartements de Versailles.

Il semble à trois gredins dans leur petit cerveau,

Que pour être imprimés et reliés en veau,

Les voilà dans l'état d'importantes personnes,

Ou avec leur plume ils font le destin des couronnes,

Que sur eux l'univers a la vue attachée.

Trissotin dit avec raison à cet avocat de la cour :

Que c’est en courtisan qu’il en prend la défense.

Voltaire, qui, à la vérité, avait une bonne raison pour ne pas aimer que l’on décriât les femmes savantes (c’était son attachement pour la marquise du Châtelet), observe fort judicieusement et en homme de Fart, que dans la pièce dont nous parlons, «Molière attaque un ridicule qui semblait peu propre à réjouir ni la cour, ni le peuple à qui ce ridicule paraissait être également étranger, et qu’elle fut reçue d'abord assez froidement. Mais, ajoute Voltaire, les connaisseurs rendirent bientôt à Molière les suffrages de la ville, et un mot du roi lui donna ceux de la cour. »

Le suffrage du roi, qui explique très-bien celui de la cour, et celui des connaisseurs de la ville, [p.311] s'explique très-clairement lui-même par l'intérêt qu’avait le prince à diminuer la considération des sociétés graves, de mœurs honnêtes, d’occupations nobles, à rendre ridicules les censeurs de ses désordres ; et c’est ce que Molière entreprit dans sa comédie des *Femmes savantes*, où il représente tout savoir dans les femmes comme une méprisable pédanterie, et toute critique, ou toute censure exercée de fait sur les opinions et les mœurs delà cour, comme une insolence digne de châtiment.

Au reste, le style de cette pièce est plein de verve et rachète, autant qu’il est possible, le défaut du sujet[[85]](#footnote-85).

De nos jours, des commentateurs ont osé faire ce dont les écrits du temps de Molière se sont abstenus, et ce à quoi la volonté de Molière a été de ne donner ni occasion, ni prétexte ; ils ont pris sur eux d’appliquer des noms propres aux personnages ridicules, même odieux des *Femmes savantes*.

Il est fort probable que les directions primitives de l’esprit du poète ont été tournées contre la haute société et contre les hommes de lettres qui s'y étaient attachés ; que les atteindre a été son but secret. C'est sans doute une preuve de sagacité [p.312] d’avoir reconnu e fond des intentions du poète ; mais n’avoir point remarque que la direction franche et naturelle est détournée dans l'exécution, que le trait primitif du dessin tracé dans la pensée de l’auteur s’est à peu près effacé et pour ainsi dire oblitéré dans l'ouvrage, et n’avoir point pénétré le motif de cette altération, c’est n’avoir pas porté la sagacité assez loin. Si on l’avait exercée à découvrir pourquoi ce poète, si heureux pour l’ordinaire dans le choix de ses sujets, qui marque toujours si clairement son but, qui y marche si franchement, a manqué ici de ces mérites, on aurait reconnu ce qu’il y avait d’embarrassant dans sa position en lace de la société qu’il voulait attaquer pour plaire au roi, et qui, puissante dans l’opinion, gagnait tous les jouis dans l’esprit du roi lui-même.

Je ne puis retenir ici l’expression d’un sentiment dont j’ai eu plus d’une fois l’occasion de me pénétrer ; c’est que ce système est condamnable en littérature, en politique, et surtout en morale, qui convertit des ouvrages d’imagination en écrits historiques, et fait d’une satire ou d’une comédie un répertoire d’anecdotes. Quand un auteur n’a pas déclaré lui-même son ouvrage allégorique, on n est pas autorisé à le supposer tel, par quelques rapprochements arbitraires ; et même quand if donne son ouvrage pour allégorique, il a seul le droit d’en donner la clef.

[p.313] Le tourment que se sont donné plusieurs commentateurs notables pour faire de Rabelais un peintre d’histoire, et nous donner le fil historique qui doit lier, accorder, éclaircir le fatras mêlé dans son Pentagruel avec quelques satires piquantes et de bon sel, devrait bien dégoûter les commentateurs de nos poètes. Un poète qui peint des caractères fait comme le peintre de paysage : il emprunte des détails partout où il en trouve qui rient à son imagination et conviennent à ses vues ; il les rapproche, il les sépare de manière à en tirer des effets. Il en est ainsi des poètes et des moralistes même. Dans la clef qu’on a donnée des *Caractères* de La Bruyère, sur cent noms propres, il s’en trouve quatre-vingts dont l'auteur n’a jamais entendu parler. Pour peindre un personnage idéal, on emprunte des traits à vingt figures, sans avoir l'intention d’en peindre aucune.

Molière a donné lieu, comme La Bruyère, à bien des méprises, Les commentateurs veulent que le Trissotin des Femmes savantes soit précisément l'abbé Cottin. Mais Trissotin est un homme à marier, qui veut attraper une honnête famille, et Cottin était ecclésiastique. Trissotin est un malhonnête homme, et l’abbé Cottin avait une réputation intacte ; un coquin ne prêche pas dix-sept carêmes de suite à Notre-Dame. Montausier ne se laissait pas approcher familièrement par des hommes tarés. Madame de Sévigné, qui connaissait Cottin [p.314] et ne le méprisait pas, ne se serait pas réjouie d’entendre la lecture du rôle de Trissotin par Molière, si c'eut été Cottin que ce rôle représentât.

Voici d’autres exemples fort remarquables de fausses applications, dans *les Femmes savantes* :

Charpentier, directeur perpétuel de l'Académie française, et l’un des fondateurs de l’Académie des inscriptions, le même que Louis XIV avait chargé des inscriptions à mettre sous les peintures de Versailles, et de la composition des médailles de son règne, le même que Boileau appelle le gros Charpentier, s’avisa de dire un jour, ou du moins le *Carpenteriana* lui fait dire que la marquise de Rambouillet s’était indignée de l'impertinence de Molière, qui avait joué les femmes de sa société et elle-même dans *Les Femmes savantes*, et que Ménage, à qui elle demandait vengeance, avait eu le courage de déclarer la pièce un ouvrage parfaitement beau, au-dessus de tout reproche et de toute critique. Cette anecdote a été répétée dans plusieurs commentaires. M. Bret, autre commentateur, est venu et a remarqué qu’à l'époque où avait paru la pièce, la marquise de Rambouillet était morte ; elle l'était en effet depuis sept ans. Mais M.Bret, pour redresser la citation, prétend qu’il faut substituer le nom de madame de Montausier, Julie de Rambouillet, à celui de sa mère ; et il se trouve que madame de Montausier, à l’époque où parurent *Les Femmes savantes*, 1672, [p.315] était morte aussi depuis deux ans ou environ ; M. Aimé Martin, éditeur du Molière *variorum*, nous apprend ces bévues redoublées, et il arrive que M. Aimé Martin tombe dans des fautes du même genre sur d’autres personnages delà même pièce. Il a trouvé le moyen d’établir que mesdames Deshoulières, de la Fayette et de Sévigné, qui, de son aveu, étaient les plus charmants esprits du siècle, étaient néanmoins du nombre des femmes dont Molière a voulu corriger la folie[[86]](#footnote-86) ; et il insinue qu'elles étaient de la coterie qui soutenait les Cottin, les Pradon et les Voiture ; il nous assure que madame de Sévigné, bien qu’admiratrice de Corneille, ne trouvait rien de plus charmant que le badinage de Voiture.

D’abord, mesdames de La Fayette et de Sévigné n'avaient rien de commun avec madame Deshoulieres. Madame de Sévigné ne parle pas une fois d'elle dans ses lettres. Madame de Sévigné avait douze ans de plus que madame Deshoulières ; mais ce n'était pas cette différence d'âge qui les empêchait de se voir, c’était l'opposition de mœurs et d'opinions politiques qui séparait de tous les Mancini, hommes et femmes, et de leurs affidés, tels que madame Deshoulières, tout ce qui était en relation d’amitié avec le grand Condé, avec sa sœur la [p.316] duchesse de Longueville, avec le cardinal de Retz, le duc de La Rochefoucauld, société habituelle de madame de Sévigné.

Secondement, c’est dans Boileau, et dans Voltaire même, que le commentateur a vu l’éloge du charmant badinage de Voiture. Madame de Sévigné n’en a parlé que comme eux.

Quant à l'imputation d’avoir été de la coterie qui soutenait Pradon, ou, ce qui est la même chose, qui dépréciait Racine, comment pourrait-elle justifier Molière d’avoir attaqué madame de Sévigné dans *Les Femmes savantes* qui sont de 1672, puisque le premier débat qui a éclaté entre Pradon et Racine a eu lieu à l’occasion de *Phèdre q*ui n’a paru qu’en 1677.

Enfin, rappelons-nous ici deux faits qui repoussent l’insinuation de M. Aimé Martin ; le premier, c’est qu’en 1672, le duc de La Rochefoucauld invita madame de Sévigné à venir entendre chez lui une comédie de Molière, comédie qui ne pouvait être autre que *les Femmes savantes,* publiée au mois de mai de cette année ; le second, c’est que madame de Sévigné écrit elle-même à sa fille, dans le même temps, qu’elle a ménagé au cardinal de Retz, retenu chez lui par la goutte, la lecture des *Femmes savantes,* par Molière, et le *Lutrin* de Despréaux.

La Bruyère, dans la préface qui précède son discours de réception à l’Académie française, s’élève [p.317] contre ces gens « qui, au lieu de prendre pour eux les divers traits semés dans un ouvrage, s'appliquent à découvrir lesquels et donnent au public de longues listes ou clefs des originaux auxquels ils ont jugé à propos de les appliquer. Fausses clefs, ajoute l’auteur, aussi inutiles au lecteur qu’injurieuses aux personnes dont les noms sont déchiffrés, et à l'écrivain. Dirai-je sérieusement, continue-t-il, et protesterai-je avec d’horribles serments, que je ne suis ni auteur, ni complice de ces clefs qui courent, et que je n’en ai donné aucune ? Ne serait-ce pas comme si je me tourmentais à soutenir que je ne suis pas un malhonnête homme, un homme sans pudeur, sans mœurs, sans conscience ? Mais comment aurais-je donné ces sortes de clefs, presque toutes différentes entre elles ? quel moyen de les faire servir à une même entrée ? Nommant des personnes de la cour et de la ville à qui je n’ai jamais parlé, que je ne connais point, peuvent-elles partir de moi ? Aurais-je donné celles qui se fabriquent à Romorentin, à Mortagne et à Belesme, dont les différentes applications sont à la baillive, au président de l’élection, au prévôt de la maréchaussée, et au prévôt de la collégiale ? J’ai peint à la vérité d’après nature ; j’ai pris un trait d’un côté et un trait d’un autre, et de ces divers traits, qui pouvaient convenir à une même [p.318] personne, j’en ni fait des peintures vraisemblables, cherchant moins à réjouir les lecteurs par la satire de quelqu’un, qu’à leur proposer des défauts à éviter et des modèles à suivre. »

Il résulte de ce qui précède que la comédie de Molière, ou n’était pas une hostilité contre la société d’élite, ou était regardée par lui-même comme une hostilité impuissante dont il ne voulait pas cire accusé. Elle n’empêchait pas le crédit de madame Scarron à la cour même, et l’inclination du roi vers les mœurs douces, honnêtes, et polies de la société dont elle était un ornement.

# Chapitre XXIX.

Suite de 1672 (continuation de la huitième période)— Accroissement du nombre des enfants naturels du roi. — Maison, rue de Vaugirard, ou madame Scarron s’établit le roi va la voir secrètement. Faux bruits de sa grossesse. Parole du roi qui indique un gout très-vif pour madame de Scarron.

En 1672, le nombre des enfants de madame de Montespan s'étant accru du comte de Vexin et de madame de Nantes, il se fit un second arrangement [p.319] tout différent du premier pour leur habitation. Madame de Montespan acheta, non loin de Vaugirard, un grand hôtel isolé dans la campagne. On quitta les petites maisons des nourrices : on se mit au large. Madame Scarron se retira tout à fait du monde, se déroba à tous les regards, s’établit dans cette maison, s’y concentra dans les soins qu’exigeait l’éducation de ses élèves.

Madame de Sévigné décrit cette maison, longtemps impénétrable, dans une lettre du 4 décembre 1673. « Elle était située, dit-elle à sa fille, au fond du faubourg Saint-Germain, fort au-delà de madame de La Fayette, quasi auprès de Vaugirard, dans la campagne ; une belle et grande maison où l'on n’entre point ; il y a un grand jardin, de beaux et grands appartements. Elle a un carrosse, des gens et des chevaux. Elle est habillée modestement et magnifiquement, comme une femme qui passe sa vie avec des personnes de qualité. Elle est aimable, bonne et négligée. On cause, on rit fort bien avec elle. »

Madame Scarron, pour donner le change aux curieux que sa retraite aurait pu mettre en campagne, prit avec elle la petite d’Heudicourt, et parut se charger de son éducation. Ce sera encore madame de Sévigné qui nous fera connaître, par sa lettre du 26 décembre 1672 à madame de Grignan, le mystère que l'on mettait à ce nouvel établissement.

[p.320] « J’ai fait, dit-elle, des visites avec madame de La Fayette. Je me trouve si bien d'elle que je crois qu'elle s'accommode de moi. Nous avons encore madame de Richelieu ; j’y soupe ce soir avec a madame Dufresnoy ; il y a grande presse de celle dernière à la cour[[87]](#footnote-87)... Pour madame Scarron, c'est une chose étonnante que sa vie. Aucun mortel, sans exception, n'a commerce avec elle. J'ai reçu une de ses lettres ; mais je me garde bien de m’en vanter, de peur des questions infinies que cela attire. Le rendez-vous du beau monde est le soir chez la maréchale d’Estrées[[88]](#footnote-88). »

C’est ici, et toujours en 1672, que se place, par toutes les circonstances quelle renferme, une lettre, sans date, de madame Scarron à madame de Saint-Géran, lettre qui, jusqu’à présent, n’a été, que je sache, l’objet d’aucune remarque, et qui cependant en fait naître de singulières.

Elle suppose que la retraite de madame Scarron, dans cette maison solitaire, avait donné lieu à des conjectures et à des propos injurieux pour elle. Voyons cette lettre en entier : c’est au lecteur qu’il appartient d’en déterminer le sens. Mais il n'y a de doute qu'entre deux idées, qui se réduisent à une seule.

«Mandez-moi tout ce qu'on dit, tout ce que [p.321] vous pensez. Quel plaisir d’être enfermée[[89]](#footnote-89), pour les raisons que vous dites ! Est-il possible que M. et madame de La Fayette ne s’en payent pas et qu’ils aient peine à croire que j'aie supplanté mon amie ? Combien ne fera-t-on pas mettre de sangsues quand on saura ce qu’a fait mon esprit! Vous m’avouerez, madame, que cette petite aventure achève admirablement toutes les autres, et qu'après cela il n'y a plus qu'à aller à la Trappe pour finir glorieusement une si belle vie. L'abbé Testu m'y croit déjà ; mais dites-lui, s'il vous plait, qu’il se contente de m’écrire de très-froids billets et qu’il vous laisse faire des gazettes de tout ce qui vous viendra à la tète. Je suis en très-bonne santé, enfermée dans une assez belle maison, un jardin très-spacieux, ne voyant que les gens qui me servent, toute ravie, tout extasiée dans la contemplation de ma dernière aventure. Je vois tous les soirs votre gros cousin (Louvois)[[90]](#footnote-90), qui me dit quelque chose de son maître, et puis il s’en va ; car je ne voudrais pas causer long-temps avec lui[[91]](#footnote-91). Ce maître vient [p.322] quelquefois chez moi, malgré moi, et s'en retourne désespéré, jamais rebuté. Vous croyez bien qu'à son retour chez lui il trouve à qui parler. Pour moi, je demeure tranquille par la vérité de mon procédé. »

Les observations qui se présentent à la lecture de cette lettre ne sont pas indifférentes.

D'abord, elle est certainement du temps où les enfants et la gouvernante habitaient la maison isolée de la rue de Vaugirard, dans laquelle personne n’entrait que M. de Louvois, ou du moins n’entrait habituellement.

Il est certain que le roi y allait quelquefois, au grand déplaisir de madame de Montespan, puisqu’en rentrant chez lui il trouvait à qui parler.

Ces points établis, qu’est-ce que cette petite aventure qui suppose madame de Montespan supplantée, et que madame de La Fayette ne veut pas croire ; cette aventure pour laquelle on dit madame Scarron enfermée, et dont la suite doit eêtre pour elle de chercher un refuge à la Trappe ; cette aventure, qui a fait jaser l’abbé Testu et l’a refroidi pour madame Scarron, et qui fait qu’elle rassure de sa très-bonne santé ?

Il me semble évident que quand madame Scarron se retira de la société quelle fréquentait, sans dire pourquoi, et se retira dans une grande maison isolée, avec des gens et un carrosse, il se trouva quelque mauvaise langue qui [p.323] répandit, à petit bruit, ou que madame Scarron était grosse, qu'elle l'était du fait du roi, quelle avait fait cet affront à madame de Montespan, ou qu’après avoir cédé au roi, dans l'espérance de supplanter madame de Montespan, elle avait été déçue ; que le roi ayant passé sa fantaisie, était retourné à madame de Montespan avec plus d'ardeur qu’avant, et que le roi avait donné à la belle abusée une maison pour y cacher son dépit, sa honte, le repentir de son ingratitude envers sa bienfaitrice, et qu’elle cachait sa honte et son ingratitude dans une maison que le roi lui donnait en attendant quelle allât expier sa faute et cacher son infamie dans quelque refuge comme la Trappe.

La grossesse était une calomnie.

Mais il reste cette particularité que le roi avait décidément jeté des regards amoureux sur madame Scarron avant qu'elle et les enfants vinssent à Versailles et s’y établissent. Il reste aussi que madame de Montespan en avait déjà de l'inquiétude et en marquait au roi.

La lettre qu’on vient de lire chargeait madame de Saint-Géran de faire une espèce de réprimande à l'abbé Testu sur l'indiscrétion de ses propos. Il parait que l'abbé Testu s’excusa dans une lettre à madame Scarron. Elle lui répondit la lettre suivante, le 15 novembre :

« Ne vous alarmez pas de ma dévotion, mon pauvre abbé ; rassurez l’hôtel de Richelieu ; on [p.324] n’oublie pas dans la solitude des amis à qui l’on en doit tous les agréments. Ma vie, dites-vous, n’a pas besoin de réforme ; le P. Bourdaloue ne me parlerait point sur ce ton ; vous êtes aujourd'hui mondain, vous ne le serez pas toute jours. Viendra un temps où vous préférerez le ciel à la terre ; vous êtes fait pour Dieu. Ceux qui attribuent ma retraite à un dépit, sans doute ne me connaissent pas : ai-je jamais donné lieu à de pareils soupçons ? Elle est le fruit de réflexions sérieuses. Je fuis le monde, parce que je l'ai trop aimé, parce que je l’aime trop. Vous me dites et qu’on peut y faire son salut ; vous devez sentir par vous-même combien cela est difficile. J'aime bien mieux cette maxime du P. Joseph: Pour être vertueux à Paris, il ne suffit pas de le vouloir. Je ne veux pourtant pas en sortir encore ; trop de charmes m'y attachent, et à ma faiblesse, je sens que je ferais des efforts inutiles, on vous a dit vrai, si l’on vous a peint mon directeur comme un homme rigide ; mais vous ne devriez pas vous le figurer ridicule, Il ne défend point les plaisirs innocents ; mais il ne permet pas de traiter d’innocents ceux qui sont criminels. Sa piété est douce, gaie, point fastueuse ; mais il veut une vie chrétienne et active ; c’est un homme admirable ; je vous l'enverrai, si vous souhaitez, à vous et à Guébriant, Il commence pars emparer des passions, il s’en rend maître, et il y substitue [p.325] des mouvements contraires, il m'a ordonné de me rendre ennuyeuse en compagnie, pour modifier la passion qu’il a aperçue en moi, de plaire par mon esprit. J’obéis. Mais voyant que je fais bâiller et que le fais bâiller les autres, je suis quelque-fois prête à renoncer à la dévotion. »

Sans doute, l'abbé Testu, afin qu'on ne le soupçonnât pas d’avoir eu part aux mauvais propos, faisait dans sa lettre des remontrances sur l’inutilité d'une réforme. La lettre du 15, novembre en réponse, est ironique dans quelques expressions, sévère dans d’autres ; mais elle tend surtout au but que se proposait madame Scarron : c’était de faire croire que l’année qu’elle allait passer dans une solitude forcée, avec les enfants dont il fallait cacher l'existence, serait consacrée à une retraite pieuse et à une réforme dirigée par un savant théologien. Elle voulait préparer la société à son absence, et faire dire : Elle est dévote, rien parlons plus. Quand elle charge l’abbé Testu de dire à l’hôtel de Richelieu : qu'on n'oublie pas dans la solitude des amis à qui l'on en doit tous les agréments, elle disait une chose sérieuse, qui se rapportait à la grande et belle habitation de Vaugirard, et à l’influence que madame de Richelieu exerçait sur la bienveillance de madame de Montespan et sur celle du roi. Quand elle dit : ceux qui attribuent ma retraite à un dépit ne me connaissent pas ; ai-je jamais donné lieu à de pareils soupçons ?elle touche légèrement [p.326] mais avec dignité l’objet de sa lettre a madame de Saint-Géran. Quand elle dit de Gobelin : c'est un homme admirable, voulez-vous que je vous l'envoie ?elle se moque de lui et de Testu. Quand elle dit : il m'a ordonné de me rendre ennuyeuse ; mais quand je bâille et que je fais bailler les autres, je suis quelquefois prête à renoncer à la dévotion, il n'y a pas de doute qu'elle ne se moque de Gobelin, à qui elle rend directement un compte plaisant du succès de son entreprise avec madame d’Albret. J’ai vu madame d'Albret, dit-elle dans sa lettre de 1669 à Gobelin, je l'ai révoltée par mon silence le plus qui m'a été possible.

Mais revenons sur la lettre à madame de Saint-Géran. Il en résulte que quand on habitait la grande maison de Vaugirard, c’est-à-dire en 1672, au lieu de la prétendue prévention du roi contre madame Scarron, on voit son inclination bien prononcée pour elle, puisqu’il allait la voir secrètement, qu’il en sortait désespéré, non rebuté ; que même madame de Montespan, dont les accès de jalousie sont des accusations d'intrigue entre le roi et madame Scarron, se défiait de ses visites clandestines, et qu’en rentrant chez elle, le roi trouvait à qui parler.

Ajoutez cet autre fait rapporté par madame de Caylus dans ses *Souvenirs,* page 89 : « L'aînée des enfants de madame de Montespan mourut à l’âge de trois ans. » (C’est l’enfant que [p.327] Saint-Simon nomme Madame la duchesse, t. XIII, p. 102. Elle était née en 1669, ce fut donc en 1672 qu’elle mourut.) « Madame Scarron, continue madame de Caylus, en fut touchée comme une mère tendre, et beaucoup plus que la véritable. Sur quoi le roi dit, en parlant de madame Scarron : Elle sait bien aimer ; il y aurait du plaisir à être aimé d'elle[[92]](#footnote-92). »

L'aversion des érudits pour les conjectures, et celle des esprits sages pour le romanesque, ne peuvent aller jusqu’à méconnaître que cette parole du roi fait époque dans l'histoire de ses relations avec madame de Maintenon. Elle exprime un sentiment juste et vrai. On ne peut la confondre avec ces fadeurs que la galanterie se plaît à semer au hasard, sans en prévoir, sans en désirer positivement des résultats. D'un autre côté, peut-on penser que l’accent de madame Scarron dans l'expression de son chagrin, cet accent qui alla au cœur du roi, ne sortît du cœur de la gouvernante dont la douleur n’était pas toute pour la perte de l’enfant et s’était accrue de la douleur du père ?

Mais laissant de côté des présomptions qu'il [p.328] n’est pas donné à tout le monde d’apprécier, arrêtons-nous aux conséquences que le fait a dû amener.

Si les paroles du roi ne prouvent pas en lui réveil d'un sentiment nouveau, il est du moins certain qu'elles durent faire une vive impression sur deux personnes fort intéressées a les étudier, après les avoir entendues. Madame Scarron tut sans folie concevoir l’espérance de loucher le cœur du monarque, et surtout en concevoir le désir ; et madame de Montespan dut ressentir, dans son ame altière, une secousse de jalousie qui ne pouvait manquer d’avoir des suites.

Le 20 juin, naquit le comte de Vexin : ce fut un accroissement de peines pour la gouvernante que la mort de madame la duchesse venait de soulager.

Dans le mois de septembre, le roi donne le gouvernement d’Amersfort au frère de madame Scarron. Le 19, elle écrit à d'Aubigné une lettre qui respire la reconnaissance, l'amour pour le roi, et le sentiment de la faveur toute particulière à laquelle d’Aubigné doit cette place. On y lit ce qui suit : « Le gouvernement d’Amersfort est un chemin à autre chose. Faites donc de votre mieux pour le service d’un roi qui, comme homme, le mérite. Je vous crois encore plus charmé de lui que je ne le suis, parce que vous l'avez vu de plus près ce qu’il a fait cette campagne. [p.329] Il doit y avoir du plaisir à servir un héros et un bienfaiteur. Marquez-moi le nom de ceux qui vous protègent, ils ne s'en repentiront pas[[93]](#footnote-93). »

# Chapitre XXX.

Années 1673 (suite de la huitième période) — mort de Molière. Nouvelles directions de ses amis, - madame Scarron concentrée dans l'éducation des enfants du roi. L’inclination du roi pour elle commence à percer. Madame Scarron commence a voir quelques amies. Légitimation des trois bâtards du roi

Le commencement de l'année 1673 fut marqué par la mort de Molière, arrivée le 17 février. Cet événement fut au nombre de ceux qui concoururent, dans la période de 1670 à 1680, à opérer de grands changements dans la situation, dans l'esprit et le caractère du roi, et a confirmer l’ascendant qu’avaient pris sur les mœurs de la cour les exemples des personnes en qui s’étaient conservées les traditions morales de l'hôtel de Rambouillet. Ce ne fut pas seulement la mort de Molière qui marqua un terme à la protection que les lettres donnaient à la société licencieuse contre [p.330] la société d’élite ; l'esprit satirique de Boileau, la courtoisie de Racine, la licence de La Fontaine, s’arrêtèrent en même temps devant les progrès de celle société : comme ces progrès atteignaient la cour elle-même, nos poètes virent que le temps était venu de prendre un autre ton, une autre direction, et ils furent plusieurs années à contempler en silence le changement qui s’opérait. Nous en parlerons plus loin, ici nous suivons le cours de la fortune qui favorisait madame Scarron.

Dans cette même année 1673, sa situation éprouva un nouveau changement : madame de Coulanges écrit à madame de Sévigné, le 20 mars : « Nous avons enfin retrouvé madame Scarron, c'est-à-dire que nous savons où elle est ; car, pour avoir commerce avec elle, cela n’est pas aisé. » La suite de cette lettre prouve que madame de Coulanges était instruite de bien des particularités concernant madame Scarron. « Il y a chez une de ses amies, » dit madame de Coulanges, « un certain homme qui la trouve si aimable et de si bonne compagnie, qu’il souffre impatiemment son absence. Elle est cependant plus occupée de ses anciens amis qu’elle ne l'a jamais été. Elle leur donne le peu de temps qu’elle a, avec un plaisir qui fait regretter qu’elle n’en ait pas davantage. Je suis assurée que vous trouverez que 2,000 écus de pension sont médiocres. J’en conviens ; mais cela s’est fait d'une [p.331] manière qui peut laisser espérer d'autres grâces. « Le roi vit l'état des pensions, il trouva 2,000 liv. pour madame Scarron. Il les raya et mit 2,000 écus. »

Il est évident que ce certain homme c’était le roi, et que celle des amies de madame Scarron, chez qui se trouvait ce certain homme, c’était madame de Montespan ; et que les absences que le certain homme souffrait impatiemment, celaient celles de madame Scarron quand elle retournait dans la maison de Paris[[94]](#footnote-94).

[p.332] Madame de Coulanges félicita madame Scarron de l'augmentation de pension qui laissait espérer d'autres grâces. Madame Scarron lui répond dans des termes où l’on reconnaît plutôt la crainte d’être soupçonnée d’avoir trop les bonnes grâces du roi que l'effusion de la reconnaissance qu’elle ressentait sûrement. « Les 2,000 écus sont au-dessus de mon mérite, dit-elle, mais rien n est au-dessus de mes soins. Je consume les plus beaux jours de ma vie au service d’autrui le vis dans une action continuelle ; pas un moment à donner à mes amis ; les bontés du roi ne sauraient me dédommager de toutes ces pertes. » On pourrait trouver une nuance d’ingratitude dans ces paroles, si l’on n’y voyait la sage précaution d’une femme intacte contre des soupçons offensants.

Le 1er septembre 1673, madame de Sévigné écrit à sa fille : « J’ai soupe avec l'amie de Quanto (avec madame Scarron). Vous ne serez point attaquée dans ce pays-là que vous ne soyez bien défendue. Cette dame (madame Scarron) a parlé de vous avec une tendresse et une estime extraordinaires ; elle dit que personne n'a jamais tant touché son goût, qu’il n'y a rien de si aimable ni de si assorti que votre esprit et votre personne. » Cette lettre est rapportée ici pour montrer l’union et la conformité de mœurs et [p.333] d'esprit qui existaient entre madame Scarron, madame de Sévigné, sa fille, et leur société.

Le jour de Noël 1673, la même à la même : « Rien n'est changé dans ce qu'il y a de principal dans le pays. Madame de Coulanges et deux ou trois amies sont allées voir le dégel (madame Scarron) dans sa grande maison ; on ne voit rien de plus. Je compte y aller un de ces jours et je vous en manderai des nouvelles. » Le dégel, c'était madame Scarron, dont la triste et froide médiocrité s'était changée en une condition plus douce.

La visite des deux ou trois amies suppose que le mystère dont le roi et madame de Montespan avaient voulu envelopper l’existence de leurs enfants, s'était éclairci quelque peu, dans l’intervalle de mars 1670 au milieu de 1671. La liaison des deux amants était devenue, par le nombre de leurs enfants, qui était alors de quatre, une espèce de mariage avoué ; c’était une bigamie ouverte[[95]](#footnote-95).

En vertu du régime alors établi dans la vie conjugale, nous verrons désormais une alternative continuelle de brouilleries et de raccommodements entre madame de Montespan et le roi, entre madame Scarron et madame de Montespan. Durant ces misérables vicissitudes, madame Scarron fera des progrès suivis dans la faveur du roi ainsi que dans l'estime et l'affection de la reine.

[p.334] Tout cela s’explique par le résumé des faits passés. Le roi avait déclaré, en voyant la douleur que ressentait madame Scarron de la mort du premier de ces enfants, qu'il serait doux d’être aimé par madame. Scarron. Il avait augmenté de son propre mouvement sa pension, et l'avait portée de 2,000 à 6,000 livres. Il avait placé le frère de madame Scarron d'inclination. Sous prétexte d'aller voir ses enfants dans la maison de Vaugirard, il allait souvent voir madame Scarron, qui alors le renvoyait désespéré et non rebuté ; comme depuis elle le renvoyait affligé et non désespéré. Enfin, madame de Montespan était informée de ces visites, le roi trouvait à qui parler quand il revenait chez elle. Voilà l'inclination du roi bien indiquée par ses empressements pour madame Scarron, et la jalousie de madame de Montespan bien motivée par la faveur de la gouvernante.

Une lettre que madame Scarron écrit à son frère, de Tournay, le 16 juin 1673 (elle était alors en chemin avec le duc du Maine pour aller [p.335] consulter un empirique hollandais sur l'état de cet enfant), montre qu'à cette époque elle était brouillée avec madame de Montespan. «N’espérez pas de plaisir, dit-elle à son frère, sur le récit de ce voyage, ni sur la citadelle de Tournay. Je suis trop ennuyée pour pouvoir faire une relation agréable. Je trouverais en mon chemin à vous dire des choses qui ne vous amuseraient pas. Je me porte fort bien : Je suis très-contente, car je suis disgraciée[[96]](#footnote-96). » Cette dernière phrase peut se traduire ainsi : le suis très-contente, car je suis disgraciée par madame de Montespan, parce que je suis eu faveur auprès du roi.

Il est constant, par une lettre de madame de Sévigné à sa fille, du 7 août 1675, qu'à peu près à la même époque de l’année 1673, madame de Montespan et madame Scarron étaient en guerre ouverte. « Depuis près de deux ans, dit-elle, cette belle amitié (de mesdames de Montespan et Scarron) s’est changée en une véritable aversion, une aigreur, une antipathie comme du blanc au noir. Vous me demanderez d’où vient cela : c’est que l’orgueil de l'amie (madame Scarron) la rend révoltée contre les ordres de madame de Montespan : elle n’aime pas à obéir. Elle veut bien être au père, mais pas à la mère. Elle fait le voyage à cause de lui, point du tout pour l’amour d’elle. » (Ceci peut se [p.336] rapporter au voyage de Tournay de 1673, ou à celui de Barèges de 1675), « Elle rend compte à l'un et point à l’autre. On gronde l’ami (le roi) d’avoir trop d’amitié pour cette glorieuse. »

Tout ce que madame de Sévigné dit, au milieu de 1675, des griefs de madame de Montespan, s’applique également à cette époque et à celle de 1673, puisqu’elle a dessein d’expliquer d’où vient cette brouillerie de deux ans. Il me semble donc clair que, en 1673, la jalousie de madame de Montespan était en pleine irritation, et la jalousie de madame de Montespan est tout ensemble l'accusation et la preuve du trop d'amitié du roi pour cette glorieuse de Scarron.

Madame de Sévigné, fort aimée de madame Scarron, était instruite, comme madame de Coulanges, de beaucoup de particularités secrètes des relations de la gouvernante avec madame de Montespan et le roi. Leur amitié est attestée par une lettre de madame Scarron à madame de Saint-Géran, et par celles que nous avons déjà vues de madame de Sévigné à sa fille.

Vers la fin de 1671, non seulement la bigamie du roi n’était plus un mystère, mais elle devint un titre patent et solennel d’orgueil pour l’adultère : en décembre, furent données et vérifiées, au parlement des lettres de légitimation au duc du Maine, âgé de moins de quatre ans ; au comte de Vexin, âgé d’environ trois ans ; et à mademoiselle [p.337] de Nantes, qui fut depuis madame la duchesse (seconde), âgée de deux ans.

Les deux fils furent, en conséquence, qualifiés de princes. Plus tard en 1680, des lettres patentes ordonnèrent qu’ils porteraient le nom de Bourbon.

Saint-Simon remarque, à cette occasion, que ces enfants, qui, dit-il, furent tirés du profond non-étre des doubles adultérins, furent enrichis de tous les droits des légitimes dans la société, décorés du surnom de la maison régnante, et de noms de provinces que les princes du sang même ne portaient pas[[97]](#footnote-97).

L'élévation des enfants confiés à madame Scarron était aussi la sienne. Elle lui donnait une existence considérable : et ce progrès de la fortune de la gouvernante n'était sans doute pas ce qui plaisait le plus à madame de Montespan, dans l'élévation de ses enfants. Mais elle pouvait bien l'endurer pour le prix qu'elle en recevait. Sa position était bizarre. Elle ne pouvait se dissimuler que l’éducation donnée à ses enfants, par madame Scarron, avait contribué, dans l’esprit du roi, à la faveur qu’il leur accordait ; elle devait donc de la reconnaissance à la gouvernante qui plaisait trop au roi. Elle était placée entre cette reconnaissance et la jalousie la plus ombrageuse et la mieux fondée.

# Chapitre XXXI.

Années 1674 (suite de la huitième période.) Inquiétudes jalouses de madame de Montespan. Les enfants légitimes sont présentés a la reine. - Le roi est même enchanté du duc du Maine. - Il donne 100,000 f. a madame Scarron. Mauvais procédés de la marquise de Montespan envers madame Scarron. Embarras du roi. A la fin de l'année. Nouveau don de 100,000 f. a madame Scarron.

[p.338] Cette année commença par une révolution dans le service de la maison de la reine.

Madame de Montespan croyant avoir moins à craindre les infidélités du roi en composant le service de la reine de dames d'honneur au lieu de filles d'honneur, avait pressé le renvoi de celles-ci et la nomination des dames.

Le Ier de l’an, madame de Sévigné écrit à sa fille : « On a fait cinq dames : mesdames de Soubise, de Chevreuse, la princesse d’Harcourt, madame d’Albret, madame de Rochefort, et madame de Richelieu, dame d’honneur. »

Madame de Montespan ne considérait pas qu’en donnant au roi un enfant chaque année, elle l'avait habitué aux dames, et avait autant à craindre de leur concurrence que de celle des filles d'honneur. L’événement le prouva : car madame de [p.339] Soubise ne tarda pas à lier avec le roi une intrigue qui dura quelque temps. Madame de Montespan ne considérait pas non plus que cet acte de domination et de jalousie tournerait contre elle dans l'esprit du roi, lorsqu’elle aurait perdu ce qui lui restait d’empire sur ce prince.

Madame Scarron faisait toujours plus remarquer sa douceur, son aménité, son respect, à mesure que madame de Montespan se montrait plus impérieuse : elle gagnait en proportion de ce que celle-ci perdait.

Malgré la légitimation des petits princes, on ne les montrait point encore. Madame de Sévigné écrivait à sa fille, dans sa lettre du 1er de l'an : « On ne voit point encore ces princes ; l'aîné a été trois jours avec père et mère. Il est joli, mais personne ne l’a vu. On voit un peu madame Scarron. »

Dans une lettre du 5, elle dit : « On a vu sourdement M. le due du Maine, mais non pas encore chez la reine. Il était en carrosse, et ne voit que père et mère seulement. »

Quelle offense se préparait à la reine ! être obligée de recevoir comme princes de la maison royale les fruits des infidélités du roi ! Toutes ces choses profitaient à madame Scarron, qui ne cessait de blâmer le commerce du roi avec madame de Montespan, et dont le blâme, agréable à la reine, n'était pas sans quelque intelligence avec la conscience du roi.

[p.340] Le 8 janvier, madame de Sévigné écrivait : « On ne voit point encore les nouveaux princes. Il y en a à Saint-Germain, mais ils n'ont pas encore paru. » Sans doute on travaillait à préparer l’esprit de la reine à les recevoir, et on ne voulait pas qu’ils parussent dans le monde avant cette espèce d’adoption d’un genre nouveau.

Il paraît résulter de ces lettres, que les enfants habitaient encore la maison de Paris ; que, cependant, l’aîné, âgé de quatre ans, qui amusait déjà ses parents, était fréquemment amené à Saint-Germain ou à Versailles, par madame Scarron ; qu’ainsi le roi avait habituellement occasion de la voir, et n'avait plus besoin, pour s’en donner le plaisir, d’aller en cachette à Paris, Madame Scarron avait donc une raison de moins de tenir sa maison de Paris fermée ; ce qui faisait qu’on la voyait au peu.

C'est aussi dans ces temps où les princes ne se montraient qu’à moitié, que le roi s’amusant à la campagne (à Clagny sans doute) à renverser à demi les fauteuils des dames, passa droit derrière celui de madame Scarron, en disant: Pour celle-là je n'oserais. Parole pleine de bienveillance et de considération[[98]](#footnote-98).

[p.341] Cependant, le 25 mai 1674, madame Scarron écrivait de la cour à Gobelin une lettre qui demande un peu d'attention pour être entendue[[99]](#footnote-99).

« Je ne sais pas combien de temps je serai ici (à la cour) ; j’y suis venue avec des dispositions soumises qui durent encore ; et je suis résolue, puisque vous l'avez voulu, de me laisser conduire comme un enfant, de tâcher d'acquérir une profonde indifférence pour les lieux et pour les genres de vie auxquels on me destinera, de me détacher de tout ce qui trouble mon repos et de chercher Dieu dans tout ce que je ferai. Ce n'est pas que je sois bien propre à une dévotion tout intérieure et toute de contemplation. Mes premières vues m'y auraient peut-être conduite ; mais vous vous souviendrez, s'il vous plait, que vous voulez que je demeure à la cour, et que je la quitterai dès que vous me le conseillerez. ... J'ai bien fait votre cour sur les soins que vous avez de nos enfants et sur les dessins que [p.342] vous avez imaginés pour les fables d’Ésope ; vous êtes fort bien avec eux. Je crois aussi qu'ils mettent sur votre compte la douceur qu’ils me trouvent présentement. Dieu veuille que ce ne soit que sur le mien, et qu’en effet, la déférence que j’ai pour vous, et l’envie de trouver du repos ne soient pas les motifs qui me fassent agir! Le P. Bourdaloue fait ici des merveilles ; la duchesse et moi nous le voyons tous les jours. »

Cette lettre est un exemple de ces entretiens où madame de Maintenon, sans malice, et peut-être en prenant le change sur elle-même, mue par un double instinct d’amour et d’honnêteté, se joue de l’esprit grossier de son directeur, lui présente comme des griefs contre la cour, l’intérêt qui l’y attache, et comme dépit contre le roi, l’amour qu’il ressent et celui qu’il inspire, et se fait ordonner comme un sacrifice méritoire, de rester à sa cour. Ai-je besoin de faire remarquer cette promesse d'acquérir une profonde indifférence pont ces lieux de danger, et de se détacher de tout ce qui trouble son repos ; promesse que suit la déclaration de son peu d'aptitude à une vie contemplative ? Remarquerai-je le rappel de la volonté du directeur, vous voulez que je demeure à la cour ? et enfin, ai-je besoin d’observer qu'à la suite de celle autre phrase, je quitterai sa cour quand vous me le conseillerez, accourt aussitôt celle-ci, j'ai

[p.343] bien fait votre cour sur les soins que vous donnez à nos enfants, ce qui veut dire : Je quitterai la cour quand vous me le conseillerez, mais je vous y établis si bien que vous ne me le conseillerez pas ?

Dans le mois d’avril, madame Scarron, sous le nom de marquise de Suger, conduisit, comme son fils, le duc du Maine à Anvers, près d’un empirique qui devait rétablir la jambe de cet enfant dans

l'état naturel. Alors elle n'était point encore assez bien avec le roi pour être mal avec madame de Montespan. Elle lui écrivait d'Anvers, le 18 avril 1674[[100]](#footnote-100) : « Madame notre voyage a été fort heureux, et le prince se porte aussi bien que la marquise de Suger, tous deux également inconnus, tous deux très-fatigués, tous deux fort surpris de ne pas trouver ici vos ordres. Nous les attendons avec impatience. Il fait le même temps que nous avons eu dans la route, c’est-à-dire le plus beau du monde, le prince est assez gai. Il a bon appétit et dort tranquillement. Il est bien juste que je passe ici pour sa mère, moi qui en ai toute la tendresse et qui partage avec vous tous ses maux. »

A la même, Anvers, 20 avril 1674 : « Madame, le médecin visita hier le prince. Il parla de fort bon sens sur son incommodité, il est tel qu’on vous l’a dit : fort doux, simple, point charlatan. [p.344] Cependant, je vous avoue, madame, que j’ai de la peine à le lui confier, mais il faut obéir. Il nous donne encore cette journée pour nous remettre des fatigues du voyage ; demain il commencera ses remèdes. Je souffre par avance de tout ce que le pauvre enfant souffrira. C’est bien à présent, madame, que vous auriez à me reprocher de l'aimer avec excès. »

Peu après le retour d’Anvers, les nouveaux princes furent enfin reçus chez la reine ; alors on les établit, avec leur gouvernante, à Versailles. Elle eut des entrées à la cour, et y trouva du contentement. Elle s’en exprime ainsi dans une lettre du 15 juin, à son frère : « La vie que l'on mène ici est fort dissipée, comme vous savez, et les jours y passent fort vite. Tous mes petits princes y sont établis, et je crois pour toujours : cela, comme toute autre chose, a son bon et son mauvais côté : je suis assez contente. Je me porte bien[[101]](#footnote-101). »

C’est dans le même temps qu’eut lieu un premier don de 100,000 fr. fait par le roi à la gouvernante. On en apprend le motif dans une lettre qu’elle adressa à la comtesse de Saint-Géran ; lettre malheureusement sans date dans toutes les éditions des lettres de Maintenon. « Vous voulez savoir, madame, ce qui m’a attiré un si beau présent. La chose du monde la plus simple. On [p.345] croit que je le dois à madame de Montespan ; on se trompe. Je le dois au petit duc. Le roi s’amusant avec lui et content de la manière dont il répondait à ses questions, lui dit : vous êtes bien raisonnable. Il faut bien que e le sois, répondit l'enfant : j’ai une gouvernante qui est la raison même. - Allez lui dire, reprit le roi, que vous lui donnerez ce soir 100,000 Fr. pour vos dragées. La mère me brouille avec le roi, son fils me réconcilie avec lui. Je ne suis pas deux jours de suite dans la même situation. » La lettre finit par des plaintes sur l'assujettissement, sut l'esclavage où elle est tenue, sur les obstacles qui s'opposent à ce qu'elle fasse rien pour ses parents et ses amis. Les ministres ne l'coutent point. Elle ne peut rien, etc.

Madame Scarron prouve encore ici, ne fût-ce que par l'absence de toute expression de gratitude, qu’elle ne craint rien tant que le soupçon d’une secrète intelligence avec le roi. Cette appréhension qui conduit ou plutôt retient sa plume, toutes les fois qu’elle parle d’un bienfait du roi, est une des causes qui ont fait penser à un grand nombre de personnes que c'était une ame sèche et uniquement capable d’ambition.

C'est dans le même temps encore, et probablement à la suite du don fait par le roi, de son propre mouvement, que se rapportent les plaintes [p.346] contenues dans deux lettres sans date, adressées par madame Scarron, l'une à l’abbé Gobelin, l’autre à la comtesse de Saint-Géran. Dans sa lettre à Gobelin, elle dit : « Il se passe ici des choses terribles entre madame de Montespan et moi, le roi en fut hier témoin ; et ces procédés, joints aux maladies de ses enfants, me mettent dans un état que je ne peux soutenir. »

Dans la seconde, à madame de Saint-Géran, se lisent ces mots : « Tout ce que je souhaiterais serrait de voir à madame de Montespan un cœur fait comme le vôtre. Je serais la plus heureuse personne du monde dans un pays où, pour peu qu’on ait de grandeur on en a toujours plus que de bonheur... J'ai beau renoncer à tous mes goûts, à tous mes sentiments, on m'accuse de choses horribles. » Plus loin : « On fera la Saint-Hubert à Villers-Cotterets ; on m a donné 400 louis pour mes habits. »

Ces lettres sont postérieures à l'établissement des enfants à Versailles, c’est-à-dire à 1674. En effet, pour que le roi fut témoin d’une querelle, et pour que madame Scarron pût trouver quelque peu de grandeur dans sa situation, et pour qu’elle fût du voyage de la Saint-Hubert, et que le roi lui payât ses habillements, il fallait qu'elle fût en permanence à la cour et qu’elle y eût sa place.

Que pouvait-ce être que ces choses horribles imputées par madame de Montespan à madame [p.347] Scarron ? qu'était-ce que ces choses terribles qui se passaient entre elles ? Les choses terribles c'étaient des scènes de jalousie: les choses horribles qui étaient imputées à la gouvernante, c’était d'employer l'art, le manège, l’intrigue d’une femme galante pour séduire le roi ; taudis quelle renonçait pour la paix à tous ses goûts, à tous ses sentiments.

C’est dans le même temps encore que madame de Montespan, d’accord avec madame de Richelieu, cherche à l’éloigner de la maison du roi en la mariant à un vieux duc, assez malhonnête homme et fort gueux[[102]](#footnote-102). « Ce mariage,» dit-elle dans une lettre du 14 juillet, à Gobelin, « ne s’achèvera pas... J'ai assez de déplaisirs et d’embarras dans une condition singulière et enviée de tout le monde, sans en aller chercher dans un état qui fait le malheur des trois quarts du genre humain. Cependant je n’ai pas rompu la négociation. »

Madame Scarron, riche de 100,000 Fr., conçut l’ambition de posséder une petite terre. Elle ne désirait pas moins peut-être, d’être séparée de madame de Montespan, que celle-ci d’être séparée de madame Scarron. Et dans la même lettre, où elle parle de ce mariage projeté, elle dit à Gobelin : « J’ai une extrême envie d'acheter une terre et n'y puis parvenir. J’ai prié M. de Montchevreuil de [p.348] former de ce qu'il y avait à vendre. Voyez-le... point d’affaire plus importante pour mon repos. Si vous voyez madame de Richelieu, excitez-la à presser les gens de qui je dépensa songer un peu à mon établissement. Ils ne me paraissent pas aussi pressés de m’établir que je le suis de les quitter. Il faut s'éclaircir de leurs vrais sentiment à mon égard en leur proposant quelque chose de présent et de solide... Je veux que madame de Richelieu voie la froideur et l’indifférence de madame de Montespan sur tout ce qui regarde mes affaires essentielles. »

Une lettre, datée de Versailles, le 6 août, au même abbé Gobelin, ne laisse aucun doute sur la brouillerie des deux dames, et sur sa cause, et sur la mauvaise humeur qu’en avait prise le roi, fatigué de leurs altercations. «Les froideurs qu'on (le roi et sa maîtresse) a pour moi ont augmenté depuis votre départ. Mes amis, vous savez quels amis, s’en sont déjà aperçus et m’ont fait des compliments sur ma disgrâce. » Cette apparence de disgrâce s’explique aisément. Le roi avait donné une marque de bienveillance à madame Scarron, la maîtresse le trouvait mauvais ; elle maltraitait la gouvernante en particulier et la calomniait dans l’esprit du roi, à qui elle reprochait de la rendre insolente et insubordonnée. Le roi, ou pour apaiser la favorite, ou pour la tromper, ou parce qu’il se persuadait qu’en effet cette glorieuse s'enorgueillissait de sa [p.349] faveur, peut-être aussi par un peu de disposition prendre de l'humeur contre une résistance obstinée à des avances Qu’aucune autre femme n’avait jusque-là rebutées, se laissait aller à une légère bouderie, à l'expression d’un léger mécontentement. C'est là ce que supposent les premières lignes de la lettre du 6 août. Ce qui suit s’accorde avec l'interprétation que j’en ai donnée. « J’en parlai hier au matin à madame de Montespan, et je lui dis que je priais le roi et elle de ne point regarder la mauvaise humeur où je leur paraissais être, comme une bouderie passagère contre eux ; que c’était quelque chose de plus sérieux ; que je voyais à n'en pouvoir douter que j’étais très-mal avec elle et quelle m’avait brouillée avec le roi. » Brouillée avec le roi! ce mot suppose qu'elle avait été en bonne intelligence avec lui ; l’indifférence ne se brouille point. « Elle me dit sur tout cela de très-mauvaises raisons et nous eûmes une conversation assez vive, mais pourtant fort honnête de part et d’autre. Ensuite j’allai à la messe et je revins dîner avec le roi. » La brouillerie avec le roi n’était donc pas bien déclarée ; c’était de la froideur et de l’embarras de la part du roi, et rien de plus. « On rendit compte (madame de Montespan sans douta) à M. de Louvois de ce qui se passait. » Ceci prouve la crainte que la

favorite avait de déplaire au roi en donnant lieu [p.350] à l'éloignement de la gouvernante. « On me renvoya le soir pour me faire entendre raison » (pour me détourner du dessein de me retirer). « Il me parut qu'il entendait les miennes. » Comment un ministre courtisan n’aurait-il pas entendu les raisons d’une femme qu’il savait ne pas déplaire au roi ? « Je le les lui expliquai peut-être avec un peu trop de sincérité, vous savez qu’il ne m’est pas possible de parler autrement. La conclusion fut que j'emploierais encore quelque temps à tâcher de me raccommoder de bonne foi. Je lui promis ce qu’il voulut. » Il y a de la hauteur et du dédain dans la complaisance de ces paroles. « Et madame de Montespan et moi devons nous parler ce matin ; ce sera de ma part avec beaucoup de douceur » (douceur est là pour indulgence.) « Cependant je demeure ferme dans le dessein de la quitter à la fin de l'année. »

Ce peut être à cette époque que le roi dit à madame de Montespan : Si elle vous déplaît, renvoyez-la ce qui, sous l'air d'une déférence ou d’une concession, était au fond un défi.

Une lettre écrite de Versailles, à Gobelin, sans date, lui annonce un nouveau don du roi. « J’avais, dit-elle, une grande impatience de vous apprendre que le roi m’a encore donné 100,000 fr. ; ainsi, en voilà 200,000 que j'ai à votre service. » Je prie de remarquer ce mot *a votre service* : il veut dire : pour vous aider à me trouver une terre [p.351] à acheter, ce qui montre que Gobelin était un véritable agent de madame Scarron[[103]](#footnote-103). « Je ne sais si vous êtes content de cet établissement de cette dot pour mon établissement pour moi je le suis, et je changerai bien de sentiment si jamais je leur demande un sou. Il me semble que voilà du bien pour la nécessité, et que le reste n’est plus qu’une avidité qui n'a pas de bornes. Il ne faut point dire ce nouveau bienfait, j'ai des raisons pour le taire, madame de Richelieu et l'abbé (Testu) le savent. » Ces raisons étaient de ne pas exciter de nouveau la jalousie de madame de Montespan. « Je suis résolue d’acheter une terre auprès de Paris. J'attends des nouvelles de M. Viette pour en aller visiter une[[104]](#footnote-104)...» « M. le comte de Vexin se porte un peu mieux, le duc du Maine fait pitié. Je partage en mère ses maux. Il est entre les mains des médecins et des chirurgiens : la moitié suffit pour le faire mourir. Je ne change point sur l’envie de me retirer. Je suis inutile ici pour moi et pour les autres. [p.352] On nourrit très-mal cet enfant... On écoute mes conseils, quelquefois on m’en sait gré, souvent on s'en fâche, jamais on ne les suit, et toujours on s'en repent. »

On voit par cette lettre que le nouveau don de 100,000 francs est encore du propre mouvement du roi ; qu'il est fait à l’insu de madame de Montespan, à qui il faut le cacher ; et qu’alors le comte de Vexin et le duc du Maine étaient fort malades. Cette dernière circonstance accrédite l’assertion de La Beaumelle, sur le mot il et l'occasion du nouveau bienfait du roi. Voici ses expressions : « Le roi étant entré chez son fils, la trouva seule (madame Scarron) avec le duc, qui avait la fièvre et quelle soutenait d'une main, mademoiselle de Nantes qu’elle berçait de l’autre, et le comte de Vexin qui dormait sur ses genoux. Les femmes de service avaient succombé sous la fatigue. Madame Scarron avait passé trois nuits près de ces enfants malades, et elle croyait n’avoir encore rien fait. Le roi lui envoya 100,000 francs.»

Cette situation durait encore au mois de septembre suivant, et s’aggravait par la maladie de mademoiselle de Nantes. Madame Scarron la décrit elle-même dans une lettre à Gobelin, du 8 décembre. « M. le duc du Maine a encore eu la fièvre double-quarte, M. le comte de Vexin a un vomissement et un dévoiement. Mademoiselle de Nantes [p.353] vient de retomber malade. Je me partage entre eux et je les sers comme une femme de chambre, parce que toutes les leurs sont sur les dents. »

Madame Scarron, en possession de 200,000 fr., au lieu de 100,000, dirigea les recherches de ses agents vers une terre plus considérable que celle quelle avait en Mie dans le voisinage de Paris. Le 6 septembre 1674, elle écrit à son frère qu’elle est en marché d’une terre dont elle offre 240,000 francs. Le 10 novembre elle lui annonce que le marché est fait pour la terre de Maintenon. Il s’éleva des difficultés pour le paiement, les vendeurs n’offrant pas les sûretés requises. Elles firent suspendre la signature du contrat de vente jusqu'au 27 décembre ; mais en attendant madame Scarron s’était mise en possession de la maison et elle y faisait faire des réparations urgentes. Le 20 novembre elle se plaint à son frère « de ne pouvoir obtenir la permission d’aller à Maintenon pour un jour, de sorte quelle y faisait travailler sans qu’il lui fut possible d'y donner ses ordres. » Cette permission dépendait de madame de Montespan, qui ne voyait pas avec plaisir cette acquisition payée par le roi, et qui craignait peut-être qu'il n’eût la curiosité de la visiter avec la nouvelle propriétaire.

Une phrase est remarquable dans la lettre du 10 novembre, par laquelle elle mande à son frère l’achat de Maintenon. Cette lettre respire le [p.354] contentement, er la confiance dans la faveur du roi. « Vos affaires, lui dit-elle, ne vont pas si bien que les miennes. M. de Louvois est toujours malade. Mais le roi a entendu parler de ce que, vous demandez pour votre compagnie de cavalerie. Je crois qu'il en disposera et, qu'on ne vous refusera point ce qu'on pourra vous accorder. Je me porte fort bien. Les princes sont toujours malades. Le petit duc parle souvent de vous. » Le roi a entendu parler, veut dire : j’ai parlé au roi.

# Chapitre XXXII.

Année 1675 (suite de la huitième période). Le roi donne, pour la première fois, à madame Scarron, le nom de madame de Maintenon. - prédications du P. Bourdaloue. Nouvelle et éclatante séparation du roi et de madame de Montespan. -—- Fables accréditées sur les motifs et sur les circonstances de cette séparation. Le roi va en Flandre, madame de Maintenon à Barèges avec les enfants,

Madame de Montespan a sa terre de Clagny. Dépenses de madame de Montespan à Clagny. Rapprochement du roi et de madame de Montespan. - mort de Turenne. - Nouvelle séparation du roi et de, madame de Montespan. Madame de maintenon revient de Barèges. – Faveur de madame de Maintenon.

[p.355] L’année 1675 éclaircit beaucoup l’avenir que pouvait espérer Madame Scarron, et lui fit entrevoir sa destinée.

Le 7 janvier elle écrivait à Gobelin ; « Mes sentiments et mes irrésolutions sont toujours les mêmes. Il faut attendre le temps du voyage de Barèges, et le faire si le petit duc le fait... J’ai grande envie d’aller à Maintenon, mais les maux de ces enfants me retiennent. »

Les irrésolutions concernaient l’alternative de se retirer de la cour ou d’y continuer sa résidence. Elles étaient très-naturelles. Madame de Montespan, par ses plaintes, par ses insinuations, faisait [p.356] varier sans cesse, non l'estime et l'affection du roi pour la gouvernante, mais son accueil et son humeur : celle-ci, confiante et dépitée tour à tour, suivant que les influences de la maîtresse s’exerçaient pour ou contre elle. Sa fierté blessée se soumettait à l’intérêt qu’excitait en elle la mauvaise santé des enfants confiés à ses soins.

Peu de temps après, un mot tout à fait inattendu, que le roi prononça tout simplement et comme par habitude, marqua l’époque d’un changement heureux dans la condition de la gouvernante. En lui parlant, il la nomma madame de Maintenon. « Il est très-vrai, » écrit-elle, le 6 février, à madame de Coulanges, « que le roi m'a nommée madame de Maintenon et que j’ai eu l’imbécillité d’en rougir, et tout aussi vrai que jamais de plus grandes complaisances pour lui que de porter le nom d’une terre qu'il m’a donnée. » Ce nom échappé au roi comme un mot dès long-temps usité, cette rougeur de celle qui le reçoit pour la première fois, cette expression d'étonnement et de reconnaissance, qu’aucun autre bienfait antérieur ne parait avoir excité dans madame de Maintenon, montrent qu’elle sentit à l’instant tout ce que renfermait de bon pour elle cette substitution d’un nom nouveau à celui qu'elle portait. En effet, ce n’était pas une vaine et frivole distinction accordée à la vanité ; c’était un baptême nouveau qui, mettant en oubli un nom sons lequel elle pouvait se plaindre [p.357] d'avoir souffert des humiliations, pour lui en donner un autre, annonçait le dessein de faire d’elle, ou plutôt que le roi voyait déjà en elle une autre personne sous cet autre nom et marquait l’époque d’une existence plus élevée.

Il est au reste, inutile de faire remarquer ces mots : une terre que le roi m’a donnée ; ils prouvent, qu’outre les 200,000 francs dont nous avons vu le don, le roi avait ajouté le complément du prix de la terre, qui s'élevait à 50,000 francs.

Mais un autre événement marqua bien autrement la révolution qui s’opérait dans la fortune de madame de Maintenon : ce fut la séparation qui eut lieu entre le roi et madame de Montespan, après les prédications de la semaine sainte, où le P. Bourdaloue avait déployé, pour la seconde fois, son éloquence foudroyante. L’effroi ou la honte que ces prédications parurent jeter dans l'ame des deux amants, furent plus forts et plus déterminants en 1675 qu’ils ne l'avaient été dans les années précédentes, où les carêmes n'avaient pas été prêches avec moins de véhémence, et où les vérités de la religion n'avaient pourtant rien obtenu. On voit la raison de cette différence : le roi, fatigué de madame de Montespan comme eut pu l’être un vieux mari, commençait à cédera l’attrait de madame de Maintenon. D’un autre côté, madame de Montespan, toujours soupçonnée d'avoir eu peu d'amour pour le roi, était irritée de la [p.358] préférence quelle entrevoyait pour une autre ; un éclat lui convenait, ne fût-ce que comme moyen de reconnaître ce qu'il lui restait de pouvoir et peut-être de rajeunir l'affection du roi. Les déclamations des prédicateurs contre les unions illégitimes trouvèrent facilement accès dans des ames où s’étaient refroidis des intérêts jusque-là sourds et rebelles à leur égard.

Bien des détails ont été écrits l’imagination, ou du moins sans preuve, quelques-uns même en dépit de preuves opposées, sur cette rupture et sur la manière dont madame de Maintenon figura dans les premiers mouvements auxquels elle donna lieu à la cour.

D’abord, madame de Caylus a fait deux anachronismes à ce sujet. 1° Elle a confondu cette rupture avec la courte interruption de liaison qui eut lieu en 1671. 2° Elle la place après le jubilé, qui n’eut lieu qu'en 1676, au lien de l’indiquer après la semaine sainte de 1675. Elle a confondu les circonstances des deux crises de 1671 et 1673, qui n eurent rien de commun. M. de Beausset, dans l’Histoire de Bossuet, redresse la seconde des erreurs de date de madame de Caylus, mais il partage la première ; et M. de Montmerqué, dont les recherches sont toujours si exactes, s’est confié à celles de M. de Beausset, qui cette fois ne le sont pas. M. de Beausset établît aussi que dans la rupture de 1670 madame de Montespan [p.359] reçut ordre de quitter la cour et fut envoyée à Paris[[105]](#footnote-105) ; en quoi il diffère de La Beaumelle qui, dans les *Mémoires de Maintenon*[[106]](#footnote-106), a fait une longue narration des circonstances de la séparation : ce fut, selon lui, madame de Montespan qui en prit la première résolution, qui s’éloigna de Paris avec un courage héroïque qu'affermissaient les exhortations de madame de Maintenon ; et le roi, informé de ce départ inattendu, fait appeler celle-ci pour en connaître les moindres circonstances et en approfondir les motifs, et madame de Maintenon emploie toute son éloquence pour combattre la douleur du roi et ramener à une sainte résignation. Trente pages de La Beaumelle contiennent cette histoire presque toute dialoguée, à laquelle il ne manque que l'appui d’un témoignage quelconque, ou au moins de quelque indication conforme dans les correspondances du temps. Je me borne aux faits prouvés par de bonnes autorités. Il n’y a de fait prouvé dans ce que dit La Beaumelle que l'appel de madame de Maintenon près du roi, après le départ de madame de Montespan, ainsi que nous verrons tout à l'heure. En ce qui regarde le fait de la séparation, madame de Caylus [p.360] se borne aux paroles suivantes : « Ces deux amants, pressés par leur conscience, se séparèrent de bonne foi, ou du moins ils le crurent. Madame de Montespan vint à Paris, visita les églises, jeûna, pria et pleura ses péchés. Le roi, de son côté, fit tout ce qu'un bon chrétien doit faire. »

Le 16 avril, peu après l'événement, madame de Scudéry écrivait au comte de Bussy-Rabutin : « Le roi et madame de Montespan se sont quittés, s'aimant, dit-on, plus que la vie, purement par un principe de religion. On dit qu'elle retournera à la cour sans être logée au château et sans voir jamais le roi que chez la reine. J'en doute, ou que du moins cela puisse durer ainsi, car il y aurait grand danger que l'amour ne reprît le dessus. »

Le 10 mai, madame de Sévigné écrit à son cousin : « Je ne vous parle pas de tout ce qui s’est passé ici depuis un mois. Il y aurait beaucoup de choses à dire, je n’en trouve pas une écrire. »

Bussy, instruit par madame de Scudéry, répond nettement à madame de Sévigné, malgré la réserve de celle-ci : « Je ne doute point que l’amour ne soit égal à ce qu'il était, et que toute la différence n’aille qu'à plus de mystère : ce qui le fera durer plus long-temps. » Nous verrons si ce jugement d’un homme du monde n’était pas aussi éclairé [p.361] que la confiance de l’évêque de Condom dans la conversion des amants l'était peu.

Dès que la séparation fut décidée et opérée, le roi fit ses dévotions et partit pour l'armée sans voir madame de Montespan, même sans lui écrire Madame de Montespan alla à Clagny, où elle avait à dépenser quelques millions que le roi lui avait donnés pour adoucir ses chagrins ou pour soulager l’ennui de la contrainte passagère à laquelle elle se soumettait[[107]](#footnote-107).

Le roi, étant à l’armée, recevait par écrit la suite des conseils et des exhortations de Bossuet. Le 7 juin 1676, madame de Sévigné écrit à sa fille : « Le roi a fait ses dévotions à la Pentecôte[[108]](#footnote-108). Madame de Montespan les a faites de son côté. Sa vie est exemplaire. Elle est très-occupée de ses ouvriers, et va à Saint-Cloud où elle joue au Hoca. » Ce jeu de hasard était devenu en vogue après la bassette. Saint-Cloud était la résidence de Monsieur.

L’héroïque renonciation à la cour, attribuée par La Beaumelle à l’esprit de pénitence dont madame de Montespan se trouva si subitement et si complètement animée, les encouragements dont il prétend que madame de Maintenon fortifia son [p.362] amie, sont des fables démenties par une lettre de madame de Maintenon à Gobelin, au moment que la résolution du roi éclata. Voici ses paroles : « Je n’ai jamais eu tant d’envie de vous voir que dans cette affaire-ci. Mais nous faisons une vie qui m’ote toute espérance de pouvoir vous donner un rendez-vous sûr, car madame rie Montespan sort depuis le matin jusqu’au soir, et n'a gardé la chambre qu’un seul jour, et je n en fus pas avertie. Cependant je vous verrai avant mon départ[[109]](#footnote-109). Je ne puis vous marquer le jour. Vous entendrez dire que je vis hier le roi. Ne craignez rien ; je lui parlai en chrétienne et en véritable amie de madame de Montespan. » Cette lettre, qui n’est point expressément datée, porte sa date dans les faits qu'elle présente.

Les trois personnages qui s’étaient séparés à la fin d’avril, le furent pour plusieurs mois. Le roi était, comme on l'a vu, à l'armée de Flandre, madame de Montespan dans sa maison de Clagny, où Le Nôtre dépensait l'argent consolateur de l'amant magnifique ; madame de Maintenon était à Barèges avec le duc du Maine.

Le voyage de madame de Maintenon se faisait à petites journées, et se prolongeait encore par des séjours dans tous les lieux où le jeune prince se [p.363] plaisait ; et aussi dans le Poitou, pays natal des d'Aubigné, ou elle prenait plaisir à visiter sa famille.

Dans le cours de ce voyage, elle écrit, le 20 mai, du Petit-Mort, à l’abbé Gobelin, une lettre dans laquelle se trouve un passage remarquable : « J’ai dîné aujourd’hui à Pons, et je suis venue souper ici ; nous coucherons demain à Blaye. M. et madame la maréchale dAlbret nous ont reçus avec tous les honneurs et toute l'amitié que M. le duc et moi pouvions espérer. Enfin les présents nous traitent fort bien ; mais il n’en est pas de même des absents. Et vous aussi, vous m'abandonnez! Je ne reçois de lettres que d'un seul homme, et si l'on continue, on me persuadera qu'il ne faut faire fond que sur des gens dont l’a-mitié est plus vive que vous ne le voulez. » Ce seul homme dont elle reçoit des nouvelles, et dont l'amitié est plus vive qu'elle ne voudrait, est évidemment le roi. Je ne néglige aucune preuve de l'attention persévérante du roi, parce que la longue durée de ses sollicitations annonce d’avance jusqu’où pourra aller son amour.

Madame de Maintenon n’est revenue de Barèges, avec le jeune prince, que dans le mois de novembre. Pendant son absence, que se passait-il à la cour et à l’armée ?

L'histoire nous apprend que le roi, qui était parti dans les premiers jours du mois de mai pour [p.364] l’armée des Pays-Bas, prit Dinan le 29 et ne revint à Versailles que le 18 ou le 20 juillet.

Pendant ce temps-là, madame de Montespan partageait son temps entre l'embellissement de Clagny et des empressements pleins de respect pour la reine, qui prenait plaisir favoriser son beau repentir, et sa résignation à une vie plus régulière.

Ici je n’ai rien de mieux à faire que de transcrire les relations de madame de Sévigné à sa file. Le 12 juin, elle lui écrit ce qui suit: « Madame de Montespan continue son bâtiment ; elle s’amuse fort à ses ouvriers. Monsieur la voit souvent ; elle va à Saint-Cloud jouer à l'hombre. La reine alla hier faire collation à Trianon. Elle descendit à l'église, puis à Clagny, où elle prit madame de Montespan dans son carrosse et la mena à Trianon avec elle. »

Le 14 juin, « La reine, en allant prendre madame de Montespan à Clagny, monta dans sa chambre, où elle fut une demi-heure. Elle alla dans celle de M. du Vexin, qui était un peu malade, et puis emmena madame de Montespan à Trianon. »

Le même jour : « Il y a des dames qui ont été à Clagny. Elles trouvèrent la belle si occupée de ses ouvrages et des enchantements que l'on fait pour y elle, que pour moi je me représente Didon qui [p.365] fait bâtir Carthage[[110]](#footnote-110). La suite de cette histoire ne se ressemblera pas La reine a diné aujourd'hui aux Carmelites du Bouloi, avec madame de Montespan et madame de Fontevrault. Vous verrez de quelle manière se tournera cette amitié. »

Le 28 juin, « Vous jugez très-bien de Quantova (madame de Montespan) ; si elle peut ne point reprendre ses vieilles brisées, elle poussera sa grandeur au-delà des nues ; mais il faudrait quelle se mît en état d'être aimée toute l’année sans scrupule[[111]](#footnote-111) ; en attendant, sa maison est pleine de toute la cour ; les visites se font alternativement, et la considération est sans bornes. »

Une autre lettre, du 3 juillet, porte : « Ah ! que [p.366] l'autorité et la considération seront poussées loin si la conduite du retour est habile ? Cela est plaisant, que tous les intérêts de Quanto et toute sa politique s’accordent avec le christianisme, et que le conseil de ses amis ne soit que la même chose avec celui de M. de Condom (Bossuet). Vous ne sauriez vous représenter le triomphe où elle est au milieu de ses ouvriers, qui sont au nombre de douze cents : le palais d’Apollidon et les jardins d'Armide en sont une légère description. La femme de son ami solide (la reine) lui fait des visites, et la famille tour à tour ; elle passe nettement devant toutes les duchesses ; et celle qu'elle a placée (madame de Richelieu) témoigne tous les jours sa reconnaissance par les pas quelle fait faire[[112]](#footnote-112).

Madame de Richelieu a reçu des lettres du roi si excessivement tendres et obligeantes, qu’elle doit être plus que payée de tout ce qu’elle a fait. »

Le roi, dont l'amour s’était ranimé par l'absence, par la contradiction et par l’ivresse d’une campagne glorieuse, était bien-aise que sa maîtresse fut toujours considérée à la cour, et l'entrée en grâce près de la reine. Nous ne tarderons pas à voir si c’était pour que ma prétendue pénitente fût dédommagée d’un sacrifice héroïque, ou pour qu'elle fût [p.367] en position de continuer son ancienne vie, en se couvrant d’un voile imposteur.

Puis-je me dispenser, dans un ouvrage qui a pour objet l'histoire de la société d’élite, de faire remarquer dans ces lettres de madame de Sévigné, des 28 juin et 3 juillet, la conformité des principes d'honnêteté dont elle et ses amies étaient animées, avec tes principes religieux de Bossuet. C’était dans cette honnêteté, toute morale, que résidait la grande puissance qui devait ramener un roi dissolu à des mœurs décentes ; car la religion n’agit sur Louis XIV qu’après l'ascendant de la morale, aidée par les charmes de l’esprit et de la raison. Comment ne pas admirer la profondeur de raison et d'honnêteté qui caractérise le jugement de madame de Sévigné sur la situation de madame de Montespan, et sur les avantages quelle en peut retirer! Et quel style, quelle transparence, quelle modestie dans les paroles qui voilent le fond de la pensée.

Les choses ne devaient pas tourner comme l’évêque de Condom, madame de Maintenon, madame de Sévigné, et leurs nobles amies l'avaient entendu. Voici comment M. de Beaussel, dans son Histoire de Bossuet, s’exprime sur ce sujet[[113]](#footnote-113).

« Louis XIV n'était pas encore revenu de l'armée. [p.368] Il n'avait pas encore vu madame de Montespan, et déjà il avait fait parvenir ses ordres à Versailles, pour qu’elle s’y trouvât au moment où il y arriverait.

Bossuet, averti d’un changement si imprévu, crut devoir tenter un dernier effort[[114]](#footnote-114). Il se rendit au-devant du roi, à huit lieues de Versailles, et parut devant lui. Il n’eut pas besoin de parler: la tristesse religieuse empreinte sur son visage révélait toute la douleur de son ame. Aussitôt que Louis XIV l’aperçut, il lui adressa ces paroles accablantes : Ne me dîtes rien ; j'ai donné mes ordres pour qu’on prépare au château un logement pour madame de Montespan. »

Madame de Sévigné, dans une lettre du 24 juillet, raconte à sa fille l’arrivée du roi. « Le roi arriva dimanche matin à Versailles ; la reine, madame de Montespan, et toutes les dames étaient allées, dès le samedi, reprendre tous leurs appartements ordinaires. Un moment après être arrivé, le roi alla faire ses visites. La seule différence, c'est qu’on joue dans ces grands appartements que vous connaissez. » (Cette différence était fort grande pour les relations d'intimité). « Nous avons fort causé a Pomponne. Une de nos folies a été de souhaiter de découvrir tous les dessous de cartes des choses que [p.369] nous croyions voir et que nous ne voyions point, tout ce qui se passe dans les familles où nous trouverions de la haine, de la jalousie, de la rage, du mépris, au lieu de toutes les belles choses qu'on met au-dessus du panier ; et qui passent pour des vérités[[115]](#footnote-115). Je souhaiterais un cabinet tout tapissé de dessous de cartes au lieu de tableaux... Nous trouvions plaisant d’imaginer que de la plupart des choses que nous croyions voir, on nous détromperait. »

26 juillet. « La cour s’en va à Fontainebleau, c’est Madame qui le veut. Il est certain que l’ami de Quantova (le roi) dit à sa femme et à son curé par deux fois : Soyez persuadés que je n’ai pas changé les résolutions que j’avais en partant ; fiez-vous à ma parole, et instruisez les curieux de mes sentiments[[116]](#footnote-116). »

31 juillet. «On devait partir aujourd'hui pour Fontainebleau, où les plaisirs devaient devenir des peines par leur multiplicité : tout était prêt. Il arrive un coup de massue qui rabaisse la joie (la mort de M. de Turenne). Le peuple dit que c'est [p.370] à cause de Quantova (madame de Montespan). L’attachement est toujours extrême. On en fait assez pour fâcher le curé et tout le monde, et peut-être pas assez pour elle ; car dans son triomphe extérieur il y a un fonds de tristesse. »

7 août1675. «Toutes les dames de la reine sont précisément celles qui font la compagnie de madame de Montespan. On y joue tour à tour: on y mange : il y a des concerts tous les soirs. Rien n’est caché, rien n’est secret ; les promenades en triomphe : cet air déplairait encore plus à une femme qui serait un peu jalouse ; mais tout le monde est content. »

La suite de cette lettre se rapporte à la situation de mesdames de Montespan et de Maintenon à l'égard l'une de l'autre. Elle dévoile le dessous de carte que la lettre du 24 juillet indique mystérieusement. Ce dessous de carte est que, malgré les apparences d’amitié qui, aux yeux du public, unissent mesdames de Montespan et de Maintenon, elles se détestent depuis près de deux ans ; « que la première est révoltée de l’orgueil de la seconde, qui veut bien être au père, point à la mère ; » et qui a bien d’autres torts. Nous avons parlé de cette lettre sous la date de 1673, parce qu’elle s’applique à deux années de mésintelligences, de prétentions d’un côté, de griefs de l'autre. . . « Ce secret, ajoute la lettre, roule sous terre depuis [p.371] plus de six mois. Il se répand un peu, et je crois que vous en serez surprise. »

Le 21 août, quatorze jours après ce qu’on vient de lire, madame de Sévigné écrit à sa fille : « Les amies de la voyageuse (mesdames de la Fayette, de Coulanges, d’Heudicourt, etc.) s’apercevant que le dessous des cartes (le trop d'amitié du roi pour cette glorieuse et la jalousie de madame de Montespan) se découvre, affectent fort de rire et de tourner cela en plaisanterie. » Il eut été, en effet, de fort mauvais goût que des amies de madame de Maintenon consentissent à regarder les préférences marquées par le roi à la gouvernante comme des avances sérieuses et pressantes : c’était chose fort convenable d'affecter d'en rire comme d’une plaisanterie sans conséquence.

Madame de Sévigné ajoute: « Elles conviennent qu’il y a quelque chose, mais que tout est raccommodé (entre le roi et madame de Montespan). Je ne réponds ni du présent, ni de l'avenir, dans un tel pays ; mais du passé je vous en assure. »

Elle revient ensuite à la situation de madame de Montespan au milieu de la cour. « La souveraineté est rétablie (pour elle) comme depuis Pharamond. Quanto joue en robe de chambre avec la dame du château (avec la reine) qui se trouve trop heureuse d'être reçue, et qui souvent est chassée par un coup d’œil qu’on fait à la femme [p.372] de chambre » (à la darne d'honneur, madame de Richelieu).

Malgré cette belle apparence, et la confiance présomptueuse, et l'insolence qu'affectait madame de Montespan, le dégoût du roi était devenu la mesure de ses scrupules de dévotion ; et il s’établit une séparation formelle entre le roi et elle. Lisons madame de Sévigné qui en donne la nouvelle à sa fille, le 11 septembre 1675. « Il est certain que l'ami (le roi) et Quanto (madame de Montespan) sont véritablement séparés ; mais la douleur de la demoiselle (madame de Montespan) est fréquente et même jusqu’aux larmes, de voir à quel point l'ami s’en passe bien, Il ne pleurait que sa liberté et ce lieu de sûreté contre la dame du château. » Il ne pleurait, pendant la séparation, que la liberté qu’il trouvait dans la maison de la maîtresse, et un lieu où il pouvait échappera l’ennui que lui causait la société de la reine.) « Le reste (l'intimité de sa maîtresse), par quelque raison que ce puisse être, ne lui tenait plus au cœur. Il a retrouvé cette société qui lui plait (les amis de madame de Montespan). Il est gai et content de n’être plus dans le troub1e, et l’on (madame de Montespan) tremble que cela ne veuille dire une diminution (d'attachement), et l'on pleure. Et si le contraire était (si le roi était triste), on pleurerait et on tremblerait encore : ainsi le repos est chassé de cette [p.373] place. Voilà sur quoi vous pourrez faire nos réflexions comme sur une vérité. Je crois que vous m'entendez. »

Pendant cette comédie, madame de Maintenon donnait ses soins au duc du Maine à Barèges. Elle était informée de tout ce qui se passait. Elle se persuadait, avec raison, que la bienveillance, l'amitié même dont la marquise pénitente lui avait donné des témoignages au moment de leur séparation, laisseraient bientôt renaître les jalousies et les défiances de la marquise rentrée en faveur.

Le 27 octobre, elle écrivait, de Bagnères, à l’abbé Gobelin : « Ces agitations (elle parle de celles que lui causait la santé du duc du Maine) ne sont pas les seules que je souffre. On me tourmente du côté de la cour par des éclaircissements. Notre duchesse (madame de Richelieu) me persécute pour y demeurer. Je meurs d’envie d’en sortir. Mais je voudrais n’y être point brouillée. Cela est difficile à accommoder, et je passe ma vie dans des horribles qui m'ôtent tous les plaisirs du monde et la paix qu’il faudrait pour servir Dieu. Voilà à peu près l’état où le suis, assez indifférente d’ailleurs sur les événements. Je crois que notre duchesse vous en entretiendra ; je voudrais que vous puissiez tomber d'accord de quelque chose de précis. Ma conscience est au même état où vous l’avez toujours connue. etc. »

[p.374] Madame de Sévigné écrit à sa fille, le 3 novembre : « M. Boucherat a passé par Vérel. Il a vu à Blois madame de Maintenon et M. du Maine qui marche. Cette joie est grande. Madame de Montespan fut au-devant de ce joli prince avec la bonne abbesse de Fontevrault et madame de Thianges : je crois qu'un si heureux voyage réchauffera le cœur des deux amies. »

10 novembre. « Rien ne fut plus agréable que la surprise qu'on fit au roi. Il n’attendait M. du Maine que le lendemain ; il le vit entrer dans sa chambre, marchant et mené seulement par la main de madame de Maintenon ; ce fut un transit port de joie. M. de Louvois alla voir en arrivant cette gouvernante ; elle soupa chez madame de Richelieu, les uns lui baisant la main, les autres la robe ; et elle, se moquant d’eux tous, si elle n’est bien changée ; mais on dit qu’elle l'est. Madame de Coulanges revient : je n’en ai jamais douté. »

18 décembre. « Je suis étonnée de ce qu'on m’apprend de madame de Maintenon. On dit qu’elle n’est plus si fort l’admiration de tout le monde, et que le proverbe a fait son effet en elle ; mon amie de Lyon (madame de Coulanges) m’en parait moins coiffée. La dame d'honneur même n’a plus les mêmes empressements, et cela fait faire des réflexions morales et chrétiennes à ma petite amie (probablement [p.375] madame de Vins, belle-sœur de M. de Pomponne). »

Les amies de madame de Maintenon, persuadées de sa faveur, croyaient trop facilement qu’elle on était enivrée ; elle était au contraire très-occupée de ce qu'elle voyait de triste dans sa situation. Elle était l'objet des secrètes et tendres sollicitations du roi et ne voulait pas y répondre ; et madame de Montespan était de nouveau rendue aux habitudes de ce prince, pour qui le plaisir était un besoin. Une lettre que madame de Maintenon écrit à Gobelin, de Versailles, sans date, mais qui est de peu de temps postérieure à son retour des eaux, exprime la tristesse qu’elle éprouvait alors. « Il est vrai que j’ai été dans une extrême tristesse les premiers joins que j’ai été ici. Mais il me semble que j'en ai un peu moins présentement... Je me fais des retraites plus ou moins sévères, selon l’état où seront mes affaires ; j’avais dans la tête trois affaires dont il y a déjà deux de laites : ce sont des avis que j’ai demandés et obtenus, et sur lesquels le roi me donnera quelque somme : je ne sais pas encore ce que ce sera. L'autre est un mariage pour mon frère. Je deviens la plus intéressée créature du monde, et je ne songe plus qu'à augmenter mon bien. Mais ce n’est pas sans scrupule, et j’ai de la peine du côté de la cour, à presser des gens de me faire des grâces, quand je pense que ce n’est que pour les quitter. Cependant je m'y [p.376] trouve plus résolue que jamais, et rien ne me parait si difficile que de demeurer dans l'état où je suis. »

Cette lettre est l’expression d'une mélancolie profonde. Elle est dune femme souffrante qui, bien qu’exempte de jalousie, ne peut supporter l’aspect d'une liaison désordonnée et si opposée à tous les avantages qu’elle espérait de sa raison, de sa vertu, et de ses soins pour le jeune prince dont elle était chargée.

C'est cette mélancolie qui lui rendait insupportables des empressements adressés à sa faveur apparente ; c’est celle sorte de tristesse que madame de Coulanges, femme spirituelle, mais légère et vaniteuse, prenait pour un refroidissement opéré par une fortune inespérée.

L’année 1675 peut se résumer ainsi : Elle commence par la manifestation de la bienveillance royale, exprimée par le changement du nom de Scarron en celui de madame de Maintenon.

La jalousie de madame de Montespan est arrêtée par un mouvement de dévotion qui paraît avoir décidé le roi à se séparer d'elle: elle s’éloigne ; le roi rapproche de lui madame de Maintenon qui croit à sa conversion et l'y encourage.

Le roi va à l’armée ; madame de Maintenon à Barèges avec le duc du Maine ; madame de Montespan à sa campagne. L'absence, les lettres, [p.377] raniment l'amour du roi pour sa maîtresse. Il lui prodigue l’argent, elle rend son habitation digne de le recevoir ; les amants sont réconciliés avant de se revoir. Ils se croient ranimés par de nouveaux feux. Madame de Montespan reprend son rang, son service, son appartement à la cour. Mais bientôt le roi retombe dans sa froideur.

C'est durant cette rechute que madame de Maintenon arrive et ramène sur ses jambes l’enfant chéri qu’elle a emmené impotent. Madame de Montespan s’attriste, s'afflige ; madame de Maintenon reçoit avec une inquiétude mélancolique les témoignages de la satisfaction du roi, les amitiés équivoques de madame de Montespan, les empressements de la cour, ceux de ses amis, qui se méprennent à l’embarras que sa situation mêle à l’accueil qu’elle leur fait.

J’ai composé un long chapitre pour dire ce que je viens de résumer en dix lignes ; mais ce chapitre est un assemblage de fragments tirés des écrits de mesdames de Sévigné et de Maintenon, et je n’ai pu résister au plaisir de les transcrire.

L’année suivante n’amènera pas encore le dénoument de ce drame, mais y jettera des incidents propres à en ranimer l’intérêt.

# Chapitre XXXIII.

Année 1676 (suite de la huitième période. — Mot tendre du roi à madame de Maintenon. Son départ pour l’armée. Madame de Montespan reste près de la reine son voyage à Bourbon.-— Coïncidence de son retour. Avec celui du roi on reprend les anciennes habitudes. Humeur de madame de Maintenon. - explication entre elle et Madame de Montespan.

[p.378] Le roi languissait entre madame de Montespan dont il était rassasié, et madame de Maintenon qu’il n’avait pas l’espérance de posséder. Il lui fallait du plaisir et de l’amusement ; ainsi le voulaient l'ardeur de ses sens et le peu de développement de son esprit. Madame de Montespan, qui avait satisfait long-temps à ses deux besoins, n’y suffisait plus ; plus de jeunesse dans sa figure, ni dans sa taille: son esprit même avait vieilli : plus de ces saillies qui étonnent, qui égalent, qui font étincelle au milieu d’une cour. D’un autre côté, madame de Maintenon ne promettait pas au roi le genre de plaisirs dont il avait le goût si vif et l'habitude si forte. Elle ne prétendait pas faire oublier madame de Montespan par les saillies, par les moqueries, par les imitations chargées ; mais elle faisait sentir au roi un intérêt de cœur, elle lui faisait pressentir des jouissances inconnues, elle excitait dans son ame la puissance des sympathies ; la glorieuse, l'amante de la considération s’entendait bien avec l'amant de la gloire sur la [p.379] valeur de cette jouissance, sur les moyens de se l’assurer. Cette sympathie, en s’exaltant dans leur ame, aidait le roi à concevoir le véritable amour où les puissances morales surpassent les jouissances physiques, et à substituer en lui tics idées de bonheur aux idées de plaisir. Mais en attendant que l’avenir qui s’offrait au roi se réalisât, il lui fallait du plaisir, toujours du plaisir. Le plaisir n’est pas le bonheur sans cloute, mais il aide à l'attendre. Le roi s’abandonna donc à tous ses caprices, se livra à peu près à toutes les femmes. Un monarque d’Orient n’est pas plus changeant dans ses goûts ; il jette le mouchoir à droite, à gauche, suivant la fantaisie du moment. Tel fut Louis XIV vers la fin de 1676.

Qu’on se figure, dans la position de madame de Maintenon, une femme d'un autre caractère : elle mettra en jeu tout ce que l'art de la galanterie aura de plus raffiné, d’abord pour nuire à sa rivale, ensuite pour plaire toujours plus qu’elle-même : elle disputera sa possession autant qu’il faudra pour en exalter le désir jusqu’à la passion. Elle aura ses impatiences, ses accès de jalousie, ses bouderies, ses colères ; elle aura ses parures, ses artifices de toilette, ses illusions d’optique ; elle fera tout ce qu’a fait madame de Montespan, cet esprit toujours si vil, si brillant, si fécond en petits artifices et jamais supérieur. Mais madame de Maintenon marchera autrement vers un but plus élevé que ceux de la galanterie : elle veut être [p.380] aimée, préférée, et respectée, tâche impossible à une femme galante. Elle ne veut point être maîtresse, mais amie d'un prince à qui il faut faire perdre l’habitude des plaisirs désordonnés et apprendre ceux de l’amitié. Reprenons les faits dans l’ordre où les documents les présentent.

Dans le mois de janvier, le roi eut l’occasion de dire un mot plus que galant à madame de Maintenon. Lui ayant demandé quel était l’opéra qu’elle préférait, elle se déclara pour Atys. Atys est trop heureux, répondit le roi, en citant un vers de la quatrième scène du deuxième acte.

Au mois de mars il partit pour l’armée de Flandre. On crut d’abord que madame de Montespan, qui devait aller à Bourbon, n’irait pas ; ce qui persuadait que le retour du roi serait plus prompt qu’on n’avait cru.

En effet, madame de Montespan reste d’abord près de la reine : singulière situation pour toutes deux. Laquelle des deux fera la cour à l’autre ? sur quel pied l’épouse légitime, la mère de l’héritier de la couronne, sera-t-elle obligée à vivre avec la femme coupable qu’un double adultère met dans les bras du roi ? Verrons-nous l’impudence d’un côté, la résignation de l’autre, se tendre une main aussi familière que serait celle d’une franche amitié dans une parfaite parité de condition, de vertu et d’honneur ? Madame de Sévigné va nous apprendre comment les choses se sont passées. Elle écrit à sa fille, le 29 avril 1676 : « La reine a [p.381] été deux fois aux Carmelites avec Quanto (madame de Montespan).Cette dernière se mit à la tête de faire une loterie ; elle se fit apporter tout ce qui peut convenir à des religieuses ; cela fit un grand jeu dans la communauté. Elle causa fort avec sœur Louise de la miséricorde (madame de La Vallière) ; elle lui demanda si tout de bon elle était aussi aise qu'on le disait. Non, répondit-elle, je ne sais point aise, mais je suis contente. Quanto lui parla fort du frère de Monsieur (du roi), et si elle voulait lui mander quelque chose, et ce qu'elle dirait pour elle. L’autre, d’un ton et d’un air tout aimable, et peut-être piquée de ce style : Tout ce que vous voudrez, madame, tout ce que vous voudrez. Mettez dans cela toute la grâce, tout l’esprit et toute la modestie que vous pourrez imaginer[[117]](#footnote-117). Quanto voulut ensuite manger ; elle donna une pièce de quatre pistoles pour acheter ce qu’il fallait pour une sauce qu’elle fit elle-même et quelle mangea avec un appétit admirable. Je vous dis le fait sans aucune paraphrase. »

Les maîtresses de François 1er, de Henri II, les Châteaubriant, les duchesses de Valentinois, n'ont pas poussé l’impudence aussi loin.

Les complaisances de la reine suffisaient sans doute a l'orgueil de madame de Montespan, mais [p.382] non à son amusement ni à sa vanité. Elle part pour aller se dissiper à Bourbon : « Elle part seule, » dit. madame de Sévigné à sa fille ; « mais si elle avait voulu mener tout ce qu'il y avait de dames à la cour, elle aurait pu choisir. »

Quelle était pendant cette absence la situation de madame de Maintenon ? La cour s’était partagée entre elle et madame de Montespan ; celle-ci avait pour elle les affidés qui comptaient sur l'habitude du roi jugée invincible, l'autre ceux qui comptaient sur son inconstance. Les gens du service, qui voyaient les choses de plus près, étaient généralement pour madame de Maintenon. Leurs empressements pour elle, après le départ de madame de Montespan, sont décrits dans la même lettre de madame de Sévigné. « L’amie (madame de Maintenon) est encore plus triomphante que celle-ci (madame de Montespan): tout est comme soumis à son empire. Toutes les femmes de chambre de sa voisine (elle était logée tout près de madame de Montespan) sont à elle. L’une lui tient le pot a pâte à genoux devant elle ; l’autre lui apporte ses gants ; l’autre l’endort. » Ainsi se passaient les choses pendant l’absence de madame de Montespan.

Mais quel était le rôle de celle-ci ? Elle se donnait des airs de reine à Bourbon. Madame de Sévigné nous étale les hommages dont elle est l'objet, dans une lettre du 17 mai : « Madame de Montespan est à Bourbon, où M. de La Vallière a fait donné ordre qu’on la vint haranguer de toutes les villes [p.383] de son gouvernement : elle ne l’a point voulu, Elle a fait douze lits à l'hôpital; elle a donné beaucoup d’argent ; elle a enrichi les capucins ; elle souffre les visites avec civilité. M. Fouquet (l'abbé Fouquet) et sa nièce (la seconde fille du suri tendant) qui buvaient à Bourbon, l’ont été voir. Elle causa une heure avec lui sur les chapitres les plus délicats. Madame Fouquet s’y rendit le lendemain. Madame de Montespan la reçut très-honnêtement, l’écouta avec douceur et avec une apparence de compassion admirable. Dieu fit dire à madame Fouquet tout ce qui se peut au monde imaginer de mieux, et sur l'instante prière de s’enfermer avec son mari, et sur l'espérance, qu’il avait que la Providence donnerait à madame de Montespan, dans les occasions, quelque souvenir et quelque pitié de ses malheurs. Enfin, sans rien demander de positif, elle lui fil voir les horreurs de son état, et la confiance quelle avait en sa bonté, et mit à tout cela un air qui ne peut venir que de Dieu. Ses paroles m'ont paru toutes choisies pour toucher un cœur sans bassesse et sans importunité. »

Dans le même temps, que fait le roi ? Il signale sa présence à l’armée de Flandre par quelques exploits. Il fait sauter la citadelle de Liège, le 31 mars. Il se rend au Camp devant Condé, le 21 avril, et prend cette ville le 28. Il prend Bouchain à la fin de juin, et quitte l'armée, le 4 juillet, pour

revenir à Saint-Germain.

[p.384] Le 8 juillet, madame de Sévigné écrit à sa fille : « Le roi arrive ce soir à Saint-Germain, et par hasard madame de Montespan s’y trouve aussi le même jour. J'aurais voulu donner un autre air à ce retour, puisque c’est une pure amitié.» Le surlendemain, madame de Sévigné écrit à sa fille les détails de l’arrivée du roi : « Le bon ami de Quanto avait résolu de n’arriver que quand elle arriverait de son côté ; de sorte que si cela ne se fut trouvé juste le même jour, il aurait couché à trente lieues d’ici. Mais enfin tout alla à souhait. La famille de l'ami (la famille royale) alla au-devant de lui ; on donna du temps aux bienséances, mais beaucoup plus à la pure et simple amitié qui occupa tout le soir. On fit hier une promenade ensemble, accompagnés de quelques dames ; on fut bien aise d'aller à Versailles pour le visiter avant que la cour y vienne. Ce sera dans peu de jours, pourvu qu’il n’y ait point de hourvari... L’ami de Quanto arriva un quart d’heure avant Quanto ; et comme il causait en famille, on le vint avertir de l’arrivée. Il courut avec un grand empressement et fut long-temps avec elle. Il fut hier à cette promenade que je vous ai dite, mais en tiers avec Quanto et son amie (madame de Maintenon) ; nulle autre personne n’y fut admise, et la sœur (madame de Thiange) en a été très-affligée. La femme de l'ami (la reine) a fort pleuré. On dit sourdement que si son mari partait elle serait du voyage. »

[p.385] Au moment où le roi allait revenir de l'armée de Flandre et où la saison des eaux finissait pour madame de Montespan, on avait agité à la cour la question de savoir si madame de Montespan y reviendrait[[118]](#footnote-118). Madame de Caylus résume ainsi la discussion : « Pourquoi non ? disaient ses parents et ses amis, même les plus vertueux ; madame de Montespan, par sa naissance et par sa charge, doit y être. Elle peut y vivre aussi chrétiennement qu'ailleurs. M. l’évêque de Meaux fut de cet avis. Il restait cependant une difficulté : madadame de Montespan, ajoutait-on, paraîtra-t-elle devant le roi sans préparation ? Il faudrait qu'ils se vissent avant de se rencontrer en public, pour éviter les inconvénients de la surprise. Sur ce principe il fut conclu que le roi viendrait chez madame de Montespan ; mais pour ne pas donner à la médisance le moindre sujet de mordre, on convint que des dames respectables et des plus graves de la cour seraient présentes à cette entrevue, et que le roi ne verrait madame de Montespan qu'en leur compagnie. Le roi vint [p.386] donc chez madame de Montespan, comme il avait été décidé ; mais insensiblement il l'attira dans une fenêtre ; ils se parlèrent bas assez long-temps, pleurèrent, et se dirent ce qu’on a coutume de dire en pareil cas. Ils furent ensuite une profonde révérence à ces vénérables matrones, passèrent dans une autre chambre, et il en avint madame la duchesse d'Orléans et ensuite M. le comte de Toulouse. »

Madame de Maintenon avait prévu ce retour. Elle n’ignorait pas la correspondance qui, nonobstant le jubilé, s’était établie entre le roi et sa maîtresse. Aussi, dès le 27 juin, exprimait-elle à l'abbé Gobelin un redoublement de vocation pour la retraite, et d'éloignement pour la cour. « Je désire plus ardemment que jamais, écrivait-elle, d’être hors d'ici, et je me confirme de plus dans l'opinion que je ne puis y servir Dieu. Je vous en parle moins, parce qu’il me revient que vous dites tout à l’abbé Testu. Voilà un trait de ma sincérité naturelle. » Madame de Maintenon, non seulement parle moins de sa retraite, mais elle ne veut pas surtout qu’on en répande le bruit. Ce n’était pas le cas de faire remarquer *la sincérité* de son reproche. On s’en convaincra en lisant sa lettre 37e, sans date, à Gobelin : « Vous traitez trop sérieusement mon reproche. Je ne vous soupçonne point d’avoir révélé ma confession à l’abbé Testu ; mais il a appris par vous le dessein que j’ai de sortir de la cour ; c’est au-delà de ce [p.387] que je voulais qu'il sut. Je vous prie de ne pas vous laisser surprendre par l'abbé, qui est intrigant, fin et adroit[[119]](#footnote-119). »

Madame de Montespan, toute contente, fait à madame de Maintenon des amitiés protectrices. Madame de Maintenon veut toujours se retirer ; elle écrit de Versailles à Gobelin le15 juin au soir : « J’ai prié madame la duchesse de Richelieu de vous dire ce qui s’est passé ici. On m'a montré de la tendresse (madame de Montespan triomphante y était disposée) ; mais à vous dire la vérité, on ne m'a pas persuadée, et je ne saurais renoncer au projet (de retraite) que j’ai fait avec vous : j’y envisage une douceur extrême ; et quelque bons traitements qu’on me fasse ici, j'y aurai de grands chagrins. Demandez donc bien à Dieu ce que je dois faire ; et après qu'il vous l'aura inspiré, conduisez-moi ou il vous plaira.... Mes compliments à M. Le Ragois. Je vous crois trop bon Français pour n’avoir pas été ravi de ce qui s’est passé. » (Ravi ne peut être là qu'ironiquement.)

Remarquez que madame de Maintenon ne dit pas à Gobelin : « Donnez-moi sur-le-champ votre avis sur ma retraite, mais : Demandez à Dieu ce que je dois faire, et prenez du temps pour me transmettre sa réponse. » Observez aussi que le même jour, elle écrit à madame de Saint-Géran, mais franchement, sans lui demander conseil ; [p.388] elle lui dit positivement et vivement ce qu'elle sent. « Je vous l’avais bien dit que M. de Condom jouerait dans cette affaire un personnage de dupe. Il a beaucoup d’esprit, mais il n’a pas celui de la cour. Avec tout son zèle, il a précisément fait ce que Lauzun aurait eu honte de faire. Il voulait les convertir, et il les a raccommodés. C’est une chose inutile que tous ces projets, il n’y a que le P. de La Chaise qui puisse les faire réussir. Il a déploré vingt fois avec moi les égarements du roi ; mais pourquoi ne lui interdit-il pas l’usage des sacrements ? il se contente d’une demi-conversion. Vous voyez bien qu’il y a du vrai dans les petites lettres. Le P. de La Chaise est un honnête homme ; mais l’air de la cour gâte la vertu la plus pure, et adoucit la plus sévère. »

M. de Beausset, dans son Histoire de Bossuet, voit avec peine que madame de Maintenon se soit montrée en cette occasion peu équitable envers Bossuet. « Comment, dit-il, avec autant d’esprit qu’elle en avait, ne s’est-elle pas aperçue qu’accuser un évêque tel que lui, de n’avoir pas l'esprit de cour, c’était lui accorder un titre de plus à l'estime ? La fermeté tranchante du duc de Montausier pouvait n’être pas déplacée dans un homme de sa profession et surtout de son caractère ; mais la longue expérience de Bossuet et sa profonde connaissance du cœur humain lui avaient appris que la douceur, la patience et les [p.389] exhortations évangéliques sont les véritables armes a un évêque pour combattre les passions et qu’elles servent plus souvent à en triompher que ces décisions brusques et absolues qui obtiennent rarement un si heureux succès.

L'événement justifia la sagesse de Bossuet. L’intrépide fermeté du duc de Montausier et la parole que lui avait donnée Louis XIV, n’empêchèrent pas ce prince de reprendre bientôt après les chaînes qui le livrèrent encore à la domination de madame de Montespan. Bossuet, au contraire, par la rectitude de sa conduite, par ses utiles instructions, et surtout par ce caractère de vertu et de sagesse qui ne l'abandonnait jamais dans les circonstances les plus difficiles et les plus délicates, vit enfin ses vœux couronnés. Il suffirait d’ailleurs, pour la justification de Bossuet, d’observer que madame de Maintenon est la seule de tous ses contemporains qui se soit permis, en cette occasion, de donner comme un témoignage de mollesse, ou comme un défaut d'esprit de la cour, une conduite pleine de bienséance et conforme aux maximes de la prudence chrétienne.

Mais on serait également injuste envers madame de Maintenon, si on se plaisait a attribuer le chagrin de voir madame de Montespan revenir à la cour, à des motifs peu dignes d’elle, et à ces petites passions qu'on retrouve si souvent dans [p.390] la société. Toute la suite de sa vie a montré qu’en cette occasion sa peine la plus sensible fut la perte des espérances qu'elle avait déjà conçues de ramener le roi à une conduite plus conforme aux sentiments de religion et de piété dont elle était pénétrée.»

M. de Beausset se fonde sur les Mémoires de Saint-Simon, et il en cite l'extrait suivant :

« Bossuet était un homme dont les vertus, la droiture et l’honneur étaient aussi inséparables que la science et la vaste érudition. La place de précepteur de M. le dauphin l’avait familiarisé avec le roi, qui s'était plusieurs fois adressé à lui dans les scrupules de sa vie. Bossuet lui avait souvent parlé là-dessus avec une liberté digne des premiers siècles et des premiers évêques de l'église ; il avait interrompu le cours de ses liaisons plus d’une fois ; il avait osé poursuivre le roi qui lui avait échappé. Il fit à la fin cesser tout commerce, et acheva de faire couronner cette grande œuvre par les derniers efforts qui chassèrent pour jamais madame de Montespan de la cour[[120]](#footnote-120). »

Les instructions de Bossuet, ses représentations sages, mesurées, faites à propos, ont sans doute pu concourir au renvoi de madame de Montespan en 1680, mais très-faiblement. Les causes déterminantes, comme nous le verrons dans les événements de cette année, 1680 et des précédentes, [p.391] qui été l'inconstance du roi, la lassitude des continuelles avanies quelle lui attirait, et surtout la douceur, la raison pleine de charmes, le vif intérêt qu’il trouvait dans la conversation de madame de Maintenon, son inclination pour elle, le désir de se fixer à la possession du noble cœur qu'il lui avait reconnu.

Mais supposé que la sagesse de Bossuet ait en effet contribué, en 1680, au renvoi de madame de Montespan, le reproche que lui fait madame de Maintenon sur sa conduite en 1676 ne serait pas moins juste.

M. de Beausset aurait peut-être dû se défier de l’intérêt qui rattachait à la gloire de Bossuet, et surtout de l’aversion qu’il a dû reconnaître dans le duc de Saint-Simon pour madame de Maintenon ; il n’aurait pas refusé a cette femme illustre un témoignage mérité de son heureuse influence sur le retour du roi à des habitudes régulières, pour l'attribuer exclusivement au prélat qui avait tant d’autres titres à ses hommages.

Ce que madame de Maintenon prévoyait quand elle écrivait à Gobelin, « J'aurai de grands chagrins, » ne tarda pas à se réaliser. Elle lui écrivit une lettre sans date autre que celle de 1676 ; mais qui est certainement du mois de juillet, comme on le verra par une lettre suivante qui est explicative de celle-ci.

« Ce jeudi soir 1676, Madame de Montespan [p.392] et moi avons eu une conversation fort vive. Comme je suis la partie souffrante, j'ai beaucoup pleuré. Elle en a rendu compte au roi à sa mode. Je vous avoue que j’ai bien de la peine à demeurer dans un état où j'aurai tous les jours de pareilles aventures. Il me serait bien doux de me remettre en liberté. J'ai eu mille fois envie d’etre religieuse. La peur de m’en repentir m’a fait passer par-dessus les mouvements que mille autres auraient appelés vocation. Je meurs d’envie, il y a sept mois, de me retirer, et la même crainte m’en empêche : c’est une prudence bien timide et qui me fait consumer ma vie dans d'étranges agitations le sais bien que je puis faire ici mon salut ; mais je crois que je le ferais mieux ailleurs. Je ne puis comprendre que la volonté de Dieu soit que je souffre de madame de Montespan. Elle est incapable d'amitié, et je ne puis m’en passer. Elle ne saurait trouver en moi les oppositions qu'elle y trouve sans me haïr. Elle me redonne au roi comme il lui plaît, et m’en fait perdre l'estime. Je suis avec lui sur le pied d’une bizarre qu’il faut ménager. Je ne puis lui parler seule, parce qu’elle ne me le pardonnerait jamais ; et quand je lui parlerais que je dois à madame de Montespan ne peut me permettre de parler contre elle. »

Une lettre explicative de celle qu'on vient de lire, et qui heureusement porte la date précise du [p.393] lundi 29 juillet, détermine très-approximativement cette de la précédente, la voici : « Je pense toujours de même, quoique le changement de mon style vous ait fait craindre un changement d’idée. » (Cette phrase suppose une lettre intermédiaire d’un ton moins triste que la précédente.) « Comme je vous parle sincèrement, je ne vous dis point que c'est pour mieux servir Dieu que je voudrais quitter la cour : je crois que je puis faire ici mon salut. » (On entrevoit ici l’aveu d’un peu de dépit causé par les variations du roi.) « Mais je ne vois rien qui nous défende de songer à notre repos et à nous tirer d'un état qui nous trouble à tout moment. Je me suis mal expliquée si vous avez compris que je songeais à être religieuse. Je suis trop vieille pour changer de condition ; et selon le bien que j aurai, je songerai à m'établir en pleine tranquillité. Dans le monde, sous les retours sont pour Dieu ; dans le couvent, tous les retours sont pour le monde. Voilà ma grande raison ; celle de l’âge vient ensuite. Madame de Richelieu est présentement avec madame de Montespan. Je me consume de chagrins et de veilles, je sèche à vue d’œil, et j’ai des vapeurs mélancoliques. »

Cette lettre fournit matière à réflexion. Madame de Maintenon veut toujours se plaindre de la cour, et quand elle s’y trouve mal, et quand elle s’y trouve bien. Mais elle ne veut pas être prise au mot.

# Chapitre XXXIV.

Suite de 1676 (continuation de la huitième période). -Passades du roi. - madame de Louvigny, madame de

Théobon, madame de Soubise. - Rapprochement avec madame de Montespan. — Madame de Maintenon occupe le roi . Il embellit Maintenon. Inquiétude jalouse de madame de Maintenon. — Efforts de madame de Montespan pour se rajeunir. Elle danse, elle se pare. Le roi se plait à la parer.

[p.394] Cependant le roi et madame de Montespan se tiennent encore à distance, et ne se voient que dans les grands appartements. Le roi contiNue ses passades. On lit dans une lettre de madame de Sévigné, du 21 juillet, la mésaventure d'une madame de Louvigny que son mari a surprise écrivant au roi sur un ton d'intelligence suspecte. Le 31, c’est madame de Théobon que le roi a distinguée en passant, et sans tirer a conséquence, dit madame de Sévigné, comme si les duels étant défendus, les rencontres étaient permises. Dans le mois d'août, c’est madame de Soubise qui, suivant madame de Caylus, paraît occuper le roi. Madame de Montespan avait remarqué que madame de Soubise mettait des pendants d’oreille d'émeraude les jours que M. de Soubise allait à Paris ; elle fit suivre le roi un de ces jours-là, et il se trouva que c’était effectivement le signal d’un rendez-vous

[p.395] L’intrigue du roi avec madame de Soubise inquiéta madame de Montespan : une lettre de madame de Sévigné nous apprend le 7 août que madame de Montespan redoublait de soins pour sa parure, qui y dit-elle, est extrême comme sa beauté et sa gaîté, ajoute-t-elle, est extrême comme sa parure.

Il parait que ces moyens ne firent aucun effet : le 14 une autre lettre de madame de Sévigné dit que madame de Montespan « commence à se lasser de l'exposition publique dans les grands appartements. Elle fut plusieurs jours à n'avoir pas la force de s'habiller.» Cette bouderie réussit mieux que la parure affectée et la gaîté feinte. Le 26, madame de Sévigné écrit : « On la croit toute rétablie dans sa félicité. » Enfin, le *2* septembre, elle raconte à sa fille que « la vision de madame de Soubise a passé plus vite qu’un éclair. Au jeu, elle a la tête appuyée familièrement sur l'épaule de son ami. On croit que cette affectation était pour dire : Je suis mieux que jamais. »

Mais peu après cet heureux jour, nouvelle crise. Madame de Maintenon était revenue de son domaine, où le roi lui avait envoyé le Nôtre pour ajuster cette belle et laide terre. Sa faveur était extrême, dit madame de Sévigné dans sa lettre du 26. L'ami de Quanto (le roi) en parlait comme de sa première ou seconde amie : il lui avait envoyé un illustre (Le Nôtre) pour rendre sa maison [p.396] admirablement belle. Monsieur y devait aller, peut-être même avec madame de Montespan. *»*

Dans sa lettre du 2 septembre, après le retour de Maintenon, madame de Sévigné écrivait : « La faveur de madame de Maintenon est extrême. »

Le 4, on apprend que « Quanto (madame de Montespan) n'a point été un jour à la comédie,

ni joué deux jours. » Grands événements !

Le 11, madame de Sévigné écrit : « Tout le monde croit que l'étoile de Quanto pâlit. Il y a des larmes, des chagrins naturels, des gaîtés affectées, des bouderies ; enfin, ma chère, tout finit. On regarde, on observe, on s'imagine, on croit voir des rayons de lumière sur des visages que l'on trouvait indignes, il y a un mois, d’être comparés aux autres. » Ces on là, c'est la cour. L'on qui suit regarde le roi : « On (le roi) joue fort gaîment, quoique la belle garde sa chambre. »

Le 30 septembre, madame de Sévigné écrit à sa fille : « Tout le monde croit que l'ami (le roi) n’a plus d’amour, et que Quanto (madame de Montespan) est embarrassée entre les conséquences qui suivraient le retour des faveurs, et le danger de n’en plus faire, crainte qu’on n’en cherche ailleurs. D’un autre côté, le parti de l’amitié n’est point pris nettement ; tant de beauté encore et tant d'orgueil se réduisent difficilement à la seconde place. Les jalousies sont vives ; mais ont-elles jamais rien empêché ?»

[p.397] Le surlendemain, c’est autre chose. Madame de Sévigné écrit, le 2 octobre, à sa fille « que la veille l'ami et l’amie (le roi et madame de Montespan) avaient passé toute la journée ensemble, La femme (la reine) était venue à Paris ; on dîna ensemble. On ne joua pas en public. Enfin, la joie était revenue, et tous les airs de jalousie avaient disparu. Comme tout change d'un moment à l’autre ! »

Variations misérables! alternatives grossières d'appetits et de dégoûts du côté du roi ; de futiles jouissances et de chagrins avilissants du côté de madame de Montespan ; un jour on voit en elle la vanité contente d’imposer quelques heures de plus aux courtisans, par des apparences de faveur ; le lendemain ce sont de ridicules désespoirs ou tombe cette vanité par l’évidence de la disgrâce.

Désormais le cœur du roi suit madame de Maintenon dans son domaine. Il l’embellit ; il donne ses ordres pour le jardin ; il en donne pour l’ameublement de la maison. Le maréchal d’Albret, ancien ami de madame de Maintenon, était mort dans le mois de septembre : il lui avait écrit, avant d’expirer, une lettre pleine d’estime et d’affection. Le roi savait la douleur profonde que madame de Maintenon ressentait de la perte de cet ami : il fait placer le portrait du maréchal d’Albret dans la galerie de Maintenon. Et cependant madame de Maintenon n’était point heureuse : on devinera aisément pourquoi, en [p.398] lisant ce qu’elle écrivait à son frère après un nouveau séjour à Maintenon, « Maintenon, dit-elle, est fort embelli ; en entrant dans la galerie, la première chose que j’ai vue, c’est le portrait du maréchal d’Albret : j ai pleuré. Le roi veut faire un lieu charmant de ce château. Il y a envoyé M. Le Nôtre, et j'y trouve tous les jours des présents de la belle dame. Vous mourez d’envie de venir dans le grand monde, et moi d'en sortir. » A quelque temps de là, elle écrivait à l’abbé Gobelin : « Si je suivais mon inclination, il n’y a pas de moment dans la journée que je ne demandasse à me retirer. Il est impossible que je soutienne long-temps la vie que je mène. Je prends trop sur moi pour que l'esprit et le corps n’y succombent pas, peut-être tous les deux. » Vous avez l’explication de cette mélancolie dans un mouvement de jalousie dont ne se défend pas l'amour le plus chaste. Les présents que madame de Montespan faisait trouver chaque jour à Maintenon, prouvaient un retour de sécurité sur l’amour dont le roi lui redonnait des marques. Madame de Maintenon croyait que madame de Montespan, cessant d’étre jalouse d’elle, c’était à son tour de l'être de madame de Montespan.

Madame de Sévigné, plus désintéressée que madame de Maintenon, jugeait mieux le cœur du roi à l'égard de madame de Montespan. « Il n’y a plus que la crainte, » écrivait-elle le 7 octobre, [p.399] « qui attache à Quanto. » Sous-entendez la crainte des éclats de la jalousie de cette femme altière. Madame de Sévigné la regardait comme tout à fait sortie du cœur du roi. Le 15 du même mois, elle adressait à sa fille ces réflexions d’une profonde sagesse et d'une parfaite honnêteté : « Si Quanto avait bridé sa coiffe à Pâques de l'année qu’elle revint à Paris, elle ne serait pas dans l'agitation où elle est. Il y avait du bon esprit à prendre ce parti. Mais la faiblesse humaine est grande. On veut ménager des restes de beauté. Cette économie ruine plutôt quelle n’enrichit. »

Dans les mois de novembre et de décembre, madame de Montespan épuisa, pour se rendre les charmes de la jeunesse, toutes les ressources qui restent à la beauté par les ans confirmée. Elle avait trente-cinq ans en 1676, et, comme disent les Mémoires de Madame, une grosse vilaine taille, qui rappelait ses huit enfants, et elle dansait et se parait comme une femme de dix-huit. « Quanto, »dit madame de Sévigné dans une lettre du 11 novembre, « dansa aux derniers bals toutes sortes de danses comme il y a 20 ans, et dans un ajustement extrême. » Et le roi, toujours voluptueux, qui se flattait par moments de revoir des mêmes yeux et de retrouver dans le même éclat les charmes dont il avait été épris, se prêtait aux illusions de la parure, et se plaisait à y ajouter sa magnificence.

Une lettre de madame de Sévigné, du 6 novembre, [p.400] raconte avec sa grâce ordinaire comment le roi, sous le nom d’un certain Langlée, espèce d’aventurier qui tenait un jeu à la cour, lui donna la plus belle robe dont on eut jamais eu l'idée: « M. de Langlée a donné à madame de Montespan une robe d'or sur or, rebrodé d’or, rebordé d’or, et par-dessus un or frisé, rebroché d’un or mêlé avec un certain or qui fait la plus divine étoffe qui ait jamais été imaginée : ce sont les fées qui ont fait cet ouvrage en secret. Ame vivante n’en avait connaissance ; on la voulut donner aussi mystérieusement qu’elle avait été fait briquée, Le tailleur de madame de Montespan lui apporta l'habit quelle lui avait ordonné ; il en avait fait le corps sur des mesures ridicules. Voilà des cris et des gronderies, comme vous pouvez le penser. Le tailleur dit en tremblant : Madame, comme le temps presse, voyez si cet autre habit que voilà ne pourrait point vous accommoder faute d’autre. On découvrit l'habit : Ah ! la belle chose, la belle étoffe! vient-elle du ciel ? il n'y en a point de pareille sur la terre. On essaie le corps, il est à peindre ; le roi arrive. Le tailleur dit : Madame, il est fait pour vous. On comprend que c’est une galanterie. Mais qui peut l’avoir faite ? C'est Langlée, dit le roi ; c’est Langlée, assurément, dit madame de Montespan ; personne que lui ne peut avoir imaginé une telle magnificence : c’est Langlée, c'est Langlée ! Tout [p.401] le monde répète : C'est Langlée ! Les échos en demeurent d'accord et disent : c'est Langlée! et moi, ma fille, je vous dis pour être à la mode : C’est Langlée. »

# Chapitre XXXV.

Années 1677 et 1678 (suite de la huitième période).- Domination de madame de Montespan sur le roi. Inquiétudes de madame de Maintenon. Intrigues galantes du roi avec madame de Ludres. Ensuite madame de Grammont. Querelles de madame de Montespan et du roi, de. Madame de Montespan et de madame de Maintenon. Agitation de celle-ci. Confiance du roi en elle, attestée par la réserve qu'elle garde désormais avec ses amis.

Les années 1677 et 1678 ne présentent que la contiuation, à la fin très-monotone, des mêmes alternatives de refroidissement et d’ardeur entre le roi et madame de Montespan ; de galanteries entre le roi et quelques femmes de la cour ; et au milieu de ces aventures d’un genre fort commun, le progrès lent, très-peu dramatique, très-peu sensible de l’empire que madame de Maintenon prenait sur l’esprit du roi, par la sagesse, la convenance, le charme de sa conversation[[121]](#footnote-121).

[p.402] Le roi n’avait jamais donné de fêtes plus magnifiques que dans l’hiver de 1677. On a fait honneur de cette somptuosité très-déplacée au dessein de détourner le soupçon d'une nouvelle campagne. Dans le fait, le 4 de mars, dans le moment que l’Europe le croyait le plus occupé des plaisirs du carnaval, il se trouve à la tête des armées de Flandre, commandées par les maréchaux d’Humières et de Luxembourg. Il établit son quartier à Famars, *fanum Martis*, temple de Mars. Valenciennes est pris d’assaut, Cambray pris, Saint-Omer pris, après une grande bataille gagnée à Cassel. On annonce le retour du roi triomphant à Saint-Germain, pour la fin du mois de mai, après trois mois d’absence.

Madame de Maintenon n’était pas encore certaine alors de faire un second voyage à Barèges avec le duc du Maine. Elle vivait fort mal avec madame de Montespan, qui, par les lettres quelle écrivait au roi, réussissait toujours à regagner, non son cœur, mais sa faveur. Aussitôt qu’elle vit approcher le retour du roi, elle décida que le voyage de madame de Maintenon à Barèges aurait lieu ; elle le pressa même. Mais madame de Maintenon différa l’exécution de ses ordres. Elle voulut se trouver à l’arrivée du roi, par la même [p.403] raison qui décidait madame de Montespan à empêcher qu'elle s’y trouvât. Le 27 mai, madame de Maintenon écrivait à son frère : « Le roi arrive lundi à Versailles, et nous y allons dimanche (elle et le duc du Maine), quoique l’on crût être défait de nous. Vous croirez bien, vous qui me connaissez, que l’on ne s’en défait pas aussi aisément. Quand nous aurons vu le roi, je vous écrirai le jour que M. du Maine et moi partirons, etc. »

La même lettre, dans l’édition de Nancy, renferme ces mots : « Ne vous croyez point mal à la cour, nous nous y soutiendrons. »

Ce que madame de Maintenon attendait du roi était un accueil bienveillant, pas autre chose. Je me trompe, elle aurait désiré de plus qu'il n'y eût point de passion dans celui qui serait fait à madame de Montespan, le désir fut trompé, elle partit pour Barèges.

Le 11 juin, madame de Sévigné écrivait à madame de Grignan ce quelle savait, ce quelle avait vu de l'accueil fait par le roi à madame de Montespan : « Ah, ma fille ! quel triomphe à Versailles! quel orgueil redoublé ! quel solide établissement! quelle duchesse de Valentinois! (allusion à Diane de Poitiers) quel ragoût, même par les distractions et par l'absence! quelle reprise de possession ! Je fus une heure dans cette chambre, elle était au lit, parée, coiffée. Elle se reposait pour la *medianoche*. Je fis vos [p.404] compliments. Elle répondit des douceurs, des louanges. »

On a beaucoup vanté l'esprit de madame de Montespan. Comment le croire aussi éclairé et aussi élevé qu’il était piquant, lorsqu’on la voit confondre les empressements du roi voluptueux, au moment d'un retour après une longue absence, avec un de ces retours de tendresse et d’affection qui attestent les douces et vives sympathies des ames délicates et des intelligences élevées ?

Le roi, à peine arrivé, et pendant que l’orgueil de madame de Montespan était au plus haut degré d’exaltation, prit du goût pour la comtesse de Ludres, qui était attachée au service de Madame. Les écrits du temps la représentent belle et spirituelle. Son règne ne fut pas long. Elle fut une des plus intéressantes victimes de l’empire que Louis XIV exerçait sur toutes les femmes de sa cour, et de l’empire qu’une d’elles exerçait sur lui.

Le 18 juin, madame de Montmorency écrivait au comte de Bussy : « Le roi, allant ou revenant de la messe, regarda madame de Ludres et lui dit quelque chose en passant. Le même jour, cette dame étant allée chez madame de Montespan, celle-ci la pensa étrangler et lui fit une vie enragée. Le lendemain, le roi dit à Marsillac, qui était à la messe de la veille, qu'il était son espion ; de quoi Marsillac fut fort embarrassé. Le lendemain il pria le roi de trouver bon qu'il [p.405] allait faire un petit voyage de quinze jours à Liancourt. On dît qu’il ne reviendra pas sitôt, et qu'il pourrait bien aller en Poitou, car Sa Majesté lui accordera son congé fort librement[[122]](#footnote-122). »

On voit par les lettres de madame de Sévigné que le roi, après avoir disgracié Marsillac, craignant le ressentiment de son impérieuse favorite, sacrifia madame de Ludres qui lui plaisait. Madame de Sévigné, après sa visite à madame de Montespan, en alla faire une à madame de Thianges, sa sœur. Elle en sortit indignée des traits que celle-ci lança de à haut en bas sur la pauvre Jo (nom sous lequel madame de Sévigné désigne madame de Ludres). « Figurez-vous, » dit-elle à madame de Grignan, « tout ce qu'un orgueil peu généreux peut faire dire dans le triomphe, et vous approcherez de ses discours. On dit que la petite reprendra son train ordinaire chez Madame. »

Une autre lettre du 15 juin nous apprend que Jo a été à la messe du roi à la suite de Madame : « Le roi l'a regardée sous cape ; mais on (le roi) est insensible à son état et à sa tristesse. » Le lendemain, madame de Sévigné dit que « la dureté ne s’est point démentie. » Elle ajoute : « Trouvera-t-on encore des dupes sur la surface de la terre ?» Dix jours après, c’est-à-dire le 25 juin, elle donne encore des nouvelles de madame de Ludres, toujours la désignant sous le nom de Jo, et [p.406] orthographiant ce qu’elle en dit comme madame de Ludres prononçait. « L’infortunée Jo est au Pousset (au Bouchet ), chez madame te Clerampo (chez madame de Clérambaut) ; elle a passé une nuit tans les sans (dans les champs) comme une autre Ariane. Ah ! où était Bacchus pour la consoler et pour faire briller sa couronne dans les cieux ? Hélas! il était tranquille, au comble de la gloire, et peut-être sur une haute montagne, où, selon l'ordre que Dieu a établi dans ce monde, on trouve aussi une allée[[123]](#footnote-123). » Le 3o juin, madame de Sévigné représente *Jo* dans l’innocence et la solitude le la campagne. « Jo est dans les prairies en toute liberté et n’est observée par aucun argus. Junon tonnante et triomphante. » Le 2 juillet, elle apprend à sa fille le retour d'Jo à Versailles, où elle fait son service près de Madame. Le 7 juillet, elle lui dit : « Vous ne pouvez assez plaindre ni assez admirer la triste aventure de cette nymphe (Jo) : quand une certaine personne en parle, elle dit ce haillon. L’événement rend tout permis.» Le 28, elle écrit : « Jo est chez Madame tout comme elle était. Belle comme un ange. Pour moi, j’aimerais mieux ce haillon loin que près. » Le 4 septembre, elle raconte à sa fille cette anecdote : « Un homme de la cour disait l’autre jour à madame de Ludres : Madame, vous êtes, ma foi, plus belle que jamais. —Tout de bon, dit-elle ; j'en suis bien [p.407] aise, c’est un ridicule de moins. « J’ai trouvé cela plaisant. » Le 6 septembre, elle écrivait de Vichy : « Madame disait l’autre jour à madame de Ludres, en badinant avec un compas : Il faut que je crève ces yeux-là, qui font tant de mal. — Crevez-les, madame, puisqu’ils n’ont pas fait tout ce que je voulais. »

On voit dans les mémoires de Madame, que madame de Ludres finit par se retirer dans un couvent à Nancy, où elle vécut jusqu’à un âge fort avancé.

Après madame de Ludres vint madame de Grammont, quoique le roi fui toujours, servilement plutôt qu’amoureusement, dans les chaînes de madame de Montespan. Le 15 octobre, madame de

Sévigné écrivait à sa fille « qu’on nommait la comtesse de Grammont pour une des mouches qui passaient devant les yeux. » Madame de Caylus dit qu’elle avait pour elle le goût et l’habitude du roi ; c’est-à-dire sa familiarité. Cette passade donna lieu à une bouderie de madame de Montespan. Elle alla alors faire une visite à madame de Maintenon, qui était récemment revenue de Barèges, et resta deux ou trois jours chez elle. C’est ce que nous apprend madame de Sévigné dans une lettre du 15 octobre.

Il n’est pas difficile de deviner ce que madame de Maintenon pensait et des bouderies de madame de Montespan et des dérèglements [p.408] continuels du roi. Ce qui mérite ici d'être observé, c'est l’effet que produisait le spectacle des mœurs de la cour sur la société d'élite dont madame de Maintenon avait fait partie. On peut en juger par la correspondance de madame de Sévigné avec madame de Grignan. Le libertinage du roi inspirait un dégoût général dans cette société. « Quand la débauche et le dévergondage sont poussés à un certain point de scandale, je suis persuadée, dit madame de Sévigné, que cet excès fait plus de tort aux hommes qu'aux femmes. » Elle s’exprime ainsi à l'occasion d’un marquis de Thermes qui l'avait fort assidûment visitée aux eaux de Vichy et qui n’osa la revoir à Paris, étant là sous le joug de la maréchale de Castelnau, sa jalouse maitresse, qui avait si bien renoncé aux bienséances, que, malgré son veuvage, elle ne prenait pas la peine de cacher ses grossesses... Mais laissons Thermes sous sa férule,» dit-elle en finissant ; « il y aurait encore bien des choses à dire d'une autre vieille férule qui ne fait que trop paraître sa furie. »

Madame de Maintenon était revenue, à la fin de septembre ou au commencement d’octobre, de Barèges. Ce voyage semblait d’abord n avoir point eu de succès, et elle s’en affligeait à Maintenon. Mais il se trouva, dit madame de Sévigné, que le duc du Maine, remis de la fatigue du voyage, se portail mieux qu’on ne pensait. Le 20 octobre, [p.409] elle écrit cette nouvelle à sa fille, en disant : « Il n’y a plus de chagrin présentement. Mais tout est si peu stable, qu’avant que vous ayez cette lettre, il y aura eu des nuages et des rayons de soleil. »

Madame de Sévigné voyait de loin, voyait juste, et du premier coup d’œil. Il arriva, en effet, que le roi, entre une femme qui l’excédait de ses feintes ardeurs, et une autre qui le lassait par ses résistances, s’abandonna à son humeur avec toutes deux ; l'une avait à souffrir des infidélités sans déguisement, l’autre des froideurs passagèrement affectées. Et les deux femmes, ayant toujours quelque raison de s'accuser l’une l’autre de ce qu’il y avait de fâcheux dans leur situation, étaient contiuellement en guerre ouverte l’une contre l’autre, ou dans un état de défiance qui n’était pas la paix.

Dans la continuelle fluctuation d'idées et de sentiments à laquelle madame de Maintenon était condamnée depuis deux années ou environ, il n’est pas étonnant qu’elle ait donné lieu plusieurs fois au renouvellement des plaintes que madame de Coulanges faisait au mois de septembre 1675 pour la première fois, sur le changement de son amie à son égard, et à l'application de l’ancien adage, que les honneurs changent les mœurs[[124]](#footnote-124).

Dès le 14 septembre 1676, madame de Sévigné écrivait à sa fille : « On prétend qu’elle n’est [p.410] plus ce qu’elle était, et qu’il ne faut plus compter sur aucune bonne tête, puisque celle-là n’a pu soutenir le tourbillon de ce bon pays. » Mais celle imputation réitérée de changement ne tarda pas à être dissipée, par une visite d’affection que madame de Maintenon alla faire à madame de Coulanges, qui était malade, au plus tard, le 12 novembre 1677, dans le premier éclat de sa faveur, elle écrivait à mademoiselle de Lenclos, pour l’engager à continuer ses conseils à son frère, qui en avait grand besoin. Les avis d'une amie aimable, lui disait-elle, persuadent plus que ceux d’une sœur sévère. » Elle ajoutait : « Croyez-moi, ma belle demoiselle, car vous ne cesserez jamais de l’être, les intrigues de la cour sont bien moins agréables que le commerce de l’esprit. Mes compliments à nos anciens amis. Madame de Coulanges et moi nous célébrâmes hier votre santé à Maintenon, et n'oubliâmes pas la chambre des élus. » Plus tard, en 1678 et 1679, l'intimité s’étant établie entre le roi et madame de Maintenon, les relations qu'elle avait conservées avec les personnes de son ancienne société, en souffrirent réellement et durablement. Alors elle cessa d’écrire à son frère sur tout autre sujet que l'ordre et l'économie d'une maison. Plus de lettres à madame de Saint-Géran, sa confidente et son amie. Plus de lettres à Gobelin, son directeur ; du moins on n'en trouve plus aucune [p.411] dans les recueils de sa correspondance[[125]](#footnote-125). Sa réserve, qui nous prive d'informations précises sur ses progrès dans la confiance du roi, est une preuve de leur marche et de leur rapidité. Du moment qu'elle devint confidente et dépositaire des sentiments et des pensées du roi, et même des secrets de l’État, elle cessa de s’appartenir à elle-même: ce fut un devoir pour elle de donner au roi une parfaite sécurité sur le dépôt que sa confiance mettait à la discrétion de son amie ; elle lui devait de rompre toute familiarité qui aurait pu compromettre ce dépôt : il n’y a rien de si difficile à cacher qu’un secret avec tes personnes à qui l'on parle habituellement à cœur ouvert ; et il y a des secrets à la cour qui se découvrent par le soin de les cacher ; si bien qu’affecter de taire certaines choses, c’est les dire.

Consentons à passer sur l'année 1678 comme sur un temps vide d’événements remarquables. Supposons-la perdue pour le roi dans une vaine galanterie, comme la précédente ; perdue pour [p.412] madame de Montespan, dans les tourments d’une ambition réprimée et dans les fureurs d’une jalousie sans amour.

Et supposons madame de Maintenon, malgré des alternatives fréquentes de dégoûts et de contentements, suivant que madame de Montespan exerçait de douces ou de malignes influences sur le roi, marchant néanmoins d’un pas lent, égal et ferme vers son but, qui était la considération du public par celle du roi, celle du roi par celle du public ; et vers un but plus éloigné qui se laissait entrevoir dans les nuages. Au reste, nous avons vu la fin de 1677, nous allons voir 1679 ; par le point d’arrivée et par le point de départ nous jugerons des intermédiaires.

# Chapitre XXXVI.

Suite de 1677 et 1678 (continuation de la huitième période). Notions sur les rapports de la littérature avec les mœurs de la cour en 1677 et 1678, Boileau en 1677. Racine. Incidents relatifs à *Phèdre*. - Méprise des écrivains qui imputent les critiques de *Phèdre* a la société de Rambouillet. Autre méprise sur la satire de Boileau a l'occasion de *Phèdre*. Fausseté de l'assertion que madame de Sévigné protégeait Pradon et n’aimait pas Racine. Relations de madame de Sévigné avec Molière, La Fontaine, Boileau et Racine.

[p.413] L'ordre des temps exige que nous examinions ici les rapports qui s’établirent entre les hommes de lettres et la société polie, lorsque ses progrès et les préférences que madame de Maintenon obtenait du roi sur ses maîtresses même, furent devenus très-sensibles ; en d'autres mots, les nouveaux rapports qui s’établirent entre les mœurs devenues dominantes et la littérature.

Nous avons vu plus haut qu’en 1673, à l'époque de la mort de Molière, les trois amis qui lui survécurent avaient déjà arrêté le cours de leur fécondité, et qu’ils avaient exprimé, par un [p.414] long silence, l'étonnement de ce qui se passait, le besoin d’étudier, d’observer, de suivre le changement qui s’opérait dans les mœurs de la haute société. Je vais ici donner des notions précises de cette période d’incertitude, d'hésitation et de stérilité presque absolue.

La réserve des mœurs ni celle du langage n’avaient pas attendu la sévérité des habitudes religieuses qui se déclarèrent plus tard, pour s'établir dans la bonne compagnie. Vous ne trouverez pas un mot grossier, une locution basse, une expression licencieuse dans les écrits des Sévigné, des La Fayette, des La Suze, des Coulanges, des deux belles-sœurs Scudéry, qui ont précédé le règne de madame de Maintenon, ni dans ceux de femmes qui ont été fort dégagées des préceptes de son école : telle a été madame de Caylus, sa nièce et son élève ; telle a été la marquise de Lambert. Des mots grossiers qu’a protégés Molière, vous n’en retrouverez aucun dans ses successeurs au Théâtre-Français, ni dans Regnard, ni même dans les comédies de Dancourt. Vous n’en retrouverez rien dans La Bruyère, qui, plus varié que Molière, a écrit sur tous les tons et peint toutes sortes de caractères. Sans doute on ne peut pas plus comparer La Bruyère à Molière qu’on ne compare le talent de peindre les caractères à celui de les faire agir et de faire sortir leurs traits de la [p.415] situation où l’art sait les placer ; mais, supérieur à Molière par l’étendue, la profondeur, la diversité, ta sagacité, la moralité de ses observations, il est son émule dans l’art d’écrire et de décrire, et son talent de peindre est si parfait, qu’il n’a pas besoin de comédiens pour vous imprimer dans l’esprit la figure et le mouvement de ses personnages.

Voyons l’effet que ce changement de la société produisit sur les trois poêles qui survécurent à Molière: Boileau, Racine et La Fontaine.

La mort de Molière n’avait pas seule affaibli ou assoupi la muse satirique de Boileau, en le privant de la gaîté et de la confiance que la satire exige. L’adversité, qui, dans le même temps, menaçait les intérêts politiques du roi, concourut puissamment à arrêter l’essor du poète, devant le changement des mœurs de la haute société.

Dès 1674, il sentit qu’il lui convenait de se rapprocher des personnes dont on avait pu le croire éloigné. Dans cette année, il publia son épître y à Guilleragues, secrétaire du cabinet. Il lui demandait conseil.

Apprends-moi, si je dois ou me taire, ou parler...

Aujourd’hui vieux lion, je suis doux et traitable[[126]](#footnote-126)...

Mes défauts désormais sont mes seuls ennemis.

[p.416] C’est l’erreur que je fuis, c’est la vertu que j’aime.

Je songe à me connaître, et me cherche en moi-même.

C’est là l'unique étude où je veux m'attacher.

Que, *l'astrolabe en main,* un autre aille chercher

Si le soleil est fixe, ou tourne sur son axe ;

Si Saturne, à nos yeux, peut faire *un parallaxe...*

Pour moi, etc.

Madame de La Sablière eut le malheur de remarquer que l’astrolabe sert à mesurer la hauteur des astres et non à reconnaître si la terre tourne ou est fixe ; et que parallaxe est du féminin.

On a supposé que ces remarques justes et inoffensives avaient été rapportées à Boileau, et que c'est à madame de La Sablière que s’appliquent ces quatre vers de sa dixième satire, publiée en 1693, dix-neuf ans après l’épître critiquée, peu avant ou peu après la mort de cette femme aimable, qui eut lieu dans la même année. En parlant d’une savante, l’auteur dit :

D’où vient qu’elle a l’œil trouble et le teint si terni ?

C’est que sur le calcul, dit-on, de Cassini,

*Un astrolabe en main*, elle a, dans sa gouttière,

A suivre Jupiter passé la nuit entière.

Il faut croire, pour l’honneur du poète, qu'il n’a pas couvé dix-neuf ans une vengeance si peu méritée, pour la faire éclater précisément dans l’année où mourut madame de La Sablière. Il est [p.417] présumable qu’il aura fait les vers qui la concernent peu après la critique que son irritable génie regardait comme une injure ; mais qu'il aura été détourné de les publier par la crainte de se mettre subitement en contradiction avec l'epître où il paraissait vouloir s’élever à un genre plus grave que celui de la satire ; qu'il ’aura mise dans son portefeuille, en attendant que le démon de la satire le reprît. C'est ainsi qu’il en a usé, en 1677, contre une autre dame, qu’il soupçonnait d’avoir protégé Pradon contre Racine.

Dans cette année 1677, il publia son épître à Racine ; là il marqua fortement le désir de se concilier la bienveillance du prince de Condé, du duc d'Enghien, des ducs de La Rochefoucauld et Marsillac, de Pompone, de Colbert et Vivonne, celle du duc de Montausier même. Ce duc avait dit en conversation, à l’occasion de Chapelain et de Cottin, bafoués par Boileau, qu’il faudrait envoyer les poètes satiriques rimer dans la rivière ; et Boileau avait parodié, en 1667, ce trait d'humeur de Montausier. Nous avons déjà cité ces vers en parlant du *Misanthrope* :

Tout n’irait que mieux

Quand de ces médisants l’engeance tout entière

Irait la tête en bas rimer dans la rivière.

En 1677, Boileau ne prend pas sur ce ton les [p.418] opinions du duc de Montausier. Il écrit à Racine les vers suivants :

Et qu'importe à nos vers que Perrin les admire,

Que l’auteur du Jonas s’empresse pour les lire;

Qu’ils charment de Senlis le poète idiot[[127]](#footnote-127),

Ou le sec traducteur du français d’Amyot,

Pourvu qu’avec éclat leurs rimes débitées

Soient du peuple, des grands, des provinces goûtées,

Pourvu qu’ils puissent plaire au plus puissant des rois,

Qu’à Chantilly Condé les souffre quelquefois,

Qu'Enghien en soit touché, que Colbert et Vivonne,

Que La Rochefoucauld, Marsillac et Pompone,

Et mille autres qu’ici je ne puis faire entrer,

A leurs traits délicats se laissent pénétrer !

Et plût au ciel encor, pour couronner l'ouvrage,

Que Montausier voulût leur donner son suffrage !

C’est à de tels lecteurs que j'offre mes écrits.

Boileau, à dater de 1677, époque de son épître à Racine, jusqu’en 1693, temps où parut la satire des Femmes, ne publia aucun autre écrit que son discours de réception à l’Académie française, en 1684.

La Fontaine, entraîné par son goût pour le plaisir, suivait le torrent ; et cependant il avait déjà quelques pressentiments du nouveau système de vie qu’il devait professer plutôt [p.419] qu'embrasser deux ans plus tard, système dont il reconnut la convenance quand il fut élu à l'Académie, et que madame de La Sablière se livra sans partage à la vie pieuse.

La Fontaine était, des quatre amis, celui qui avait dans l'esprit le plus de notions de morale, qui avait les plus justes et les plus étendues, depuis la morale des rois, qui est si bien établie dans toutes celles de ses fables où se trouve un lion, jusqu'à celle du prolétaire qui s'adapte à la fourmi ; mais il était aussi celui de cette société à qui les devoirs domestiques et les préceptes de la continence étaient le plus indifférents et la morale pratique le plus étrangère.

La Fontaine faisait des vers en l'honneur de toutes les belles, de toutes les femmes célèbres par la galanterie, de toutes les nièces du cardinal Mazarin, dispersées alors par leurs fredaines ; à la duchesse de Mazarin, établie à Londres ; à la princesse Colonna, en Italie ; à la comtesse de Soissons, en Flandre ; à toutes les maîtresses du roi ; à madame de Montespan, et par occasion à madame de Thianges sa sœur ; à madame de Ludres ; à madame de Fontanges, dont il a vanté jusqu’à l’esprit, bien qu’elle eût la réputation d’être sotte comme un panier. Il a de plus été le poète d’insignes mauvais sujets, tels que le duc de Vendôme, le prince de Condé, le comte de Fiesque. [p.420] Il n'excepta des faveurs poétiques prodiguées aux maîtresses du roi, que la plus intéressante de toutes, madame de La Vallière ; mais il faut lui tenir compte de cette exception, parce qu’elle avait pour cause le malheur de Fouquet qu’il attribuait à cette ancienne favorite.

J’ai dit les griefs de la morale contre La Fontaine. Voici les marques d'amendement qu’il donna en novembre 1683 :

Quelques esprits ont blâmé certains jeux,

Certains récits qui ne sont que sornettes;

Si je défère aux leçons qu’ils ont faites,

Que veut-on plus ?

Au mois de mai 1684, dans son discours de réception à l’Académie française, il fit amende honorable sur ses contes, qui avaient long-temps empêché le roi d’approuver son élection.

Dans la même année, il écrivait à madame de La Sablière :

« Les pensers amusants,

Les romans et le jeu,

Cent autres passions des sages condamnées

Ont pris comme à l'envi la fleur de mes années. »

Il finit par s’exhorter, il est vrai, sans grande espérance de succès, à embrasser un autre genre de vie :

[p.421] « Que me servent ces vers avec soin composés ?

N'en attends-je autre fruit que de les voir prisés ?

C’est peu que leurs conseils si je ne sais les suivre...

Et qu’au moins vers ma fin je recommence à vivre ;

Car je n'ai pas vécu ; j’ai suivi deux tyrans :

En vain bruit et l’amour ont partagé mes ans.... »

Racine, homme plus grave, caractère plus élevé que ses trois amis, son tenait glorieusement sa marche dans la carrière qu’il s’était ouverte.

En 1670, il avait mis au théâtre *Britannicus*,ouvrage sévère, où l’on voit le peu de distance qui sépare un roi voluptueux d'un tyran.

Dans la même année, il montra dans Titus la vertu triomphant d’une passion désordonnée ; c’était encourager le roi à la vertu par son propre exemple et rappeler à l’adorateur de madame de Montespan, le sacrifice qu’il avait pu faire de Marie de Mancini.

En 1673, *Mithridate* mit sous les yeux du prince conquérant et galant

Le naufrage élevé

D'un roi vaillant...

*Que* Rome et quarante ans ont à peine achevé.

*Mithridate* présenta aussi le spectacle d’un amant suranné qui a recours à des ruses avilissantes et inutiles, pour connaître le fond du cœur de la femme qu’il aime.

Louis XIV comprit l’auteur de *Britannicus*. Après avoir entendu que Néron excellait dans la danse,

[p.422] Excellait à conduire un char dans la carrière,

A se donner lui-même en spectacle aux Romains,

il cessa de danser dans les ballets de sa cour, et fit Racine gentilhomme de sa chambre. Il lui donna une charge de trésorier de France, après *Mithridate*.

En 1675, Racine fit *Iphigénie* ;le roi le nomma historiographe de France avec Boileau. Il leur avait donné au commencement de la même année, à chacun 3ooo fr. de pension.

Depuis cette année jusqu’en 1677, Racine ne publia aucun ouvrage, non plus que Boileau.

En 1677, il mit *Phèdre* au théâtre. Cette pièce donna lieu à un incident qui servit à cimenter et à manifester l'alliance de nos deux poètes avec la société que favorisait chaque jour plus hautement une des plus notables personnes qui en avaient fait partie ; je parie de madame de Maintenon.

Entre les sociétés que j’ai citées comme formées de la composition de l’ancienne maison Rambouillet, je n’ai eu garde de citer ni l'hôtel de Nevers, ni l’hôtel de Bouillon, ni l’hôtel de Soissons, qui formèrent une coterie à part, incompatible avec les précieuses, encore plus avec la bonne compagnie, une coterie trop diffamée pour la cour même, et qui appartenait à la classe des sociétés dissolues de l a capitale. C’étaient les restes de cette école de mœurs italiennes fondées par la famille du cardinal Mazarin. C’étaient les restes de [p.423] cette famille, qui, pendant la Fronde, fut si outrageusement rebutée par mademoiselle de Montpensier, par le prince de Condé, par la duchesse de Longueville, amis déclarés de l’hôtel de Rambouillet. Les souvenirs politiques, les habitudes morales, les relations sociales étaient tout opposées entre ces Mazarins et tout ce qui avait eu quelque rapport avec la maison de Rambouillet, dont il n’existait plus personne, lorsque les sociétés de Nevers et de ses parentes étaient florissantes. Si j’en parle ici, c’est parce que je dois relever la méprise des écrivains qui ont confondu des sociétés si différentes, à l'occasion de la Phèdre de Racine, jouée pour la première fois le 1er janvier 1677.

Deux jours après la première représentation de cette pièce, Prado n fil jouer celle qu’il avait composée sur le même sujet.

La duchesse de Bouillon et le duc de Nevers son frère protégeaient Pradon.

Le prince de Condé, grand admirateur des beaux vers, toujours plein de mépris pour tout ce qui lui rappelait Mazarin, protégeait Racine.

Le duc de Nevers avait accueilli dans sa maison la femme d’un officier du prince de Condé, qui, durant la Fronde, l'avait trahi pour se dévouer au cardinal. Celle femme était madame Deshoulières, personne de beaucoup d’esprit et de talent.

Lorsque les deux pièces occupaient les amateurs du théâtre, madame Deshoulières, alors âgée de [p.424] trente-neuf ans, voulant faire la cour au duc de Nevers et à ses sœurs, composa contre la Phèdre de Racine le fameux sonnet:

Dans un fauteuil doré, Phèdre tremblante et blême, etc.,

sonnet dans lequel se trouve un mot que l'on ne trouvera pas une fois dans les douze volumes de lettres, pourtant très-familières, de madame de Sévigné[[128]](#footnote-128).

Racine ou Boileau parodièrent ce sonnet contre le duc de Nevers et sa sœur.

Nevers dit hautement, et même en vers, dans un troisième sonnet qu’il leur ferait donner des coups de bâton.

Le prince de Condé prit les deux poètes sous sa protection spéciale.

Il était difficile que ce grand conflit ne donnait pas lieu à quelques débats dans le public, et qu’il ne s’y déclarât pas deux partis, l'un pour Pradon, l’autre pour Racine. Aussi cela arriva-t-il.

Aujourd’hui des écrivains affirment, premièrement, que l’hôtel de Rambouillet intrigua contre la Phèdre de Racine ; secondement, que Boileau a défendu l’ouvrage de son ami contre les gens de l'hôtel Rambouillet.

Ne confondons pas ces deux assertions. Voici nos observations sur la première :

[p.425] En 1677, quand Phèdre a paru, il y avait trente-deux ans que la société de Rambouillet était dissoute par le mariage de Julie : il y en avait douze que la marquise n'existait plus ; huit que la duchesse de Montausier, dernier reste de la famille passait au lit une vie malade et sans espérance ; si, qu’elle était morte. Racine ne peut donc avoir eu à se plaindre des intrigues de cette maison, Boileau son ami à l’en venger.

Nous remarquerons sur la seconde assertion qu’on ne connaît d’écrits, où Boileau ait pris *à* défense de Racine contre Pradon, que son épitre à Racine, qui, comme je l’ai dit, parut en 1677 dans la même année que *Phèdre* ; et sa satire contre les femmes, dont j’ai parlé aussi, et qui est de 1693.

Dans l'épitre à Racine, il se demande :

Et qui, voyant un jour la douleur vertueuse

De Phèdre, malgré soi perfide, incestueuse,

Ne bénira d’abord le siècle fortuné

Qui, rendu plus fameux par tes illustres veilles,

Vit naître sous ta main ces pompeuses merveilles ?

Il termine en honnissant

— Un tas grossier de frivoles esprits,

Admirateurs zélés de toute œuvre insipide;

Que, non loin de la place où Brioché préside

Sans chercher dans les vers ni cadence ni son,

Il s’en aille admirer le savoir de Pradon !

[p.426] On suit que cette épitre ne désigne personne comme admirateur de Pradon.

La dixième satire de l’auteur, publiée en 1693 contre les femmes, parle d’une

Précieuse,

Reste de ces esprits jadis si renommés,

Que d’un coup de son art Molière a diffamés...

C’est chez elle toujours que de fades auteurs

S’en vont se consoler du mépris des lecteurs ;

Elle y reçoit leur plainte, et sa docte demeure.

Aux Perrins, aux Coras, est ouverte à toute heure :

Là du faux bel esprit se tiennent les bureaux,

Là tous les vers sont bons pourvu qu’ils soient nouveaux ;

Au mauvais goût public, la belle y fait la guerre,

Plaint Pradon opprimé des sifflets du parterre;

Rit des vains amateurs du grec et du latin,

Dans la balance met Aristote et Cottin ;

Puis, d’une main encor plus fine et plus habile,

Pèse sans passion Chapelain et Virgile,

Remarque en ce dernier beaucoup de pauvretés ;

Mais pourtant confessant qu’il a quelques beautés,

Ne trouve en Chapelain, quoi qu’ait dit la satire,

Autre défaut, sinon qu’on ne le saurait lire,

Et pour faire goûter son livre à l’univers,

Croit qu’il faudrait en prose y mettre tons les vers.

— A quoi bon m’étaler cette bizarre école

Du mauvais sens, dis-tu, prêché par une folle ? etc.

Il est bon d'observer que la publication de cette satire, en 1693, est de seize ans postérieure au débat occasionné par la concurrence des deux *Phèdres* en 1677.

[p.427] Cette circonstance rend assez difficile de deviner quelle est la belle à qui Boileau en voulait ; dans un espace de seize années, il se rencontre bien des contemporaines entre lesquelles Boileau a pu choisir.

Toujours est-il certain que ces vers ne peuvent être appliqués à personne de l’ancien l'hôtel de Rambouillet, puisque l’hôtel de Rambouillet n’existait plus à l’époque où a paru *Phèdre*, puisque ce ne sont point les personnes de l'hôtel de Rambouillet que Molière a diffamées d'un coup de son art, puisqu'enfin toutes les personnes qui avaient eu jadis des relations avec l'hôtel de Rambouillet, telles que la duchesse de Longueville et sa société, étaient toutes hautement pour la *Phèdre* de Racine, contre celle de Pradon, étaient toutes du parti du prince de Condé protecteur de Racine et de Boileau, contre les Nevers et les Mancini protecteurs et protectrices de Pradon, et goûtaient fort le sonnet qui, répondant à celui de madame Deshoulières, sur les mêmes rimes, reportait sur Hortense Mancini cette espèce de difformité que madame Deshoulières avait reprochée à l’Aricie de Racine[[129]](#footnote-129).

Les vers cités de Boileau ne pourraient être appliqués avec quelque apparence de raison qu'à madame Deshoulières, à cause du sonnet qui était [p.428] son ouvrage. Encore est-il plus sage de s'en tenir au doute qu’exprime M. Daunou dans sa note sur ces vers[[130]](#footnote-130). Il se borne à rapporter l'opinion reçue : « On dit que Boileau avait en vue madame Deshoulières, une des protectrices de Pradon, et qui fit un sonnet sur la Phèdre de Racine. » On dit, est fort sage, en effet, en 1677, quand Phèdre a paru, madame Deshoulières avait depuis long-temps rompu avec les écrivains qui avaient intéressé sa première jeunesse, tels que les Durfé, les La Calprenède, les Scudéry. La société du duc de Nevers, à laquelle elle s’était attachée, était plus près de la licence que de la préciosité. En 1677, madame Deshoulières avait quarante-trois ans, et on 1693, quand Boileau a publié sa dixième satire, elle en avait cinquante-neuf. Est-ce un âge auquel convienne l'épithète de belle, que lui donne Boileau ? On ne peut pas dire non plus qu’elle ait plaint Pradon ; elle a cru au contraire à son triomphe, et sa présomption lui a persuadé qu'elle ajouterait par son sonnet à l'humiliation de Racine. Enfin le poète suppose à sa précieuse une docte demeure, toujours ouverte aux beaux esprits, où se tiennent les bureaux du faux bel esprit, où s'étale une école de mauvais sens prêché par une folie ; aucun de ces traits n'est applicable à madame [p.429] Deshoulières, qui n’était point une folle, qui ne tenait point école, qui n’avait point de maison, point de cercle, qui était fort pauvre, allait dans le monde chercher le monde, et passait une grande partie de son temps à l'hôtel de Nevers.

S’il faut absolument adapter un nom propre au portrait peut-être idéal de cette précieuse, pourquoi ne prendrait-on pas celui de mademoiselle de Scudéry ?

Mais est-il bien nécessaire de hasarder ici une application qui peut être calomnieuse ?

N'a-t-il pas existé dans l’intervalle de1677 à 1693 quelque femme célèbre alors, inconnue aujourd'hui, à laquelle peut s’appliquer le vers de Boileau ?

Ici on m’arrête. On me dit que je repousse en vain dans les nuages le véritable nom de la précieuse que Boileau avait en vue ; qu’il s’agit de madame de Sévigné dans la satire de 1693.

J’avoue que j’ai une grande répugnance à combattre une telle assertion. Mais enfin je me soumets. Un de ces biographes, qui mettent Racine aux prises avec l’hôtel de Rambouillet, nous assure que madame de Sévigné était de la coterie qui soutenait Pradon et dépréciait Racine, de sorte que ce pourrait bien être d'elle que Boileau eût voulu parler dans sa satire. Cette imputation est contraire à tous les documents que nous avons [p.430] de ce temps-là ; et il importe à l’opinion que j’ai à cœur d’établir, de faire tomber cette erreur.

Le commentateur a pour excuse quelques préjugés qu’il a trouvés établis sur l’opinion de madame de Sévigné à l'égard de Racine. Si l’on en croit La Harpe, qui se fonde sur l'autorité de Voltaire, madame de Sévigné a dit que Racine passerait comme le café. Non seulement madame de Sévigné n'a point fait cette prédiction doublement ridicule, mais il n’est pas vrai que Voltaire lui ait imputé de l’avoir faite. Voltaire dit seulement : Elle croyait que Racine passerait comme le café[[131]](#footnote-131). Ce n’était là qu’une conjecture de Voltaire ; et sur quoi se fondait cette conjecture ? sur deux lettres de madame de Sévigné où elle met en parallèle Corneille avec Racine, et peut-être encore sur une autre lettre où elle s'exprime peu favorablement sur la nomination de Racine et de Boileau à la place d’historiographes de France en 1675. Il est vrai que dans ces deux lettres madame de Sévigné marque une préférence décidée pour Corneille sur Racine ; mais celait à une époque où celui-ci n'avait pas encore fait ni son *Iphigénie*, que Voltaire regardait comme son chef-d œuvre, ni *Phèdre*, ni *Athalie* ;Voltaire a lu ces deux lettres [p.431] et n’a probablement pas lu toutes celles où madame de Sévigné parle du déclin de Corneille et des progrès de Racine. Il avait été frappé du plaisir qu'elle avoue avoir éprouvé à la lecture d’une critique de *Bérénice,* et n'avait pas remarqué que ce qu'elle appelle la folle passion de cette pièce lui déplaisait non seulement par sa folie, mais aussi parce que Bérénice rappelait cette Marie Mancini, nièce de Mazarin, que Louis XIV avait voulu épouser, et qui était odieuse à la société fréquentée par madame de Sévigné, Il n’avait pas lu ce qu’elle dit de Bajazet : La pièce ma paru belle ; Bajazet est beau, mais Racine n'ira pas plus loin qu'Andromaque*.* Il n’avait pas lu ce qu’elle dit de *Mithridate* : « C'est une pièce charmante, on y est dans une continuelle admiration ; on la voit trente fois, et on la trouve plus belle la trentième que la première. » Il n'avait pas lu enfin ce qu’elle dit d'*Esther*,ni remarqué ce sentiment profond des beautés nouvelles que Racine avait puisées dans l’histoire sainte, ni le pressentiment qu’elle conçut d’une pièce du même genre encore plus parfaite, pressentiment qui fut réalisé par *Athalie*. « Racine, » disait-elle, « aura peine à faire jamais quelque chose d’aussi agréable (quoique la lecture fasse regretter quelques approbations excessives). Racine a pourtant bien de l'esprit, il faut esperer. »

Il est vrai, et cet aveu ne coûte point à faire, [p.432] que madame de Sévigné se plaisait à l’élévation plus qu'à l'attendrissement, et qu’elle préférait le sublime au pathétique ; niais l’amour d’un genre n’était pas l’aversion de l’autre. Combien de gens ont aimé Racine et Corneille ! Combien d’esprits du premier ordre, et Voltaire en tête, les ont alternativement préférés ! combien de gens prêtèrent toujours celui des deux qu’ils tiennent à sa main !

Au fond, madame de Sévigné était née pour aimer Corneille et pour aimer Racine ; pour aimer Racine et ; pour aimer Corneille. Elle est transportée par les divines et sublimes beautés de Corneille ; pourtant elle aimait les romans. Mes chers romans, dit-elle quelque part ; et comme elle aimait ses enfants! et comme elle peignait la tendresse !

Quand on a lu avec intérêt les lettres de madame de Sévigné, on peut concevoir que quelque chose rem péchait de se laisser aller au pathétique des premiers ouvrages de Racine, excepté à celui d*'Andromaque.* L’actrice qui excellait à l’exprimer sur la scène, et qui passait même pour l’inspirer à l’auteur, était la Champmêlé, comédienne excellente, mais courtisane dangereuse qui avait séduit le jeune Sévigné, dont elle dérangeait la fortune, en donnant des soupers où Racine et Boileau se trouvaient. Madame de Sévigné trouvait quelque chose d’ignoble dans le principe auquel elle attribuait une grande partie du talent de Racine, [p.433] « Il ne travaille pas, disait-elle, pour les siècles à venir, mais pour la Champmèlé. Si jamais il n'est plus jeune, et qu'il cesse d'être amoureux, il ne sera plus la même chose. » C’était donc la sollicitude maternelle qui disposait mal madame de Sévigné pour les premiers ouvrages de Racine ; *Andromaque* fut la première de ses pièces qu’elle vit avec faveur, tant que son fils fut amoureux de l’actrice. Mais les amours finis, elle épargna moins les éloges au grand poête ; elle se livra au charme de ses ouvrages, à mesure que le temps de ces amours s’éloignait. Et cependant seize années après elle en avait encore des souvenirs déplaisants, en voyant jouer *Esther* (1689), à Saint-Cyr, par les jeunes élèves de cette maison. Elle écrivait à madame de Grignan : « Les personnes innocentes qui chantent les malheurs de Sion (dans les chœurs) sont une convenance qui charme dans cette pièce. La Champmélé y aurait fait mal au cœur. »

Si Voltaire avait eu le loisir de lire madame de Sévigné, avec l'application qu’on est en droit d’exiger d’écrivains moins occupés qui parlent d'elle, il aurait vu que les préventions de cette femme illustre, préventions qui n’ont pas été jusqu’à méconnaître le mérite de Racine et à lui préférer Pradon, tenaient à un principe moral d'une nature fort supérieure aux préceptes du goût en littérature. Il n'aurait pas dit quelle manquait de goût, car il a laissé échapper ce mot dans les notes [p.434] qui ne paraissent pas avoir été destinées à l'impression. Ce mot, La Harpe la jugé sévère contre l'auteur de tant de lettres charmantes, et à ce sujet il a mis en avant que le goût qui juge est différent de celui qui crée, distinction juste et dont La Harpe est un exemple lui-même, car il a beaucoup et bien jugé, et son goût stérile n’a rien produit ; mais il ne faut pas conclure de ce que le goût qui juge ne prouve pas celui créé, que le goût qui crée ne comprend pas celui qui juge, car le goût qui juge bien de ce qui doit entrer dans ses compositions juge nécessairement bien le choix des autres ; de sorte qu’il est absurde de dire que madame de Sévigné, douée du goût qui crée, pouvait bien être privée du goût qui juge. Madame de Sevigné, capable d’écrire et qui a écrit des phrases dignes de Racine par leur tendresse et leur pathétique, était assurément aussi capable que La Harpe d'apprécier les beaux traits de cet admirable poêle.

Quant a la manière dont madame de Sévigné s’est exprimée dans une lettre confidentielle à son cousin sur la nomination de Racine et de Boileau à la place d'historiens, Voltaire était plus capable que personne den sentir la justesse ; Racine et Boileau eux-mêmes, en mettant la main sur la conscience, n'auraient pu la trouver injuste. Elle écrivit nettement à Bussy-Rabutin, à la nouvelle de la nomination des deux poètes, qu'ils n’étaient pas capables de bien faire l’histoire du roi, non [p.435] faute de talent, mais parce qu'ils avaient l'habitude de louer et de flatter ce prince (lettre 617). « Le roi, » dit-elle ailleurs, « méritait d’avoir d'autres historiens que deux poètes. Vous savez mieux que moi ce qu’on dit en disant deux poètes. Il n'en aurait nul besoin, il ne faudrait ni fable, ni fiction, il suffirait d’un style droit, pur et naturel. » Quoiqu’elle n’ait rien dit de trop ici, il faut pourtant remarquer que homme à qui elle écrivait lui avait témoigné l'ambition d’être l'historien du roi. Au reste, elle ajoute à son opinion sur les deux historiographes la citation de plusieurs louanges fort ridicules qu’on disait avoir été données par eux au roi en personne à l’armée, et elle finit avec beaucoup de raison par ces mots : Combien de pauvretés ! Racine et Boileau ont toujours ignoré cette anecdote.

Mais qu’est-il nécessaire de tant discourir pour prouver que madame de Sévigné n’était en butte aux traits ni de la comédie, ni de la satire des grands poètes du temps ? Elle appréciait ces hommes illustres, elle les aimait, elle avait quelque chose de leur talent, beaucoup de la sagesse de leur esprit, un goût aussi pur en littérature, seulement plus délicat en tout ce qui touchait à la décence et peut-être à la morale. Leurs intérêts et ceux de madame de Sévigné étaient liés, leurs goûts étaient communs. Pourquoi auraient-ils été en guerre ? Elle a jugé comme la postérité, tous les hommes de son [p.436] siècle. Elle a prononcé sans appel sur tous, depuis Pascal jusqu'à La Fontaine. Elle a senti le mérite du fabuliste mieux que n’a fait Boileau, qui n’en parle point dans sa poétique : elle l’apprécie en moraliste profond, en esprit délicat et fin, en écrivain habile, en poète du premier ordre. Quelle chaleur dans sa réponse à Bussy-Rabutin qui se plaignait à elle des injures de Furetière contre Benserade qu'il affectionnait, et contre La Fontaine qu’il ne connaissait pas, mais pour qui il connaissait l’estime de sa cousine. « On ne fait point entrer,» dit-elle, « certains esprits durs et farouches dans le charme et la facilité des ballets de Benserade et des fables de La Fontaine. Cette porte leur est fermée, et la mienne aussi C’est le sentiment que j’aurai toujours pour un homme qui condamne le beau feu de Benserade, et qui ne connaît pas les charmes des fables de La Fontaine. Il n'y a qu'à prier Dieu pour un tel homme, et à souhaiter de n’avoir point de commerce avec lui. »

On peut s’étonner de voir le beau feu de Benserade placé si près des charmes de La Fontaine. Mais c’est une politesse que madame de Sévigné a cru devoir à son cousin, en reconnaissance de l’intérêt qu’il témoignait pour La Fontaine, par pure courtoisie pour elle. Benserade, au reste, était un bel esprit brillant et délicat. Entre les vers qu’il a faits pour les ballets du roi, il en est qui [p.437] ne sont pas au-dessous des charmantes cajoleries de Voltaire pour le grand Frédéric[[132]](#footnote-132). Madame de Sévigné cite fréquemment La Fontaine dans ses lettres à sa fille ; dans ses épanchements maternels elle emprunte souvent de lui des paroles d’affection et de tendresse. En parlant de l’absence de son fils qui est en Bretagne, elle se console par ces vers des deux Pigeons :

Il a tout ce qu’il veut,

Bon soupé, bon gîte, et le reste.

Elle aimait Là Fontaine, La Fontaine l'aimait. Il adressa à mademoiselle de Sévigné sa fable du *Lion amoureux*, qui est la première du livre IV. Cette fable, lui dit-il,

Vient à vos pieds s’offrir

Par zèle et par reconnaissance.

Ce mot de reconnaissance ne peut regarder que madame de Sévigné, et les éloges qu'elle se [p.438] plaisait à donner aux fables du poète, à mesure qu'elles paraissaient, surtout dans les cercles du duc de La Rochefoucauld, qui en était charme comme elle.

Le témoignage public de l'affection de La Fontaine pour madame de Sévigné suffirait pour démentir les écrivains qui la supposent décriée dans les écrits d’un des quatre amis.

Dans le fait, Molière, Boileau et elle se plaisaient, s’estimaient et se recherchaient. Le 15 décembre 1673, elle écrit à sa fille : « Je dînai hier avec M. le Duc, M. de La Rochefoucauld, madame de Thianges, madame de La Fayette, madame de Coulanges, l’abbé Testu, MM. de Marsillac et Guilleragues, chez Gourville. On écoula la Poétique de Despréaux, qui est un chef-d’œuvre. » Elle l’avait déjà entendue une fois chez le cardinal de Retz en 1673. Elle l’entend une troisième fois chez M. de Pompone. Le 15 janvier 1674, elle dit à sa fille : « J’allai donc samedi dîner chez M. de Pompone, comme je vous avais dit, et puis jusqu’à cinq heures, il fut enchanté, enlevé, transporté de la perfection des vers de la Poétique de Despréaux. » Il y a lieu de croire que Boileau et madame de Sévigné ne s'évitaient pas, puisqu’ils [p.439] se trouvaient ensemble aux lectures de celui-ci.

On voit dans une lettre de madame de Sévigné du 9 mars 1672, à sa fille, au sujet de cette pièce des *Femmes savantes*, qu'on nous assure avoir été faite jour lui donner une petite correction, ainsi qu’à madame de La Fayette, qu’elle avait ménagé au cardinal de Retz, retenu chez lui par la goutte, le plaisir d’en entendre la lecture de la bouche de Molière. Trissotin, dit-elle, est une fort plaisante chose.Elle parle aussi dans la même lettre d'une lecture que Boileau doit faire chez ce même cardinal, de

son *Lutrin* et de sa *Poétique*, il faut que nos commentateurs se croient bien supérieurs en intelligence à cette bonne madame de Sévigné, pour se persuader qu’il leur était réservé de découvrir, à près de deux siècles de distance, une malveillance dont elle était l’objet, et dont elle ne se doutait pas, et pour pénétrer le sens et l'intention d'écrits dirigés contre elle, dont elle avait la sottise d'approuver le fond et la forme et d'aimer les auteurs.

Il faut qu’ils aient une aussi mince idée de La Rochefoucauld et du cardinal de Retz, intimes amis de madame de Sévigné, et chez qui se réunissaient Molière, La Fontaine et Boileau.

Mais sans considérer que toutes ces personnes n’avaient pas besoin d’un bien grand discernement pour reconnaître si elles ou leurs amis étaient l’objet de satires courantes, il aurait suffi de leur supposer un peu de cette curiosité maligne qui ne [p.440] manque jamais aux bénévoles auditeurs d’une satire. N’en doutons pas, ceux-ci s’étaient assurés de la manière la plus positive qu’ils n’avaient point à redouter les applications des ouvrages satiriques dont les auteurs leur faisaient la lecture ; ils savaient indubitablement de la bouche des auteurs mêmes le nom des personnes qui avaient servi de modèle à leurs tableaux, et ils n avaient pas besoin de le demander. Oui de nous a jamais assisté à la lecture d’un poète comique ou satirique, sans être instruit, dans le plus grand détail, des allusions que l'auteur avait eu l’intention de faire, et de ses motifs ? Il faudrait bien peu connaître et les gens du monde et les auteurs pour douter de la curiosité des premiers et de l'empressement des seconds à la satisfaire. Soyons certains que quand madame de Sévigné ménageait à son ami le cardinal de Retz la lecture de la sa lire de Boileau, elle en avait d’avance la clef, et savait à qui le poète consentait (tout au moins) qu’on appliquât les traits de sa satire.

Il importait la vérité historique de montrer, non que Molière, La Fontaine, Boileau et Racine affectionnaient mesdames de Sévigné, de La Fayette, de Maintenon et leur société, mais qu'ils en étaient venus au point de la respecter et de la craindre. La querelle élevée entre les mœurs dissolues et les mœurs chastes et décentes trouve son terme à la fin de la période que nous parcourons ; [p.441] il était nécessaire, pour en bien connaître le résultat, de savoir comment et par quelles personnes elle fut terminée.

# Chapitre XXXVII et dernier.

1679 et l680 (fin de la huitième periode). – mademoiselle De Fontanges, nouvelle maitresse du roi. - Madame de Montespan moins jalouse d'elle que de madame de Maintenon. — Grossesse, maladie, mort de madame de Fontanges. Eloignement definitif de madame de Montespan. - Etroite amitié du roi et de madame de Maintenon.- Triomphe de madame de Maintenon qui obtient du roi un retour vers la reine dont il faisait le malheur. -— Le triomphe de madame de Maintenon est celui de la société polie.

Ces deux années amenèrent enfin le dénouement des difficultés qui compliquaient la situation de madame de Maintenon, de madame de Montespan et des maîtresses.

Le 27 février 1679, madame de Sévigné écrit au comte de Bussy-Rabutin : « On parle de changements d'amours à la cour ; le temps nous en éclaircira[[133]](#footnote-133) ».

Le 12 mars, le marquis de Brichauteau écrit: « Madame de Montespan partit, mercredi 15 de ce [p.442] mois, brusquement de Saint-Germain pour Paris. On dit qu’il y a quelque brouillerie dans le ménage, et que cela vient de la jalousie qu’elle a d’une jeune fille de Madame, appelée Fontanges.»

Madame de Montespan ne connaissait pas la passion du roi pour mademoiselle de Fontanges, elle ignorait sa grossesse, qui n'était plus un secret que pour elle. Elle était seulement blessée de la négligence du roi et de ses attentions pour cette jeune et belle personne, qu'elle appelait une *belle idiote*, et elle avait recours à son secret ordinaire pour rappeler sur elle l’attention, c’était de s’éloigner. La paix ne fut pas difficile à faire. Madame de Montespan revint bientôt à la cour.

La liaison du roi avec madame de Maintenon inquiétait plus madame de Montespan que celle de mademoiselle de Fontanges, quelle regardait comme une fantaisie, et dont elle ignorait toujours l’importante conséquence. Le 1er avril 1679, elle écrit à madame de Saint-Géran son amie :

« Madame de Montespan m’accuse d’aimer le roi : je m’en suis moquée, et je lui ai dit qu’il ne lui conviendrait pas de me reprocher une faute dont elle m'aurait donné l’exemple. Mais, a-t-elle répliqué, ne vous mettez pas eu tête qu’il aime une personne... Elle n’a pas fini, et c’est la première fois que je l’ai vue se modérer dans ses transports. Elle m’a dit que ma faveur ne durerait qu’autant que la sienne. Je lui ai répondu [p.443] avec fermeté, qu’à mon âge on ne pouvait faire ombrage a un esprit bien fait ; que ma conduite, dont elle avait été témoin dix ans de suite, démentait tous ses soupçons ; que j’avais si peu songé au dessein qu’elle me prêtait, que je l'avais souvent priée de m’obtenir la permission de me retirer ; que je ne souffrirais plus désormais ses hauteurs, que ses inégalités abrégeaient mes jours par les chagrins qu’elles me causaient — Et qui vous retient ici ? m’a-t-elle dit. — La volonté du roi, lui ai-je répondu, mon devoir, ma reconnaissance et l'intérêt de mes proches. Cette conversation n’a pas été plus loin. Je me suis retirée, et me voici seule à gémir sur mes peines et à m’en consoler avec vous. »

Quelques jours après (le 19 avril), on voit dans une nouvelle lettre à madame de Saint-Géran, que madame de Maintenon a d’autres consolations que celle de gémir de sa condition dans le sein de son amie. «Le roi, lui écrit-elle, a passé deux heures dans mon cabinet ; c'est l'homme le plus aimable de son royaume. Je lui ai parlé du Bourdaloue. Il m'a écoutée avec attention. Peut-être n'est-il pas aussi éloigné de penser à son salut que sa cour le croit. Il a de bons sentiments et des retours fréquents vers Dieu. Il serait bien triste que Dieu n’éclairat pas une ame faite pour lui. » Cependant les yeux jaloux de madame de Montespan ont découvert l'intrigue du roi et de madame [p.444] de Fontanges. Elle en fait de violents reproches au roi, qui ne prend p us la peine de dissimuler. Madame de Maintenon, témoin de la scène qui se passa entre eux, en parle ainsi à madame de Saint-Géran dans une lettre du 4 mai :

« Le roi eut hier une conversation fort vive avec madame de Montespan. J’étais présente. Diane (Fontanges) en était le sujet. J’admirai la patience du roi et l’emportement de cette glorieuse. Tout finit par ces mots foudroyants : Je vous l'ai déjà dit : je ne veux pas être gêné. Madame de Montespan me demande mes conseils. Je lui parle de Dieu, et elle me croit d'intelligence avec le roi. Elle s’emporte contre la pauvre fille, contre le P. de La Chaise, contre M. de Noailles. Elle exagère les dépenses. Elle invente des calomnies. Elle passe des heures entières avec M. de Louvois et avec madame de Thianges... L’habitude lui a attaché le roi. Je crains qu’il n’y revienne par pitié. »

Après cette scène, madame de Montespan se retira à Clagny. Le roi ne l'alla point voir et ne la rappela point. Madame de Maintenon écrit à ce sujet à madame de Saint-Géran, le 26 mai : « Le roi fuit avec trop d’affectation madame de Montespan. Elle s’est retirée à Clagny ; toute la cour croit qu’ils sont brouillés sans retour. Le roi avoue qu'il l’aime encore, et plus qu’il ne voudrait. Le duc du Maine l'attache à sa mère ; il ne peut le voir [p.445] sans s’attendrir. » Bientôt, en effet, madame le Montespan revint à la cour.

La querelle recommence entre elle et madame de Maintenon. Le 14 juin, celle-ci écrit à son amie, madame de Saint-Géran :

« Les bontés du roi ne me dédommagent point de la perte de ma tranquillité. Madame de Montespan veut absolument que je cherche à être sa maîtresse (du roi). Mais, lui ai-je dit, il en a donc trois ? Oui, m’a-t-elle répondu : moi de nom, cette fille de fait, et vous du cœur. Je lui ai représenté en toute douceur qu'elle écoutait trop ses ressentiments. Elle m a répondu qu’elle connaissait mes artifices... Elle ma reproché ses bienfaits, ses présents, ceux du roi... Je l’aime, et ne puis me persuader qu’elle me haïsse... »

Pendant que madame de Montespan s’inquiétait des prétentions qu'elle supposait à madame de Maintenon, elle ne se doutait pas que le roi, déjà las de madame de Fontanges, faisait la cour à madame de Grammont ; ce qui est le sujet d’une lettre plaisante de madame de Sévigné à sa fille, en date du *2*4 novembre.

Et cependant madame de Montespan obtenait encore des retours de quelques moments. Le 2 août, madame de Maintenon écrivait à son amie : « Les jalousies ont cessé, la paix est faite... ; madame de Montespan est plus brillante et plus adorée que jamais. Elle me flatte, me confie [p.446] tous ses desseins, me consulte et m’écoute. » Sa douceur venait du sentiment de son déclin. Le 28 octobre, madame de Maintenon écrivait à madame de Saint-Géran. « Le prince (le duc du Maine) est l’idole du roi. Plus sa tendresse pour son fils augmente, plus il semble que son amour pour la mère diminue ; ce n’est plus que comme un premier goût. Il est homme d’habitude... Le roi lit quelquefois l’Écriture sainte, et il trouve que c’est le plus beau de tous les livres. Il reconnaît ses faiblesses. Il faut attendre que la grâce agisse. »

La rupture du roi avec madame de Montespan fut déclarée définitive et irrévocable par un de ces bienfaits qui acquittent tous les comptes passés: le roi lui donna la charge de surintendante de la maison de la reine, dont madame la comtesse de Soissons eut ordre de se défaire, et ordonna à l’ex-favorite de se retirer de la cour.

Dans ce même temps, madame de Maintenon fut nommée seconde dame d’atours de madame la dauphine ; ce qui la tira de toute dépendance et même de toute relation d'infériorité à l'égard de madame de Montespan. Sa faveur augmentait tous les jours. « Ce sont, écrit madame de Sévigné, des conversations infinies avec Sa Majesté, qui donne à madame la dauphine (chez qui il trouvait madame de Maintenon) tout le temps qu'il donnait à madame de Montespan[[134]](#footnote-134). [p.447] De plus, Sa Majesté va très-souvent passer deux heures de l’après-dîner dans la chambre de madame de Maintenon, à causer avec une amitié, un air libre et naturel qui rend cette place la plus désirable du monde. »

Telle était la jalousie de madame de Montespan pour madame de Maintenon, qu’elle prenait à peine garde à la maîtresse en titre, madame de Fontanges, dont pourtant le roi s’appliquait à manifester le règne par une ostentation et des profusions sans exemple. A la fin de février, le roi partant pour aller au-devant de madame la dauphine, « il se trouva le matin dans la cour de Saint-Germain un très-beau carrosse tout neuf, à huit chevaux, avec chiffres, plusieurs chariots et fourgons, quatorze mulets, beaucoup de gens autour habillés de gris ; et dans le fond de ce carrosse monte la plus belle personne de la cour, avec Des Adrets seulement, et des carrosses de suite pour les femmes[[135]](#footnote-135).

Le 6 mars, il y eut bal à Villers-Collerets : madame de Fontange s'y parut brillante et parée des mains de madame de Montespan, qui lui rendit ainsi le secours qu’elle-mème avait reçu de madame de La Vallière. Madame de Montespan dansa très bien... Fontanges mal.» Le 6 avril, cette belle est nommée duchesse, avec [p.448] 20,000 écus de pension... Malheureusement, dans le cours de ce mois, madame de Sévigné nous apprend que « cette favorite a besoin d’être traitée d’une perte de sang opiniâtre et très-désobligeante. » On a quelques espérances de guérison ; mais on lit dans une lettre de madame de Sévigné, du 14 juillet suivant : « Vous aurez ri de cette personne blessée dans le service ; elle l'est au point qu’on la croit invalide. Elle ne fait point de voyage et s’en va tristement dans le voisinage de Livry. » (A Cheles, dont sa sœur avait été nommée abbesse.)

Le 17, madame de Sévigné raconte des détails du voyage : « Madame de Fontanges avait quatre carrosses à six chevaux, le sien à huit. Toutes ses sœurs y étaient avec elle ; mais tout cela si triste qu’on en avait pitié ; la belle perdant tout son sang, pâle, changée, accablée de tristesse, méprisant 40 mille écus de rente et un tabouret qu’elle a, et voulant la santé et le cœur du roi qu’elle n’a pas. »

Le 21 juillet, madame de Sévigné écrit: « La place me parait vacante. Elle (madame de Fontanges) est une espèce de rouée, comme la Ludres, Elles ne feront peur à personne, ni l’une ni l’autre. »

Pendant ces souffrances, ces dégoûts, ces disgrâces, la faveur de madame de Maintenon croissait toujours. La reine et madame la dauphine [p.449] avant cessé d’être en bonne intelligence, la reine accusa madame de Maintenon de ce refroidissement. Madame de Sévigné nous apprend, dans une lettre du 5 juin, que « le roi la console de cette disgrâce. Elle va chez lui, dit-elle, tous les jours, et les conversations sont d’une longueur à faire rêver tout le monde. »

Le 9 juin, elle écrivait : « La faveur de madame de Maintenon croît toujours ; celle de Quantova (madame de Montespan) diminue à vue d'œil. » Le 21 : « On me mande que les conversations de S. M. avec madame de Maintenon ne font que croître et embellir, qu’elles durent depuis six heures jusqu’à dix, que la bru (madame la dauphine) y va quelquefois faire une visite assez courte ; qu’on les trouve chacun dans une grande chaise, et qu’après la visite finie on reprend le fil du discours. Mon amie (madame de Coulanges) me mande qu’on n’aborde plus la dame sans crainte et sans respect, et que les ministres lui rendent la cour que les autres leur font. Madame de Coulanges m’écrit au retour de Saint Germain ; elle est toujours surprise de la sorte de faveur de madame de Maintenon. Enfin, nul autre ami n’a autant de soin et d'attention que le roi en a pour elle : et ce que j'ai dit bien des fois, elle lui fait connaître un pays tout nouveau, je veux dire le commerce de l'amitié et de la [p.450] conversation, sans chicane et sans contrainte ; il en parait charmé. »

Cette lettre du 21 juin renferme tout le secret de la faveur dont jouissait madame de Maintenon, et de celle où elle devait parvenir.

Autre du 11 septembre : « La faveur de madame de Maintenon est toujours au supreme. Le roi n'est que des moments chez madame de Montespan et chez madame de Fontanges, qui est toujours languissante.»

Du 18 septembre : « Je ne sais auquel des courtisans la langue a fourché le premier ; ils appellent tout bas madame de Maintenon, madame de Maintenant. Cette dame de Maintenon ou de Maintenant passe tous les soirs, depuis hui heures jusqu’à dix, avec S. M. M. de Chamarante la mène et la ramène à la face de l’univers[[136]](#footnote-136). »

Je remarque ici qu’en 1680, époque du premier éclat de cette insigne faveur, madame de Maintenon avait quarante-cinq ans ; et celle circonstance fixe la date inconnue d’une lettre à madame de Frontenac, rapportée dans tous les recueils. Cette lettre est en réponse aux felicitations de la comtesse. « A quarante-cinq ans, dit madame de Maintenon, il n’est plus temps de plaire, mais la vertu est de tous les âges... Il n'y a que Dieu qui [p.451] sache la vérité... Je le renvoie toujours affligé, jamais désespéré. »

On se rappelle qu’en 1672 elle écrivait à madame de Saint-Géran : « Le maître vient quelque-fois chez moi, malgré moi, et s’en retourne désespéré, jamais rebuté. » Je suis persuadé qu’il n’y a pas une ame délicate, pas une femme qui ne sente une différence entre les deux locutions, et ne se,plaise à en discerner le caractère d’après les circonstances. Le roi, en 1672, essayait ses premières séductions, et son but était le plaisir. En 1680, la liaison était formée, l'affection morale avait commencé, l’ame était exaltée. Le but n'était pas seulement de posséder la personne, c’était aussi et surtout de posséder le cœur et d’obtenir un tendre retour. Quand Louis s’en retournait, en 1672, désespéré, mais non rebuté, les désirs des sens étaient repoussés, le besoin, l’espérance de plaire commençaient à se faire sentir ; le prince, jeune et ardent, était désespéré ; le prince, aimable et charmé, n’était pas rebuté, ou ne se rebutait pas. Mais en 1680, à Versailles, le prince galant et libertin était affligé ; le prince aimable et amoureux était aimé, il savait l'être, et il n’était pas désespéré. Est-ce ainsi qu'il faut l’entendre[[137]](#footnote-137) ?

[p.452] Le 28 juin 1681, madame de Fontanges, qui s’était retirée à l’abbaye de Port-Royal, mourut. [p.453] Cette mort, la retraite pieuse qui l'avait précédée, et qui rappelait celle de madame de La Vallière, l’âge, la réflexion dont le roi prenait l'habitude avec madame de Maintenon, le jetèrent dans une tristesse profonde et suspendirent le cours de ses déréglements.

Le *24* août, madame de Maintenon écrivait à madame de Saint-Géran une lettre remarquable, dont ses détracteurs ont tiré une conséquence offensante pour sa mémoire. Cette lettre disait entre autres choses : « Le roi commence à penser sérieusement à son salut et à celui de ses sujets. Si Dieu nous le conserve, il n’y aura plus qu'une religion dans son royaume ; c'est le sentiment de M. de Louvois, et je le crois là-dessus plus volontiers que M. Colbert, qui ne pense qu’à ses finances et presque jamais à la religion. »

On a pu conclure de cette lettre que l'expulsion des protestants, opérée en 1683, était projetée dès 1680, et que madame de Maintenon, qui dès lors [p.454] était dans la confidence, avait approuvé cette persécution et y avait concouru au moins en ne l'empêchant pas. Il ne serait pas impossible d’en tirer encore cette autre conséquence, que madame de Maintenon a favorisé, peut-être même a déterminé le penchant du roi à la dévotion, et fait jouer ce ressort pour assurer sa fortune.

Quoiqu’il n’entre pas dans mon sujet de faire connaître les causes qui opérèrent la révocation de l’édit de Nantes, ni de faire connaître la vie politique de madame de Maintenon, je veux indiquer au moins les autorités et les faits d’où il résulte que madame de Maintenon a été non seulement étrangère, mais aussi opposée qu’elle pouvait l’être à la persécution des protestants, et je crois pouvoir conclure, avec une pleine assurance, de tout ce qui précède, que la fortune de madame de Maintenon fut exclusivement le triomphe de ses charmes.

Les Mémoires du duc de Saint-Simon[[138]](#footnote-138) nous apprennent que les jésuites firent entrer dans l’aine de Louis XIV les premières semences de haine contre les protestants. Ils avaient à se venger du coup que Pascal leur avait porté dans l’esprit de tous les hommes sincèrement pieux. Ils accusèrent les jansénistes de faire cause commune avec les protestants, et ceux-ci d’être des républicains, et de dangereux ennemis du pou voir royal. Ils [p.455] frappaient ainsi deux ennemis à la fois. L’orgueil du prince le plus jaloux de son autorité étant intéressé par ces accusations à la persécution des protestants, d’autres circonstances vinrent l'irriter. Dès 1677, les remontrances de l'assemblée du clergé, ou les jésuites avaient de puissants amis, les sollicitations de la cour de Rome, provoquées par les intrigues de la société, les conseils du chancelier Letellier et du marquis de Louvois son fils, tous deux ennemis de Colbert, qui protégeait les protestants comme des sujets utiles, enfin l'intérêt particulier de Louvois, ministre de la guerre, qui était atterré, dit Saint-Simon, par le poids d’un armistice de vingt années, à peine commencées, et qui voulait rendre ses troupes nécessaires par la persécution des huguenots, (elles furent les causes des dragonnades de 1683 et 1684. La révocation de l'édit de Nantes, qui eut lieu en 1685, était l’inévitable conséquence des dragonnades. On se persuada aisément qu’après avoir rendu furieux et irréconciliables des malheureux qu’on n’avait pu exterminer, le moyen le plus sur de n’avoir rien à craindre d’eux était de les chasser. Telle lui la cause de la révocation de l’édit de Nantes.

On voit que madame de Maintenon n'y était pour rien : c'est ce que pensaient le duc de Saint-Simon et Voltaire ; l'un, détracteur impitoyable de cette femme illustre, l’autre, ennemi juré de toute persécution, ardent ennemi du fanatisme [p.456] religieux. Qui aura le droit d’accuser ici celle qu’ils ont déclarée irréprochable ?

Qui ne connaît la lettre qu’elle écrivît à son frère dont le zèle pour les dragonnades l'affligeait ? « Ayez pitié, lui écrivait-elle, de gens plus malheureux que coupables. Il faut attirer les hommes par la douceur et la charité. » En 1684, elle écrivait à madame de Saint-Géran : « Il faut convertir et non persécuter. »

Le marquis de Ruvigny, député des protestants du royaume près de Louis XIV, lui avait dit, pour l'intéresser en leur faveur, que madame de Maintenon était née calviniste. Le roi se fit un titre de cette déclaration pour interdire toute observation à cette femme qu’on supposait toute-puissante. Le roi imputait à l’ancienne religion qu’elle avait professée tout ce qu’elle pouvait dire ou insinuer contre le système de persécution : « Cela m’engage, » écrit-elle à la comtesse de Frontenac, « à approuver des choses fort contraires à mes sentiments. » Approuver est là pour ne pas désapprouver.

Mais un document plus authentique et plus frappant de l’aversion de madame de Maintenon pour le système suivi contre les protestants, et de la honte quelle inspira au roi des excès qui continuèrent après la révocation de l’édit de Nantes, c’est la tragédie à *Esther* qu'elle fit composer par Racine pour la maison de Saint-Cyr, et qui y fut représentée devant le roi. Assuérus était manifestement le roi trompé par Aman d’accord avec [p.457] Wasti. Aman c'était Louvois ; Wasti, madame de Montespan ; Esther, madame de Maintenon, née comme Esther dans la religion persécutée par Aman. Cette pièce est une véritable protestation, au moins, contre les violences dont les sectaires étaient l'objet ; et je ne veux rien ajouter à cette réfutation des calomnies écrites contre madame de Maintenon sur ce sujet. Je reviens aux faits et j’en reprends la suite.

Au mois de mars 1682, le roi s'établit à Versailles. Il exila plusieurs des jeunes gens des familles les plus considérables de la cour ; il était indigné de leurs mœurs. Madame de Maintenon écrit à ce sujet à Gobelin, le 2 juin, de Saint-Germain, une lettre où se trouvent de légères traces de son secret amour pour le roi et une nouvelle indication de la tendresse du roi pour elle. Elle promet à Gobelin le plaisir de voir le roi très-aimable et très-chrétien à la messe, quand il viendra à Versailles ; elle parle de la simplicité de la chambre quelle occupe ; mais elle ajoute : « Plût au ciel qu’il y en eut autant dans mon cœur, et que sans compter ce que je n’y connais pas, le n’y découvrisse pas encore des répits qui peuvent gâter ce que je suis ! » Toutefois elle est ravie de ce que tout le monde loue le roi, et voudrait qu'il en rapportât la gloire à Dieu seul.

La sévérité que le roi exerçait alors sur les mœurs de la jeunesse de la cour se reportait aussi [p.458] sur lui-même. Il voyait encore madame de Montespan, mais sur le pied de la simple amitié : elle n’en conservait pas moins l'espérance d’un retour ; mais rien n’y prêtait de la part du roi. La naissance de M. le duc de Bourgogne lui donna lieu de manifester le fond de ses sentiments pour la reine, et ces affections de famille qui reprennent si doucement leur place dans les ames bien nées, après en avoir été quelque temps bannies. « On est ici dans la plus grande joie, » écrivait le 7 août madame de Maintenon à madame de Saint-Géran ; « le roi a fait un fort beau présent à madame la dauphine. Il a en ce moment entre ses bras le petit prince ; il a félicité monseigneur comme un ami ; il en a donné les premières nouvelles à la reine. Enfin tout le monde dit qu’il est adorable. Ma-dame de Montespan sèche de notre joie ; elle meurt de jalousie, tout lui déplaît et l'importune, et elle prétend que les couches des autres lui sont aussi funestes que les siennes. Elle en veut surtout au P. de La Chaise, qui ne fait que son devoir, mais qui le fait mieux que jamais. Nous vivons avec les apparences d’une sincère amitié. Les uns disent que je me veux mettre à sa place, et ne connaissent ni mon éloignement pour ces sortes de commerces, ni l'éloignement que je voudrais en inspirer au roi. La plupart s’imaginent que je conspire avec elle. Quelques-uns croient que je «eux la ramener à Dieu. Je le souhaiterais bien, [p.459] mais je ne l’espère pas. Il y et un cœur mieux fait sur lequel j'aurais de plus grandes espérances. »

I1 paraît que madame de Maintenon mit alors à profit les bonnes dispositions que a naissance du duc de Bourgogne avait inspirées au roi, et réalisa une des grandes espérances quelle avait fondées *sur ce cœur bien fait,* en obtenant de lui un retour de tendresse vers la reine, dont sa négligence faisait le malheur. Une particularité du caractère de Louis XIV était son respect pour la bienséance, que La Rochefoucauld appelle la moindre de toutes les lois et la plus suivie. Madame nous apprend dans ses lettres originales que « le roi, malgré ses intrigues, couchait régulièrement toutes les nuits avec la reine. Mais, ajoute Madame, il ne se comportait pas toujours comme elle l'aurait désiré en bonne Espagnole. Par là elle s’apercevait fort bien si le roi avait fait de ses tours ordinaires[[139]](#footnote-139).» Plus loin, Madame rapporte que « la reine crut avoir des obligations infinies à madame de Maintenon de ce qu’elle avait chassé la Montespan. Grâce à madame de Maintenon, le roi couchait avec la reine. C'était avoir acquis de grands droits à la reconnaissance d’une bonne Espagnole[[140]](#footnote-140). » Plus loin encore, Madame raconte que « la reine était enchantée quand [p.460] le roi couchait maritalement avec elle. Elle avait tant de gaité alors et frottait ses petites mains l’une dans l’autre[[141]](#footnote-141). »

Madame de Maintenon parle en termes plus modestes, mais non moins significatifs, du changement arrivé dans la situation de la reine. Elle écrit le 1er novembre 1682, de Maintenon, à la comtesse de Saint-Géran : « La famille royale vit dans une union tout à fait édifiante. Le roi s’entretient des heures entières avec la reine. Le don qu'elle m'a fait de son portrait est tout ce qu'il y a de plus agréable pour moi depuis que le suis à la cour. C'est dans mon esprit une distinction infinie ; madame de Montespan n'a jamais eu rien de semblable. »

Le bonheur de Marie-Thérèse dura peu. Elle mourut à Versailles le vendredi 30 juillet 1683, âgée de quarante-cinq ans.

Le roi, fort affligé, se retira à Marly : madame de Maintenon l’y suivit. Le 10 septembre, elle écrivait de Fontainebleau à madame de Saint-Géran : « Madame de Montespan s’est jetée dans la plus grande dévotion ; il est bien temps qu’elle nous édifie. Je ne songe plus à me retirer. » La dévotion de madame de Montespan n’était pas si profonde qu’elle ne saisit toutes les occasions de [p.461] nuire à madame de Maintenon. « Je sais, dit celle-ci à madame de Saint-Géran, dans sa lettre du 18 novembre, je sais qu’elle a dit au roi que je m’étais mis en tête de le gouverner, et je sais aussi qu’elle n’a pas eu lieu d’être contente de la réponse du roi. C’est l'homme de la cour qui a le plus de sens et qui donne le moins dans les pièges...»

Vers le milieu de l'année 1685, le roi épousa madame de Maintenon, un peu plus de deux ans après la mort de Marie-Thérèse.

Je m’arrête ici. Par les dernières paroles qu’on vient de lire, j’ai déjà passé les bornes de mon sujet. Je n’ai pas eu le dessein d’écrire la vie entière de madame de Maintenon, et de la suivre dans son existence politique. J'ai voulu seulement montrer, dans le plus grand événement de sa vie, le triomphe d’une des plus illustres personnes de la société polie, et de celle société elle-même dont elle fut l’ornement et la gloire. Le triomphe de madame de Maintenon ne fut pas de s'élever au rang de femme légitime d’un puissant roi : ce fut d’avoir ramené ce prince à ses devoirs envers la reine dont il faisait le malheur par le désordre de sa vie, et d’avoir mis fin à la contagion de son exemple. Voilà le véritable titre de madame de Maintenon au respect général. Là, sa vertu éclate avec tous ses autres mérites ; là, nul soupçon d'intérêt personnel ne peut l'atteindre ; là fut même [p.462] le pénible sacrifice de ses sentiments, s’il est vrai, comme on n’en peut douter et comme le disait sa clairvoyante rivale, qu’elle aimât ce roi dont elle remettait la reine en possession, et que les désirs qu’elle reconduisit vers la couche conjugale, s'étaient allumés ou éveillés pour elle.

Laissons aux âmes communes (et madame de Montespan était du nombre, malgré la distinction de son esprit la satisfaction de penser, ou de le dire, que madame de Maintenon mit en œuvre tous les manèges de la coquetterie pour se faire aimer du roi, et elle qui, pouvant devenir sa maîtresse, le ramène à ses devoirs de mari. Qu’on l’accuse de s’être faite dévote et d’avoir fait manœuvrer des prêtres pour se faire épouser, elle qui avait acquis le cœur du roi et obtenu sa renonciation aux maîtresses, durant la vie de la reine plus jeune qu’elle! Sans doute, après la mort de Marie- Thérèse, la religion, qui faisait encore obstacle aux désirs du roi, lui offrait aussi le moyen de les satisfaire mais ce n’était pas la religion qui l’avait rendu dès long-temps amoureux de madame de Maintenon. L’amour aurait suffi peut-être pour déterminer le roi à l’épouser ; mais quelle puissance aurait eue, en cette circonstance, la religion sans l’amour[[142]](#footnote-142) ? Encore une fois, ce n’est point le [p.463] mariage qui est la gloire de madame de Maintenon, c’est le désintéressement, c’est le sacrifice de son [p.464] amour, c’est le vertueux usage de l’empire qu'il lui donnait sur le cœur du roi pour le remettre dans ses devoirs : et c’est à l’honnêteté morale de madame de Maintenon, à celle de sa société tout entière, à la considération et aux aimables qualités qu'elle tenait de ses nobles amies, qu’est due la gloire que j’ai pris plaisir à célébrer.

Eh ! quel esprit est assez grossier pour ne pas comprendre les paroles de madame de Sévigné, qui dévoilent tout le mystère de la fortune de son amie ? « Nul autre ami, dit-elle, n’a autant de soin et d’attention que le roi en a pour elle. Et ce que j’ai dit bien des fois, elle lui fait connaître un pays tout nouveau, je veux dire le commerce de l’amitié et de la conversation sans chicane et sans contrainte ; il en paraît charmé. »

Certes, elle devait être d’un grand charme cette amitié qui, dans madame de Maintenon, était de l’amour retenu par la raison, la justice, l'honneur, la bienséance ; cette amitié, où les sens entraient pour quelque chose, mais soumis à de plus hautes et plus puissantes sympathies, celles de l’ame [p.465] et de l’intelligence, à de plus nobles besoins, ceux de la considération et du respect de soi-même ; cette amitié passionnée que l’honneur forçait à résister au plus doux penchant, qui ne souffrait pas moins de sa résistance que l’ami à qui elle était opposée ; cette tendresse qui avait autant besoin d’être consolée de ses refus que celui qui les essuyait et dont la souffrance parvenait à obtenir des encouragements de l’amant voluptueux et contrarié. Elle devait être féconde en jouissances nouvelles cette amitié vive qui, par une conversation animée, sans chicane et sans contrainte, multipliait sans cesse et variait à l’infini ses épanchements vers l’objet aimé, les lui offrait toujours avec intérêt et toujours à propos, provoquait les siens, lui communiquait une vie nouvelle, une existence inconnue, créait en lui un autre homme, avec des facultés jusque-là ignorées de lui-même, l’introduisait dans ce pays nouveau dont parle madame de Sévigné, où avec d’autres yeux il voyait d’autres choses et d’autres hommes, l’introduisait dans son propre cœur où il n’était jamais descendu, l’apprenait à s’étudier et à se connaître, lui donnait une conscience pénétrée du besoin de sa propre estime, une conscience qui lui rendit bon témoignage de lui et de son amie.

Quelle différence entre ce commerce et celui qu’avait si long-temps entretenu madame de [p.466] Montespan ! entre l’art d’amuser et celui d'intéresser ; entre le frivole avantage de montrer de l’esprit, et le talent d’en donner!

Tous ces trésors d'idées et de sentiments que madame de Maintenon déposait ou faisait naître dans l’esprit du roi, furent les fondements de sa fortune. Qui pouvait mieux les accroître, les conserver, les soigner, les mettre à l’œuvre, que celle dont ils provenaient ? La conversation avait marié des âmes faites pour s’aimer ; le mariage de ces deux aines était consommé, en pleine fécondité, quand se célébra celui dont l'histoire a tant parlé et dont il n’est heureusement pas resté d’autre fruit.

Ce triomphe de madame de Maintenon fut celui de sa société tout entière. Elle le dut à la réunion des mérites dont la société des femmes d'élite était l'assemblage, à l'émulation d’esprit, de raison, de bienséance qui régnaient entre elles, au désir de se conserver dignes les unes des autres. Madame de Maintenon jetait souvent scs regards vers ses anciennes amies ; elles avaient toujours les yeux sur madame de Maintenon. Elle semblait leur payer une dette en s’élevant par le mérite qu'elle avait acquis dans leur commerce et leur intimité ; et cette société illustre se sentait dignement récompensée de l’honnêteté de ses mœurs, de la culture de ses facultés, par le prix qu’en recevait une d'elles. Elle devait, en effet, croître en [p.467] considération et acquérir plus d’influence à la cour,

à la ville, par l’élévation de madame de Maintenon.

Puisque les conséquences ultérieures de cette fortune ne sont plus de notre sujet, et que nous nous arrêtons ici dans l’histoire de la société polie, jetons un dernier regard sur les personnages qui la composent en 1680, rassemblons-les dans notre pensée : leur aspect suffira pour nous faire entrevoir l’avenir que nous laissons à d’autres le soin de décrire. Passons, pour la dernière fois, la revue des femmes de la société polie, des hommes de cour et hommes du monde, des hommes de lettres et des hommes d’église qui en faisaient partie.

Les femmes célèbres qui restaient, en 1680, de la société de Rambouillet, étaient Madeleine de Scudéry, âgée de 73 ans : elle en vécut 16 au-delà ; Ninon de Lenclos, âgée de 64 :elle en vécut encore 26 ; madame de Sévigné, âgée de 54 : elle en vécut encore 16 ; madame Deshoulières, âgée de 42 : elle en vécut 34 au-delà ; madame de La Sablière, âgée de 33 : elle en vécut encore 13- Restaient avec madame de Sévigné : madame de Grignan, sa fille, madame de Simiane, sa petite-fille, madame de Coulanges, sa cousine. Je ne nomme pas madame de Motteville, âgée de 60 ans : elle voyait peu de monde. Elle finit sa vie à la Visitation de Chaillot.

[p.468] Ajoutons mademoiselle de Villette, cousine germaine de madame de Maintenon, âgée, en 1680, de 8 ans seulement ; madame d'Heudicourt, à qui Louis XIV avait tourné la tête par quelques hésitations entre elle et mademoiselle de La Vallière.

La cour était florissante ; la gloire y déguisait le désordre des mœurs, ou le rachetait.

Après la paix de Nimègue, conclue en 1678, « Louis, dit Voltaire, fut au comble de la grandeur. Victorieux depuis qu'il régnait, n'ayant assiégé aucune place qu'il n’eut prise, supérieur en tout genre à ses ennemis réunis, la terreur « de l'Europe pendant six années de suite, enfin son arbitre et son pacificateur, ajoutant à ses états la Franche-Comté, Dunkerque et la moitié de la Flandre ; et ce qu’il devait compter pour le plus grand de ses avantages, roi d’une nation alors heureuse et alors le modèle des autres nations. »

Les armées qui avaient conquis les pays dont sa longanimité rendait la plus grande partie par la paix de Nimègue, étaient florissantes, pleines de gloire et de confiance. Les maréchaux qui les avaient commandées jouissaient, à la cour et dans la capitale, des fruits glorieux de leur valeur et de leurs talents. Turenne n'était plus depuis 1675. Mais les maréchaux de Luxembourg, [p.469] de Créqui, d’Humières, de Navailles, de Schomberg, de Vivonne, de la Feuillade étaient toujours à la cour. L’un avait fermé à Charles IV l'entrée de la Lorraine ; deux autres avaient pris Condé, Bouchain, Valenciennes, Saint-Omer ; deux autres avaient combattu les Espagnols au pied des Pyrénées et les avaient défaits jusque dans la Sicile ; Duquesne, le vainqueur de Ruyter, était avec ces illustres guerriers ; leur réunion, ornement de la paix, était toujours une menace de guerre. Le roi, gardant toutes ses troupes, quand l'Empire d'Espagne, la Hollande, licenciaient les leurs, « fit de la paix, dit Voltaire, un temps de conquête. » Le roi réunit à la couronne, par des tribunaux qu’il établit à Metz et à Brissac,les terres qui avaient autrefois fait partie de l'Alsace ou des trois Evêchés. Aucun des possesseurs n’y put mettre obstacle*.* Il surprit Strasbourg, qui formait une puissante république. Il réunit dans les Pays-Bas, Alost. Il acheta Casal du duc de Mantoue.

Les années 1680, 1681, 1682 virent Brest, Toulon, Dunkerque, le Havre, Rochefort, devenir des ports immenses, fortifiés, munis d’arsenaux et de magasins. Plus de cent vaisseaux de ligne se montrèrent dans ces ports.

Dans le même temps, Huningue, Sar-Louis, Sarrebruck, Mont-Royal, plus de cent citadelles étaient fortifiées par Vauban.

[p.470] Dans cette période de splendeur pour le royaume, les arts y furent *rois* en honneur et les plaisirs enivraient la cour.

En 1680, il ne restait des anciens habitués de l'hôtel Rambouillet que Chapelain, âgé de 85 ans ; Cottin, âgé de 70 ; tous deux finissant leur vie entre la caducité et la décrépitude.

Dans cette même année, le grand Corneille donna son dernier ouvrage, la tragédie de *Suréna.* Il vécut encore six ans, dans la retraite et la dévotion. Il traduisit l'Imitation en 1681.

Ce qui restait alors de la splendeur poétique de la France, c’étaient La Fontaine, âgé de 56 ans ; Boileau, de 44 ; Racine, de 41 ; Quinault, de 45. On voyait à l’horizon, Régnard, âgé de 33 ans ; Campistron, de 24 ; Dancourt, de 19 ; plus loin, J.-B, Rousseau, âgé de 11 ans ; La Mothe, de 8 ; Duché, de 12 ; Crébillon, de 6. Marivaux n’existait point encore.

Ce qui restait d’écrivains en prose, c’étaient Mézerai, âgé de 70 ans, qui n’en vécut plus que 3 ; Saint-Évremont, âgé de 67 ans, qui en vécut encore 23, mais en Angleterre ; Ménage, aussi dans sa 67e année, qui en vécut encore 12 à compiler ; Pelisson, âgé de 66 ans, qui en vécut encore 17 à convertir des protestants. Parmi ces débris s’élèvent de toute leur grandeur Bossuet, âgé de 53 ans ; Fléchier et Bourdaloue, l’un et l’autre âgés de 48 ; Bayle, âgé de 37. Près deux [p.471] croissent Fontenelle, âgé de 23 ans ; Fénelon, de 19 ; Massillon, de 17.

Les noms des Bossuet, Fléchier, Bourdaloue, Fénelon, Massillon, nous découvrent d’avance la nouvelle condition de la littérature. L’éloquence de la chaire va s’élever à la plus grande hauteur, devenir a partie éminente de la littérature ; la satire, la comédie se tairont ou baisseront le ton devant elle. Pendant que Corneille traduit l'Imitation, Benserade traduit des hymnes, pour les insérer dans les *Heures* de Louis XIV. La tragédie, devenue si tendre par la muse de Racine, devient toute pieuse. Racine et Duché composent à l'envi des pièces bibliques. Quinault même n’était pas loin du moment où il dirait :

Je n’ai que trop chanté les jeux et les amours ;

Sur un ton plus sublime il faut me faire entendre.

Je vous dis adieu, muse tendre,

Et vous dis adieu pour toujours.

Il tint parole à sa muse, car il chanta les dragonnades sous le titre de *L’Hérésie détruite*.

La Fontaine seul continuait ses œuvres galantes, faisait des vers à toutes les femmes célèbres par leurs galanteries, à tous les grands dissolus. Mais le temps approchait où il faudrait qu’il s'amendât aussi.

La société polie allait se propager dans celle de la marquise de Lambert.

[p.472] La société de la cour allait former la société dévote que La Bruyère a si bien peinte. Elle allait mettre fin au scandale de ses désordres par une à hypocrisie de commande, et se renfermer par contrainte dans les bornes de décence que la société d'élite s'était données par sentiment et par bon goût. « La mode presse, » lisait La Bruyère, « et le courtisan est dévot. De quoi n’est-il point capable dans la vue de sa fortune ? Au fond, à quoi est engagé un courtisan dévot ? Savoir les êtres de la chapelle... savoir où l'on est vu et où l’on n’est pas vu, rêver dans l'église à Dieu et à ses affaires... voilà le plus bel effort de la dévotion du temps. Un dévot est celui qui, sous un roi alliée, serait alliée[[143]](#footnote-143). »

Cependant La Bruyère ajoute plus loin quelques traits plus gais à la peinture du dévot. « Le courtisan autrefois avait des cheveux, était en haut-de-chausses, portait de larges canons, et était libertin. Cela ne sied plus: il porte une perruque, l’habit serré, le bas uni, et il est dévot. » Il le représente assistant à la célébration des saints mystères, « le dos tourné directement aux autels, les faces élevées vers leur roi que l’on voit à genoux sur une tribune, marque d’une sorte de subordination, puisqu’ils semblent adorer le prince, et le prince adorer Dieu. »

Les mœurs dévotes ne seront pas moins [p.473] remarquables à la ville qu’à la cour. On ne tardera pas à voir le dévot de la capitale, évitant les églises désertes et solitaires, « fréquenter les temples où il se fait un grand concours ; on n’y manque point son coup : on y est vu... Au lieu de la messe du roi, on verra de beaux saluts à Paris. Ceux des Théatins seront célèbres entre tous les autres.... Là, on verra une décoration souvent profane, les places retenues et payées, des livres distribués comme au théâtre (le motet traduit en vers français par LL\*\*), les entrevues et les rendez-vous fréquents, les murmures et les causeries étourdissantes ; quelqu'un monté sur une tribune, qui y parle familièrement, sèchement, et sans autre zèle que de rassembler le peuple, l'amuser... jusqu'à ce qu'un orchestre, le dirai-je ? et des voix qui concertent depuis long-temps (au théâtre), se fassent entendre.... Parce qu’on ne danse pas encore aux Théalins, » demande enfin La Bruyère, « me forcera-t-on d’appeler tout ce spectacle office divin[[144]](#footnote-144) ?»

Dans le monde voué à la corruption, on verra pulluler les directeurs, qui sont en guerre avec les confesseurs ; on verra le gros jeu s’allier à cette prétendue dévotion. La société polie ne pourra pas plus empêcher tout ce désordre et cette hypocrisie, qu'elle n'a pu empêcher la licence effrontée : mais elle subsistera, se continuera, se propagera [p.474] pour la satisfaction des bons esprits, des cœurs honnêtes, et l'honneur de la nation. Elle n’avait rien à changer à ses mœurs pour être d’accord avec les préceptes de la religion. Les Bossuet, les Fléchier, les Fénelon la regardaient comme l’élite de leurs troupeaux : elle regardait ces prélats comme les consécrateurs de la morale qu'elle pratiquait, connue les missionnaires chargés de lui donner a sanction religieuse. Pour les sociétés corrompues, elles ne firent que changer de vices, et les couvrir d’un vice de plus, celui de l'hypocrisie.

Si le triomphe de madame de Maintenon était celui de toutes les femmes de sa société, de leur esprit, de leurs mœurs, de leur a me délicate et pure, sur les habitudes désordonnées du roi, à son tour le changement opéré dans l’esprit et dans les mœurs du roi en opéra un pareil dans cette innombrable multitude de personnes qui ne connaissaient d’autre règle de conduite, d'autre règle du langage que les exemples du monarque.

La bonne compagnie, d'où madame de Maintenon était sortie pour venir dans cette cour corrompue, acquit un nouveau degré de considération ; sa distinction fut mieux marquée entre la pruderie, la pédanterie, la préciosité d’une part, l’incontinence effrontée, la galanterie licencieuse de l’autre ; elle eut pour caractère la décence des mœurs et l'élégance des esprits ; elle reconnut des [p.475] modèles ; elle fixa ses principes, elle eut ses traditions ; elle forma école ou plutôt elle conserva ci fonda à perpétuité celle que l’hôtel de Rambouillet avait transmise épurée à ses élèves. A l’exemple de cette société, elle fit delà conversation et des correspondances épistolaires, le moyen d'exercer, de perfectionner, de tenir en haleine, d’exciter par l’émutation, les facultés que la nature a départies aux Français pour rendre la vie sociale, douce, heureuse, et faire envie à tout le monde civilisé.

# FIN.

1. *Conséquences du règne de François Ier*, formant le 3ème volume des *Mémoires pour servir à l'Histoire de Louis XII et François Ier*. [↑](#footnote-ref-1)
2. *Mémoires de Sully*, édition de Petitot. T. VIII, pag. 51 à 59 comprise. — « Henri IV se plaignait à Sully de Concini et de sa Léonore, qui avaient été jusqu’à jeter dans l'esprit de Marie de Médicis, que le roi voulait se défaire d’elle, et étaient parvenus à lui persuader de ne manger rien de ce qu'il lui envoyait, et de faire cuire souvent sa viande dans leur chambre. » [↑](#footnote-ref-2)
3. Sully dit un jour au prince de Condé qui se plaignait du roi : « Je vous ai entendu reconnaître plusieurs fois que vous tenez de sa bonté tout ce que vous êtes. » *Sully*, édition de Petitot, t. VIII, pag. 143.

   L’Ecluse, t. V, pag. 282, cite en note une réponse du roi au reproche la tyrannie que lui faisait le prince de Condé : « Je n’ai fait en ma vie acte de tyrannie que quand je vous ai fait reconnaître pour ce que tous n'étiez point. »

   Ces paroles se rapportent à la cassation ordonnée par le roi, d’un arrêt qui déclarait enfant adultérin le prince de Condé.

   La marquise de Verneuil, qui, comme la reine, était jalouse de Charlotte de Montmorency dit au roi en bouffonnant : « N’êtes-vous pas bien méchant de vouloir coucher avec la femme de votre fils ? » Ces citations ne sont-elles pas un commentaire fort clair des paroles de M. de Sully : « Vous tenez de sa bonté tout ce que vous êtes. » [↑](#footnote-ref-3)
4. Indices contre le prince de Condé et Marie de Médicis, au sujet de l’assassinat de Henri IV.

   Henri aimait passionnément mademoiselle de Montmorency. Il la maria au prince de Condé (qui passait pour être son fils). Après le mariage de la princesse, il continua à intriguer près d'elle. On a cru qu’elle répondait aux sentiments du roi. Il écrivit un jour à Sully : « Le prince fait le diable. »

   Trois personnes furent jalouses de la princesse de Condé, la maîtresse en titre ; la marquise de Verneuil, la reine, le prince de Condé.

   La première se vengeait par des sarcasmes. «Vous voulez, disait-elle au roi avant le mariage, la marier à votre fils (car vous m’avez dit qu’il l'était), pour la lui enlever. » Après le mariage, elle disait:« Le roi a voulu abaisser le cœur au prince de Condé et lui élever la tête. » (*Mémoires de Sully*, T. V.)

   Mais la reine et le prince de Condé étaient furieux. On lit dans *les Mémoires de Sully*, qu’après la mort du roi le prince « le Condé écrivit à la reine : Vous savez pourquoi j’ai quitté la France, nous faisions cause commune. » (Ibid.)

   Le prince de Condé emmena sa femme à Bruxelles. Le roi entra en fureur ; il voulait faire la guerre à l'archiduc qui avait reçu le prince et la princesse.

   Au mois de février 1610, il lui fit faire une sommation de rentrer en France. Le prince s’en alla à Milan, laissant sa femme à Bruxelles. C'est trois mois après cette sommation que le roi est tué par Ravaillac.

   On lit dans *l’Histoire universelle anglaise*, t. XXXI, p.259 que Ravaillac avait été vu, peu de temps avant l'assassinat, à Bruxelles ; circonstance qui ne se trouve dans aucun livre français.

   Péréfixe s’exprime ainsi : Si l’on demande quel démon poussa Ravaillac, l'historien (notez ce mot) répond qu'il n'en sait rien. C’est comme s’il avait dit : Les particuliers le savent bien. Il ajoute : il n’est pas permis, en chose si importante, de faire panser des soupçons et des conjectures pour des vérités assurées. Les moteurs du crime n’avaient donc pas échappé aux soupçons et aux conjectures. Les juges mêmes qui l’interrogèrent ; Ravaillac n'osèrent en ouvrir la bouche, et n'en parlèrent jamais que des épaules. (Pag. 422*.)*

   La grandeur des personnages était donc bien importante ! Le président Hénault dit en parlant d’elle : « Princesse dont la fin fut digne de pitié, mais d’un esprit trop au-dessous de son ambition, et qui ne fut peut-être pas assez surprise et assez affligée de la mort funeste d'un de nos plus grands rois. » Ce mot pas assez surprise laisse à douter si elle fut à la tête du complot ou seulement instruite de celui du prince de Condé ; car le soupçon flotte entre les deux, relativement à cette qualité de chef : il est probable qu’ils s’accordèrent ; mais le prince de Condé, le plus offensé, le plus ardent, qui vit sans doute Ravaillac à Bruxelles, était probablement le chef. [↑](#footnote-ref-4)
5. Moréri. Fléchier, *Oraison funèbre*. [↑](#footnote-ref-5)
6. Mad. de Genlis, *Histoire de Henri IV*, t. II, p.355. [↑](#footnote-ref-6)
7. Fléchier. [↑](#footnote-ref-7)
8. Il ne faut pas confondre avec l’hôtel de Rambouillet qui appartenait à la famille d'Angennes, la maison de campagne que fit bâtir le nommé Rambouillet, riche financier, père de Rambouillet de la Sablière, le mari de cette dame de la Sablière célébrée par La fontaine, Perraut, Fontenelle, Bayle, dont la maison était fréquentée par les hommes les plus aimables de la cour, les Lauzun, les Rochefort, les Lafare, les de Foix, les Chaulieu. Cette maison isolée, qu'entourait un beau jardin, fut nommée long-temps la Folie Rambouillet. La porte d'entrée est la seule partie qui en subsiste encore. Le fils et la bru du financier s’illustrèrent par leur esprit.

   Antoine Rambouillet de la Sablière a laissé un volume de madrigaux. Voltaire a dit de ce recueil, que la finesse n’en exclut pas le naturel. L’erreur qui a fait confondre *la Folie Rambouillet* avec le fameux hôtel de Rambouillet, vient uniquement de la conformité de leur nom. [↑](#footnote-ref-8)
9. *Mémoires de Bassompierre*. [↑](#footnote-ref-9)
10. *Essai sur les guerres civiles*. Budget de Henri III. [↑](#footnote-ref-10)
11. Montesquieu. [↑](#footnote-ref-11)
12. On en rencontre dans les cours des sciences les plus abstraites, et, dans l’Assemblée constituante, on a vu les plus brillants orateurs jaloux de l'attention d’un essaim de femmes célèbres par l'esprit, la beauté et le patriotisme, qui suivaient toutes les grandes discussions [↑](#footnote-ref-12)
13. Mademoiselle de Scudéry, dans les périodes suivantes, envoya deux volumes de ses conversations à Mad. de Sévigné. (*Lettres de Sévigné*, édition de Monmerqué, t. VIII, p.89) [↑](#footnote-ref-13)
14. Nous avons, outre les lettres de Mad. de Sévigné, celles de sa fille Mad. de Grignan, celles de sa petite-fille Mad. de Simiane, celles de sa cousine Mad. de Coulanges, celles de son cousin le comte de Bussy-Rabutin, celles de Voiture, celles de Mad. de Scudéry et de bien d’autres. [↑](#footnote-ref-14)
15. *Histoire de La Fontaine*, t. V, p, 249. [↑](#footnote-ref-15)
16. Quand une nation se repose après une révolution ou après de grandes dissensions, le parti victorieux s’applique encore quelque temps après la victoire à exercer une espèce de vengeance morale sur les opinions qui régnaient avant le combat ; il réprouve tout te système des anciennes idées, des anciens principes en morale, en littérature, en philosophie, même dans les arts. Rien n’est bon, rien n'est innocent, rien n’est sans danger dans l’ennemi vaincu *;* ni ses doctrines, ni ses habitudes morales, ni ses plaisirs intellectuels. Chacun voit dans quelqu’une de ces doctrines ou de ces habitudes, le principe de l’inimitié qu'il a fallu réduire à l'impuissance de nuire. Du fait seul que telle chose était du goût de l'adversaire qui a succombé, elle doit être réprouvée sous peine d'être accusée de complicité avec les desseins funestes que la défaite a fait avorter.

    Quand l’esprit dominant est de rejeter sans examen et sans discernement tout ce qui appartenait au parti vaincu dans les sciences, dans les lettres, dans les arts même, l’ignorance présomptueuse, les doctrines surannées et réduites à l’absurde, les témérités mille fois réprimées des imaginations sans frein et sans guide, les extravagances les plus révoltantes, ont le champ libre, peuvent se donner carrière, faire ligue, Se produire mutuellement, et se soutenir par leurs efforts combinés. Elles décident qu’elles font *époque*, que le feu du génie s’allume enfin en France, et qu’elles en ont recueilli les premières étincelles. Alors s’élèvent des professeurs de nouvelles théories ; des novateurs se présentent impudemment comme modèles. La jeunesse ignorante et curieuse, à qui l’on assure que son ignorance est plus près du savoir que les bonnes notions acquises par la génération qui la précède, se précipite dans les écoles, flattée de franchir l’espace qui la sépare de cette génération avancée, de gagner même un rang sur elle, de la laisser en arrière, empêtrée qu'est celle-ci dans les anciennes traditions. Alors les charlatans triomphent, et ils se sentent persuadés de leur puissant génie, en descendant de cette chaire professorale où ils sont montés avec la conscience chargée des avertissements de leur nullité. Cependant leurs élèves se multiplient, des écoles sortent des essaims innombrables de maîtres nouveaux dont les productions étouffent ce qui peut rester de goût et de sens dans la nation,

    C'est là ce que nous avons vu en France quand à ; maison de Bourbon est rentrée en France. Il fallait tout oublier des notions acquises précédemment. Le champ a été ouvert à toutes les médiocrités novatrices, qui, n'ayant pas la faculté de suivre les progrès faits, se sont placées sur des lignes abandonnées. [↑](#footnote-ref-16)
17. *Discours sur les héros de roman*. [↑](#footnote-ref-17)
18. Lettres à mademoiselle de Scudéry. [↑](#footnote-ref-18)
19. On lit ce qui suit dans le journal de *L'Etoile*, sous la date indiquée :

    « Notre nouveau roi Louis XIII fut fouetté ce jour par le commandement de la reine régente sa mère, pour n’avoir pas voulu prier Dieu. M. de Souvray n’y voulait mettre la main, jusqu'à ce que, forcé par S. M., il fut contraint d’en exécuter le commandement. Le roi, se voyant pris : le vois bien, dit-il, qu’il faut que j’en passe par là, puisque la reine le veut, mais regardez bien au moins de ne me frapper pas fort. Peu après, étant allé trouver la reine, S. M. s’étant levée, et lui avant fait la révérence, comme de coutume: J’aimerais mieux, va dire ce prince tout brusquement, qu’on ne me lit point tant de révérences, et qu’on ne me fît point fouetter. » (*Journal du règne de Henri IV*, t. IV, p. 99.)

    On voit dans une lettre de Malherbe, du 17 juillet 1615, de quelle familiarité plus que leste usaient avec Louis XIII, âgé de quatorze ans, les personnes qui devaient aux autres l’exemple du respect. « Le roi étant hier après dîner aux Tuileries, dit qu’il boirait volontiers du cidre. On en alla aussitôt quérir chez le comte de Thorigny. Cependant, il continua de jouer dans les allées. M. de Souvray et le prince demeurèrent à se reposer, attendant que le cidre fût venu. On apporta deux bouteilles et deux verres ; M. de Souvray et le prince burent de Furie de ces bouteilles. Le roi arrivant incontinent après, demanda s'il y avait du cidre ; on lui dit que oui et qu’il était excellent. Il demanda pourquoi on avait bu devant lui. M, de Souvray lui dit qu’on lui avait laissé une bouteille à laquelle on n’avait point touché. Il fit mine de se contenter ; puis demanda en quel verre ils avaient bu. On le lui montra. La fortune voulut que celui qui faisait l’essai le fit en l’autre verre ; de sorte que le roi, quelque montrance que fit M. de Souvray, que le feu roi son père buvait même avec les moindres soldats, il ne voulut jamais boire. Il y eut bien de la contestation. Enfin, il ne but point et s’en plaignît à la reine. M. de Souvray fit aussi sa plainte. Les conclusions furent au désavantage du roi ; mais elles ne furent point exécutées. » [↑](#footnote-ref-19)
20. ) Il ne faut pas en croire *Les Visionnaires* de Desmarets. Voyez une note de Monmerqué sur la lettre 589 de Sévigné, t. VI, p. 133. La pièce *des Visionnaires* est de 1637 ; le cardinal de Richelieu en avait donné l’idée. Mélisse était Mad. de Sablé, idolâtre d'Alexandre ; Hespérie, Mad. de Chavigny ; Sestiane, Mad. De Rambouillet qui n'aime que la comédie *Les Visionnaires* ont précédé *Le Menteur*, joué en 1642. L’auteur a peint des folies, non des caractères. [↑](#footnote-ref-20)
21. Bassompierre. [↑](#footnote-ref-21)
22. T. Ier, p. 38. [↑](#footnote-ref-22)
23. Lettres 112, 113, 114. [↑](#footnote-ref-23)
24. Lettre 125. [↑](#footnote-ref-24)
25. Lettre 151. [↑](#footnote-ref-25)
26. Page pénultième des *Mémoires de Dumaurier*, citée dans le *Ducatiana*, 1ère partie, p.103. [↑](#footnote-ref-26)
27. Ces lettres ne sont point datées dans les nombreuses éditions qui ont été faites des œuvres diverses de Balzac, elles paraissent être de 1620 à 1630, temps où Balzac était âgé de 26 à 36 ans, et la marquise de 38 à 48. On en trouverait probablement la date précise dans l'édition complète des *Œuvres* de l'auteur, en 2 vol. in-fol., publiée en après sa mort par l'abbé Cassaigne, son ami. [↑](#footnote-ref-27)
28. Aristote. [↑](#footnote-ref-28)
29. *Histoire amoureuse des Gaules*. [↑](#footnote-ref-29)
30. Sans parler d’une multitude de vers répandus dans les odes d’Horace et dans les satires, connue celui-ci :

    *Nam fuit ante Helenam cunnus teterrima belli*

    *Causa*,

    Ce chant séculaire (*carmen seculare*), ouvrage solennel, hymne national, renferme des expressions dont la propriété et la spécialité, relevées pour les Romains par les sentiments d'un patriotisme religieux, seraient pour nous insupportables. C’est quand le poète invoque Lucine pour les femmes enceintes qui portent dans leur sein les espérances de Rome, et la conjure de favoriser leur accouchement. Il se sert de ces paroles :

    *Rite maturos aperire partus*.

    La poésie n’était pas seule naïve à Rome, la sculpture, la peinture ne l’étaient pas moins. Toutes les personnes qui ont été à Naples ont vu, dans les rues décombrées de *Pompeia*, l’enseigne parlante d'une maison de prostitution, sculptée en pierre dans le fronton de la porte d’entrée, et l’inscription naïve de *prostibulum*,sculptée aussi dans la frise de l’entablement. On a trouvé dans les ruines de ce morne *Pompéia* une multitude de *phallus* en ivoire, percés par le milieu ; et histoire nous apprend que les femmes stériles les suspendaient à leur cou par un ruban. [↑](#footnote-ref-30)
31. *Mémoires du comte de S*…, t.III, p.21. [↑](#footnote-ref-31)
32. Septembre 1640. Lettre de Voiture à mademoiselle de Rambouillet, qui était à Grosbois, chez madame la princesse, avec mademoiselle de Bourbon, il la prie de faire que Leurs Altesses se souviennent de lui. [↑](#footnote-ref-32)
33. Il paraît que les romans qu'elle fit plus tard lui étaient nécessaires pour vivre. (Biographie.) [↑](#footnote-ref-33)
34. Note de Voltaire, sur son épître à Boileau. [↑](#footnote-ref-34)
35. *Vie de Montausier*, par le sieur Petit. T. I, p. 99. [↑](#footnote-ref-35)
36. T. 1, p.48. [↑](#footnote-ref-36)
37. Saint-Simon reconnaît en M. de Montausier une vertu hérissée et des mœurs antiques. « Parmi toutes ses façons dures et austères, dit plus loin Saint-Simon, il était infiniment respecté, considéré et craint, et avait beaucoup d'amis. C'était un homme avec qui il fallait compter, pour qui le roi n eut toujours des égards infinis et beaucoup de confiance, et monseigneur une déférence totale tant qu’il vécut, et qui bien que peu affligé de sa mort, a conservé toujours pour tout ce qui lui a appartenu, et jusques à ses domestiques, toutes sortes d’égards et d'attentions. »

    Saint-Simon ajoute à ces graves notions, celle-ci, qui n’est pas sans mérite :

    « La propreté de M. de Montausier, qui vivait avec une grande splendeur, était redoutable à sa table, où il avait été l'inventeur des grandes cuillers et des grandes fourchettes qu’il mit en usage et à la mode. » [↑](#footnote-ref-37)
38. Le prince de Conti. [↑](#footnote-ref-38)
39. M. de Bouillon. [↑](#footnote-ref-39)
40. M. de Turenne. [↑](#footnote-ref-40)
41. M. de Fouquet. [↑](#footnote-ref-41)
42. Lettre de Bussy-Rabutin à mademoiselle de Sévigné, du 16 (ou 14) juin 1644 (ou plutôt 1654). —Lettre de mademoiselle de Sévigné à Bussy-Rahutin, du 17 août suivant. T. Ier de l’édition de 1818. P. 344 et 350. [↑](#footnote-ref-42)
43. Madame de La Fayette, auteur de *Zaïde*, de *La Princesse de Clèves*, a aussi publié *La Comtesse de Tendes*, *La Princesse de Montpensier*, *L’Histoire d’Henriette d’Angleterre*, *Les Mémoires de la Cour de France de 1688 et 1689*. [↑](#footnote-ref-43)
44. Nous verrons que la Place-Royale fut vraiment un des quartiers où se tenaient les belles ruelles. [↑](#footnote-ref-44)
45. *Royaume de Coquetterie*, 5 et 6*.* [↑](#footnote-ref-45)
46. On voit, dans les *Mémoires de Bassompierre*, que Henri IV, aidé par la goutte, jouait avec lui et d’autres courtisans, dans la ruelle à droite, et qu’il laissa son jeu pour donner audience à madame d’Angoulême et à Charlotte de Montmorency, dans la ruelle de la gauche. Les ministres donnaient aussi des audiences particulières dans la ruelle de leur lit, mais sans y être couchés. On lit dans les Mémoires de mademoiselle de Montpensier, qu'étant rentrée à la cour après la Fronde, et s'étant raccommodée avec le cardinal Mazarin qui lui rendait toute sorte de respects, elle voulut aller le voir chez lui. La cour était alors à Sedan, et le cardinal habitait le château. Mademoiselle s’y fit porter dans la chaise de la reine : « Il (le cardinal) vint au-devant de moi, dit-elle ; puis nous nous mîmes à la ruelle de son lit. » Là elle et lui parlèrent d'affaires. [↑](#footnote-ref-46)
47. Somaise, *Dictionnaire des grandes Précieuses*, au moi Prédiction. [↑](#footnote-ref-47)
48. Henri Estienne ne prétend pas que tous les changements survenus dans la langue sous les derniers Valois aient eu pour unique cause le courtisanisme. Il reconnaît que la multiplication des auteurs grecs et latins par l'imprimerie alors récente, et les études des hommes de lettres, nous ont donné beaucoup de mots nouveaux et nécessaires. Mais le commerce de la cour avec l'Italie fut la source féconde de changements inutiles ou funestes. [↑](#footnote-ref-48)
49. Depuis la Fronde, cette princesse avait vécu dans une espèce d'exil. Elle ne reparut qu'au mois d'août à la cour, qui était alors à Sedan. Le 6 de ce mois on y apprit la prise de Montmerdi. « La reine, dit Mademoiselle, alla le soir au salut pour remercier Dieu de cet avantage. Je trouvai qu’elle était devenue joueuse. Elle ne jouait jamais quand je la quittai. Je lui dis : il n'y a pas de changement égal à celui de voir V.M. jouer tous les jours, et que mon père ne joue plus ; elle me répondit que cela était vrai... » A l'occasion du siège de Dunkerque et de la bataille gagnée par le maréchal de Turenne sur le prince de Condé en 1658, elle dit : « La reine faisait sa vie ordinaire de prier Dieu et de jouer. » [↑](#footnote-ref-49)
50. Pecke et Peckin me paraissent venir de pécore, qui vient de *pecus*, troupeau. [↑](#footnote-ref-50)
51. M. Petitot dit que « si les dames de l'hôtel Rambouillet souffrirent patiemment *Les Précieuses ridicules*, ce fut parce que l'auteur eut l'adresse de leur faire croire qu’il n'avait voulu attaquer que les sociétés de province (les peckes provinciales). » M. Taschereau dit aussi que « Molière, pour détourner de lui la colère de personnages puissants, crut devoir déclarer qu'il n’avait point en en vue tes véritables précieuses, mais celles qui les imitaient mal. Adroite précaution oratoire. » ajoute-t-il en note. [↑](#footnote-ref-51)
52. «J’étais, dit Ménage, à la première représentation des *Précieuses ridicules*. Mademoiselle de Rambouillet y était, madame de Grignan, tout l'hôtel de Rambouillet, M. Chapelain et plusieurs autres de ma connaissance. La pièce fut jouée avec un applaudissement général. » C’est évidemment une faute d’impression de dire : Mademoiselle de Rambouillet y était ; lisez : Madame. En 1659, il n'y avait plus de mademoiselle de Rambouillet. Des cinq filles de madame de Rambouillet, trois étaient religieuses, la quatrième était madame de Montausier, la cinquième et la plus jeune était mariée depuis un an au comte de Grignan, il faut même que le mot de madame soit rétabli, pour que Ménage ait pu dire ensuite que tout l'hôtel de Rambouillet était présent ; car madame de Rambouillet était une grande partie de ce tout. Ménage la comprend dans l'applaudissement général donné par l’hôtel de Rambouillet, puisqu'il ne l’excepte pas. Ce qui rend la méprise de l’éditeur du *Ménagiana* très-facile à concevoir, c’est qu’il était d’usage dans les impressions du temps de n’écrire qu’en abrégé le mot de madame ou de mademoiselle ; on écrivait Me ou Mlle. Aujourd’hui qu’on imprime madame ou mademoiselle en toutes lettres, on ne se tromperait pas de même. [↑](#footnote-ref-52)
53. J’ai vainement: cherché dans les écrits du temps l'occupation que les femmes de la haute société mêlaient à la conversation. J’aurais voulu voir eu action, entre leurs mains, l'aiguille, la navette, le fuseau, la fusée, le dévidoir ; j'aurais désiré de voir ces femmes broder, faire de la tapisserie, des nœuds, des pelotons, en même temps qu’elles écoutaient une lecture, ou entendaient discourir sur quelque sujet moral ou littéraire. Une occupation manuelle est pour les femmes une contenance : elle permet de reposer l’esprit de conversation ; elle dispense de parler quand on n’a rien à dire ; elle donne un moment de réflexion avant de parler ; elle sert de prétexte pour ne point écouter, et autorise une distraction quand on ne vent point répondre. L'habitude du travail en famille, la réunion de la mère de famille et de ses filles autour d'une taille de travail est le seul moyen d’enseigner les usages du monde où les jeunes personnes sont destinées à vivre, le seul moyen de donner à leur esprit le développement convenable, à leur langage la facilité et la mesure appropriées à leur condition. La gouvernante la plus à habile est d’une condition différente de son élève, et n’a jamais la bienséance rigoureusement nécessaire. J'aime à voir madame de Maintenon dévider ses fasées, compter ses pelotons et préparer son métier a tapisserie, devant Louis XIV, ses ministres délibérant en conseil d’état sur les affaires de l'Europe dans la chambre de cette femme illustre et bonne. J'aimerais à savoir que madame de Sévigné brodait ou faisait de la tapisserie, Il y avait sûrement de l’élégance et de l’esprit dans ses dessins, et le *fac simile* d’un fauteuil de son aiguille me ferait autant de plaisir que le *fac simile* d’une de ses lettres. [↑](#footnote-ref-53)
54. Lettres du 27 novembre 1667, du 20 mars 1671 et du 15 novembre 1680. [↑](#footnote-ref-54)
55. Lettre du 12 juillet 1671. [↑](#footnote-ref-55)
56. Voici ce quatrain :

    En voyant les œillets qu’un illustre guerrier

    Arrosa d’une main qui gagna des batailles,

    Souviens-toi qu’Apollon bâtissait des murailles,

    Et ne t’étonne pas que Mars soit jardinier. [↑](#footnote-ref-56)
57. La Bruyère*, Des Ouvrages de l'esprit*, p. 96, édit. in-4°. [↑](#footnote-ref-57)
58. Fouquet fut arrêté le septembre ; la reine accoucha le 1er novembre. [↑](#footnote-ref-58)
59. Uranie, *La Critique de l'Ecole des Femmes*, *scène III.* [↑](#footnote-ref-59)
60. Bussy-Rabutin, *Amours des Gaules*, t. II [↑](#footnote-ref-60)
61. t. III, p.234. [↑](#footnote-ref-61)
62. La duchesse de Richelieu fut nommée dame d'honneur à la place de madame de Montausier, peu de temps après sa mort. Le comte de Grignan, alors gendre de madame de Sévigné, écrivit à madame de Richelieu une lettre de félicitation. Il avait été le beau-frère de madame de Montausier. Madame de Sévigné rapporte à sa fille (Noël 1671) ce que madame Scarron lui a dit de la lettre de son gendre.

    « Voilà madame Scarron qui a soupé avec nous. Elle dit que de tous les millions de lettres que madame de Richelieu a reçues, celle de M. de Grignan était la meilleure ; qu’elle l'a eue long-temps dans sa poche, qu'elle l'a montrée, qu’on ne saurait mieux écrire, ni plus galamment, ni plus noblement, ni plus tendrement pour feu madame de Montausier. » [↑](#footnote-ref-62)
63. *Souvenirs de Caylus*. [↑](#footnote-ref-63)
64. Une note de l'éditeur porte quelle est née vers 1608 et morte en 1678. Ségrais la fait naître en 1602. D'après une lettre de Voiture, dont la date est incertaine, mais qui est placée entre d’autres qui sont de et qui peut par cette raison être présumée de ta même date, elle serait née en 1585 au plus tard. Elle avait récemment eu la petite vérole. Voiture l’ayant revue quelque temps après, assure qu’il l’a trouvée aussi belle que 40 ans avant ; si elle avait été belle 40 ans avant 1638, il faut qu’elle soit née au moins 15 ans avant 1638, c’est-à-dire en 1583. [↑](#footnote-ref-64)
65. *Mémoires de Mademoiselle*, t. VI, p.69. [↑](#footnote-ref-65)
66. Lettre du 19 août 1676. [↑](#footnote-ref-66)
67. *Fable* 1ère du liv. X *: les deux Rats, le Renard et l'OEuf ; Discours à madame de La Sablière*. [↑](#footnote-ref-67)
68. *Fable* 15, liv. XII : *Le Corbeau, la Gazelle, la Tortue et le Rat*. *A madame de La Sablière*. (Publiée en 1678.) [↑](#footnote-ref-68)
69. Lettre 587. [↑](#footnote-ref-69)
70. Tels sont les mots cul, tétons, pucelle, pucelage, dépuceler, engrosser, châtrer, maquereau, maquerelle, bordel, etc. [↑](#footnote-ref-70)
71. Pièces à la suite du *Cid*. [↑](#footnote-ref-71)
72. Ce travail n’a pas été de petite difficulté. Nous avons deux éditions des lettres de Maintenon, l’une de 1756, l’autre de 1806. Dans ces deux éditions se rencontrent une multitude de différences essentielles. Une grande partie de ces différences consiste en ce qu’une multitude de lettres sans date dans le manuscrit sont diversement placées par les éditeurs. Dans une édition, elles paraissent se rapporter à un événement et le caractériser, tandis que dans l'édition postérieure elles se rapportent à un autre événement qu'elles interprètent tout différemment. Ce n’est pas tout : plusieurs lettres sont décomposées, et les retranchements qu’on leur a fait subir forment des additions à des lettres d’un autre temps, qui se rapportent à de faits d'une autre nature. Le mal est venu de ce que ces éditeurs sont en même temps auteurs d'une vie de madame de Maintenon ; qu'ils ont composé leur biographie avant d’avoir assez étudié les lettres pour les mettre à leur véritable place, et qu’ensuite ils ont arrangé les lettres dans l'ordre qui s’accordait avec leur composition, au lieu de composer d’après l’ordre des lettres bien vérifie. Si, par la méthode que j’ai suivie, j'ai découvert une autre madame de Maintenon que celle dont nous avons été entretenus jusqu'à présent, si seulement je puis faire remarquer quelques traits échappés aux recherches et à la sagacité d’un biographe tel que M. Monmerqué, et qu'il acquiesce à mes, observations, je devrai cette satisfaction à un mérite que je n'ai la dureté de souhaiter à personne, mérite qui ne conviendrait point à des hommes dans l’âge de produire, et ne sied qu’à la vieillesse : c’est la patience. J’ai mis la mienne à une grande épreuve en conférant les unes avec les autres toutes les lettres des deux éditions, les dates et le texte de chacune, et surtout en conférant toutes les dates exprimées avec les faits certains, et en tirant ensuite des faits certains la connaissance des dates omises. Par ce moyen, j’ai pu mettre toutes choses à leur place, en voir la génération et l’enchaînement. Cet ordre seul a suffi pour découvrir bien des choses inaperçues et pour en démêler beaucoup de confuses. [↑](#footnote-ref-72)
73. *Mémoires de Saint-Simon*, T- XI, p. 231. [↑](#footnote-ref-73)
74. « Une nuit qu'il était couché dans la garde-robe de son maître avec le sieur de la Fosse, il lui dît à plusieurs reprises : Notre maître est un ladre verd, et le plus ingrat mortel qu'il y ait sur la surface de la terre. La Fosse, qui sommeillait, lui demanda ce qu'il disait. Le roi, qui avait entendu d’Aubigné, dit : Vous n’entendez pas qu’il vous dit que je suis un ladre verd ? De quoi d’Aubigné resta un peu confus. Mais son maître ne fut en fit pas pour cela plus mauvais visage le lendemain ; aussi ne lui en donna-t-il pas un quart d'écu davantage. » Récit de d'Aubigné. [↑](#footnote-ref-74)
75. On verra qu’il se retrouva toujours quelque chose d'Agrippa dans madame de Maintenon, si injustement accusée d'avoir favorisé la révocation de l'édit de Nantes. [↑](#footnote-ref-75)
76. En 1706, madame de Maintenon écrivait à son frère, lettre CXVI de l'édition de Nancy : « Je n’ai pu voir sans plaisir une généalogie de 400 ans très-bien prouvée par des contrats de mariage. Il y a 12 ans que M. d'Albret m’en avait dit quelque chose. » [↑](#footnote-ref-76)
77. Suivant Auger, Scarron n’aurait épousé Françoise d'Aubigné qu’en 1658, à l'âge de 23 ans, puisqu'il suppose que Scarron, mort *en* 1660, mourut 2 ans après son mariage. (*Vie de Maintenon*, p. 41). [↑](#footnote-ref-77)
78. *Mém. de Maint.*, t. VI, p. 170. [↑](#footnote-ref-78)
79. C’était le frère de madame de Montespan. [↑](#footnote-ref-79)
80. Bien que la lettre ait été datée par les éditeurs du 24. [↑](#footnote-ref-80)
81. Auger, *Vie de Maintenon*. M. de Monmerqué, *Biographie universelle*. [↑](#footnote-ref-81)
82. Madame Scarron avait pris Gobelin pour directeur, comme beaucoup de gens d’esprit prennent pour conseil des personnes qui leur sont fort inférieures en mérite. Ce n’est pas toujours pour avoir des conseils que l’on consulte, c’est pour se mieux consulter soi-même. On se consulte mieux avec une autre personne que tout seul. Elle avertit des choses que vous auriez oubliées ou négligées. Madame de Maintenon, dans son 3e entretien, répondant à une amie qui la plaignait de ne pouvoir consulter personne à la cour dans les occasions délicates, répondit : « J'ai un fort honnête homme, de très bon esprit, qui me décide de gros en gros ce que je puis faire en sûreté de conscience et ce que je dois éviter pour ne point ' passer les bornes de mon état. (Elle était alors femme du roi.) Je m'en tiens à cette décision générale, autrement je ne vivrais pas (c’est ainsi que dans le principe elle prit Gobelin). Il me reste toujours assez de peine dans les cas particuliers, etc. » [↑](#footnote-ref-82)
83. L'enfant de madame d’Heudicourt, qui fut depuis madame de Montgon. (*Souvenirs de Caylus*, p.87.) [↑](#footnote-ref-83)
84. La date de cette lettre est importante à fixer, parce que madame de Caylus, et d’après elle beaucoup d’autres ont confondu cette première séparation du roi et de madame de Montespan, avec une autre plus éclatante et plus durable qui eut lieu l’année suivante. Elle eut lieu, suivant elle, en 1676, et suivant d’autres en 1673.

    La date de cette lettre est indiquée par les détails qu’elle renferme.

    I° Elle est antérieure au 15 novembre 1671, puisqu’elle parte de madame de Montausier, qui est morte le 15 novembre de cette année.

    2° Elle est antérieure au départ du roi pour l’armée de Flandre, qui eut lieu à Saint-Germain, au mois de mai de la même année, suivant *L’Art de vérifier les dates*.

    3° Elle est de peu de temps antérieure à ce départ, puisqu’elle annonce sa proximité et l'impatience générale d’en voir les circonstances.

    4° La rupture dont parle la lettre est de peu de jours antérieure à cette lettre, puisqu’au moment où madame Scarron l’écrit, madame de Montespan est encore dans l’accès de sa première fureur, qu'elle est renfermée depuis deux jours.

    La rupture et la lettre qui l'annonce paraissent donc être de la fin d’avril ou du commencement de mai 1671. [↑](#footnote-ref-84)
85. Molière, poète-courtisan, fut même au besoin poète-politique. En 1663, il trouva le moyen de placer dans *La Comtesse d'Escarbagnas* une sortie vigoureuse contre la gazette de Hollande qui avait offensé le roi. [↑](#footnote-ref-85)
86. C'est assurément accuser Molière d'une folie plus grande que celle dont il aurait voulu guérir les esprits les plus charmants de son siècle. [↑](#footnote-ref-86)
87. Madame Dufresnoy était maîtresse de Louvois. [↑](#footnote-ref-87)
88. J’ai oublié de comprendre cette maison entre celles qui étaient ouvertes à la société d’élite. [↑](#footnote-ref-88)
89. L’édition de 1778 dit de se croire enfermée. [↑](#footnote-ref-89)
90. Le marquis de Louvois était d’une grosseur extraordinaire. Il avait épousé, le 19 mars 1662, une de Souvré, marquise de Courtenvaux, cousine de Bernard de La Guiche, comte de Saint-Géran, mari de madame de Saint-Géran, née à Warignies. (Voyez Moréri aux mots Bernard de La Guiche et Charles de Souvré.) [↑](#footnote-ref-90)
91. Le maître du gros cousin est évidemment Louis XIV. [↑](#footnote-ref-91)
92. Madame de Genlis a rapporté cette anecdote à la mort du comte de Vexin, arrivée en 1683 seulement. On ne peut reprocher un anachronisme à un *Roman historique* ;cependant la transposition de certains faits en change tout-à-fait le caractère et leur fait perdre l’importance qu'ils tiennent souvent de leur enchaînement à d'autres qui suivent ou qui précèdent [↑](#footnote-ref-92)
93. Edition de 1778. [↑](#footnote-ref-93)
94. Les termes dont se sert madame de Coulanges se refusent à l'application qu’on a voulu faire à M. de Coulanges son mari, du mot un certain homme ; elle n'aurait eu aucune raison de ne pas dire tout simplement Coulanges. Mais madame Scarron n’était, pas habituellement avec Coulanges : ses absences ne lui importaient guère. Ensuite ce n'était pas une autorité assez, grande que M. de Coulanges pour que sa femme apprît à madame de Sévigné, comme une nouvelle, qu’il trouvait madame Scarron aimable et de bonne compagnie. Ensuite, l’estime de M. de Coulanges pour madame Scarron était générale et ancienne dans la famille. Mais cet esprit aimable, ce ton de bonne compagnie pouvait étonner le roi dans madame Scarron, en qui il pouvait ne voir qu'une femme de petite condition, précieuse et pédante. Remarquez enfin dans la lettre de madame de Coulanges le mot qui commence la phrase qui suit la nouvelle : « Cependant, dit-elle, elle est plus occupée de ses anciennes amies quelle ne l’a jamais été. » Cependant vient bien après l’approbation d’un homme tel que le roi ; mais quel ridicule serait égal à celui de madame de Coulangcs disant : M. de Coulanges mon mari trouve madame Scarron de fort bonne compagnie, et cependant elle veut toujours bien nous regarder ! [↑](#footnote-ref-94)
95. Je lis dans la notice d'Auger sur madame d’Heudicourt. (*Lettres de Maint*., t.I, p. 14) : « La marquise d’Heudicourt était la complaisante de madame de Montespan, et lorsqu’on faisait encore un mystère de l’existence du duc du Maine et de son frère, cette marquise avait à la cour un petit appartement où la maîtresse et la gouvernante se rendaient en secret. Madame Scarron avait pris chez elle sa fille (depuis comtesse de Montgon), qui passait tantôt pour la sœur de ces petits princes, tantôt pour leur cousine. » [↑](#footnote-ref-95)
96. Edition de 1778, t.1, p.95. [↑](#footnote-ref-96)
97. *Mém*., t.XI, p.216. [↑](#footnote-ref-97)
98. Cette anecdote ne peut être qu’antérieure à acquisition de Maintenon, puisque madame de Maintenon y est appelée madame Scarron, et ne peut être antérieure à l'époque où l’on a commencé à voir les enfants et la gouvernante à la cour. [↑](#footnote-ref-98)
99. Cette lettre du 25 mai est évidemment mal placée parmi celles de 1675, puisqu’au mois de mai 1671 madame Scarron était à Barèges. Elle est de 1674, durant le carême prêché pour la première fois par Bourdaloue, et de l’époque où les enfants étaient souvent amenés à Versailles et où ils étaient près d'y demeurer. Cette lettre est certainement écrite de la cour, cela résulte de la dernière phrase: Le P. Bourdaloue fait ici des merveilles ; la duchesse et moi nous le voyons tous les jours. Bourdaloue prêcha le carême de 1674. Ce fut le premier. [↑](#footnote-ref-99)
100. Cette lettre et la suivante sont datées de 1676 dans l'édition de Nancy. [↑](#footnote-ref-100)
101. *Lettres*, Edition de 1778, t.1, p.100. [↑](#footnote-ref-101)
102. Les commentateurs citent le duc de Villars. [↑](#footnote-ref-102)
103. Elle le remercie plus bas, dans une lettre, du soin qu’il prend de ses affaires et de l'exactitude de ses comptes. « Je vous remercie de tous vos soins pour nos affaires et de l’exactitude de vos comptes. Il y en a encore un sur Toscan dont j’ai besoin, car j’en veux dresser un contrat de onze mille écus en bonne forme. » [↑](#footnote-ref-103)
104. Ici l’édition de 1806 marque par des points qu’il y une lacune ; je la remplis par ce qui se trouve dans l’édition de Nancy. [↑](#footnote-ref-104)
105. T.II. p. 53. Il cite un manuscrit de *Ledieu*, qui n'est je crois, pas connu de beaucoup de personnes. [↑](#footnote-ref-105)
106. T. Il, p. 68-94. [↑](#footnote-ref-106)
107. Beausset, manuscrit de *Ledieu*. [↑](#footnote-ref-107)
108. Beausset, t. II, p. 58. « Le jour de la Pentecôte approche où V. M. a résolu de communier... Elle m'a commandé de l'en faire souvenir. » [↑](#footnote-ref-108)
109. Pour Barèges. Ce voyage eut lieu tout au commencement du mois de mai. [↑](#footnote-ref-109)
110. Madame de Sévigné fait, dans une autre lettre à sa fille, du 7 août, la description du jardin de Clagny. « Nous fûmes, dit-elle, à Clagny. Que vous dirai-je ? c’est le palais d'Armide. Le bâtiment s’élève à vue d'oeil. Les jardins sont faits. Vous connaissez la manière de Le Nôtre. Il a laissé un petit bois sombre qui fait fort bien Il y a un bois entier d'orangers dans de grandes caisses. On s’y promène ; ce sont des allées où l’on est à l'ombre ; et pour cacher les caisses, il y a des deux côtés des palissades à hauteur d’appui, toutes fleuries de tubéreuses, de roses, de jasmins, d’œillets : c’est assurément la plus belle, la plus surprenante et la plus enchantée nouveauté qui se puisse imaginer. Ou aime fort ce bois. » [↑](#footnote-ref-110)
111. C’est-à-dire qu'elle ne se bornât pas à suspendre le dérèglement de sa vie à l'époque des grandes fêtes de l'église. [↑](#footnote-ref-111)
112. Sous-entendez : Dans les bonnes grâces de la reine, et n'oubliez pas que le roi était à l'armée. [↑](#footnote-ref-112)
113. T. II, p. 71. [↑](#footnote-ref-113)
114. Manuscrit de *Ledieu*. [↑](#footnote-ref-114)
115. Ceci est relatif à l'apparente amitié de madame de Montespan et de madame de Maintenon dont le public ignorait encore les divisions. Une lettre subséquente nous apprendra que la vérité qui était comme à Pomponne le 24 juillet, s’est répandue à Paris dans le mois suivant. [↑](#footnote-ref-115)
116. C'était le bon billet de Ninon à la Châtre. [↑](#footnote-ref-116)
117. Il est impossible de pousser l'impudence plus loin que d’affronter tout ensemble, et la maîtresse qu’on a trahie et supplantée, et la reine, qu'on a outragée et que l’on doit outrager encore. [↑](#footnote-ref-117)
118. C’est vraisemblablement ici la place dit souvenir de madame de Caylus qui se rapporte au rapprochement des deux amants, quoiqu’elle ait fixé au jubilé de 1676 la séparation, qui a eu lieu à la semaine sainte de 1675, Elle aura confondu les prédications du carême de1675 avec ce jubilé de 1676, qui ajouta sans doute aux motifs de religion, ou de respect humain, ou d’hypocrisie, qu’avaient présentés ces prédications. [↑](#footnote-ref-118)
119. Cette lettre se rapporte à celle du 27 juin 1676. [↑](#footnote-ref-119)
120. *Histoire de Bossuet*, t. II, p. 74, 75 et 76. [↑](#footnote-ref-120)
121. Il se trouve une interruption de cinq à 6 mois dans la correspondance de madame de Sévigné avec sa fille, madame de Grignan étant arrivée à Paris le 22 décembre 1676, et n’étant retournée qu’au mois de juin 1677. [↑](#footnote-ref-121)
122. *Supplément* de Bussy, 2e partie, p. 41. [↑](#footnote-ref-122)
123. Madame de Sévigné ne joue-t-elle pas sur le nom de Mont-Espan par analogie avec Mont-Liban ? [↑](#footnote-ref-123)
124. Voyez les pages 374 et suiv. ci-dessus. [↑](#footnote-ref-124)
125. Les documents fournis jusqu’ici par sa correspondance sur ses progrès dans l’estime et l'affection du roi, manquent tout à fait, et, par une fatalité très-fâcheuse, madame de Grignan étant venue passer 22 mois avec sa mère à Paris, depuis la fin d’octobre 1677 jusqu’en septembre 1679, nous nous trouvons aussi privés des informations que madame de Sévigné était à portée de recueillir et qu’elle aurait continué à transmettre à sa fille. [↑](#footnote-ref-125)
126. La date de l’épître est de 1674. L'auteur, né en 1636, n'avait donc effectivement que 38 ans. [↑](#footnote-ref-126)
127. Linière. [↑](#footnote-ref-127)
128. Une grosse Aricie aux crins plus noirs que blonds

     N’est là que pour montrer deux énormes *tétons*. [↑](#footnote-ref-128)
129. Deux énormes t...s. [↑](#footnote-ref-129)
130. Edition de Boileau. [↑](#footnote-ref-130)
131. Voyez la notice de M. de Monmerqué sur madame de Sévigné, p.132, t. Ier des lettres. [↑](#footnote-ref-131)
132. Une nymphe disait au roi qui représentait le soleil :

     Je doute qu’on le prenne avec vous sur le ton

     De Daphné ni de Phaëton,

     Lui trop ambitieux, elle trop inhumaine...

     Le moyen de s'imaginer

     Qu’une femme vous fuie et qu’un homme vous mène.

     Benserade, comme Voiture, passait sa vie avec les grands. Comme lui, il se dérobait à la bassesse du rôle de courtisan par une certaine familiarité avec eux mais il mit dans cette familiarité plus de réserve et de mesure. Vigueul-Marville rapporte qu’il disait à ses amis : « Vous voyez la manière dont je parle : sachez que je suis toujours sur mes gardes et que personne n'observe mieux que moi les longues et les brèves. » T. III, p. 277. [↑](#footnote-ref-132)
133. Second supplément des lettres de Bussy-Rabutin. [↑](#footnote-ref-133)
134. Lettres de madame de Sévigné du 20 mars et du 6 avril. [↑](#footnote-ref-134)
135. Lettre de madame de Sévigné du 28 février. [↑](#footnote-ref-135)
136. Charamante avait été un des quatre premiers valets de chambre du roi. Il était maître d’hôtel de madame la dauphine. [↑](#footnote-ref-136)
137. Le lecteur aimerait à trouver ici de nouvelles notions sur la figure et la taille de cette femme de quarante-cinq ans, dont la résistance affligeait le roi le plus galant du monde, et plus jeune qu’elle de trois ans. Jr regrette de ne pouvoir donner cette satisfaction. J’écris pour les historiens, et je me crois plus obligé à une exactitude scrupuleuse que si j’étais historien moi-même ; or il est de fait que je n’ai trouvé aucun document historique sur le personnel de madame de Maintenon à l'âge de quarante-cinq ans ; mais comme j’aime autant qu’un autre à me la figurer agréable, j’emprunterai ici la peinture que madame de Genlis en a faite : j’aimerais à la croire vraie, quoique je sois eu droit de la regarder comme un ouvrage d’imagination. Elle se rapporte à l’époque du mariage de madame de Maintenon avec Louis XIV, deux ans plus tard que l’époque où nous sommes arrêtés dans ce mémoire.

     « Madame de Maintenon, » dit madame de Genlis, « avait alors quarante-sept ans. Mais ayant pris depuis deux ans beaucoup d'embonpoint, sans rien perdre de la noblesse de sa taille, elle était plus belle qu’on ne l’avait jamais vue à la cour ; sa figure étonnait par son éclat et sa majesté ; elle n’avait jamais mis de rouge, et le teint d’aucune jeune personne n’effaçait la pureté du sien. »

     Madame de Genlis se plaît à décrire ailleurs les charmes physiques de madame de Maintenon ; mais elle la place dans une situation romantique : elle venait de se dépouiller de sa mante et de son écharpe pour en revêtir une personne qui manquait d’habits. Le roi la rencontre ainsi en chassant du côté de Maintenon, « sans mante, sans écharpe, les bras nus, le cou découvert, et n'ayant sur son sein qu'un simple mouchoir de la mousseline la plus claire. Le roi vit pour la première fois une taille parfaite, les plus beaux bras et le plus beau cou du monde... La vive rougeur de madame de Maintenon rendait en cet instant sa figure éblouissante. »

     Madame de Genlis parle aussi de l’élégance de madame de Maintenon dans son costume. « Toujours vêtue avec la même simplicité, ne quittant presque jamais sa modeste couleur favorite, la feuille morte, son costume était cependant d’une élégance particulière (historique). Enfin elle avait encore tant de charmes que tout le monde pensa qu’il était impossible que le roi la vit si souvent et dans une telle intimité sans en être passionnément amoureux. En effet, Louis réunissait sur elle tous les sentiments de son coeur, l’admiration, l’amitié, la confiance et l'amour. » (Genlis, t. II, p.93). [↑](#footnote-ref-137)
138. T. XIII, p. III et suiv. [↑](#footnote-ref-138)
139. Lettres de Madame, t.I, p.84. [↑](#footnote-ref-139)
140. Lettres, p.151. [↑](#footnote-ref-140)
141. Lettres, p. 175. [↑](#footnote-ref-141)
142. C’est une fausse vue de considérer le mariage de Louis XIV avec madame de Maintenon comme l'ouvrage de la religion ou des prêtres.

     Si le roi avait eu un enfant avec madame de Maintenon, et que les prêtres lui eussent fait un scrupule de laisser cet enfant sans état et sa mère dans te déshonneur, on pourrait dire que la religion a décidé le roi à épouser sa concubine, surtout s’il avait été dégoûté d'elle par la possession.

     Mais ce n’était point là l’état des choses : le roi était amoureux, et madame de Maintenon résistait ; elle opposait la religion. La religion était donc obstacle ; l’amour seul était donc le motif du roi.

     A la vérité, la religion, qui était obstacle aux désirs du roi, était aussi moyen de les satisfaire. Il est fort probable que pour déterminer le roi à l'employer comme moyen, madame de Maintenon fit tout ce qu’elle put et laissa faire tout ce qui concourait à rendre l’obstacle assez puissant pour rendre le moyen nécessaire. Elle opposa ses scrupules, elle favorisa tous les hommes qui pouvaient les justifier dans l’esprit du roi et lui en inspirer à lui-même. En se défendant par l'intérêt de l'honneur, auquel le roi pouvait opposer la promesse du secret, elle l’aurait rebuté ; en se défendant par la religion, par un devoir et par un intérêt commun ; en se défendant par un devoir quelle représentait comme pénible à son cœur, et comme assez contraire à son inclination pour laisser au roi l’espérance d’en obtenir l’oubli dans un moment propice, elle parvenait à la solution habile de cette grande difficulté de renvoyer le roi toujours affligé, jamais désespéré ; en prolongeant son désir, elle en faisait une passion vive et profonde. Bossuet, le P. La Chaise firent le reste. Ainsi arriva la conclusion de cette affaire.

     La religion, qui avait présenté l’obstacle, offrit donc aussi le moyen, pour l’accomplissement des désirs du monarque. Mais toujours le but était la possession, le motif était la passion de posséder madame de Maintenon. Ni Bossuet, ni le P. La Chaise, ni les jésuites, ni le clergé tout entier ne seraient parvenus a la faire épouser si elle n’eût charmé le roi ; et il était fort possible que sans leur secours elle réussît par l’art uni à ses charmes. La main du roi fut sollicitée par la religion en faveur de l’amour. L'amour l’aurait peut-être donnée sans elle, et elle ne l’eût pas donnée sans lui. [↑](#footnote-ref-142)
143. *Caractères*, chap, xiii, de la mode. [↑](#footnote-ref-143)
144. *Caractères*, chap. xIv. [↑](#footnote-ref-144)